

OLL.
S. J.



6 ne

G402/2

MEMOIRES.

D U

CHEVALIER D'ARVIEUX.

ENVOYE' EXTRAORDINAIRE DU ROY
à la Porte, Consul d'Alep, d'Alger, de Tri-
poli, & autres Echelles du Levant.

C O N T E N A N T

Ses Voyages à Constantinople, dans l'Asie, la
Syrie, la Palestine, l'Egypte, & la Barbarie,
la description de ces Pais, les Religions, les
mœurs, les Coûtumes, le Négoce de ces Peu-
ples, & leurs Gouvernemens, l'Histoire na-
turelle & les événemens les plus considera-
bles, recüeillis de ses Memoires originaux, &
mis en ordre avec des réflexions.

Par le R. P. JEAN-BAPTISTE LABAT,
de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

TOME - P R E M I E R.

 BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines

A P A R I S 60 - CHANTILLY

Chez CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPINÉ
le Fils, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis
la rue des Noyers, à la Victoire.

M. D C C. X X X V.

Avec Approbation & Privilege du Roy.





A

SON ALTESSE SERENISSIME
MONSEIGNEUR LE PRINCE
DE CONTI



ONSEIGNEUR,

*J'ai l'honneur de presenter
à Votre Altesse Sérénissime les
Memoires du Chevalier d'Ar-
vieux Envoyé Extraordinaire*

ã ij

EPISTRE.

du Roi à la Porte, Consul à Alger & à Alep, & Employé en beaucoup de commissions importantes pour le service du Roi.

Ce n'est pas un present que je fais à Votre Altesse Sérénissime, c'est une dette que je lui paye, c'est une obligation dont l'Auteur s'acquitte par mon ministère. Ces Memoires vous appartiennent, MONSIEUR, puisqu'ils n'ont été écrits que pour obéir aux ordres de vos Augustes Ancêtres Messieurs les Princes de Conti & de la Roche-sur-Yon, qui ont toujours été ses Protecteurs déclarés. C'est à ces grands Princes que le Public est redevable des connoissances qu'il

ÉPISTRE.

auradu vaste Empire Ottoman,
de ses forces , de ses richesses ,
de son commerce , des Peuples
différens qui y sont répandus ,
de leurs Religions , de leurs
coûtumes. Votre Altesse Sérénissime ,
qui dans un âge si peu
avancé ne se plaît que dans les
grandes choses, y trouvera dans
ses momens de loisir de quoi se
divertir , & la délasser de ses
grandes occupations.

Vous courez à la gloire ;
MONSEIGNEUR , & si Dieu
conserve vos jours , nous vous
verrons bien-tôt à la tête des
Armées du Roi marcher sur les
traces de ces Heros dont le sang
coule dans vos veines , pourvû
que vous puissiez un peu mode-
rer la noble ardeur qui vous

EPISTRE.

*emporte, & qui fait trembler
ceux qui vous voyent. Dès vo-
tre premiere Campagne vous
avez gagné les cœurs de tout le
monde. Vous avez commencé
par où les autres sont heureux
de finir. Ménagez, MONSEI-
GNEUR, une vie si précieuse à
l'Etat, & accordés votre Pro-
tection à ces Memoires, & à
l'Editeur qui a l'honneur de
vous les présenter, & d'être
avec un très-profond respect,*

MONSEIGNEUR,

De Votre Altesse Sérénissime,

Le très-humble, très-obéissant,
& très-obligé serviteur, F.
JEAN BAPTISTE LABAT, de
l'Ordre des Freres Prêcheurs.

PREFACE.

LEs Memoires que je donne au Public, n'ont besoin d'autre recommandation que du nom de leur Auteur pour être reçûs agréablement.

Le Chevalier d'Arvieux avoit un mérite si distingué, un génie si supérieur, des connoissances si étenduës, un goût si délicat pour les Sciences & pour les Arts, une facilité si extraordinaire pour les Langues, & une probité si reconuë de tout le monde, qu'il n'y avoit personne à la Cour, à la Ville, dans les Provinces, dans les Pais Etrangers même les plus éloignez, comme l'Asie & l'Afrique, qui ne l'estimassent infiniment, & qui n'entretinssent avec lui un commerce de lettres & d'amitié.

Sa Famille étoit originaire d'Alexandrie de la Paille en Lombar-

ij P R E F A C E.

die, & tenoit un rang très-distingué entre les plus considerables.

Cette Famille illustre partagée en différentes branches, s'est répandue dans bien des endroits. Il y en a dans la Savoye, dans le Piémont, dans la Lombardie, la Provence, le Languedoc, & jusqu'en Angleterre.

Les armes de toutes ces branches sont d'azur au griffon d'or, armé, langué & vilainé de gueule.

Il est vrai que quelques cadets de la branche de Provence, se sont avisez de charger leurs écussons de lambels, de brisures & d'autres pieces de blazon. Le respect qu'ils ont marqué en cela pour leurs aînez, n'est pas tout à fait blâmable, mais il avoit défiguré leurs armes.

Le Marquis de S. Maurice Ambassadeur de Savoye à la Cour de France en 1670. en fit des reproches au Chevalier d'Arvieux, & l'engagea à reprendre ses armes pleines & sans brisures, & à les faire reprendre à ses cadets, après

l'avoir instruit de toutes les branches de sa Famille répandues en differens endroits, & des alliances illustres qu'elles avoient contractées.

Le nom de la Famille n'avoit pas été moins alteré que les armes.

On sçait que presque tous les noms Italiens se terminent par une voyelle; que ceux des Familles le font toujours en *O* au singulier, & en *I* au pluriel. Le veritable nom de la Famille étoit *Arveo* au singulier, & *Arvei* au pluriel. La branche établie en Provence selon la corruption du langage Provençal, avoit changé en *Arviou* le nom *Arvei*; mais les termes *Arveo* & *Arvei* se sont toujours conservés en Italie, & *Harvei* en Angleterre.

Le Chevalier d'Arvieux parut à la Cour sous le nom d'Arviou. Cette terminaison parut dure, & on s'accoutuma à l'appeller Arvieu. Cela continua jusqu'au tems qu'il fut nommé Envoyé Extraordinaire à Constantinople, que M.

iv P R E F A C E.

de Lionne Ministre & Secretaire d'Etat ayant le département des affaires Etrangères, la corrigea dans ses Instructions, en ajoutant un X. à la fin, & un D. apostrophé au commencement. Cela passa en usage, de sorte que depuis ce tems-là les Princes, les Ministres & les grands Seigneurs qui l'honoroient de leurs Lettres, l'ont toujours appelé le Chevalier d'Arvieux, & son nom s'est trouvé fixé à cette terminaison.

Quant à sa noblesse, on ne peut nier qu'elle ne soit très-ancienne, puisque depuis Cesar Arvio qui vivoit en 1310. & portoit la qualité de Noble & d'Ecuyer, il y a eu onze générations de pere en fils jusqu'à notre Auteur, qui ont toujours été reconnus pour Nobles & Ecuyers, sans qu'aucun d'eux ait dégénéré ou se soit mésallié, excepté Toussaint Arvio dont la Famille subsiste encore à Marseille sous le nom d'Arvieux, mais qui n'est pas reconnue pour noble.

P R E F A C E.

Le Chevalier d'Arvieux produisit tous les titres de sa noblesse quand il fut reçu Chevalier de S. Lazare.

La branche noble dont le Chevalier d'Arvieux étoit le Chef a été éteinte par sa mort. C'est ce qui m'oblige de ne pas informer le Public de sa généalogie depuis Cesar Arvio, qui vivoit en 1310. jusqu'à Laurent d'Arvieux Auteur de ces Memoires, qui est mort sans posterité en 1702. âgé de 67. ans quatre mois & neuf jours. Il suffit de verser des larmes sur l'extinction d'une Famille qui a produit tant d'honnêtes gens, si attachés à leur Religion, à leur Prince, & à leur Patrie.

La generosité, la droiture, la charité avoit toujours été les appanages de cette Famille illustre, & c'étoit pour cela qu'elle étoit peu accommodée des biens de la fortune.

Lotis Arvio pere de notre Auteur vivoit ordinairement dans les

terres qu'il avoit au terroir de Marseille; quoique son revenu fût mediocre, il se faisoit honneur de son bien, faisoit plaisir à tout le monde, & s'étoit acquis l'estime & l'amitié de toute la Province.

Un de ses voisins s'avisa de vouloir ouvrir un chemin qui auroit traversé ses terres: Louis s'y opposa d'abord par les voyes de la douceur & de la négociation, avant d'en venir aux voyes ordinaires de la Justice.

Dans cet intervalle les enfans de ce voisin prévenus par un faux rapport, résolurent de se défaire de lui. Ils l'observèrent, & l'ayant trouvé qui se promenoit seul & sans armes dans ses vignes, ils l'attaquèrent & le percèrent de trois coups de bayonnette, dont il mourut le 6. Août 1650. dans sa 56. année, le 20. jour de ses blessures.

Il pardonna genereusement à ses meurtriers, défendit à sa femme & à ses enfans de poursuivre la vengeance de sa mort, & à cette condition leur donna sa benediction.

P R E F A C E. vij

Le Chevalier Laurent d'Ar-
vieux Auteur de ces Memoires ,
vint au monde le 21. Juin de l'an-
née 1635. dans le territoire de Mar-
seille. Il fut élevé par son ayeule
jusqu'à l'âge de huit ans, que son
pere le retira pour le mettre aux
premieres études , & ensuite au
College de Marseille , où il fit des
progrès surprenans malgré son in-
clination pour les Mathematiques
& les Langues Etrangeres , qui lui
enlevoient une bonne partie de
son tems.

Il alloit entrer en Philosophie ,
lorsque la peste l'obligea de quitter
le College , & de se retirer à la
campagne chez son pere.

Ce terrible fleau y fut apporté ,
comme cela arrive toujourns , par
une Barque , qui avoit fait son
chargement à la côte de Barbarie
où la peste étoit fort allumée. Le
Patron de ce Bâtiment cacha aux
Intendans de la Santé ce qui lui
étoit arrivé dans son Voyage , afin
d'éviter les frais & les longueurs
d'une quarantaine , & de ne pas

perdre le tems de la vente de ses marchandises. Les Intendans negligens ou interressez ne firent pas leur devoir , de sorte qu'en peu de jours la peste se déclara avec fureur , & obligea tous ceux qui avoient des retraites à la campagne d'abandonner la Ville & de s'y refugier.

Les soins que l'on se donna pour faire cesser cette cruelle maladie , eurent à la fin le succès qu'on en esperoit ; mais ce ne fut qu'après six mois , pendant lesquels il mourut une quantité prodigieuse de monde.

La Ville délivrée & purifiée, les choses reprirent leur train ordinaire ; mais l'avarice de quelques particuliers firent revenir ce terrible fléau. Ils voulurent se servir de quelques hardes que le parfum n'avoit pas bien pénétré , ils en furent punis les premiers , la peste les emporta en peu de momens, & se communiqua à toute la Ville , & dura jusqu'au mois d'Octobre 1651. qu'elle cessa tout à fait.

P R E F A C E. ix

Pendant ce tems déplorable, le Chevalier d'Arvieux demeura à la campagne, & s'appliqua aux Mathematiques, il sentit augmenter outre mesure le desir d'apprendre les Langues Etrangères & de voyager. Son pere étant mort en 1650. comme nous l'avons dit, la Famille assemblée résolut de le charger du soin de faire valoir les biens qu'ils avoient à la campagne, quoiqu'il n'eût encore qu'un peu plus de quinze ans, parce que sa sagesse & sa prudence pouvoient suppléer à son âge si peu avancé, étant d'ailleurs sous la direction de sa mere; mais ses inclinations y étoient bien opposées, il avoit d'autres vûes, & le ménage des biens de la campagne ne lui convenoit point du tout. D'ailleurs il prévoyoit qu'il se broüilleroit avec sa mere qui aimoit les procès & la dépense, & qui se voyant maîtresse de tout par le Testament de son mari, dissipoit sans ménagement le bien de la maison.

Il considéra que le commerce en

x P R E' F A C E.

gros qui se fait au Levant, étoit le seul moyen qui fût ouvert aux Gentilshommes pauvres pour rétablir leurs familles; que les maisons les plus considérables de Marseille & de la Provence s'étoient rétablies par cet endroit, sans avoir dérogé à leur noblesse par le privilège special que le Roi leur a accordé, & souvent réitéré, de pouvoir faire le commerce en gros, & de faire valoir leur argent dans les Echelles du Levant, comme les Nobles le font à Venise, à Gennes, à Florence, à Livourne, & autres Villes d'Italie, & comme ils le font encore en Angleterre, & en bien d'autres endroits.

La Provence, comme tout le monde sçait, n'est pas abondante; elle est montagneuse, sèche, stérile en bien des endroits. Il s'en faut bien qu'elle produise suffisamment pour l'entretien de ses Peuples, ce n'est que le commerce qui les fait subsister. Ils regardent le Levant, c'est-à-dire, l'Empire du Grand Seigneur, comme leurs In-

des ; c'est-là où ils envoient presque tous leurs enfans pour les façonner au négoce dans les Echelles de ce vaste Pais, & pour peu qu'ils soient sages & qu'ils ayent du bonheur, ils y amassent du bien assez considerablement pour rétablir leurs maisons, & pour passer le reste de leurs jours dans l'opulence.

Ce fut de ce côté-là que le Chevalier d'Arvicux porta ses vûes ; il y fut encore excité par le retour d'un de ses cousins qui revint de Smyrne dans ce tems-là, après y avoir fait une fortune considerable.

Ce Gentilhomme nommé Bertandié avoit deux freres, dont les moyens étoient bien au-dessous de leur naissance. L'aîné ne voyant point d'autre moyen de réparer leur maison, que de se jeter dans le commerce du Levant, il passa à Smyrne, & en quelques années il amassa de très-grands biens, pendant que ses deux cadets résidans à Marseille entretenoient la correspondance de leur négoce.

Ces Messieurs approuverent le dessein du Chevalier d'Arvieux, le reçurent chez-eux, & lui donnerent les premières teintures du commerce avant de l'envoyer au Levant travailler à sa fortune.

Son esprit pénétrant & son application le rendirent bien-tôt très-habile, & le mirent en état de passer à Smyrne, où le cadet de ces trois freres étoit allé tenir la place de leur aîné.

Ce sont les Journaux des différens Voyages que le Chevalier d'Arvieux a fait dans les Etats du Grand Seigneur, qui composent les Memoires que l'on donne au Public. On est assuré que ceux qui les liront y trouveront des lumières, qu'ils ne trouveront pas dans tous ceux sans exception qui se sont mêlez de parler de ces Pais.

Quelques personnes d'ailleurs habiles avoient jugé à la seule inspection de ces Memoires, qu'on n'y trouveroit que des repetitions de ce que les autres Voyageurs avoient dit; c'étoit une préven-

tion, & ils se trompoient comme ils l'ont reconnu eux-mêmes, quand ils ont bien voulu prendre la peine d'examiner ces Memoires plus en détail. Ils ont reconnu que ce n'étoit pas un commençant ordinaire, & seulement occupé de son négoce qui les avoit écrit, ni un Voyageur qui ne fait que courir sans examiner, & qui s'en rapporte à ce que des Antiquaires souvent ignorans lui rapportent pour son argent. Ils y ont vû des recherches curieuses & bien détaillées, des descriptions exactes, des critiques judicieuses, des remarques interressantes, non-seulement sur le commerce que l'Auteur sçavoit à fond, mais encore sur la Religion, les mœurs, les coûtumes, les usages des Turcs, des Arabes, des Turcomans, des Drusses, des Juifs, de tous les Chrétiens Orientaux, & de tous les differens Peuples de ces vastes Pais, si peu frequentez, & par conséquent si peu connus.

Ce qu'il rapporte des Arabes

du Mont-Carmel, chez lesquels il a fait plusieurs Voyages & des séjours assez considerables, est original & bien détaillé. Les lumieres qu'il donne sur ces Peuples si peu frequentez & si inaccessibles, sont accompagnées d'un air de verité, de sincerité, d'exactitude, que l'on ne trouve que dans ce qui vient de lui. Il s'étoit acquis l'amitié & l'estime de ces Princes & de leurs Sujets; aussi vivoit-il avec eux comme s'il fût né parmi eux. Il s'y distinguoit par sa magnificence, sa liberalité, ses bonnes manieres autant que par sa Religion, sa pieté, & par ses autres vertus morales & politiques.

C'étoit par ces beaux endroits qu'il s'étoit fait une infinité d'amis parmi les plus grands Officiers de l'Empire Ottoman, & même dans les Républiques de Tunis & d'Alger.

On lui a fait des offres si avantageuses pour l'obliger à s'établir chez-eux, qu'elles auroient pu tenter tout autre qui n'auroit pas

P R E F A C E. xv

eu comme lui un fond inépuisable de Religion & d'honneur.

La dévotion pour les Saints Lieux , où se font operez les Mysteres de notre salut , le porta à faire le Voyage de Jerusalem. Il le fit en Chrétien curieux & éclairé, il vit ce qu'on y fait voir aux autres Pelerins , mais d'une toute autre maniere; ce qu'il en rapporte le marque assez. On voit dans sa Relation une critique exacte & judicieuse , des remarques scavantes , & des Anecdotes que lui seul étoit en état de découvrir. Il en étoit redevable aux Langues Orientales qu'il parloit & qu'il écrivoit en perfection , & avec une facilité merveilleuse , & lui donnoit des ouvertures que pas un autre ne pouvoit esperer. Les Turcs , les Persans , les Arabes , les Grecs , les Juifs étoient ravis de l'entendre parler leurs Langues aussi aisément, & aussi correctement qu'eux-mêmes , il répondoit à tous ces differens Peuples dans la Langue dont ils se servoient avec lui , ils

en étoient dans un étonnement qui leur faisoit penser à tous qu'il étoit leur compatriote.

Personne n'a jamais connu aussi parfaitement que le Chevalier d'Arvieux les Républiques de Tunis & d'Alger ; ce qu'il en rapporte fait voir qu'il les connoissoit à fond , & ses Memoires sont des sources intarissables d'instructions pour ceux qui ont à traiter avec ces Pyrates ; outre que les Anecdotes qu'il en donne nous découvrent en perfection le caractère & les mœurs de ces Peuples.

Enfin on peut dire que ces Memoires fournissent abondamment des instructions aux Voyageurs , aux Commerçans , aux Consuls & aux Ministres des Princes Chrétiens. Ils sont si agréablement diversifiez , qu'on ne s'ennuiera jamais de les lire , parce qu'on y trouvera un mélange continuel de l'utile , de l'instructif & du délectable.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS
dans ce premier Volume.

CHAP. I. <i>Voyage de Marseille à Smyrne,</i>	1
II. <i>De la Ville de Smyrne, & de ce qui s'y est passé pendant mon séjour,</i>	36
III. <i>Continuation de la description de Smyrne,</i>	77
IV. <i>Continuation du même sujet,</i>	114
V. <i>Voyage du Chevalier d'Arvioux en Egypte en 1658.</i>	148
VI. <i>Description d'Alexandrie,</i>	174
VII. <i>Voyage de Roset & de Damiette,</i>	214
VIII. <i>De la Ville de Damiate ou Damiette,</i>	231
IX. <i>Voyage de Palestine,</i>	241
X. <i>De la Ville de Tyr ou Sour,</i>	251
XI. <i>De la Ville d'Acre ou Ptolémaïde, & de ce qui s'y est passé pendant que le Consul & la Nation Françoisse y ont été,</i>	261
XII. <i>De la Ville que les gens du Païs appellent Akka, qui se nommoit autrefois Ptolémaïde, & à present Acre, ou S. Jean d'Acre,</i>	269
XIII. <i>De la Ville de Seïde ou Sidon,</i>	294

TABLE DES CHAPITRES.

XIV. Du commerce de Seïde, & de ses denrées ,	331
XV. Reception de M. Antoine Bertandie à Seïde ,	344
XVI. Histoire de l'Emir Fekherdin Prince des Drusses de la Maison de Maon ,	357
XVII. De l'Emir Melhem Maon, & de ses successeurs ,	379
XVIII. De ce qui se passa entre les Emirs Ahmed & Corquaz , & Mehmed Aga Gouverneur de Seïde ,	386
XIX. D'Ali Effendi premier Pacha de Seïde , & de son Gouvernement ,	397
XX. De Mehmed Pacha de Seïde , & de son Gouvernement ,	403
XXI. De la Milice des Pachas ; de Mahmoud Effendi Alapin Cadi de Seïde. Et de la cause de la tyrannie des Gouverneurs .	438
XXII. Commerce particulier de Seïde , & des environs ,	463

MEMOIRES



MEMOIRES

DU

CHEVALIER D'ARVIEUX.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.

Voyage de Marseille à Smyrne.



'ESTOIS âgé de dix-huit ans & quelques mois, lorsqu' je m'embarquai sur le Vaisseau du Roy appellé le Postillon, armé de trente canons, & de vingt-quatre pierriers, avec soixante Matelots, trente Soldats, & plus de quatre-vingt autres personnes, tant Officiers que Passagers. Il étoit commandé par le Capitaine Nicolas Grimaud de Marseille, & c'étoit la premiere fois que ce Vaisseau avoit été envoyé en marchandise. Il étoit destiné pour

Départ de
Marseille
le 6. Octobre
1653.

Tome I.

A

1653.

Smyrne. Sa cargaison étoit très-riche, puisqu'outre deux cens mille piastres en argent comptant, & cent mille piastres en marchandises de diverses especes, il avoit encore l'argent, les pacotilles & les hardes de l'Equipage & des Passagers, entre lesquels étoient plusieurs Chevaliers qui passoient à Malthe, ce qui n'étoit pas peu considérable. Nous avons pris une Tartane pour nous porter à bord du Vaisseau qui étoit mouillé aux Isles de Marseille; mais quelque diligence qu'on pût faire, la nuit toute entiere se passa avant qu'on eût donné à chacun le poste qu'il devoit occuper.

Le lendemain 7. nous mîmes à la voile sur les dix heures du matin avec un vent de Nord-Oüest si frais, qu'en peu de tems nous perdîmes de vüe les côtes; & le jour suivant nous entrâmes dans le Port de Genes sur les dix heures du matin.

Arrivée à
Genes le 8.

Cette Ville est si connue, qu'il n'est pas nécessaire d'en faire la description.

Nous y allions seulement pour y changer en piastres une quantité de pistoles d'Espagne que nous avons à bord, parce qu'il y auroit eu trop à perdre sur les pistoles, si nous les eussions portées au Levant.

Nous trouvâmes dans le Port une

Fregate de Dunkerque armée en guerre, qui escortoit deux Flûtes marchandes de sa Nation.

1653.

Dès qu'elles nous virent, elles se mirent à espalmer leurs bâtimens, laver leurs canons, & faire toutes les dispositions nécessaires pour nous attaquer quand nous sortirions. Les Officiers & les Equipages ne s'en cachotent point, & le peuple de Genes, nos ennemis secrets & irréconciliables, faisoient publiquement des vœux pour que nous tombassions entre les mains de nos ennemis. La chose en valoit la peine, comme je viens de le dire, & une prise de plus d'un million étoit un puissant aiguillon pour les exciter à faire tous leurs efforts pour nous l'enlever.

Quoique notre Vaisseau fût bon & très-bien armé, quelques-uns de nos Passagers eurent peur, & aimèrent mieux se débarquer que de courir les risques d'un combat qui paroissoit inévitable, & dont le succès pouvoit être douteux.

Je n'eus garde de prendre ce parti, j'avois trop d'envie d'aller au Levant, & je voulus courir les risques de tout ce qui pouvoit arriver, malgré les fanfaronades des Dunkerquois, qui dans la vûe de nous intimider faisoient soir &

1653.

matin des décharges de leur mousqueterie & l'exercice du canon & de la manœuvre, comme pour se préparer & exercer leurs gens au combat qu'ils méritoient de nous livrer.

Le Capitaine Grimaud les regardoit tranquillement, & comme il étoit sûr de son Equipage, qu'il étoit brave autant qu'on le peut être, & excellent homme de mer, il faisoit ses affaires sans s'embarasser de leurs menaces : il auroit pû demander à la République qu'elle ne leur permît de lever l'ancre que vingt-quatre heures après qu'il seroit parti, ou les obliger à partir vingt-quatre heures avant lui, & on n'auroit pû le lui refuser ; mais il négligea cette précaution comme indigne de son courage.

Je mis à terre comme les autres pour aller voir cette Ville superbe, qui merite cette épithète par la beauté & le nombre de ses Palais, les richesses & le nombre de ses Citoyens, & par beaucoup d'autres endroits. J'allai saluer le Commandeur Raphaël Spinola, & lui présenter les lettres de recommandation que Mr. Simon Agent de la Religion de Malte à Marseille m'avoit données pour lui. Il me reçut à merveille, & me fit toutes les honnêtetez usitées

dans le pays, c'est-à-dire sans m'offrir ni sa table ni sa maison.

1653.

Nous partîmes de Genes le 23. Octobre, & le lendemain à huit heures du matin nous nous trouvâmes à la vûe de Livourne. Nous fûmes obligez de faire quelques bordées pour entrer dans la rade, & y attendre la permission d'entrer dans le Mole.

Départ de
Genes le
23. Octob.

Il y avoit dans la rade trois Vaisseaux Hollandois qui nous avoient apperçu dès la pointe du jour. Le plus gros avoit déferlé ses voiles, & étoit prêt de venir nous reconnoître, mais il changea de dessein, & ne nous inquieta point.

Nous crûmes d'abord que c'étoit le Dunkerquois avec ses deux Flûtes, & nous nous préparâmes au combat; mais nous étant reconnus, on mit les armes bas, & la permission étant arrivée, nous remîmes à la voile, & entrâmes dans le Mole, où nous mouillâmes; & chacun débarqua pour aller vaquer à ses affaires.

Je fus chez M. Jean-Baptiste Soufin Marchand François, à qui j'étois recommandé par M. Bottandié mon parent: il me reçut avec beaucoup de politesse, me logea chez lui, & me fit voir tout ce qui méritoit d'être vû dans cette petite Ville, que le commerce de routes les Nations & la franchise de son Port

1653.

avoient déjà renduë fort considérable , & qui l'est devenuë beaucoup davantage dans la suite. Elle est si connuë , que je ne m'arrêterai pas à en faire une nouvelle description.

Toutes les affaires du Vaisseau étant terminées , & les marchandises embarquées le dix de Novembre, le Capitaine Grimaud fit tirer son Navire à la pointe du Mole , & fit avertir tous ceux qui étoient à terre de venir s'embarquer , parce qu'il vouloit profiter du vent favorable qui souffloit alors , & mettre à la voile à l'entrée de la nuit.

Je ne fus pas des derniers à m'embarquer. La plus grande partie des Passagers se rendit aussi à bord ; mais le vent étant changé, il fallut attendre qu'il revînt.

On soupa en l'attendant , & après soupé dont l'heure fut avancée, on monta sur le gaillard pour prendre le frais.

Dans ce moment nous vîmes arriver les trois Vaisseaux Dunkerquois. Quoi que nous fussions dans un lieu où il ne paroïssoit pas que nous eussions rien à craindre d'eux , on ne laissa pas de prendre les armes , on détapa les canons , & chacun se rendit à son poste.

La Fregate qui cherchoit noise , vou-

lut passer au vent à nous & à notre
 avant. On lui cria de passer sous le vent;
 & comme elle nous vit les armes à la
 main, & prêts à faire feu, elle prit le
 parti d'amener ses humiers, de nous
 passer sous le vent, & d'aller mouïller
 dans le fond du Mole. Quand on la
 vit mouïllée & affourchée aussi-bien que
 ses deux Flûtes, on quitta les armes,
 & même on éteignit toutes les méches
 par une économie peu sensée, & qui
 ne se pratique jamais dans les Vaisseaux
 du Roy.

Il n'y avoit pas deux heures que nous
 étions délivrez des Dunkerquois, c'est-
 à-dire à l'entrée de la nuit, lorsque le
 Vaisseau Hollandois appelé le S. Pierre,
 qui étoit à la rade, é vanta ses voiles,
 déploya son pavillon, comme s'il eût
 voulu entrer dans le Mole. Comme
 nous regardions alors les Hollandois
 comme amis, nous ne voulûmes pas
 leur crier comme aux autres de passer
 sous le vent & à notre arriere. Nous
 étions bien éloignez de croire qu'ils
 eussent dessein de nous enlever; ils l'a-
 voient pourtant, & cela sur une permis-
 sion qu'ils avoient des Etats Generaux
 de prendre les Bâtimens François qui
 auroient un Equipage au-dessus de qua-
 rante hommes, à cause que les Corfai-

1653. res de Toulon avoient pris quelques Bâtimens de leur Nation contre la bonne foi de la paix.

Combat
au Mole de
Livourne.

Lorsqu'il fut à la portée du pistolet, il se mit au vent à nous pour nous aborder; mais le vent ayant manqué tout d'un coup, & son gouvernail le refusant, il ne pût se mettre bord à bord de nous, & le courant le portant sur nous, son beaupré s'embarassa tellement dans nos haubans qu'il demeura immobile sans pouvoir faire feu d'aucune de ses pieces.

Nos Matelots qui voyoient le beaupré du Vaisseau Hollandois se briser dans nos cordages, les appelloient maladroits: ils bordèrent notre Vaisseau, & repousserent avec les pieds le Vaisseau qui nous avoit abordé, de crainte qu'en brisant son avant il ne nous causât quelque dommage.

Alors les Hollandois mortifiez de voir leur dessein échoüé en partie, firent une décharge de toute leur mousqueterie sur nos gens, & dans le même instant une vingtaine sauterent à bord le sabre & le pistolet à la main. Ils nous tuerent quelques hommes & un Sergent qui se trouverent sur la dunette n'ayant que leurs épées.

Alors on cria aux armes, & tout le

monde y courut : on prit cellès qui se trouverent sous la main , & on soutint l'effort des ennemis avec tant de bravoure , que les premiers qui s'étoient jettez dans notre bord , & un assez bon nombre d'autres qui s'étoient joints à eux , furent tuez , blesez , ou faits prisonniers , & ceux qui vouloient les soutenir poussez à la mer à coups de hallebardes & de sponçons.

Un Matelot Liegeois étoit monté au grand mats , & avoit abbatu notre pavillon ; mais voyant ce qui se passoit sur le pont & sur les gaillards , il se tenoit dans la hune , attendant que le Vaisseau fût rendu pour descendre. On l'apperçut , & aussi-tôt plusieurs de nos gens volerent à lui pour le prendre & remettre le pavillon à sa place ; mais il se deffendit si bien avec son sabre qu'on ne pût approcher de lui. Cela ne lui étoit pas fort difficile dans le lieu où il étoit , & n'ayant affaire qu'à des gens qui avoient besoin de leurs pieds & de leurs mains pour se soutenir & aller jusqu'à lui. On voulut le tuer d'un coup de fusil , & cela auroit été bientôt fait. Le Capitaine Grimaud , qui dans cette occasion donna de grandes preuves de sa bravoure & de son expérience , l'empêcha , étant bien aise de l'avoir vivant ,

1653.

Combat
dans le Port
de Livourne
contre
un Vaisseau
Hollandois.

1653.

pour servir de témoin dans l'information qu'on vouloit faire de cette perfidie.

On alluma cependant les méches. Un vieillard de soixante & dix ans en prit une, & montant courageusement sur le gaillard, il mit le feu à quelques pierriers chargez à mitrailles, & les tira avec tant de justesse sur les Hollandois qui étoient sur leur gaillard, & qui venoient en grand nombre pour se jeter dans notre Vaisseau, & soutenir ceux qui y étoient entrés les premiers, qu'il en fit un carnage prodigieux, & obligea ceux qui le virent, à se jeter dans leurs écourilles, sans oser plus paroître dans un poste si dangereux. Ce brave vieillard nommé Jacques Porry continua toujours de tirer, & aida puissamment Boisseras notre Maître Canonier à leur tirer force coups de canons, un desquels leur fit un si grand sabord à fleur d'eau, que pour peu que la mer eût été clapoteuse, leur Vaisseau eût coulé bas dans le moment.

Les Hollandois ne furent pas ceux qui nous causerent plus de dommage dans ce combat. Le Gouverneur de la Forteresse crut que nous manquions de respect à Son Altesse le Grand Duc son Maître, & sans s'embarasser qui étoient

les aggresseurs, il fit tirer sur les deux Vaisseaux pour les obliger de se séparer, ou pour les punir. Par malheur pour nous, nous étions entre la Forteresse & le Vaisseau qui nous attaquoit, de sorte que tous les coups portoient sur nous pendant que nous couvriens notre ennemi. Il nous tua & blessa du monde, endommagea nos cordages & notre grand mast; mais nos gens étoient tellement outrez de la perfidie des Hollandois, que sans s'embarasser des coups de canon de la Forteresse, ils alloient sauter à leur tour dans le Vaisseau Hollandois, & l'auroient enlevé infailliblement, vû l'état où ils l'avoient mis, quand on vit tout d'un coup que le feu étoit à leur misene, soit qu'ils l'eussent mis eux-mêmes dans le désespoir d'avoir échoué dans leur entreprise, afin de nous faire perir avec eux, ou qu'il s'y fût mis par hazard par un baril de poudre qui avoit pris feu.

Le danger où nous étions de perir dans un embrasement qui commençoit si près de nous, nous contraignit de quitter les armes pour courir au plus pressé. Nos Matelots couperent au plus vite nos hombans & le beaupré de l'Hollandois, & le poussèrent au large. Un vent de terre qui s'éleva dans le mo-

1653. ment l'éloigna de nous. Ils remédièrent à leur incendie , & allerent reprendre leur poste, où ils bouchèrent leurs voyes d'eau , & se retirerent sur le champ à Genes, pour remédier au mal que nous leur avions causé.

Il pensa m'arriver un accident qui auroit fini tous les voyages que j'avois projetés. J'étois descendu entre les ponts pour prendre des armes avec un de mes amis, nommé Benoît de S. Pierre furnommé Lescot. Il étoit de Lyon & fort brave garçon. Il remontoit sur le pont, & je le pouffois par la tête, lorsqu'un boulet de la Forteresse lui coupa la cuisse. Le vent du boulet me renversa, & on me crut mort : je revins dans un moment, & après avoir mis la jambe de mon ami dans un coin, je montai sur le pont, où j'aidai avec les autres à repouffer les ennemis.

Dez le commencement du combat un dogue monstrueux qui n'avoit ni queue ni oreilles, passa le long du beaupré de l'Hollandois, & se jetta dans notre Vaisseau. L'odeur de la viande qui étoit à la broche pour le soupé de ceux qui n'avoient pas encore mangé, l'attira à la cuisine où il fit tant de peur au Cuisinier par ses cris & par sa figure, qu'il lui abandonna sa broche & s'enfuit. Le

combat fini, le dogue se retira dans un coin où il resta toujours sans boire ni manger : on eut peur qu'il ne devînt enragé, & on résolut de le tuer ; mais le nommé Meidien notre Capitaine d'armes se hazarda d'approcher de lui, & de lui donner à manger, & l'apprivoisa si bien qu'il le suivoit par tout, & lui étoit d'une défense merveilleuse, & quand il dormoit il n'étoit pas possible d'approcher de lui, sans s'exposer à être étranglé : contre l'ordinaire de ces sortes de chiens, il étoit bon pour la chasse, il rapportoit en perfection, alloit à l'eau, affrontoit les sangliers les plus furieux, en venoit à bout, & grimpoit dans les cordages comme les matelots les plus alertes.

Il y avoit dans le port de Livourne deux gros Vaisseaux Hollandois armez pour le compte d'*Anton Chelebi* fameux Marchand Arménien ; l'un se nommoit *Il mercante Armeno*, & l'autre *Il mercante di Persia*. Ils étoient convenus avec le Vaisseau Hollandois qui nous devoit attaquer, de venir le secourir & l'aider dans son entreprise. En effet ils avoient filé leurs cables, & se mettoient à la voile pour nous attaquer ; mais l'affaire fut décidée si promptement, qu'ils ne purent exécuter leur

1653.

Fin du combat, dont tout l'avantage demeura aux François.

1653. dessein , & voyant le S. Pierre en fuite, ils reprirent leur poste , & se tinrent en repos.

Nous scûmes le lendemain que ce dessein leur avoit été inspiré par le Sr. Vanderstaten Consul des Hollandois à Livourne, & nous résolûmes de nous en venger.

Toute la Ville , & particulièrement les François , accoururent sur la hauteur du Moulin dès que le combat commença. Ils crurent pendant quelque tems que nous étions pris , ne voyant plus de pavillon au grand mast. Leur chagrin dura peu ; ils virent le Hollandois s'éloigner , & le Liegeois s'étant rendu, on remit le pavillon à sa place , on en remit un autre à l'arriere , & les cris réitérez de Vive le Roy , assûrèrent nos amis de notre victoire.

Il fallut ensuite songer à nos blesez, ils étoient en grand nombre : tout le monde se prêta volontiers dans cette occasion. Pendant que les uns aidoyent les Chirurgiens , les autres épiçoyent nos manœuvres coupées , en mettoient de neuves, en passoient de fausses. On poussa dehors les canons , on fit toutes les dispositions pour soutenir une nouvelle attaque , & comme le grand mât étoit endommagé, on s'empressa de le

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 13
soutenir avec des jumelles. La nuit en-
tiere se passa dans ces travaux & sous
les armes. On envoya le canot avec un
Officier à la Forteresse, pour dire au
Commandant comment l'affaire étoit
arrivée, & se plaindre des dommages
qu'il nous avoit caufez. Le même Offi-
cier eut ordre d'aller sur le bord du
quay toute la nuit pour observer la con-
tenance des ennemis que nous avions
hors le Mole & dedans.

1653.

Les Chevaliers de Malte qui étoient
embarquez avec nous, & qui s'étoient
distinguez dans le combat, se distingue-
rent encore dans le travail, ils viroient
au cabasson, puisoient de l'eau, & tra-
vailloient avec toute l'ardeur qu'on en
pouvoit attendre.

Le jour parut enfin. Le Vaisseau le S.
Pierre étoit sous voile, & si éloigné,
que les coups de canon que la Forte-
resse lui tira ne pouvoient aller jusqu'à
lui. Les deux Hollandois & le Dunker-
quois ne remuoient point, il n'y avoit
plus rien à craindre. Nous remîmes no-
tre Vaisseau dans son premier poste, &
nous ensevelîmes nos morts. Nous les
portâmes à terre sur les huit heures, ac-
compagnez de tous les François de la
Ville qui s'étoient rendus à bord pour
nous féliciter de notre victoire, & pour

1653.

nous aider à en remporter une seconde, s'il prenoit envie à nos ennemis de tenter un second combat. Il est vrai que le Gouverneur de la Ville y mit bon ordre. Il fit venir les Capitaines des Hollandois & du Dunkerquois, les fit garder dans la Forteresse, & leur protesta que si leurs Vaisseaux faisoient la moindre démarche pour nous attaquer il les feroit pendre sur le champ, & couleroit bas leurs Navires.

Les Cordeliers dont l'Eglise appartient aux François, ayant été avertis de notre arrivée, vinrent en procession avec les Prêtres de la Paroisse recevoir nos morts. On les porta dans leur Eglise, on y fit les cérémonies ordinaires, & on les enterra; après quoi le Capitaine Grimaud suivi de tous ses Passagers & des François de Livourne, alla à pied à *la Madonne de Montenegro*, à deux lieuës de Livourne. C'est un lieu de dévotion que tous les Bâtimens, Vaisseaux & Galeres ne manquent jamais de saluer quand ils passent devant, à quelque heure que ce soit. Nous y entendîmes la Messe, pendant laquelle on chanta le *Te Deum*, & nous consacråmes dans l'Eglise les armes que nous avions prises sur les Hollandois.

Après cette action de pieté & de re-

connoissance, nous rentrâmes dans la Ville ayant tous l'épée au côté & des pistolets à la ceinture, & nous prîmes le chemin de la maison du Consul Hollandois dans le dessein de l'insulter, & de nous venger de ce qu'il avoit tramé contre nous. Le Gouverneur de la Ville empêcha le désordre qui alloit arriver; soit qu'il en fût averti, soit qu'il s'en doutât, il mit sa garnison sous les armes dans la place, sous prétexte d'une revûë extraordinaire, & il fit dire aux Hollandois de se tenir clos & couverts. Nous fûmes aussi avertis de ces démarches, de sorte que nous fûmes obligés de nous en retourner à bord, où notre Capitaine nous donna un grand repas.

Nous avions fait neuf prisonniers. Le Consul de la Nation vint les interroger à bord. Ils avouèrent tous le dessein des Hollandois qui leur avoit été inspiré par le Consul Vanderstaten. Ils méritoient la mort, car on ne pouvoit regarder leur action que comme celle de véritables Forbans, qui dans tous les lieux du monde portent leur Sentence avec eux: & si le Capitaine Grimaud avoit eu un peu moins de pouvoir sur son équipage, ils auroient été attachés à nos vergues; tout le monde le demandoit: il ne voulut pas y consen-

1653. —————
tir, & sa raison fut qu'ils étoient François, qui se trouvant en Hollande défœuyrez avoient pris parti sur ce Vaisseau : il jugea qu'il ne falloit rien précipiter, & les faire servir pendant la campagne, & au retour les remettre à l'Amirauté de Marseille pour leur faire leur procez. On les tira du fond de calle, on les enchaîna deux à deux, & on les fit servir à la place des morts.

On visita plus exactement qu'on n'avoit fait notre grand mâ, & il fut jugé hors d'état de servir malgré les jumelles dont on l'avoit environné. Il en fallut chercher un autre, on travailla à le mettre en place, & pendant qu'on y étoit occupé, le Capitaine Grimaud fut à Pise où le Grand Duc étoit alors.

Soit que ce Prince eût été prévenu contre nous, soit qu'il voulût excuser l'action violente & inconsidérée de ses Officiers, il reçut très-mal notre Capitaine, & malgré les dépositions des prisonniers qui nous justifioient entièrement, il en revenoit toujours à dire qu'on lui avoit manqué de respect, comme si le lieu où nous étions eût dû nous imposer la loi de nous laisser prendre sans repousser la force par la force. Il nous défendit les voyes de fait ; mais en même tems il fit défendre

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 19
aux Hollandois & aux Dunkerquois de
paroître où nous nous trouverions, de
crainte qu'il n'arrivât quelque carnage
dans la Ville & sur le Port. Ils obser-
verent exactement cette défense, &
pendant qu'on travailla à réparer les
dommages que le canon de la Forte-
resse nous avoit causé, ils se tinrent dans
leurs maisons & dans leurs Vaisseaux,
& bien leur en prit, car l'Equipage &
les Passagers également outrez de leur
perfidie, avoient résolu de se venger,
& en cherchoient l'occasion.

1653.

Enfin le 22. Novembre notre Navire
étant radoubé & muni de tout ce qui
nous étoit nécessaire pour continuer
notre voyage, nos morts & nos blessez
remplacez par d'autres soldats & mate-
lots que nous avons trouvé le moyen
d'engager, nous fîmes nos adieux pour
la seconde fois, & nous mîmes à la
voile sur les six heures du soir.

Départ de
Livourne
le 22. No-
vembre.

Nous dépassâmes pendant la nuit les
Isles d'Elbe & de Capraia, le Cap
Corso, & nous portâmes sur Mareti-
mo avec un vent de Nord-Oüest frais
& arriere qui nous le fit reconnoître en
trente-six heures.

Nous nous trouvâmes le 25. à la hau-
teur des Isquerquis : ce sont des écüiels
très-dangereux sur lesquels on court ris-
dangereux.

Isquerquis
écüiels très-
dangereux.

1653.

que de se perdre si on ne les a pas reconnus pendant le jour. Cela est facile ; car quoiqu'ils soient presque à fleur d'eau, la mer qui brise dessus les couvre d'une écume blanche qu'il est aisé d'appercevoir d'assez loin. On se sert de cette découverte pour régler la route qu'on veut faire.

La barque du Patron Lorne de Marseille, faite de les avoir reconnus, y avoit fait naufrage l'année précédente, & tout l'Equipage s'y étoit perdu. Nous les dépassâmes sans danger ; mais le vent frais qui nous pouffoit devint si violent, la mer si haute & si furieuse, que nous eûmes une des plus violentes tempêtes qu'on peut avoir dans la Méditerranée ; c'est tout dire, car tout le monde convient que les tempêtes de la Méditerranée sont bien plus à craindre que celles de l'Océan. La raison en est évidente. La Méditerranée est renfermée par les terres qui l'environnent, les lames par conséquent sont plus courtes, & elles se replient les unes sur les autres si promptement, que le Vaisseau n'a pas le tems de se relever ni de parer ces mouvemens violens, qui se suivans de si près le tourmentent extraordinairement, les mâts se brisent, & leur chute accable souvent le Navire en en-

fonçant les côtes, quand les lames les y repoussent avec la violence dont elles sont capables, ce qui produit un naufrage assuré, à moins que les Capitaines & leurs Equipages ne soient très-expérimentez & très-prompts à faire les manœuvres.

1653.

La tempête que nous eûmes étoit des plus furieuses. Dez qu'elle commença, le Capitaine fit amener les perroquets & les mâts de hune, il fit prendre tous les ris dans les basses voiles, il fit fermer les caillebotis, & les fit couvrir de volets, on avertit tout le monde de se tenir à son poste, on visita les amorces des canons, en un mot on fit toutes les dispositions nécessaires pour résister au danger dont nous étions menacez : & malgré toutes ces précautions notre premier pont pensa être enfoncé par la pesanteur des montagnes d'eau qui s'y précipitoient les unes sur les autres, nos caillebotis le furent, notre entrepont fut si rempli d'eau, que nous fûmes obligez de la vuidier avec des seaux, & on remédia aux caillebotis enfoncez avec des planches qu'on cloüa dessus, & sur lesquelles on mit des matelats qu'on couvrit de prelats, afin de rompre la pesanteur & l'effort des lames. Cette tempête dura près de douze heures, &

1653.

il étoit tems qu'elle finît, car tout le monde étoit épuisé. Il faut avoüer que le danger donne des forces, & que tout le monde sans distinction se porta avec un zele extraordinaire à éloigner le péril qui nous menaçoit. Un coup de siflet faisoit courir trente hommes où il n'en falloit que quatre. Les plus vieux Officiers & Matelots avoüoient qu'ils n'avoient jamais rien vû de semblable. Après Dieu nous devons notre salut à la sagesse & à l'expérience de notre Capitaine. Il s'étoit fait lier à son artimon de peur d'être emporté par les vagues, & delà il donnoit ses ordres à ses Officiers, qui les faisoient exécuter avec une promptitude merveilleuse; car dans ces occasions les momens sont précieux, & la moindre négligence, le moindre retardement est souvent la cause d'un désordre irréparable. Nous passâmes une nuit affreuse sans discontinüer un moment le travail. A la fin le vent tomba, la mer devint tranquille, notre Vaisseau se trouva franc d'eau sans voir perdu personne, & sans que nos mâts & nos voiles eussent été endommagez.

Arrivée à Malte le 26. Nov. Nous reconnûmes l'Isle de Malte le 26. dès qu'il fut jour, & nous mouillâmes dans le port à midi. Nous eûm

pratique sur le champ, & aussi-tôt nous mêmes à terre. J'accompagnai le Capitaine Grimaud lorsqu'il alla faire la révérence au Grand-Maître qui voulut être informé du détail de notre combat avec le Vaisseau Hollandois. Il loua beaucoup la conduite de notre Capitaine & la bravoure de son Equipage, & le remercia des bonnes manieres qu'il avoit eues pour ses Chevaliers.

Pendant que nous étions occupez à cette visite, on déchargea les bagages des Chevaliers & les marchandises qui étoient pour l'Isle, & on chargea celles que les Maltois envoyoiient à Smyrne, on fit de l'eau, on prit quelques rafraichissemens absolument nécessaires, c'est-à-dire des fruits & des volailles; car comme cette Isle tire tous ses vivres de la Sicile, tout y est assez cher.

Le Capitaine fit faire une si grande diligence que nous fûmes prêts à remettre à la voile le lendemain, de sorte que nous n'eûmes pas le loisir de voir cette place qui meriteroit une description particuliere, si tant de gens qui y ont séjourné long-tems n'avoient eu soin d'en faire de très-exactes. Je ne laissai pas de voir ceux pour qui j'avois des lettres, qui me reçurent à merveille, me firent voir l'Eglise de S. Jean, le

1653.

Auberges
où mangent
les Cheva-
liers de
Malte.

jardin du Grand-Maître, les Auberges de la Religion, l'Infirmerie, & une partie des fortifications. La langue du Peuple & des Naturels du pays est l'Arabe un peu corrompu. Le Grand Maître, les Chevaliers, & tous les honnêtes gens parlent Italien. Tout le monde se conforme pour l'heure des repas à celle de la Cour & des Auberges, c'est ainsi qu'on appelle les Hôtels des sept Langues qui composent aujourd'hui la Religion de Malte. Il y en avoit une huitième qui étoit celle d'Angleterre, qui est supprimée depuis que ce Royaume est dans l'hérésie. Les autres sont, Provence, Auvergne, France, Arragon, Castille, Italie & Allemagne. On dit que celle-ci est la plus riche & fait la meilleure chere. Les Chevaliers y sont nourris plus ou moins bien, selon la richesse des Langues & la générosité du Chevalier qui tient l'Auberge, dans l'espérance d'une Commanderie qu'il ne manque pas d'avoir quand il a tenu Auberge ou Galere.

Le Grand-Maître se met à table à onze heures : il a toujours avec lui deux Grand-Croix, & les Dimanches & Fêtes, quatre. Un grand nombre de Commandeurs & de Chevaliers se tiennent debout au commencement de son dîné

dîné. Dès qu'il a bû le premier coup, il saluë la compagnie en ôtant son chapeau, & aussi-tôt tous les assistans lui font une profonde révérence, & courent chez-eux ou à leur Auberge se mettre à table. Tout le monde suit leur exemple, & on se met à table dans toutes les maisons à la même heure.

1653.

Les tables des Auberges sont longues à proportion du nombre de ceux qui y mangent. Le haut bout est occupé par une table quarrée bien plus large que la courfine. On l'appelle le pilier, comme on appelle courfine cette longue table, par la ressemblance qu'elle a avec le passage qui est dans les Galères, entre les bancs des Forçats. Les Chevaliers sont quatre à chaque plat. Ils sont servis frugalement, comme il convient à des Religieux d'épée; mais la table quarrée qu'on appelle le pilier où est le Maître de l'Auberge avec les Commandeurs qui y veulent manger, est servie avec plus d'abondance & de délicatesse, dont ceux de la courfine se ressentent par les plats qu'on y fait cou-
rir du pilier.

Courfine
& pilier,
noms des
tables.

Le repas du soir se fait à sept heures, il est plus frugal encore que celui du matin, parce que les Medecins ont

1653.

jugé que la frugalité étoit absolument nécessaire dans un País aussi chaud que Malte, si on y veut conserver sa santé; & comme les Maîtres des Auberges ont intérêt de conserver celle de leurs Chevaliers, qui sont destinez à mourir d'une autre mort que de replétion & d'indigestion, ils leur font observer exactement la regle prescrite par les Medecins.

On dit que la Langue d'Italie est la plus frugale. Un Chevalier de cette Langue, qui ne s'accommodoit pas de cette disette le soir, a laissé un fonds pour donner à ses compatriotes trois fois la semaine des *macaronis* avec du fromage de Parmesan rapé.

Tout le monde sçait que les *macaronis* sont composez de fleur de farine. On en fait de plusieurs especes, que l'on connoît toutes sous le nom générique de viande de pâte. C'est une bonne nourriture, de facile digestion, il n'y a qu'à s'accoutumer au goût pour la trouver bonne. Je doute que les trois Langues de France, & celle d'Allemagne s'accommodent d'une viande si legere. Pour celle d'Espagne qui est extrêmement sobre chez-elle, elle s'y fait aisément, supposé qu'elle n'y fût pas déjà accoutumée.

L'Infirmerie est une des choses les plus remarquables. Le vaisseau est magnifique, & tel qu'il convient à des Religieux Hospitaliers, comme sont les Chevaliers de Malte. Les malades y sont très-proprement : ils sont servis en vaisselle d'argent ; les écuelles, les plats, les assiettes, les gobelets, les cuillères & les fourchettes sont de ce métal. Outre les domestiques destinez au service des malades, les jeunes Chevaliers, c'est-à-dire, les Novices, y vont servir au moins trois fois la Semaine, & après le service, le Grand Hospitalier leur donne à déjeuner. Il ne faut pas qu'ils y manquent : car quoiqu'ils portent une épée, ils sont sujets à correction quand ils font des fautes. La correction ordinaire pour des fautes légères, est d'être à genoux au milieu du chœur pendant les divins Offices. Quand les fautes sont plus considérables, on les prive de porter la croix pendant un tems, ou on les met aux arrêts au Château S. Elme, où on leur donne la Sacristie, c'est-à-dire, qu'on les conduit à la Sacristie après l'Office, & qu'un Chevalier Clerc leur donne la discipline. Ces pénitences qui ressemblent beaucoup aux pénitences claustrales ne diffament point, &

1653.

quand elles sont passées, on n'y pense plus, & on n'ose les leur reprocher.

Les Chevaliers malades qui n'ont pas le moyen de se faire traiter dans leurs maisons, sont traitez à l'Infirmierie, mais ils ont une salle particuliere. Quoique la charité & la bienfiance obligent de les distinguer, on doit dire à la loüange des Officiers, que tous les malades tels qu'ils puissent être sont parfaitement bien pour le temporel & pour le spirituel.

Quant aux fortifications, j'étois alors trop jeune & trop peu expérimenté, pour y reconnoître les défauts que j'y ai remarqué dans d'autres voyages que j'y ai faits. Elles étoient excellentes dans le tems que le Cardinal Maculano de l'Ordre des Freres Prêcheurs, les fit faire par l'ordre & aux dépens du Pape, quelques années après le siege qu'elle soutint avec tant de valeur contre les Turcs en 1565.

J'ai dit qu'elles étoient excellentes dans ce tems-là, & elles l'étoient en effet. Les bombes n'étoient pas encore en usage, & on assiege les Places à present d'une maniere toute autre & bien plus expéditive. Ce qu'elles ont de bon, c'est qu'elles sont toutes, ou

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 29
presque toutes taillées dans un tuf, qui
est à présent aussi dur que le roc.

1633.

On dit que les magasins de vivres
sont toujours pourvûs de bled, de ris
& d'autres légumes pour trois ans, qu'il
y a de l'huile, du sel, de l'eau-de-vie,
& du vin en quantité, & qu'au pre-
mier mouvement que font les Turcs,
on fait venir de Sicile & du Royaume
de Naples toutes sortes de provisions.
Ce qui y manqueroit seroit la neige,
que l'on tire de Sicile par le moyen
d'un Brigantin fait & destiné à cet usa-
ge; à moins que le Général Turc qui
les assiègeroit ne fût assez poli, pour
ne pas priver les Chevaliers d'un se-
cours qui leur est si nécessaire.

Tout le monde sçait que cet Ordre
est très-riche dans tous les lieux où il
est établi, & que les Commandeurs
rendent tous les ans au trésor de la Re-
ligion une somme proportionnée aux
besoins de la Religion en général.
Cette somme se paye aux Receveurs
des Langues établis sur les lieux. On
dit qu'elle n'est jamais au-dessous de
dix pour cent, & dans les besoins pres-
sans elle va jusqu'à trente. Cela pro-
duit des sommes très-considérables au
trésor, sans compter la dépouille des
Chevaliers qui meurent, dont tous les

1653. biens meubles & les acquêts en fonds reviennent aussi à l'Ordre. Il est vrai que les Commandeurs ont pour l'ordinaire un très-grand soin que leurs familles ne soient pas entièrement dépeuplées. Ils font marquer leur vaisselle d'argent aux armes de leurs parens qu'ils veulent faire leurs heritiers. Ils font la même chose de leurs tableaux, ou bien ils font des obligations, par lesquelles il paroît qu'ils ont emprunté les sommes qu'ils ont employées à leurs nouveaux acquêts.

Ceux qui font des ameliorations considerables dans leurs Commanderies obriennent du Grand-Maître d'en pouvoir opter de plus riches. En ce cas, ce n'est point une grace qu'on leur fait, c'est une justice qu'on leur rend, mais la Religion est quelquefois trompée. On fait quelques legeres réparations, & on a le secret de les faire paroître plus grandes, en augmentant considerablement les baux, & en donnant en même-tems une quittance de l'augmentation au Fermier, afin qu'en cas de mort il n'ait rien à souffrir.

Il est vrai que ces moyens de surprendre la Religion ne se mettent en pratique que très-rarement, & que ces mauvais exemples sont très-rares : car

On doit cette justice à ces Religieux Chevaliers, qu'ils sont tous ou presque tous très-exacts observateurs de leurs vœux, & très-zélez pour leur Religion.

1653.

Le trésor de Malte est très-riche. Je ne parle pas ici de celui de l'Eglise de S. Jean qui est la Magistrale; je ne parle que de celui qui renferme les dépouilles des Chevaliers défunts, telles que sont les pierreries, la vaisselle d'argent, ou autres choses de prix que le tems ne gâte point, & qui sont des ressources toujours prêtes pour les besoins extraordinaires de l'Ordre.

La vaisselle d'argent y est en si grande quantité, qu'on en prête à tous les Chevaliers qui tiennent Galère, quand ils n'en ont point. On la leur donne au poids, & ils la rendent de même en payant le déchet s'il y en a. Je parlerai plus amplement de Malte dans la suite de ces Memoires, y ayant passé plusieurs fois, & y ayant fait des séjours considérables. En voilà assez pour un jeune homme qui n'y a demeuré que trente-six heures.

Nous partîmes de Malte le 27. Novembre sur le soir avec un vent si favorable, qu'en quatre jours nous nous trouvâmes dans le Canal, qui est en-

Cap S. Ange, l'Isle de Cerigo.

tre le Cap S. Ange dans la Morée &
1653. l'Isle de Cerigo.

Vaisseau
qui nous
vient recon-
noître.

Nous apperçûmes un gros Vaisseau ,
qui sortant de derriere le Cap portoit
sur nous à toutes voiles. Nous nous
préparâmes au combat , bien résolus de
lui vendre cherement notre Vaisseau &
nos personnes. Dans un moment tout
le monde fut à son poste. Nous avions
laissé nos prisonniers à Malte entre les
mains du Chevalier de Mirabeau , qui
les avoit demandé à notre Capitaine ,
qui les lui donna malgré l'opposition
de nos gens qui les vouloient pendre
aux vergues. Nous eumes à leur place
quinze Soldats & Matelots François ,
qui étoient dégradés dans l'Isle.

Le Vaisseau qui nous chassoit ayant à
la fin reconnu les fleurs de lys qui é-
toient sur notre arcaffe , nous prit selon
les apparences pour un Corsaire de
Toulon , avec lequel il n'y avoit que
des coups à gagner. Il vira le bord & fut
se remettre à sa croisiere, pour attendre
une meilleure fortune. Nous ne pûmes
sçavoir de quelle Nation il étoit. Il
étoit plus gros que nous , & paroissoit
bien armé.

Nous continuâmes notre route tou-
jours vent arriere jusques vers la pointe
de Cerigo, qu'il tomba tout d'un coup,

& nous mit en danger d'aller échoüer à la côte où la mer nous portoit; nous nous en tirâmes en mettant à la mer notre Chaloupe & notre Canot, qui nous soutinrent & nous tirèrent de ce mauvais pas, qui est d'autant plus dangereux pour ceux qui ont le malheur d'y échoüer, que l'on tombe inmanquablement entre les mains des Mainottes, peuple méchant, cruel, sans foi, sans humanité, en un mot Grec. Ces gens vivent dans les montagnes qui bordent la côte de la Morée, depuis le Cap de Metapan ou des Cailles jusqu'à celui de S. Ange. Ils n'ont à la vérité que de méchantes petites Barques qui n'osent attaquer que de très-petits Bâtimens; mais ils attendent que les tempêtes jettent les Bâtimens sur leurs côtes, & alors sautant de rochers en rochers comme des chèvres sauvages, ils viennent piller les débris des Bâtimens, & enlèvent les personnes qui se sont sauvées du naufrage. Si ce sont des Chrétiens, ils les vendent aux Turcs, & si ce sont des Turcs, ils les vendent aux Chrétiens: c'est-là tout leur négoce.

1653.

Mainottes, Peuple Grec, & grands voleurs.

On dit que le Grand Seigneur ne les a jamais pû soumettre entièrement, outre qu'ils ne méritent pas la dépense

1653. qu'il faudroit faire pour en venir à bout, le País qu'ils habitent est si rude & si difficile qu'il y périroit une infinité de braves gens, pour aller mettre à la raison une poignée de coquins, qui seroient bien-tôt remplacez par les Habirans des Isles de l'Archipel, de même Religion, & aussi fourbes, cruels & perfides, que ceux qu'on auroit détruits.

Le vent étant revenu nous portâmes à route. Je ne dirai rien de l'Isle de Cerigo, ni des autres qui composent l'Archipel, je ne les ai vûes que de loin sans y descendre, & y faire un séjour suffisant pour les bien connoître; d'ailleurs il y a bien des Voyageurs qui en ont donné des descriptions.

Isle de Chio, Carabournon, Isle Vourla, Sangiac-Bournon.

Le deuxiême Decembre nous reconnûmes l'Isle de Chio, & ensuite Carabournon, c'est-à-dire, le Cap Carabournon en Turc signifie un Cap, ou une pointe de terre, ce Cap est à l'ouïest du Golphe de Smirne. Nous dépassâmes le lendemain les Isles de Vourla: elles sont petites, & enclavées dans le même Golphe. Nous mouillâmes le soir à Sangiac-Bournon, c'est-à-dire, sous le Cap des Bannieres. On appelle chez les Turcs Sangiacs, les Officiers qui ont droit d'avoir des étén-

dards ou Bannieres. Sangiac-Bournon est une longue pointe de terre très-fertile, & très-bien cultivée. Ses bords sont couverts d'arbres, dont quelques-uns sont dans la mer. Ils couvrent les corps des Vaisseaux, mais ils n'empêchent pas qu'on ne puisse découvrir de la Ville leurs giroüettes, leurs flammes & leurs pavillons ou bannieres, par le moyen desquelles on connoît de quelle Nation ils sont, & c'est ce qui a fait donner le nom de Sangiac-Bournon à cette pointe.

1653.

On voit au bout de cette pointe un Château ou Forteresse à la Turque, dans laquelle il y a des canons qui battent à fleur d'eau. Les Turcs l'ont fait bâtir pour empêcher les Vaisseaux Venitiens, & autres Nations contre lesquelles ils seroient en guerre de venir piller la Ville, qui sans cela seroit exposée à toutes les insultes qu'on lui voudroit faire; au lieu que cette Forteresse les tient en respect, parce que vis-à-vis d'elle il y a des bas fonds, qui avancent si considérablement dans le Golphe, qu'ils ne laissent qu'un passage fort étroit entre eux & la Forteresse, dont il faut passer à une petite portée de pistolet, pour entrer dans la Baye, sur le bord de laquelle la Ville est bâtie.

B vj

1653.

Le quatre à la pointe du jour nous partîmes de Sangiac-Bournon , & nous allâmes mouïller à la rade , vis-à-vis la maison Consulaire de la Nation Française.

CHAPITRE II.

De la Ville de Smirne , & de ce qui s'y est passé pendant mon séjour.

NOUS arrivâmes à Smirne le 4. Decembre 1653. Nous débarquâmes sur le quai de la maison Consulaire de France , & nous allâmes rendre nos devoirs à M. du Roure , qui faisoit les fonctions de Consul pour Messieurs Dupuy , qui étoient Propriétaires du Consulat de cette Ville & de toutes les Echelles de l'Anatolie. On appelle Echelles toutes les Villes ou Ports où le commerce est établi. M. du Roure me reçût avec beaucoup de politesse , & me remit entre les mains du Sieur Nicolas Mongin , qui m'attendoit pour me conduire à la maison de Messieurs Bertandié où je devois demeurer.

Je fus parfaitement bien reçu de Messieurs Bertandié mes alliez. Ils fi-

rent venir mes hardes, & me donnerent une chambre, où je m'établis pour le dessein que j'avois d'apprendre les Langues Orientales & le Commerce. 1653.

Il fallut commencer par rendre les Lettres dont j'étois chargé pour des Négocians de Provence à qui j'étois recommandé, qui me reçurent & me traitèrent les uns après les autres avec beaucoup de politesse.

Messieurs Bertandié me presenterent au Cadi, & lui dirent que j'étois leur allié; il me dit que j'étois le bien venu, & me demanda mon nom; c'est la coûtume du País. Après une assez longue conversation, il fit servir le parfum; c'est le compliment de l'adieu.

On me conta qu'un François étant allé saluer le Cadi, celui-ci ne manqua pas de lui demander son nom; le François lui répondit qu'il se nommoit *Bonquier*; le Cadi lui dit en colere; *Bonquier toi-même*, croyant qu'il l'avoit voulu insulter par ce terme. Le Truchement le lui expliqua, & lui dit que ce terme ne signifioit pas en François ce qu'il signifioit en Turc, & le Cadi s'appaïsa. Pour entendre ceci, il faut sçavoir que *Bonquier* en Turc veut dire *mange de la merde*, ou *mange-merde*, & que ce terme étant fort

1653.

impertinent , le Cadi avoit eu raison de s'en fâcher ; la chose n'alla pas plus loin ; mais on conseilla au François de prendre un nom qui ne fût pas sujet à une signification si obscène.

On ne manqua pas de me faire voir la Ville aux heures où la promenade & mes affaires me le permettoient. Elle est très-ancienne & paroît avoir été autrefois bien plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui , quoiqu'elle le soit encore beaucoup. Elle n'a pourtant ni murailles ni portes , ni aucune forte d'enceinte , encore moins de fortifications , si on excepte son Château plus de demi ruiné , & le Fort de Sangiac-Bournon.

Ce sont les frequens tremblemens de terre qui l'ont réduit en l'état où elle est à present. Elle étoit située au bord de la mer , dans laquelle on voit encore les vestiges des maisons & des murailles qui la composoient. Les gens du Pais disent qu'elle a été bouleversée & abîmée six fois par de furieux tremblemens , & par la mer qui sortant de ses bornes a occupé le terrain que les maisons occupoient. Ils assurent encore qu'elle en doit ressentir un septième qui sera si terrible , qu'elle sera entièrement abîmée & hors d'état d'être

ne jamais rebâtie & repeuplée.

C'est la crainte de ce désastre qui a obligé les Turcs de s'éloigner de la mer, & de bâtir leurs maisons sur la pente de la colline où on les voit aujourd'hui.

1653

Les Francs, c'est-à-dire, tous les Chrétiens de quelque Nation qu'ils soient, ont bâti les leurs au bord de la mer, à cause de la commodité du chargement & du déchargement des marchandises; & pour rompre les flots de la mer quand elle est agitée, ils ont fait des quais de bois & de pierres, qui leur font des promenades agréables, où l'on va prendre le frais & voir ce qui se passe à la mer, ou du moins dans le Port.

On crut le 20. Mai 1654. que le septième tremblement de terre qui devoit donner le dernier coup à cette Ville, étoit arrivé. En effet la terre trembla si violemment pendant près d'un quart-d'heure, que personne ne douta que son dernier moment ne fût proche. Les maisons se battoient pour ainsi dire les unes contre les autres, les charpentes & les toits craquoient d'une manière effroyable, les tuiles tombaient de tous côtez, les hommes les plus forts ne pouvoient se tenir de

Tremble-
ment de ter-
re le 20.
Mai.

1654.

bout. On ne songeoit qu'à son salut ; les Catholiques se traînoient comme ils pouvoient aux Eglises où le S. Sacrement étoit exposé : & quoique ces édifices qui sont de pierres fussent bien moins sûrs que des maisons bâties de bois d'assemblage , on s'y refugioit pour implorer le secours du Ciel & la misericorde de Dieu.

Cette premiere secousse fut suivie de tant d'autres depuis le 20. Mai jusqu'au 20. Juin suivant, qu'il ne se passoit point de jour qu'il n'y en eût cinq ou six, & autant pendant la nuit.

Les Fracs prirent d'abord le parti d'aller coucher dans leurs Vaisseaux qui étoient en rade , ils y firent porter leurs Livres & ce qu'ils avoient de plus précieux. Ils y étoient plus en sûreté, quoiqu'ils ne laissassent pas de sentir les secousses de la terre , qui tiroient les cables & agitoient si violemment les Bâtimens , qu'il falloit sçavoir d'où provenoient ces mouvemens pour ne pas craindre qu'ils eussent touché.

Les Turcs & les Juifs montrerent plus de courage que les Fracs dans cette occasion. Les premiers prévenus de leur prédestination demeuroient chez eux en attendant ce qu'il plairoit à Dieu de leur envoyer. Les seconds

toûjours avars au suprême degré ,
 préféroient leurs biens & aimoient
 mieux périr avec leurs maisons , que de
 les abandonner, dans la crainte qu'ils ne
 fussent pillés s'ils les avoient abandon-
 nées. Mais les uns & les autres n'é-
 toient pas exempts de frayeurs, sur-tout
 la nuit. Les femmes & les enfans , &
 peut-être une bonne partie des hom-
 mes jettoient des cris affreux aux moin-
 dres secouffes qu'ils ressentoient , & ré-
 pandaient la terreur de tous côtez. On
 étoit plus tranquille le jour , il sem-
 bloit que la lumière éloignoit le dan-
 ger , ou du moins qu'elle fournissoit
 quelques moyens de l'éviter.

1654

Les Francs demeuroient le jour dans
 leurs maisons. Ils firent des cabannes
 dans leurs jardins & sur les quais , &
 peu à peu ils s'accoutumèrent si bien au
 tremblement , qu'ils rentrèrent tout-à-
 fait dans leurs maisons , y coucherent ,
 & trouverent une espece de plaisir de se
 sentir bercer dans leurs lits. Le trem-
 blement cessa entierement le 20. de
 Juin , & le commerce , qu'il avoit un
 peu interrompu , reprit son train ordi-
 naire.

Comme les tremblemens de terre
 sont fort frequens dans cette Ville , on
 n'y voit que des maisons basses, la plû-

1654.

part bâties de charpente , garnies de briques ou de terre battuë. Il n'y a que les Eglises des Chrétiens, les Mosquées, les Khans-Serails ou Serails, c'est-à-dire, les Serails ou maisons des Caravannes qui soient de pierres à chaux & à sable. Ces Caravan-Serails sont comme des Hôtels publiques , où les Marchands étrangers se retirent avec leurs chameaux , chevaux & mulets , & les marchandises. Ils y trouvent pour l'ordinaire des fontaines , des bains, & autres commodités , & en payant un droit très-modique au Gardien , ils y demeurent tant qu'ils veulent. C'est une devotion des Turcs de bâtir ces sortes de lieux , & d'y attacher des revenus pour les entretenir. Mais on n'y trouve que le couvert. Ceux qui s'y retirent se pourvoyent comme ils le jugent à propos de lits & d'autres meubles , & de nourriture pour eux & pour leurs équipages.

Maniere
de bâtir à
Smirne.

Les maisons des Francs ont pour l'ordinaire leurs gros murs de pierre ou de maçonnerie à chaux & à sable , & tous les murs de refens sont de bois , garnis de brique ou de terre battuë , blanchis de chaux.

Les maisons des Turcs & des Juifs , & de la plûpart des autres Orientaux

ne font que de terre & n'ont que l'é-
tage du rez de chaussée. Ils ont fait
des fossez pour en tirer la terre de
leurs bâtimens, & ces fossez se rem-
plissant des eaux de pluye, causent une
corruption & une puanteur qui rend la
Ville fort mal saine, particulièrement
en Automne, où les fièvres malignes
attaquent & font périr une grande
quantité de gens. Malgré ces funestes
expériences, les Turcs ne songent point
du tout à y remedier. Ils renvoyent
ces soins à la Providence, & munis
de leur prédestination, ils attendent la
vie & la mort avec une fermeté qu'on
ne remarque que chez-eux. Ils ne bâ-
rissent que pour eux uniquement, sans
se mettre en peine de leurs enfans, à
qui ils laissent le soin de se bâtir com-
me ils le jugeront à propos. Leurs mai-
sons, comme on le voit, ne sont pas
d'une grande valeur. Il est rare qu'ils
y fassent des réparations, ils aiment
mieux en bâtir de nouvelles que de ré-
parer celles qui menacent ruine; il n'y
a que les Mosquées & que les Caravan-
Serails que l'on entretient.

Malgré tous ces inconvéniens Smir-
ne ne laisse pas d'être une Ville très-
considérable. On y compte soixante
mille Turcs, sept ou huit mille Juifs,

Nombre
des Habi-
tans de
Smirne.

1654.

& plus de vingt mille autres personnes, tant Francs qu'Orientaux. Ce qui a fait l'augmentation de cette Ville, tant en bâtimens qu'en Habitans, c'est que les vexations des Bachas, sur les terres desquels les Caravannes passioient ordinairement, devinrent si exorbitantes, que ces Caravannes changerent la route d'Alep, où elles faisoient fleurir le commerce, & vinrent décharger leurs marchandises à Smirne, où elles trouvoient plus de facilité & moins d'avaries, parce que cette Ville n'étant gouvernée que par un Cadi qui est simple Juge de Police, & comme à la porte de Constantinople, il est obligé de se tenir dans les termes de son devoir & de ne vexer personne.

Marchan-
dises de
Smirne.

Le commerce considerable qui s'y fait y a attiré les Francs & les Turcs, y a répandu l'abondance & les richesses; de sorte qu'on peut dire qu'elle est à present l'échelle la plus marchande de tout le Levant pour les soyes, les cottons filez & non filez, les poils de chèvres, les laines, les drogues & les épiceries, les étoffes d'or & de soye de Perse & des Indes, le café, la rhubarbe, la scamonée, les perles & les pierreries, & une infinité d'autres marchandises.

La Ville , comme nous l'avons remarqué, est bâtie sur le penchant, & au pied d'une colline : le sommet de cette colline est occupé par un Château grand & spacieux, qui avoit de la réputation dans les siècles passez , mais qui est à present presque sans murailles & sans fortifications : faute de réparations , il est dans un désordre affreux , à peine y reconnoît-on les vestiges des fosses. Il n'y reste plus qu'une grosse tour carrée qui en étoit comme le donjon. C'est la résidence de la Garnison , qui consiste en deux ou trois familles de Janissaires. On voit sur la porte de ce Château une tête de femme trois fois plus grosse que la nature , que les gens du Pais disent être celle d'une Princesse qui a bâtie la Ville de Smirne & lui a donné son nom. Les Turcs lui ont cassé le nez à coups de pierres , & lui ont gâté le visage en plusieurs endroits. Ils font le même traitement à toutes les statuës qui leur tombent entre les mains.

Ils prétendent que les statuës des hommes & des femmes sont en droit de contraindre les ouvriers qui les ont faites de leur donner une ame , & que cela ne se pouvant pas faire, parce qu'il n'appartient qu'à Dieu de faire de sem-

1654

Raison
pourquoi
les Turcs
brisent les
statuës.

1654.

blables merveilles , les diables se nichent. & se servent de ces corps pour molester les hommes , mais que pour les empêcher, il n'y a qu'à les mutiler & les défigurer , & que les diables les voyant en cet état, les méprisent , les ont en horreur & vont chercher à se loger autre part. C'est moins pour éviter l'idolâtrie, que pour éloigner les diables de chez-eux , qu'ils en usent ainsi avec toutes sortes de statuës : car il ne leur est jamais tombé dans l'esprit d'adorer des statuës inanimées ; ils ne peuvent se persuader qu'il y ait jamais eu d'hommes assez insensés pour en venir à cet excès de folie. Il est vrai qu'ils croyent qu'il y a eu des statuës qui parloient, & qui rendoient des oracles , & c'est ce qui les persuade que c'étoient les diables qui s'en étoient emparez , qui parloient par leurs bouches, & que pour les en empêcher il n'y a qu'à les mutiler.

Les Grecs sont dans les mêmes usages que les Turcs , & peut-être par les mêmes raisons : car ils sont ignorans & superstitieux au-delà de ce qu'on peut s'imaginer. Ils ont horreur de toutes les figures de relief , & ne s'accoutument que des peintures plates sur bois ou sur toile , comme si ces peintures

avoient moins de droit que les statuës en relief de demander une ame aux Peintres qui les ont faites, ou que les démons ne pussent pas se servir des peintures comme des statuës, pour se reposer & faire le mal dont ils sont capables. Si quelque chose pouvoit les excuser, ce seroit l'ignorance crasse dans laquelle ils vivent, & dont il ne tiendroit qu'à eux de sortir, puisqu'ils ne manquent pas d'esprit, & qu'en fait de fourberie, de duplicité, de mensonge, ils laissent les Juifs bien loin derrière eux. A quoi on pourroit ajouter, que vivant comme ils font avec les Turcs, ils ont succé leurs erreurs & leurs superstitions, & qu'ils aiment encore mieux l'esclavage honteux où ils sont sous la domination des Turcs, que de revenir à l'Eglise Latine, & aider, comme ils le pourroient faire, les Princes Latins à chasser ces ennemis du nom Chrétien.

On voit au milieu des ruines de ce Château une petite Mosquée, qui avoit été bâtie pour la commodité de la Garnison; mais comme les Turcs peuvent faire leurs prieres chez-eux aussi bien que dans les Mosquées, ils l'ont comme abandonnée: elle est profanée: tout le monde y entre, & tant qu'elle pour-

1654

ra subsister sans le secours de personne, et se servira pour se mettre à l'ombre ou à couvert des injures de l'air.

Citerne du
Château de
Smirne.

On y voit aussi une grande citerne, qui a été creusée dans le roc. On y remarque encore plusieurs bouches & plusieurs canaux, qui servoient à porter ses eaux dans differens endroits de la Ville. Elle n'est à present d'aucun usage, parce que les tremblemens de terre y ont fait des fentes, par lesquelles les eaux se perdent; & que personne ne songeant à les réparer, il n'y a plus d'eau.

Amphi-
théâtre de
Smirne.

Au-dessous de la citerne, & environ au milieu du penchant de la colline, on voit les restes d'un amphithéâtre, où l'on tient par tradition que S. Polycarpe premier Evêque de Smirne, & disciple de l'Apôtre S. Jean, a été martyrisé.

Ce qui reste de cet amphithéâtre marque qu'il a été très-vaste & très-magnifique, les murs étoient solides. On voit encore dans le côté le plus élevé & le plus entier, des sieges de pierres en maniere de Tribunaux, où se plaçoient les Juges des jeux, ou des exécutions de ceux qui étoient condamnez à la mort.

Sous les marches où s'asseyoient les
spectateurs

spectateurs étoient les grottes , où l'on renfermoit les animaux féroces, qui étoient destinez aux jeux ou aux exécutions publiques.

1654.

L'ancienne enceinte de la Ville renfermoit tous ces lieux , & on présume qu'il y avoit des maisons magnifiques & bien ornées de colonnes , de statuës , de bustes , de bas-reliefs , & autres choses , qui sont des restes précieux de l'ancienne magnificence de cette Ville. Ceux qui se donnent la peine d'y faire fouïller , n'y perdent pas leurs peines. Les Turcs le font quelquefois , dans l'esperance de trouver des trésors. On dit qu'il y en a plusieurs qui s'y sont enrichis ; mais ils ne cherchent que l'argent , les autres choses ne les touchent point. Quand ils trouvent des statuës , ou des bas-reliefs , ou des inscriptions , ils les negligent ou les mutilent , à moins qu'il ne se trouve des Francs qui ne les en empêchent , en les retirant de leurs mains à prix d'argent.

Antiquités
que l'on
trouve dans
les ruines de
Smirne.

Les Anglois sont de tous les Européens ceux qui ont enlevé le plus de ces précieux restes de l'antiquité , & qui ont porté en leur País des pieces admirables. Ils ont quelquefois la permission de faire travailler à ces recherches : c'est le Cadi qui la leur donne à

certaines conditions. Il y trouve un profit sûr & réel, & les Anglois travaillent au hazard.

1654.

Ruines de
l'Eglise de
S. Jean.

Assez près de l'amphithéâtre sont les restes de l'Eglise de S. Jean. C'étoit la Cathedrale de Smirne. Elle paroît avoir été fort grande, & accompagnée d'un grand nombre de chapelles. C'est l'usage de l'Eglise Grecque. Les Grecs sont grands jeûneurs, comme on sçait; & ils poussent si loin le scrupule de cette observance, qu'ils la font pratiquer même aux Autels sur lesquels ils offrent le saint Sacrifice de la Messe: de sorte qu'un Autel doit être à jeun, c'est-à-dire, qu'on n'ait point dit la Messe dessus depuis vingt-quatre heures. Il faut par conséquent qu'une Eglise ait autant d'Autels qu'il y a de Prêtres attachés à cette Eglise; & quand le nombre en est grand, il faut que le nombre des Autels le soit aussi, ou bien ces Prêtres sont obligés de s'abstenir de la célébration des divins mystères.

Tombeau
de S. Polycarpe.

De toutes ces Chapelles dont on ne voit à présent que les ruines, il en reste une seule assez entière, dans laquelle est un tombeau bien gardé par des Religieux Grecs, qu'ils disent être celui de S. Polycarpe. Que le corps de cet illustre Martyr y soit en tout ou en partie,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. SI
c'est ce qu'il n'est pas aisé de sçavoir :
car ce tombeau est fermé, & le fera
selon les apparences, jusqu'à ce qu'il
prenne envie à quelque Turc de consi-
deration, ou à quelque chercheur de
trésors, de le faire ouvrir, pour sçavoir ce
qu'il renferme.

1654.

Eglise de
Sainte Venerande.

On trouve au bas de la colline du
côté de l'ouïest, les restes de l'Eglise de
Sainte Venerande Vierge & Martyre ;
ces restes sont extrêmement respectez
de tous les Chrétiens, de quelque Secte
qu'ils soient. Les Grecs y ont leur ci-
metière, dans lequel on enterre aussi
les Anglois & les Hollandois. On y
enterroit aussi les François avant que
les Capucins eussent cédé une partie de
leur jardin pour cet usage.

Il y a à côté de cette Eglise une fon-
taine d'une eau excellente. Ceux qui
sont malades en vont boire : on s'en
fait apporter par dévotion ; & Dieu
récompense souvent leur foi, en les gué-
rissant de leurs maladies.

Les autres, qui sont en bien plus
grand nombre, en font apporter chez-
eux, parce qu'elle est infiniment meil-
leure que celle des autres sources, &
des puits qui sont dans les maisons,
quoique cette dernière ne laisse pas
d'être bonne pour les usages ordinaires.

Fontaine
de Sainte
Veneran-
de.

C ij

1654.

Les Francs font assez souvent des parties de plaisir à cette fontaine. On peut croire que ce n'est pas précisément pour y boire de l'eau. On y porte du vin, on chasse aux environs, on s'y divertit, & ceux qui veulent boire de l'eau de Sainte Venerande en trouvent plus qu'ils n'ont envie d'en boire : car cette source est très-abondante.

On dit communément à Smirne, que ceux qui ont bû de l'eau de Sainte Venerande une fois, y retournent pour en boire encore. Je doute que ce proverbe soit bien vrai : c'est plutôt le profit que l'on trouve dans le commerce de cette Echelle, qui oblige ceux qui y ont réüssi d'y retourner, que le plaisir de boire de cette eau, toute excellente qu'elle est.

Vieux Port
ou Darce de
Smirne. En revenant de Sainte Venerande, on passe par le vieux Port ou Darce. Elle est petite, mais bien à couvert des vents traversiers qui regnent à la rade. Tous les Bâtimens du Pais s'y retirent. On y décharge toutes les marchandises qui viennent d'Egypte, & tous les fruits, les légumes, & autres rafraîchissemens qu'on apporte des lieux circonvoisins en quantité. On les vend ou sur le bord de la mer, ou dans des boutiques qui en sont proches.

Il y a à l'embouchure de la Darce 1654.
 un vieux Château, avec une Garnison Château de
 de Janissaires, & quelques pieces de ca- la Darce.
 non, qui défendent tant bien que mal
 l'entrée de la Darce.

Les armes de l'Eglise Romaine, c'est-à-dire, les clefs en sautoir surmontées de la Thiarre, sont sur la porte de ce Château; ce qui donne lieu de croire qu'il a été bâti dans le tems des Croisades, quand les Croisez se rendirent maîtres de l'Empire de Constantinople: en effet, il est dans le goût de ce tems-là. Il étoit alors respectable, mais à present il ne tiendrait pas quatre heures contre des troupes d'Europe qui le voudroient emporter.

Du Château à la contrée des Francs, Plage des
 il y a une plage où les Bouchers vont Bouchers.
 écorcher leurs bœufs & leurs moutons. Par un principe de charité pour les bêtes, ils y laissent les entrailles des animaux qu'ils ont tuez, & les chiens ne manquent pas de venir les manger; mais ce qui en reste, & le sang dont la terre est abreuvée, cause une si grande puanteur, que si le vent n'en emportoit une partie, les environs seroient inhabitables.

On trouve ensuite une rue qui est aussi longue que la face de toute la Vil-

le du côté du Nord-Oüest.

1654. La premiere maison que l'on trouve
 Doüanne du côté de la mer, est la Doüanne que
 de Smirne. l'on appelle aussi la Maison Barbaref-
 que. C'est-là où les Fermiers du Grand-
 Seigneur reçoivent les droits des mar-
 chandises qui entrent dans la Ville &
 qui en sortent.

Maisons des Francs. Après cette maison, qui est grande &
 bien bâtie de pierres, on trouve celles
 des Consuls François, Anglois, Hol-
 landois, Venitiens, & autres Nations,
 & celles des Marchands qui trafiquent
 en ce Pais.

Chacun s'y est bâti comme il l'a jugé
 à propos, & pour autant d'années qu'il
 est convenu avec le Proprietaire du
 fond sur lequel il a bâti. La face de
 derriere de ces maisons regarde la mer,
 & est sur un quai, que ceux qui les
 ont bâties ont fait faire avec des pilotis
 ou des murailles sur le bord de la mer.
 C'est sur ces quais qu'ils reçoivent les
 marchandises que les Vaisseaux leur
 apportent, & qu'ils chargent celles
 qu'ils mettent dans les Vaisseaux.

Tous les Vaisseaux des Francs sont
 mouillez dans cette rade, vis-à-vis des
 maisons de leurs Consuls & des Négo-
 cians pour qui ils ont chargé, & si pro-
 che de terre, que les chargemens & les

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 55
déchargemens ne peuvent être plus faciles.

1654.

A mesure qu'un batteau chargé part du Vaisseau, une des Chaloupes de la Doüanne le suit de mole en mole, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au lieu où il doit décharger. Là un Commis de la Doüanne estime les marchandises selon le tarif de la Nation, & écrit le nom de celui qui les vient recevoir, & la somme qu'elles doivent à la Doüanne, afin d'en exiger le paiement.

Comment se payent les droits sur les marchandises.

On pratique la même chose pour celles que l'on envoie à bord des Vaisseaux, sans être obligé de les porter à la Doüanne pour y être visitées & estimées. On s'en rapporte assez à la bonne foi des Marchands, & les choses se font avec droiture & diligence de part & d'autre.

Cela n'empêche pas que la Doüanne n'ait des gardes sur tous ces quais, pour empêcher qu'on ne fraude les droits. Cela n'empêche pas aussi que les Marchands dont la conscience est à l'épreuve de ces sortes de scrupules, n'en fassent souvent embarquer pendant la nuit, en s'accommodant avec les gardes, à qui ils donnent la moitié des droits. Ils sont même quelquefois si obligeans, qu'ils les portent dans leurs

1654.
Peines pour
ceux qui
fraudent les
droits de la
Dollanne.

propres Chaloupes à bord des Vaif-
seaux. Il est vrai, que quand ils sont
découverts, les coups de bâtons sur la
plante des pieds ne leur manquent pas,
& que le Marchand est obligé de payer
le double des droits qu'il auroit été
obligé de payer en suivant les voyes
ordinaires; mais les marchandises ne
sont point confisquées, comme on fait
dans tous les autres Pais. On avoit tenté
autrefois de se servir de ce moyen pour
réprimer les contrebandes, mais les
Ministres du Grand Seigneur après une
longue délibération ont mieux aimé se
désister de cette prétention, afin de
laisser au commerce une plus grande li-
berté.

L'autre côté de cette longue rue
est occupé par quantité d'ouvriers de
toute espece & de toute Nation, tant
d'Europe que d'Asie.

Il y a aussi plusieurs Caravan-Serails
& Eglises.

Eglises de
Smirne.

La premiere est celle de S. Geor-
ges; elle appartient à des Religieux
Grecs.

La seconde est la Cathedrale Grec-
que, sous l'invocation de S. Photin mar-
tyr: c'est la résidence de l'Archevêque
Grec.

La troisieme est celle des Cordeliers:

elle appartient aux Venitiens.

La quatrième est celle des Capucins : elle est vis-à-vis la maison du Consul de France : on y peut aller sans sortir, par le moyen d'une gallerie de bois couverte qui traverse une rue. L'Eglise occupe l'étage du rez de chaussée : elle est assez élevée & fort grande ; & les logemens des Religieux sont au-dessus des aîles. Ce bâtiment est accompagné d'un jardin spacieux très-propre , bien cultivé & garni d'une quantité d'arbres fruitiers de presque toutes les especes que l'on voit en Europe. Ils ont cédé une partie de ce jardin aux Catholiques , qui en ont fait leur cimetiere.

1654.
Eglise du
Couvent
des Capu-
cins.

Cimetiere
des Catho-
liques.

La cinquième Eglise est celle des Jesuites : elle est au bout de la rue & regarde la mer : elle est accompagnée d'une assez grande maison, dont le bas est occupé par les écoles où ces Peres enseignent la jeunesse avec beaucoup de pieté & de zele. A la gauche de ce bâtiment est la Chapelle où s'assemblent les Confreres de la Congregation. Ces Peres ne sont pour l'ordinaire que trois , qui aussi bien que les autres Religieux , travaillent de toutes leurs forces à étendre la foi & la pieté , & à la soutenir.

1654. Les Juifs ont plusieurs Synagogues dans leur contrée. Comme le commerce les a rendus riches, les lieux de leurs assemblées sont parez superbement de tapis de soye, de chandeliers, de lustres à plusieurs branches, où ils allument des lampes en quantité les jours de leurs fêtes qui sont assez frequentes.

Eglises des Armeniens. Les Armeniens ont deux Eglises à Smirne avec un Archevêque, & douze ou quinze Prêtres & Religieux, qui sont entretenus d'une maniere décente, & qui vivent fort austerement, sur-tout en Carême, pendant lequel ils ne mangent que des fruits, des légumes, & des herbes sans huile. Les Seculiers vivent de la même façon, & poussent leur pénitence jusqu'à s'abstenir d'habiter avec leurs femmes pendant ce saint tems.

Histoire d'un Armenien Turc qui se convertit & qui fut martirisé. Dans le tems que j'arrivai à Smirne, il y avoit un Armenien qui s'étoit fait Turc dans sa jeunesse. Il avoit étudié, & tenoit école. Après avoir professé le Mahometisme pendant quarante ans, Dieu le toucha, il résolut de faire abjuration & de mourir Chrétien. Il alla trouver son Archevêque, se jeta à ses pieds, lui dit son dessein, & le supplia de le recevoir à pénitence, & de le réconcilier à l'Eglise.

Le Prélat ne le voulut pas écouter, craignant que son repentir ne fût pas sincère, & que ce ne fût pour lui faire une avanie. Il le renvoya en lui disant, que si sa conversion étoit véritable, il devoit aller confesser Jesus-Christ au même lieu où il l'avoit renié.

1654.

L'Armenien alla du même pas trouver le Cadi, & lui déclara qu'il étoit Chrétien, & qu'il étoit prêt de mourir pour le témoignage de la foi de Jesus-Christ, qu'il avoit eu le malheur d'abandonner.

Le Cadi qui le connoissoit pour un homme sçavant, & qui avoit toujours été très-zelé pour le Mahometisme, crut qu'il étoit devenu fol. Il tâcha pourtant de le ramener par quantité de raisons, de promesses & de menaces: mais voyant que l'Armenien étoit toujours plus ferme, & qu'il répondoit hardiment, & en homme sçavant & plein de bon sens, il le fit mettre en prison, où pendant trois jours on ne lui donna que du pain & de l'eau. On le chargeoit chaque jour de nouvelles chaînes, & on lui fit souffrir beaucoup de tourmens, sans que sa constance pût être ébranlée.

Au bout de ce tems le Cadi le fit amener, & après avoir fait de nou-

1654.

veaux efforts pour lui faire changer de résolution, sans en avoir pû venir à bout, il le condamna à la mort. On le conduisit sur le champ au marché, où il fut poignardé & déchiré en piéces.

Il y eut des François qui ramassèrent quelques restes de son corps, & les Armeniens donnerent une assez grosse somme d'argent pour avoir le reste; ils l'enleverent pendant la nuit, & l'entererent avec respect comme le corps d'un Martyr.

Quelque tems après un Grec renié nommé Georges fit la même chose, & fut martyrisé de la même maniere.

Les Turcs ont quinze Mosquées dans la Ville: elles sont grandes, & paroissent belles: elles sont couvertes de plomb, & elles ont de belles fontaines dans les courres qui les environnent, pour la commodité de ceux qui y vont faire leurs prieres. Voilà ce que j'en puis dire pour le present, parce que je n'ai pas entré dans celles-ci; j'en dirai davantage, quand je parlerai de celles de Constantinople.

Kervan-Sarai, & par corruption Caravan-Sara.

J'ai déjà dit qu'il y a dans cette Ville un bon nombre de Caravan-Serails. Quand on veut parler correctement, il faut dire Kervan Sarai. Ce mot en Per-

fan & en Turc signifie maison de Caravanne, parce que toutes les Caravannes qui viennent de Perse & autres endroits s'y logent, & y trouvent des chambres, des magasins & des écuries.

1654.

Sans ce secours les Marchands Etrangers qui ne sont pas Francs, seroient fort à plaindre, parce que l'usage des Hôtelleries n'est pas encore introduit dans ces Pais. On y demeure tant qu'on veut, en payant une somme modique à celui qui en est le gardien ou le portier. Il y a des Marchands qui y demeurent les années entières, & y font leur négoce comme s'ils étoient dans leurs propres maisons.

Oltre les ruës dont j'ai parlé, il y en a deux fort longues que l'on appelle Bazards, c'est-à-dire, marchez, où les Marchands en gros & en détail, & les Artisans ont leurs magasins & les boutiques où ils travaillent, & où ils vendent. Ils s'y rendent le matin pour le négoce & pour le travail, & vont le soir coucher dans leurs maisons.

Marchés ou
Bazards.

La plûpart des maisons qui sont aux extrêmitéz de la Ville, ou dehors, ont des jardins grands & spacieux, plantez d'orangers, de citroniers, de figuiers, & d'autres arbres fruitiers. Il est vrai que les Turcs n'ont pas porté l'art

1654. de faire leurs jardins jusqu'à la perfection où on l'a porté en Europe. Ils se contentent de faire des plants-d'arbres, ils ne se picquent pas de faire des bosquets, ni des allées en symétrie; malgré ces défauts, leurs jardins ne laissent pas d'avoir de l'agrément. On y voit des fontaines, & dans quelques-uns des viviers, & des piéces d'eau. Il y a quelques-uns de ces jardins où les Propriétaires permettent qu'on aille se divertir. Les Francs sont ceux qui y vont le plus souvent, ils y portent des viandes & du vin, & y passent agréablement quelques heures.

Jardins de Smirne.

Les Juifs y vont aussi prendre l'air, & y conduisent leurs familles.

Sentiment des Turcs touchant le vin.

Les Turcs qui ne se font pas un grand scrupule de boire, y vont, & ne manquent jamais de s'y enivrer: car selon eux, c'est l'usage que l'on doit faire du vin, & leur maxime constante est, qu'il vaut mieux ne point boire de vin, que de ne pas s'enivrer. Il est vrai qu'ils risquent beaucoup quand les Officiers de Police les trouvent dans cet état: le moins qu'il leur en coûte, c'est une centaine de coups de bâtons sous la plante des pieds, & une amende d'autant de piastras, sans

compter ce qu'il faut donner pour les bâtons, & pour la peine de ceux qui les ont bâtonnez, & de celui qui a compté les coups. 1654.

Les Francs ni les Juifs n'ont garde de se trouver dans ces jardins, quand ils sçavent qu'il y a des Turcs. On s'exposeroit à recevoir des affronts & des mauvais traitemens de ces yvrognes, qui comme de certains Peuples d'une Province de France, ne sont jamais dévots que quand ils sont yvres. Les Turcs pensent alors plus que quand ils sont dans leur bon sens, à étendre leur loi, & à la faire embrasser par ceux qu'ils regardent comme des Infidèles; & comme ils ne trouvent pas les facilitez qu'ils voudroient dans ceux qu'ils souhaiteroient faire des Neophites, ils se portent aisément à les outrager, & ils en sont quitte en disant que ces gens ont mal parlé de Mahomet & de sa loi. Les gens sages ne se trouvent jamais en pareilles compagnies.

Le Pais qui est à l'Est de Smirne est Belle campagne à l'Est de Smirne.
uni & très-beau. Il est arrosé de quantité de ruisseaux, & traversé par une riviere, auprès de laquelle il y a des salines. Il y avoit autrefois un Temple consacré à Janus; il en reste encore une fort grande voûte bien élevée,

1654.

soutenuë par quatre gros piliers de pierre d'un excellent travail; & assez près delà un étang formé par plusieurs gros ruisseaux, qui fournissent de l'eau pour faire tourner sept moulins.

Francolins,
perdrix &
autre gibier
en abon-
dance.

Ce beau Pais est fort fréquenté par les Francs qui aiment la chasse. Ils y font des parties, & sont assurez d'y trouver du gibier de toute espece, & sur-tout des lièvres, des perdrix rouges, des tourterelles, des ortolans, des beque-figures, & des francolins: ces oiseaux sont une espece de faisans d'une grande délicatesse. Mais pour jouir sûrement de ce plaisir, il faut avoir la précaution de se faire toujours accompagner d'un Janissaire, de peur d'être insulté par les païsans, & autres canailles, qui sont obligez de demeurer dans le respect quand ils voyent un Janissaire. Ces Soldats armez seulement de leur long bâton & de leur cangiar à la ceinture, sont trembles tous ces gens-là, & mettent dans une entiere sûreté ceux qui sont sous leur conduite. Les bâtons des Janissaires sont pour l'ordinaire des cannes de six pieds de longueur, surmontées d'une grosse pomme d'ivoire ou de bois: c'est ce qui les distingue des autres Milices. Ils s'en servent avec beaucoup

d'adresse & de force , & frappent sans discrétion ceux qu'ils jugent à propos de corriger ; & quand on est assez téméraire pour leur résister , deux ou trois coups de cangiar ou de poignard mettent à la raison les plus mauvais & les plus mutins.

1654.

Cette belle plaine, outre les bleds , les fruits & les légumes qu'elle produit, est un excellent vignoble qui produit des vins exquis , mais qui ne suffisent pas aux Francs , aux Grecs , aux Juifs, & autres qui en consomment une grande quantité. Pour suppléer à ce défaut , on achete dans le tems de la vendange des raisins de Magnesie & des lieux circonvoisins à tant la charge ou le quintal , & chacun fait dans sa maison la quantité de vin dont il a besoin , & lui donne telle façon qu'il juge à propos. Ces vins sont parfaitement bons , de garde , & coûtent peu.

Les autres vivres ne sont pas chers. La livre de bœuf ne se vendoit en 1654. qu'un sol , celle de veau ou de mouton deux sols. Cette dernière viande n'est pas meilleure en aucun lieu du monde. Les perdrix rouges ne coûtoient que cinq à six sols piece , les lièvres dix sols , les beque-figues & autres petits oiseaux six sols la douzaine ,

Prix des vivres.

1654.

& le reste à proportion. On voit par ce détail que l'on fait bonne chere en ce Pais, & à peu de frais.

La mer abonde en poissons de toute espee & en coquillages. On y pêche des meres-perles, des moules, des huitres, des manches de coûteau, qui est une espee de coquille double, qui ressemble à cet instrument ou aux mouffettes dont se servent les Vitriers pour tenir leur fer à fonder. Ces coquillages servent de nourriture aux Grecs pendant leurs differens Carêmes, parce qu'ils sont persuadez qu'ils n'ont point de sang comme les autres poissons, de sorte qu'ils en font une grande consommation. Ils sont à grand marché aussi bien que les poissons, dont l'abondance, quoique grande, seroit bien plus considerable, s'il y avoit plus de Pêcheurs, & qu'ils scussent mieux leur métier.

Vent de
Nord ou de
tramonta-
ac.

La baye qui borne la vaste plaine dont je viens de parler, est bornée du côté du Nord par de hautes montagnes, qui étant couvertes de neige pendant l'hyver rendent cette saison très-rude & très-incommode dans la Ville, où le froid se fait sentir vivement; parce que la tramontane, ou le vent de Nord souffle continuellement,

& devient presque insupportable à des gens qui sont plus accoûtumés au chaud qu'au froid. Les maisons des Franks y sont plus exposées que les autres par leur situation.

1654.

Ces montagnes causent l'incommodité opposée pendant l'été. Comme elles sont polées & toutes couvertes de pierres, le Soleil les échauffe aisément, & cette chaleur se réfléchissant sur la Ville y cause une ardeur si brûlante, qu'elle seroit presque inhabitable si le vent d'Embat ou d'Oüest ne la moderoit. Ce vent ne manque presque jamais de se lever en-été sur les dix heures du matin, & dure jusqu'au soir. Mais quand le Siroë, c'est-à-dire, le Sud-Est souffle, on ne sçait où se mettre, on étouffe, on est tout en sueur sans même se remuer, & on tombe dans un accablement, une lassitude & une défaillance qui rend la vie ennuyeuse.

Embat ou vent d'Oüest.

Vent de Siroë ou de Sud-Est,

La peste fait souvent d'étranges ravages dans ce País. Les Franks y sont exposés comme les autres; mais ils prennent des précautions qui éloignent beaucoup le danger; au lieu que les Turcs avec leur prédestination mal entendue s'y précipitent à corps perdu, & souffrent la peine de leur entêtement &

Ravages que fait la peste en ce País.

1654.

de leur negligence. Rien n'est plus ordinaire parmi eux que d'en voir se revêtir de hardes d'un mort pestiféré, se servir de ses couvertures, coucher dans la même chambre & sur le même matelas. Ils regardent comme une cruauté & comme une inhumanité de séparer les malades de cette maladie, de ceux qui n'en sont pas infectez. Ils vivent avec eux à l'ordinaire, & ne manquent presque jamais de contracter le mal & d'en être emportez.

Soins des
Persans
pendant la
peste.

Les Persans sont plus sages, ils ne poussent pas si loin la prédestination. Dès qu'une personne est soupçonnée d'avoir la peste, on la sépare des autres, on la met dans une maison à part, ou bien on la laisse seule dans sa maison sous la garde de certaines gens, que l'espoir du gain oblige de s'exposer au service des malades. On donne à ceux-ci force cordiaux, on les nourrit de bouillon de ris & de volaille: on fait mûrir les bubons, on les panse avec soin. S'ils meurent: on ouvre toutes les fenêtres. Dès que le cadavre est porté à la sepulture, on ferme la porte de la maison, & on ne pense pas à y rentrer, que quand au bout de quelque tems on a lieu de présumer que l'air a purifié les lieux.

Alois on entre avec les sages précautions d'introduire d'abord de grands réchaux à longs manches pleins de feu, de résine ou de goudron, qui remplissent la maison d'une épaisse fumée. On y met ensuite du vinaigre sur des poëles ardentes, & enfin on y brûle des aromats qui achevent de purifier l'air & les lieux. On brûle tout ce qui a servi au mort: on blanchit avec de la chaux vive toute la maison, & après ces précautions on recommence à l'habiter: aussi remarque-t'on que la peste fait des ravages beaucoup moindres en Perse, que dans les Etats du Grand Seigneur.

La précaution la plus ordinaire & la plus sage que prennent les Francs dans les tems de peste, est de se renfermer dans leurs maisons, après y avoir fait des amas de provisions pour trois ou quatre mois, ou de se retirer à la campagne, où l'air est bien moins sujet à se corrompre que dans les Villes. Là ils n'ont communication avec personne qu'à la portée de la voix. Ils tuent sans miséricorde tous les chiens & les chats qui veulent entrer dans leur enceinte, parce que ces animaux courans de tous côtez peuvent avoir été dans des lieux infectez, & rapporter dans

leurs poils des particules contagieuses.

1654.

Maniere
de vivre
des Turcs.

La contagion est le mal le plus ordinaire & le plus à craindre dans ces Païs , avec les fièvres pourprées de l'Automne , pour les Etrangers. Les Turcs sont peu sujets à d'autres maladies. Ils sont redevables de cet avantage à leur vie réglée , & à leur nourriture simple & presque toujours la même. La diversité des ragoûts ne s'est pas encore introduite chez-eux comme chez les Francs ; il ne laisse pas d'y en avoir ; mais ils sont bien plus simples , en moindre nombre , & bien moins malfaisans que les nôtres. Ils aiment la pâtisserie, & la font fort bien. Leurs viandes sont rôties & bouïllies. Ils ne sçavent ce que c'est de mettre leurs viandes à la broche , & de les y tourner. Ils ont de petites broches où ils mettent leurs viandes , les exposent devant le feu , & les laissent cuire d'un côté avant de les tourner de l'autre , ainsi on peut dire qu'elles sont cuites en deux tours de broche. Quand les pieces sont trop grossieres , ils les coupent en morceaux , les enfilent dans ces petites broches , & les exposent devant le feu.

Leur nourriture la plus ordinaire est

le pilau ; c'est du ris cuit avec de la viande. Voici la maniere la plus ordinaire de le faire. On nettoye bien le ris , c'est à-dire , qu'on en ôte avec soin toutes les ordures , on le lave dans de l'eau tiede ou froide , que l'on change, jusqu'à ce que le ris ne la blanchisse plus. On le fait égôûter , & on acheve de le secher entre deux serviettes. On met cependant la viande dans la marmite avec une quantité d'eau suffisante , soit chapon ou poule , bœuf & mouton , on fait un bon boüillon & gras. Quand la viande est cuite , on la retire , & on met le ris dans le boüillon ; de sorte qu'il reste environ trois doigts de boüillon sur le ris. Un quart-d'heure suffit pour le cuire avec un feu moderé. On le remuë doucement avec la cuilliere deux ou trois fois , en y mêlant deux ou trois pincées de safran en poudre , & du sel ce qu'on juge à propos , & on le sert dans un grand plat. On sert la viande coupée en morceaux dans un autre plat : car les Turcs ne se servent point de couteaux à table , ni de fourchettes ; ils n'ont que des cuillieres. Quand on veut faire le pilau meilleur , on y mêle des pigeonneaux gras , que l'on coupe en morceaux , & que l'on fait frire

1654.

Maniere
ordinaire
de faire le
pilau.

1654. dans du beure, aussi bien que le mouton qui a servi à faire le bouillon.

Cette nourriture qui est simple & presque toujours la même, est excellente, coûte peu, nourrit beaucoup, se digere aisément, & ne préjudicie point à la santé, comme nos divers mets accommodés à grands frais, & pour l'ordinaire fort malfaisans. C'est à cette vie réglée qu'on doit attribuer en bonne partie la forte constitution des Turcs, & la santé dont ils jouissent même dans des âges très-avancés, sur-tout ceux qui se contentent de boire de l'eau ou du sorbet, quelques tasses de café ou de serquis, & qui par dévotion ou autre motif ne font point des excès de vin ou d'eau de vie.

La goutte est aussi rare parmi eux qu'elle est commune chez les Nations accoutumées aux excès dans les viandes & dans les boissons. Quand malgré leur sobriété ils en sont attaquez, ils ont des remèdes plus spécifiques que les nôtres.

Voici une Histoire que je rapporte sur la foi d'autrui, & dont on fera tel usage qu'on jugera à propos.

Recette
pour la
goutte.

Un Turc riche & de considération ayant été pris par une Galère de Malte, eut le bonheur de plaire au Chevalier qui

qui commandoit cette Galere. Il le prit à son service, & le traita d'une maniere à laquelle l'Esclave n'avoit pas lieu de s'attendre. Ce Chevalier avoit souvent des attaques de goutte très-doulo-reuses. Son Esclave qui l'aimoit à cause des bonnes manieres qu'il avoit pour lui, lui disoit souvent : si tu étois dans mon País, je te ferois guérir radicalement ; mais le remede ne se peut pas mettre en usage dans ce País-ci. Au bout de quelques années, le Chevalier content de son Esclave, le mit en liberté sans vouloir de rançon. Le Turc étant de retour en son País, fit un armement pour courir sur les Chrétiens. Il eut le bonheur de prendre un Vaisseau qui alloit à Malte. Quand les prisonniers passerent en revûë devant lui, il reconnut le Chevalier son ancien maître & bienfaiteur, & fit signe qu'on le séparât des autres. Il donna ordre qu'on ne le mît point aux fers, & qu'on le traitât comme sa propre personne ; mais il ne voulut point le voir ni lui parler.

Les Corsaires étant arrivez au lieu de leur armement, le Capitaine Turc demanda à ses associez cet Esclave par préférence, & cela lui ayant été accordé, il lui fit donner un cheval, & le fit

1654.

conduire à sa maison. A peine y fut il arrivé, & logé dans une belle chambre magnifiquement meublée à la maniere du Pais, qu'il vit entrer sept ou huit hommes, qui sans lui rien dire le déshabillerent, l'étendirent sur un matelas au milieu de la chambre, lui lierent les pieds à un gros bâton, & deux d'entre eux lui donnerent sur la plante des pieds quatre à cinq cens coups de baguette, qui la lui firent enfler de plus d'un demi pied. Un autre Turc la lui scarifia aussi-tôt avec beaucoup d'adresse, en fit sortir tout le sang caillé, & y mit dessus un baûme d'une odeur merveilleuse; après quoi on le porta sur une estrade, où il y avoit un lit composé de bons matelas avec de riches couvertures. Le Medecin & trois ou quatre Esclaves le gardoient à vûë, le servoient avec une attention infinie; on le pansoit deux fois par jour, & on lui donnoit les meilleures nourritures, mais sans lui parler, on lui disoit seulement d'avoir bon courage, & de demander tout ce qu'il voudroit. Le Chevalier ne sçavoit que penser d'un traitement si bizarre, & il en attendoit le dénoüement avec impatience, lorsqu'au bout de dix jours ses playes furent entierement guéries,

& il se vit en état de se lever & de marcher. On lui donna des habits à la Turque qui étoient très-riches, & son Patron le vint voir. Il lui demanda d'abord qui il étoit, & ensuite s'il le connoissoit : le Chevalier lui répondit avec respect ce qu'il jugea à propos, vû l'état où il étoit ; & après une plainte modeste de la bâtonade qu'il avoit reçûë, il le remercia des bons traitemens qu'il avoit reçûs, & lui avoua qu'il ne le connoissoit point. Après quelques discours le Capitaine Turc le regardant attentivement, afin qu'il rappellât ses idées : quoi, lui dit-il, est-il possible que vous ayez oublié votre Esclave Ibrahim ? C'est moi-même que vous avez traité avec tant de générosité : Sçachez qu'un bienfait n'est jamais perdu chez les Musulmans ; j'avois pitié de vous, quand vous souffriez les douleurs de la goutte, & je vous disois que si vous étiez dans mon País, je vous ferois guérir de maniere à n'en être plus incommodé ; je vous ai tenu parole, vous êtes guéri, vous avez un peu souffert, mais vous ne souffrirez plus, jamais la goutte ne vous attaquera.

Le Chevalier n'avoit garde de reconnoître son ancien Esclave, les an-

1654.

nées l'avoient changé. Une barbe longue & vénérable ombrageoit une partie de son visage , & l'état florissant où il le voyoit le rendoit méconnoissable. Il rappella ses idées, le reconnut, & voulut se jeter à ses pieds ; mais le Turc l'en empêcha , l'embrassa tendrement , & lui dit qu'il louoit Dieu & le remercioit de lui avoir donné l'occasion de reconnoître les bons traitemens qu'il avoit reçu de lui pendant qu'il étoit son Esclave ; qu'il lui rendoit avec joye la liberté qu'il lui avoit donnée ; qu'il le prioit seulement de se reposer avec lui quelque tems , afin qu'il pût lui donner des marques de sa gratitude ; & que quand il voudroit retourner à Naples d'où il étoit , il lui feroit donner un Vaisseau, ou qu'il l'y conduiroit lui-même.

Le Chevalier ne pouvoit assez remercier son bienfaiteur : il demeura cinq à six mois avec lui, traité comme un Prince & comblé de caresses. Le Turc fit chercher les domestiques qui avoient été pris avec le Chevalier, les acheta, & les lui rendit ; & quand le Chevalier lui témoigna qu'il étoit bien-aïse de retourner dans son Pais, il le fit embarquer dans un Vaisseau Chrétien avec ses gens, paya son passage,

lui donna toutes sortes de provisions en abondance, & le combla de presens.

1654.

Voilà le remede, il est libre à tous les gouteux de s'en servir; le baûme que l'on avoit employé étoit du veritable baûme de la Mecque ou de Judée, qu'on connoît en France sous le nom de baûme blanc. A l'égard de la bâtonade, il y a assez de Turcs à Marseille pour la recevoir de leurs mains. S'il y a de la douleur dans cette operation, il semble qu'il y en a bien plus à souffrir toute sa vie celles de la goutte. Je reviens à mon sujet.

CHAPITRE III.

Continuation de la description de Smirne.

LE pain que l'on mange à Smirne est excellent. Les bleds sont très-bons, & les Turcs sont d'habiles Boulangers. On ne sçait ce que c'est de manger du pain rassis. On en mange tous les jours de frais, il a un goût de noisette fort agréable. Les pains sont petits: leur poids est réglé, & les Juges de Police y tien-

Pain de
Smirne.

1654.

je vais rapporter un exemple qui feroit trembler tous les Boulangers du monde : Le voici.

Histoire à
ce sujet.

Le Caïmacan de Constantinople faisant sa visite, trouva que le pain d'un Boulanger n'étoit pas de poids ; il lui commanda de faire échauffer son four, & quand il fut bien rouge, il lui fit lier les bras & les jambes, & le fit jeter dedans. Voilà une justice terrible, mais qu'on n'est pas obligé de recommencer souvent pour retenir les autres dans leur devoir ; & c'est la réponse que fit ce Caïmacan à un Ambassadeur, qui lui disoit qu'il paroïssoit qu'il y avoit eu trop de sévérité dans cette execution. J'en tombe d'accord, lui dit le Caïmacan ; mais par le secours d'une execution plus sévère qu'il ne faut, nous retenons pour long-tems les Peuples dans leur devoir par la crainte d'un semblable châtiment ; au lieu que dans votre País, vous faites tous les jours des executions que les méchans ne craignent pas assez pour les empêcher de mal faire.

Pain délicieux.

Les Négocians qui ont beaucoup de monde chez eux font faire leur pain dans leur maison. C'est l'ouvrage des femmes noires ou blanches. Elles ont la patience de le trier grain à grain,

le bien laver, & le secher avant de le
mettre au moulin. Elles n'employent
que la fleur la plus fine, & quand elles
font la pâte, elles font dissoudre dans
l'eau un peu de mastic pour donner au
pain un goût & une odeur délicieuse.
C'est pousser la délicatesse jusqu'ou elle
peut aller. C'est principalement dans
l'Isle de Chypre qu'on fait du pain de
cette espece.

1654

Tout le commerce de Smirne & des
autres Echelles ou Ports du Levant, se
fait par le moyen des Sensals ou Cour-
riers. La plûpart des Sensals sont Juifs
ou Armeniens. Ces gens entendent le
négoce en perfection, & y sont très-
rafinés. A l'égard de la bonne foi, il
y en a infiniment du côté des Turcs;
mais on les a trompé tant de fois qu'ils
sont plus sur leur garde qu'ils n'y é-
toient dans les tems passez. Naturel-
lement ils aiment la justice & la droi-
ture, ils tiennent leur parole, il ne
faut point de Notaires avec eux. Pen-
dant un très-long-tems, lorsqu'il sur-
venoit quelque differend entre eux &
les Francs, ils s'en rapportoient au ju-
gement des Consuls. Mais n'ayant pas
toujours eu lieu d'être contents de ces
Officiers, ils portent leurs differends de-
vant le Cadi, qui est le Juge de la

Comment
se fait le
commerce.

1654.

Police, qui les expedie plus promptement, & leur rend une meilleure justice.

Ceux qui font le métier de Sensals doivent sçavoir en perfection les Langues des Marchands avec qui ils traitent. Il y avoit à Smirne dans le tems que j'y étois quelques François, qui sçavoient les Langues Turque, Arabe & Persane, qui étoient Sensals, & qui faisoient parfaitement bien leurs affaires. Mais le nombre en étoit si petit, qu'il falloit par nécessité que les Négocians François passassent par les mains des Juifs & des Armeniens. Ils ne devoient pas esperer de trouver la droiture, la fidelité, le secret & la diligence qui sont nécessaires pour faire réussir les affaires.

Ce qui empêche les Européens d'apprendre les Langues Orientales, est la trop grande communication qu'ils ont avec les gens de leur Nation; au lieu que dans les endroits où il y a peu d'Européens, la nécessité de converser avec quelqu'un, les contraint de fréquenter les gens du Pais, & par conséquent d'apprendre leur langue.

La Langue Arabe, quoiqu'elle paroisse d'abord la plus difficile, sur-tout à cause de la prononciation, est cepen-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. S'étant la plus aisée & la plus nécessaire. La Turquie & la Perse n'en sont que des dialectes, & quand on sçait cette première Langue, l'étude des deux autres ne coûte presque rien. D'ailleurs tous les Turcs, ou presque tous, les Persans, les Armeniens & autres sçavent l'Arabe. Ces Langues, dès qu'on en sçait les principes, s'apprennent plus par l'usage journalier que par une étude sérieuse. Les premières difficultés ôtées, le reste est facile, & on y prend goût. C'est donc à cette étude que les jeunes gens qui vont au Levant dans le dessein d'apprendre les Langues se doivent appliquer; mais ce n'est pas à Smirne qu'ils doivent s'arrêter. J'en ai fait l'expérience, & on peut m'en croire sur ma parole.

1654

Il n'y a guère de Ville au monde où la police soit mieux établie qu'à Smirne, & observée avec plus de régularité. Le prix des choses qui se consomment journellement par l'usage, leurs poids & leurs mesures, sont fixés par le Cadi qui est le Juge de Police. Sous peine de punition corporelle & d'amende, il n'est pas permis de vendre à plus haut prix, ni d'avoir d'autres poids & d'autres mesures que celles qui sont fixées par les loix.

D. V.

1654.

Le Naïb, (c'est ainsi qu'on appelle le Lieutenant, qui est en même-tems son Greffier,) passe régulièrement à cheval toutes les semaines dans tous les bazards ou marchez, avec une troupe de gens de pied, qui portent des faisceaux de bâtons avec les poids & les mesures ordonnées par les loix. Il s'arrête à chaque boutique, examine & verifie les poids & les mesures, & s'informe si quelqu'un se plaint d'avoir été vexé dans les prix: & s'il se trouve quelque Marchand en faute, il le condamne à recevoir une quantité de coups de bâtons qu'on lui donne sur le champ sous les pieds, & à une amende d'autant de piastres que de coups de bâtons, sans compter une honnête gratification qu'il est obligé de faire à ceux qui l'ont tenu, qui l'ont frappé, & qui ont compté les coups. L'exécution faite, l'amende payée, le criminel châtié se relève s'il peut, baise la main du Naïb, qui lui fait une petite remontrance paternelle, & passe outre.

Châtiment
diffamatoi-
re contre
ceux qui
vendent à
faux poids.

Lorsque la faute est considerable, la punition l'est aussi. On promene le criminel par toute la Ville avec ignominie. On lui barbouille le visage avec du charbon, on lui ôte son turban, & on lui met sur la tête un bonnet de pail-

le , avec des plumes de coq , & on lui passe au col une double planche , qui est échancrée , & qui se ferme avec des clefs de bois ; cette planche est fort pesante d'elle-même , & on augmente sa pesanteur par des plaques de plomb que l'on met dessus ; elle est outre cela environnée de sonnettes. Dans cet équipage , on le fait courir par toutes les ruës de la Ville suivi des enfans & de la canaille , qui lui jettent de la bouë & lui disent des injures ; & quand il a achevé sa course , on le couche sur le dos , & on lui donne une ample bâtonnade , qu'il faut payer par forme d'amende avec les gratifications , & on le laisse aller.

1654.

Voici une autre peine encore plus infamante pour ceux qui recidivent. On fait monter le criminel sur un âne le visage tourné vers la queue , qu'on lui fait tenir à deux mains en guise de bride , on lui barbouille le visage , on lui coupe la barbe d'un côté , on lui charge les épaules de trippes de bœuf sales & puantes , & en cet équipage on le promene par la Ville accompagné comme les premiers , & chargé de bouë & d'injures. La promenade est suivie d'une rude bâtonnade & d'une grosse amende, qu'il faut payer.

Châtiment
encore plus
infamant.

sur le champ, & puis on le laisse aller.

1654.

Il est rare que ceux qui ont été traittez de cette maniere osent plus paroître en public, à moins qu'ils n'ayent fait une banqueroute entiere à l'honneur.

Punition
des Cherifs
ou descen-
dans de
Mulhamed.

La maniere dont on punit les Cherifs est trop singuliere pour l'oublier ici.

On sçait qu'on appelle Cherifs tous ceux qui descendent de la famille de Mahomet ou Mulhamed ; on les regarde comme des Saints, & ils le devroient être, ayant l'honneur d'appartenir à leur Prophete. Ils portent pour se distinguer des autres un turban verd, & une veste de la même couleur, que les Musulmans respectent si fort, qu'il n'est permis à aucun autre qu'aux Cherifs de porter ce turban.

Ces Cherifs ne sont pourtant pas toujours si saints & si honnêtes gens qu'ils le devroient être ; ils tombent dans des fautes comme les autres, & vendent à faux poids & à fausse mesure ; mais quand ils sont surpris, on les châtie comme ils le meritent. Il est vrai qu'on le fait avec décence & d'une façon toute respectueuse. Avant de leur donner les coups de bâton auxquels ils sont condamnez, on étend par terre un mouchoir brodé, on leur ôte

avec respect leur turban verd , on le pose sur le mouchoir , & on le couvre d'un autre mouchoir , afin que cette couleur sainte ne souffre point du châtiment que l'on va faire à celui qui l'a profanée par sa mauvaise conduite. Quand on l'a mise hors d'atteinte , on étend le criminel sur le dos , & on lui donne une vigoureuse & nombreuse bâtonade. Après qu'il a payé l'amende & les gratifications accoûtumées , baissé la main du Naïb , & écouté sa remontrance , on lui remet son turban avec respect , on lui fait une grande salamalée , c'est-à-dire , une profonde reverence , & on le laisse en liberté.

Ces Cherifs sont pour l'ordinaire ceux qui déclament le plus contre l'usage du vin. Un d'eux me disoit un jour , que si on avoit par malheur répandu un peu de vin dans un puits , & qu'on eût arrosé un pré avec cette eau , il ne seroit pas permis aux Musulmans de manger du mouton qui auroit été paître dans ce pré. C'est pousser le scrupule bien loin ; mais je suis témoin & je l'ai été plus d'une fois , que ces Cherifs si zelez , & qui déclamoient si fort contre le vin , en bûvoient à toute ouïrance quand ils en trouvoient l'occasion : car j'en ai vû plusieurs qui ve-

1654.

Hypocrisie
des Cherifs.

1654. noient manger chez des Francs où j'étois, qui en bûvoient largement. Il est vrai que dès qu'ils voyoient paroître les bouteilles, ils se levoient de table, ôtoient leurs turbans & leurs vestes vertes, les couvroient avec soin, & venoient boire avec nous & bien plus que nous.

L'Histoire que je vais rapporter s'est passée sous mes yeux, & marque l'exactitude des Turcs à faire observer la police.

Histoire du Naïb de Smirne. Le Naïb de Smirne étoit fils d'un Marchand Epicier de la même Ville, qui l'avoit élevé avec soin, & l'avoit fait étudier autant qu'on le peut faire dans le País. Il étoit parvenu à être Naïb du Cadi, & en cette qualité il visitoit les marchez, & examinoit les poids & les mesures des Marchands détailliers. Un jour qu'il faisoit sa tournée, les voisins avertirent son pere de cacher ses faux poids. Mais cet homme ne pouvant s'imaginer que son fils voulût lui faire un affront, se mocquoit de cet avis, & demeuroid tranquillement sur le pas de sa porte. Le Naïb étoit cependant bien averti que son pere trompoit le peuple, & avoit résolu d'en faire justice. En effet, il s'arrêta devant sa boutique, & lui dit: bon

homme apportez vos poids & vos mesures, afin qu'on les verifie. Ce Marchand ne fit que rire de cet ordre. Mais le Naïb ayant commandé à ses gens d'entrer dans la boutique, & de verifier les poids & les mesures de son pere, ils furent trouvez courts, & comme tels brisez, & le Naïb condamna son pere à recevoir cinquante coups de bâtons sur la plante des pieds, & à cinquante piastres d'amende. Cela fut executé sur le champ; après quoi le Naïb descendit de cheval, se jeta aux pieds de son pere, les lui baïsa en pleurant, & en lui disant: Mon pere, j'ai rendu à Dieu, au Roi, au peuple & à ma Charge ce que je leur devois; souffrez maintenant que je vous rende par ma soumission & par mes regrets ce que je vous dois comme à mon pere; la justice est aveugle, elle est la puissance de Dieu en terre, elle ne distingue point le pere d'avec le fils: Dieu & le droit du prochain sont au-dessus de la nature: vous avez abusé de ses loix, vous meritez ce châtiment, vous l'auriez à la fin reçu d'un autre: je suis malheureux que vous l'avez eu de moi; ma conscience me défendoit d'en user autrement; faites mieux à l'avenir, & plaignez-moi, au lieu de me blâmer de

1654

m'être vû indispensablement obligé à cette necessité. Après cela il remonta à cheval, & poursuivit sa route. Tout le peuple qui s'étoit assemblé à cette execution le combloit de louanges, pour cette action d'une justice si extraordinaire. Le Grand Seigneur en fut informé, & l'en estinra tellement, que le Cadi étant mort quelque tems après, il le mit à sa place, & le fit monter par degrez jusqu'à la Charge de Mufti, qui est le Chef de la Religion & de la Justice.

On voudra bien me permettre de quitter un peu la description de Smirne, pour dire quelque chose qui me regarde plus particulièrement.

M. Bertan-
dié se reti-
re à Mar-
seille.

Environ trois mois après mon arrivée à Smirne, M. Michel-Ange Bertan-
dié mon allié chés lequel je demeurois, voulut se retirer à Marseille, pour y jouir en repos des grands biens qu'il avoit amasséz pendant un séjour de dix années à Smirne, dans un tems que le commerce y fleurissoit tout autrement qu'il ne fait à present. Il avoit été en société avec M. Antoine Bertandié son frere, & M. Jean Barnier fils de l'Archiviste de Marseille, qui devoient demeurer à Smirne pour continuer leur commerce, & je devois rester auprès.

d'eux pour les aider, & apprendre les Langues & le Négoce.

1654.

La grande quantité de soye qu'il y avoit à embarquer sur le Postillon commandé par le Capitaine Grimaud, sur lequel j'étois venu de Marseille, devoit lui procurer un retour deux fois plus riche, que n'étoit la cargaison qu'il avoit apportée au Levant. Ce Capitaine se mit en tête d'augmenter le profit de ses Armateurs, en augmentant le nolis & le fret des cottons qu'il devoit charger. M. Bertandié & une douzaine de ses amis se liguerent ensemble, & résolurent de ne point charger de cottons dans le Vaisseau qu'au prix ordinaire, & de ne lui donner aucunes soyes dont le nolis ou fret est fixé à trois pour cent. Le Capitaine s'obstina de son côté à ne point recevoir leurs soyes, à moins qu'ils ne lui donnassent des cottons au prix qu'il en vouloit avoir. Cette contestation que le Consul ne put accommoder, dura jusqu'au départ du Vaisseau, qui mit à la voile en compagnie de six autres Vaisseaux de la Nation.

Differend
entre le Ca-
pitaine du
Postillon &
les Mar-
chands de
Smirne.

Le jour qu'il partit, un petit Vaisseau de Marseille commandé par le Capitaine Martin la Coquette, fut pris par une Fregatte Angloise qui escorteit.

1654. quatre Vaisseaux de sa Nation. Mais la Fregatte échoïia sur les bas fonds de la pointe de Sangiac-Bournon , de maniere qu'elle n'étoit pas en état de tirer un coup de canon sans s'ouvrir & achever de se perdre.

Le Capitaine François qu'on avoit mis à terre avec son Equipage étant arrivé à Smirne , alla donner avis de son malheur au Consul François , qui fit aussi-tôt assembler la Nation , & il fut résolu d'envoyer ordre au Capitaine Grimaud & à sa flotte d'aller attaquer la Fregatte Angloise , la prendre ou la brûler , & d'enlever la prise Française. On chargea quelques Marchands François d'aller lui porter cet ordre ; mais il étoit déjà sans voile , & le vent du Nord étoit si frais, qu'il avoit dépassé les Isles de Nourla, où le Bâtiment François avoit été pris , avant qu'ils le pussent joindre, ni lui faire voir par les signaux qu'ils lui firent ce qu'on vouloit lui dire.

Cependant la mer ayant monté , la Fregatte Angloise se dégagea , & entra dans le Port menant après elle comme en triomphe la prise Française , le pavillon blanc fleurdelisé traînant à la mer sous le pavillon d'Angleterre. Les Anglois firent une grande réjouissance

de cette prise , & la célébrèrent par une infinité de coups de canon. Les Officiers abandonnerent les pavillons François à leurs Matelots qui les déchirerent, & s'en firent des écharpes, avec lesquelles ils affectoient de se promener & de passer devant la maison du Consul de France. Après quoi ils ne manquerent pas d'aller faire la débauche dans les cabarets.

1654.

J'ai toujours remarqué qu'on est meilleur François , & plus attaché aux intérêts de sa Nation dans les Pais Etrangers que dans le sien. En effet, ces fanfaronades ne manquerent pas de nous choquer au vif; une troupe de jeunes gens, du nombre desquels j'étois, s'arma de bons bâtons avec le cangiar sur le flanc, entra dans les cabarets où les Anglois se réjouïssent, les chargea brusquement, leur arracha les écharpes , & les mit en fuite bien maltraitez. Ils ne manquerent pas d'aller se plaindre à leur Consul ; mais cet homme étant sage & prudent, ne crut pas devoir faire une levée de boucliers dans cette occasion. Il vit bien que s'il étoit alors plus fort que nous à la rade, il l'étoit bien moins dans la Ville, il se contenta d'en faire ses plaintes au Cadi. Le Consul de France en fit au-

1654.

tant, & demanda la restitution du Vaisseau, comme ayant été pris à la vûe des terres du Grand Seigneur; mais on lui répondit que s'il avoit été pris sous le canon des Fortereffes, elles ne l'auroient pas souffert, & que hors de-là c'étoit aux Frans, qui étoient freres de Religion, à s'accommoder entre eux pour les coups de bâtons qu'ils avoient reçûs.

Quelque tems après M. Bertandié, qui n'avoit pas chargé ses effets & ceux de ses commettans sur le Vaisseau le Postillon, freta un Vaisseau Hollandois

Départ de
M. Bertan-
dié sur le
Vaisseau le
Marchand
de Perse.

appartenant à Anton Chelebi. Il y fit embarquer ses effets, c'est-à-dire, ses soyes, ses cottons & autres marchandises, & s'y embarqua avec un autre Négociant François nommé M. Jacques Franciscou. Ce Vaisseau devoit les porter à Marseille; mais quand ils furent à la hauteur de Livourne, le Capitaine feignit d'avoir des raisons pour entrer dans le Port, & quand il y fut, il refusa d'aller plus loin, & ces Messieurs furent obligez de charger leurs effets sur des Barques, qui les porterent à Marseille avec des dépenses considérables.

A propos du Propriétaire de ce Bâ-
timent nommé Anton Chelebi, il ne

fera pas hors de propos d'en donner ici l'Histoire en peu de mots.

Anton Chelebi étoit Armenien de Nation , il étoit âgé de quarante-six ans quand je l'ai connu, c'étoit un homme bienfait , un peu brun , d'une belle phisionomie, plein d'esprit, & Chrétien. Il sçavoit en perfection les Langues Turque , Grecque , Espagnole , Italienne , Angloise , Persanne & Armenienne , qui étoit sa Langue naturelle. Il étoit Cuisinier chez un Marchand Anglois, dans le tems que son frere, jeune homme très-beau & très-bienfait, plût au grand Doüannier de Constantinople, qui le prit à son service, l'engagea à se faire Turc, & lui donna le nom de Hassan Aga. Il demeura au service du grand Doüannier, jusqu'à ce que le Grand Seigneur fit mourir son Maître. Comme il avoit le secret de ses affaires, sa veuve ne fit point de difficulté de l'épouser, de sorte qu'il se vit tout d'un coup fort riche. Les Ministres du Grand Seigneur qui connoissoient son esprit & son experience, le proposerent au Grand Seigneur pour remplir le poste de son Maître, & il eut la Charge aussi-bien que sa veuve. Dès qu'il fut en charge, il songea à son frere Anton Chelebi, & il l'em-

1654.
Histoire
d'Anton
Chelebi.

1654.

ploya dans la Douïanne de Smirne , & dans d'autres Commissions, où en peu de tems il fit des gains si prodigieux , qu'il avoit des Palais dans les Villes Imperiales , grand nombre de Vaisseaux sur mer , de grandes sommes dans toutes les Banques de la Chrétienté, & un commerce immense dans l'Europe & dans l'Asie , & par tout. Il se faisoit honneur de son bien. Il n'alloit jamais à la campagne qu'avec un train qui faisoit honte à ceux des Gouverneurs de Province. Ses grands biens ne manquèrent pas de lui attirer bien des envieux & des ennemis ; mais personne n'osoit se déclarer , à cause du grand crédit où étoit son frere à la Cour , que l'on y estimoit beaucoup , à cause de sa liberalité , de son équité , de sa politesse & de sa charité , qui le portoit non-seulement à assister les pauvres qui avoient recours à lui , mais encore à faire bâtir des Hôpitaux & des Caravan-Serails, & à les fonder, & même des Forteresses.

Mais comme les gens de cette consideration ne durent pas long-tems , & que leur fortune & leurs biens sont ordinairement des motifs pour les perdre ; on lui rendit de mauvais offices auprès du Grand Visir , que l'avarice

& l'envie d'avoir les grands biens du Douïannier portoient assez à lui faire perdre la vie. L'ordre de l'étrangler fut expédié deux fois, & deux fois Hassan Aga eut le bonheur de conjurer la tempête, & de sauver sa vie à force d'argent. Mais il ne pût échapper à un troisième ordre. On le surprit chez-lui, on l'étrangla promptement, & ses biens furent confisquez au profit du Grand Seigneur.

L'éclatante fortune & les grands biens dont Anton Chelebi jouïssoit à Smirne, ne le mettoient pas moins en danger que son frere l'étoit à Constantinople, & il ressentoit les contre-coups de ceux qu'on portoit à son frere. Dès le premier ordre qu'il y eut d'étrangler Hassan Aga, un Capigi fut envoyé pour l'arrêter & le conduire à Constantinople. Cet Officier trouva Anton chez-lui, le salua fort civilement, & lui exposa l'ordre qu'il avoit de le conduire à Constantinople, ajoutant que ce voyage ne devoit point lui faire de peine, parce qu'il étoit assuré qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui. Anton ne se troubla point. Il répondit au Capigi qu'il le suivroit volontiers, & que ce voyage lui donneroit lieu de voir sa femme & sa famille. Mais vous sçavez,

1654.

ajouta-t'il, qu'on ne doit point paroître devant ses Maîtres sans leur donner quelques marques de respect : faites-moi le plaisir de venir avec moi chez Edoüard Blidembroch Marchand Hollandois qui demeure à deux pas d'ici ; & vous m'aidez à choisir ce que vous jugerez plus au goût de la Cour, & en même-tems vous choisirez quelques vestes, que je vous prie d'accepter par reconnoissance de votre politesse.

Le Capigi qui croyoit tenir son homme, n'eut garde de refuser ce parti. Ils entrèrent ensemble dans le Bateau d'Anton, & traverserent le Port jusqu'au quai qui étoit devant la maison du Marchand. Anton fit la civilité au Capigi de le faire descendre le premier, & aussi-tôt il fit pousser au large, & se retira à un de ses Vaisseaux, appelé le Marchand d'Armenie, qui étoit en rade. Dès qu'il y fut arrivé, il fit mettre ses pavillons dehors, détaper ses canons, poser des sentinelles, & se mit en état de repousser une insulte, si on se mettoit en devoir de l'attaquer. Le Capigi honteux de s'être laissé dupper, demeura à Smirne, publiant qu'Anton avoit pris l'épouvante mal-à-propos, & au bout de quelques jours s'en retourna à Constantinople, en ayant reçu ordre après

après que Hassan Aga eût accommodé son affaire, & Anton revint chez-lui, bien assuré qu'on ne lui diroit rien pendant que son frere seroit en vie. 1654.

Il fut encore surpris une seconde fois ; mais il gagna le Capigi à force d'argent. Il le laissa échapper, & puis fit semblant de courir après lui du côté où il sçavoit qu'il ne le trouveroit pas, & son frere le tira encore d'affaire.

Enfin une nuit sur les dix heures du soir, nous entendîmes heurter à sa porte d'une grande force : car nous étions ses proches voisins. Ses gens l'avertirent qu'il y avoit grand nombre de Cavaliers dans la rue. Il ne douta point alors que son frere ne fût mort ; il prit promptement ses papiers, & le peu de bagage qu'il avoit chez-lui, sortit par une fausse-porte, monta sur un de ses bateaux, qu'il tenoit toujours prêt, à bord d'un Vaisseau François commandé par le Capitaine Flandi, qui avoit chargé à Venise, & moyennant une grosse somme d'argent qu'il donna au Capitaine, il le fit mettre sur le champ à la voile, & se fit porter à Livourne, où il résolut de s'arrêter & de fixer sa demeure, en attendant que les choses s'accommodassent assez pour lui don-

Retraite
d'Anton-
Chelebi à
Livourne.

1654.

ner lieu d'aller chercher sa femme & ses filles, qui étoient à Constantinople dans la belle maison qu'il y avoit à Pera.

Feinte des
Turcs pour
faire reve-
nir Anton-
Chelebi.

Les Turcs ayant manqué l'occasion de se saisir de lui, ne toucherent point aux effets qui se trouverent dans sa maison; ils dirent qu'on ne demandoit de lui que quelques éclaircissemens sur la conduite de son frere, & qu'on n'en vouloit ni à sa vie ni à ses biens. C'étoit un piege qu'on lui tendoit, afin qu'il vînt lui-même leur apporter sa tête, & les instructions nécessaires pour avoir les grandes sommes d'argent qu'il avoit entre les mains des particuliers & dans les banques. Mais il étoit trop sage pour donner dans ce panneau, & il ne songea plus à revenir en Turquie, connoissant trop bien le danger où il s'exposeroit s'il y mettoit jamais le pied.

On craignoit avec raison qu'ils ne rendissent la Nation responsable de cette fuite, & en particulier le Sieur Jean Margarit, à qui le Vaisseau du Capitaine Flandi étoit adressé; mais ils ne firent aucune démarche, afin de mieux tromper Anton. Ils laisserent en repos sa femme & ses filles dans leur maison à Pera, & ne toucherent point à leurs biens.

Anton-Chelebi étant arrivé à Livourne, fut bien reçu du Grand Duc de Toscane, qui lui donna un emplacement considerable sur la grande place de Livourne, où Anton fit bâtir une maison vaste & magnifique. Il y demeura quelques années en continuant son commerce. Il s'ennuya à la fin de cette demeure, parce qu'il ne pouvoit pas découvrir la mer. Il la donna au Grand Duc, & c'est encore aujourd'hui celle où les Grands Ducs demeurent quand ils viennent à Livourne. Il en fit bâtir une autre au bout Oriental de la Ville, au pied de la hauteur où est le moulin. Il y fit faire les bains à la Turque qui y sont encore. Cette situation lui plût, parce qu'il découvroit la mer & le Port, & qu'il voyoit tout ce qui se passoit à la mer. Il trouva le moyen de faire venir sa femme & ses filles, & il est mort à Livourne dans la plus grande opulence que put avoir un particulier. Je reviens à la description de Smirne.

J'ai dit ci-devant que la Ville de Smirne étoit un endroit de bonne chere, & que les Francs profitent de cet avantage bien mieux que tous les autres Etrangers & que les Naturels du Pais; mais on ne peut pas toujours être

1655.

à table , on s'y ennuyeroit , on en seroit incommodé. On a d'autres divertissemens qui partagent agréablement le tems. Le jeu occupe quelques heures : la promenade , la conversation & la chasse en remplissent davantage.

On a des divertissemens reglez qui viennent toutes les années chacun dans sa saison.

Le jour de la Pentecôte après le Service, est destiné au divertissement du Papegai.

Cérémonie
du Papegai.

Quelques jours avant la cérémonie , le Roi de la dernière fête invite tous ses amis de toute sorte de Nations à se trouver à la fête, après qu'il les a regalez. Chacun contribuë de quelque chose pour le prix qu'on doit tirer.

Le jour arrivé , tous les conviez se rendent sur le bord de la mer , au pied des montagnes qui sont au Nord de la Ville. Quand les Consuls sont de bonne intelligence , ils s'y trouvent avec leurs maisons ; mais cela n'arrive guères à cause du pas , & des prétentions qu'ils ont les uns sur les autres. Leur absence n'empêche ni la cérémonie ni le divertissement. Toutes les Nations font dresser des tentes qu'ils ornent de leurs pavillons , & se tiennent dessous jusqu'au commencement de l'action. Alor

on distribuë à tous les conviez, & à tous les Officiers des Vaisseaux qui sont en rade, des rubans de la couleur qu'il plaît au Roi de la fête. On en donne aussi aux domestiques, qui ont porté sur le lieu les mets les plus exquis, pour faire une magnifique collation. On fait des batteries de canons & de boëtes, de pierriers & d'autres armes, pour saluer le nouveau Roi; & on éleve un mât & une haute perche, au bout de laquelle est un oiseau peint en verd, qu'il faut abattre d'un coup de fusil chargé à balle seule, pour meriter d'être Roi.

L'ancien Roi tire le premier, & après lui tous ceux qui sont invitez à la fête. Dès que l'oiseau est abattu, toute l'artillerie & la mousqueterie saluent le nouveau Roi. Les trompettes, les tambours, les fifres & les hautbois se font entendre, & les Vaisseaux leur répondent par des décharges continuelles.

On complimente le nouveau Roi, & on le conduit sous la grande tente où la colation est préparée. On l'éleve sur une espee de trône: ensuite il fait asseoir les conviez: il permet qu'on saluë sa santé, & les canons de terre & de mer la célèbrent de leur mieux. Après cette santé suivent celles des Rois,

1655.

des Républiques , des Princes , des Ambassadeurs , des Consuls , des conviez , de leurs femmes , de leurs enfans , de leurs maîtresses. Toute la journée se passe à boire , à manger & à se divertir. Il n'y a ni chien ni chat dans la maison du Roi , à qui on ne boive , & qui ne soit salué du canon & de la mousqueterie.

Lorsque la nuit est venuë , le Roi s'embarque avec toute sa suite dans des Chaloupes magnifiquement ornées de verdure , de tapis , & des plus riches pavillons. Les tambours , les trompettes & les autres instrumens l'accompagnent. Tous les Vaisseaux font des salves Royales , & on le conduit ainsi chez-lui.

M. Malaval de Marseille qui fut Roi cette année , fit les choses avec une magnificence extraordinaire. Outre l'argent qu'il jettoit à poignée dans les lieux de son passage , il paya genereusement tous les frais de la fête. Le Consul de France l'obligea d'entrer chez-lui , quand il passa devant la maison Consulaire , & le regala avec toute sa compagnie d'une grande collation , qui fut comme le prélude d'un souper magnifique , qu'il donna chez-lui à tous les conviez. Il y avoit long tems qu'on n'a-

voit rien vû de si somptueux, & il y
 avoit encore plus long-tems qu'aucun
 Roi du Papegai n'avoit reçu tant d'hon-
 neur.

1655.

Après avoir entretenu mes Lecteurs
 des divertissemens des Francs, il est
 juste de leur parler des dévotions des
 Turcs.

Il y a une plage qu'on appelle Cour-
 dillat, qui depuis bien des années est la
 retraite d'un grand nombre de chiens,
 qui n'ont point de maîtres. Un hon-
 nête Turc doué d'une ardente charité
 pour les chiens, avoit un bateau dont
 il se servoit tous les jours pour aller
 chercher à la rüerie les entrailles des
 animaux, afin d'en nourrir ces pauvres
 animaux abandonnez. Les Turcs ont à
 la verité quelques chiens chez-eux,
 mais en assez petit nombre. A l'exem-
 ple de leur Prophete, ils aiment les
 chats plus que les chiens, & ils justi-
 fient leur inclination pour ces animaux
 traîtres & malfaisans, en disant que
 Mahomet voulant sortir de sa chambre,
 & appercevant que son chat étoit en-
 dormi sur la manche pendante de sa
 veste, il aima mieux la couper que d'é-
 veiller son chat. Après un tel exemple,
 peut-on raisonnablement blâmer l'at-
 tention que les Turcs ont pour leurs

Les Turcs
 aiment les
 chats plus
 que les
 chiens.

1655.

chats. Ils ne laissent pas d'avoir des chiens, ils en ont d'une certaine espece qui n'ont point de poil, & qui par consequent sont fort sensibles au froid. Pour les en garantir, ils les habillent le plus chaudement qu'il est possible, & cela par un principe d'humanité & de Religion.

Regab n'étoit pas assez riche pour habiller tous les chiens de cette espece; mais il pourvoyoit à leurs autres besoins de son mieux, & leur portoit à manger tous les jours, sur-tout à ceux de la plage Courdillat. Sur quoi il est à propos de remarquer que les chiens libres ont leurs quartiers, où eux & leurs descendans fixent leur demeure, sans se mêler avec ceux d'un autre quartier. Les chiens étrangers que la faim presse de se retirer à la Ville ont beaucoup à souffrir, avant que de pouvoir obtenir le droit de Bourgeoisie dans un quartier. Ceux qui y sont établis les chassent, les maltraitent, les mordent, quelquefois ils les étranglent. On dit que Regab y mettoit ordre quand il s'en appercevoit. Au reste, c'étoit un plaisir de suivre son bateau quand il alloit distribuer ses charitez. Bien des Francs y alloient par curiosité, & j'y ai été comme les autres. Dès qu'il paroif-

soit, ces chiens formoient deux lignes, le saluoient par leurs abboiemens, & faisoient cent postures grotesques. Pour lui il prenoit un air grave & composé, prononçoit le nom du Prophete, & leur distribuoit avec prudence, & selon leurs besoins, ce qu'il leur avoit apporté; & quand ils avoient mangé leur portion sans querelle, il s'en retournoit content, & se felicitant d'avoir le moyen de faire la charité à ces pauvres créatures abandonnées.

1655.

Regab étoit vieux quand je le voyois faire ces bonnes actions. Je plaindrois le sort de ces chiens après sa mort, si je n'étois assuré qu'il se trouvera d'autres personnes superstitieuses qui lui succederont dans cet emploi; d'autant que j'ai remarqué plus d'une fois, que des Turcs même au-dessus du commun, qui trouvoient dans les ruës quelques chiennes qui avoient fait leurs petits, apportoient de la paille & les couchoient dessus, ou les mettoient à couvert dans quelque trou, où ils avoient soin de leur porter des têtes de mouton ou de veau cuittes, qu'ils alloient acheter dans les lieux où l'on vend ces sortes de viandes.

Il s'en trouve d'autres qui achètent des oiseaux, & qui les laissent aller

après s'être recommandez fort dévotement à leurs prieres, étant persuadé que Dieu exaucera les créatures qui ne l'ont point offensé. Voilà jusqu'où s'étend la charité des Turcs.

Smirne est la Ville de toute la Turquie où les Chrétiens pratiquent leur Religion avec plus de liberté. Leurs Eglises sont ouvertes, & les portes donnent sur la ruë, on s'y assemble, on y fait le service, on y chante, on en sort sans rien craindre. Les Turcs y entrent quelquefois par curiosité, regardent ce qui s'y passe sans commettre la moindre irrévérence, ni causer le moindre scandale. Ils ont la même indulgence pour les Juifs. Ces gens assemblez dans leurs Synagogues font leurs prieres, en criant & heurlant comme des desesperez sans qu'on leur dise rien. Il est certain que ceux qui demeurent dans leur voisinage en sont incommodé, & cependant les Turcs les souffrent patiemment. On porte les Sacremens aux malades avec plus de pompe & de décence que dans bien des Villes de la Chrétienté. Les enterremens se font avec solennité; il est inouï que les Turcs y aient trouvé à redire, ni qu'ils aient troublé personne dans les actions de Religion.

J'ai vû les Grecs faire leur procession du Jeudi Saint, avec toute la sûreté & la tranquillité que l'on pouvoit souhaiter. Ils passent toute cette nuit en procession, en visites d'Eglises, & en prieres. Leur Archevêque précédé de son Clergé, la croix haute, portoit solennellement sur sa poitrine le Livre des Evangiles : il étoit suivi de tous les Chrétiens du Rit Grec, qui aussi bien que le Clergé, avoient tous des cierges ou des flambeaux allumés. Il y en avoit parmi eux un bon nombre qui se fouettoient, & se déchiroient depuis les épaules jusqu'à la ceinture d'une si cruelle maniere, qu'ils étoient tout couverts de sang. Ils redoubloient leur sainte cruauté, quand ils trouvoient sur leur route de leurs amis ou de leurs amies. On disoit que pour soutenir cette cruelle flagellation, ils avoient eu soin de s'appuyer le cœur de quelques bouteilles de vin. Cette préparation étoit nécessaire & prudente : car ils perdoient du sang plus que l'on ne leur en auroit tiré dans une douzaine de saignées.

J'ai assisté le Jeudi Saint 25. de Mars 1655. à la procession que l'on fit la nuit pour la visite de toutes les Eglises Latines & Grecques. Un Frere Capucin portoit la croix. Il étoit cantonné de

1655.

Procession
des Grecs le
Jeudi Saint.Procession
des Freres
Catholiques
le Jeudi
de Saint.

1655. deux Janissaires avec leurs grands bâtons & leurs bonnets de cérémonie. Trois Truchemens venoient ensuite marchant de front. Ils étoient suivis d'un Chrétien escorté de deux Juifs. Cet assemblage me parut bizarre, & je n'en pûs sçavoir d'autre raison, sinon que c'étoit l'usage. Peut-être a-t'on soumis les Juifs à cette procession, comme pour faire amende honorable à celui qu'ils ont crucifié. Après eux venoient les Confreres du S. Rosaire au nombre de quarante, & après eux les Capucins & les Jesuites. Le Pere Superieur en chappe faisoit la cérémonie. M. le Consul de France venoit immédiatement après tout seul. Il étoit suivi de toute sa maison, après laquelle marchoient plus de deux cens personnes Catholiques, tant Francs que des Chrétiens du Pais, qui portoient tous des flambeaux de cire blanche, & chantoient en faux-bourdon le *Stabat Mater* en deux chœurs. Ce fut ainsi que nous parcourûmes presque toutes les ruës de la Ville fort tranquillement, & avec une dévotion dont les Mahometans qui bordoient les ruës paroïssent être édifiés.

Murad Pa- Quelques jours après Pâques Murad
cha vient à Pacha vint à Smirne avec 80. Galères,

& l'année suivante Hassan Pacha y vint avec 60. Ils venoient chercher le present que la Ville est obligé de faire au Capitan Pacha tous les ans, lorsqu'il est en mer.

1655.
Smirne,
avec 20.
Galères.

Murad Pacha avoit été Grand Visir, & étoit Mansoul, c'est-à-dire, déposé, sans qu'il lui eût coûté la tête : c'étoit un fort bel homme noireau, il étoit grand & gros, fort poli, & d'un accès fort facile. A son retour à Constantinople il fut fait Pacha de Damas; mais il n'eut pas la peine d'achever le voyage qu'il avoit commencé pour s'y rendre. Le Grand Seigneur le fit étrangler en chemin, & nomma un autre Pacha à sa place.

La visite de Murad Pacha ne plaisoit pas à la Ville, qui n'y étoit pas accoutumée, & à qui elle devoit coûter de l'argent. Cela n'empêcha pas que tous les Consuls suivis de leurs Nations ne lui allassent rendre leurs devoirs, lui recommander les Vaisseaux de leurs Nations, qui pouvoient se trouver sur sa route, & leurs complimens ne manquoient pas d'être accompagnez de presents considerables, sans quoi il ne faut pas esperer d'être ni bien reçu ni écouté.

Pour l'ordinaire les Soldats de Ma-

1655. rine font beaucoup de désordre dans les lieux où ils mettent le pied. Dès qu'on vit les Galères, on ferma les boutiques, & chacun se retira dans sa maison ; mais Murad Pacha à l'instant qu'il eût mouillé, fit mettre à terre un bon nombre d'Officiers avec des Janissaires armez de bons bâtons, qui se placèrent à tous les coins des rues & dans les places, & qui tinrent si bien dans leur devoir leur Soldatesque par la crainte des bâtonades, qu'il n'arriva aucun désordre.

De toutes ces Galères, il n'y avoit que la Bâtarde, que montoit le Bacha, qui fût de la force de nos Galères de France. Sa poupe étoit peinte d'azur avec des fleurs de lys d'or. Elle avoit trois grands fanaux, & une cage d'argent bruni au grand mâit ou arbre de Mestre. De toutes les autres, il n'y en avoit qu'environ vingt qu'on pouvoit appeller des Galères. C'étoient celles des Beigs ou des particuliers. Elles étoient grandes, propres, bien armées, elles avoient de bonnes Chiourmes. Tout le reste ne valoit presque rien. Les Chiourmes n'étoient composées que de Russiens ou Moscovites, de Serviens, ou autres Esclaves que les Tartares enlèvent dans leurs courses,

& qu'ils vendent aux Turcs. Ces Galères étoient petites, n'avoient point de rambades à l'avant. Leur poupe se démonte aisément, quand elles prennent ou qu'elles donnent chasse. Elles n'avoient qu'un mât, & étoient mal armées.

1655.

Il y avoit beaucoup d'Esclaves François sur les Galères des Beigs. On fit une quête dans la Nation, pour en racheter M. Just de Marseille. C'étoit un bon Gentilhomme, mais fort pauvre. M. du Roure Consul fournit le rachat de M. Castagnier de Marseille, qui lui fit rendre quelque tems après la somme qu'il avoit avancée.

Esclaves
François rachetez ou
soulagez.

On ne peut assez louer la liberalité & la charité des Marchands François établis ou négocians à Smirne, pour racheter ou pour soulager les Esclaves François. Ils s'assembent tous les ans & font des Prieurs de la Redemption dans l'Eglise des Capucins, qui quêtent tous les jours pendant les Messes, & qui vont dans les maisons lorsqu'il s'agit de faire quelque effort extraordinaire.

Le commerce des François à Smirne est établi d'une maniere, qui ne nous donnera jamais beaucoup d'autorité & de crédit auprès des Puissances du Pais,

Défauts du
commerce
des François.

1655. parce que ce ne sont que des particuliers qui négocient chacun pour leur compte particulier, sans que le Roi s'en mêle, & sans aucun établissement de Compagnie. Les particuliers souvent pressés de faire leur retour, donnent leurs marchandises à un prix qui ruine le commerce des autres. Souvent leurs marchandises sont défectueuses, & toute la Nation en souffre.

Il n'en est pas de même des autres Nations, & sur-tout des Anglois qui font leur commerce avec bien plus de splendeur & de succès.

C'est une regle établie parmi eux, que toutes les marchandises qui viennent aux Echelles du Levant sous la Bannière d'Angleterre, payent deux pour cent, pour les dépenses futures de la Nation. Cette taxe produit des sommes plus considérables qu'ils n'ont occasion d'en dépenser, & les met en état de primer, & d'étouffer dans leur naissance les mauvaises affaires qui leur arrivent souvent.

Caractere
des Mar-
chands An-
glois.

Tous les particuliers sont magnifiques en habits, en maisons, en meubles, en chevaux, en équipages. Leurs tables sont toujours abondantes & délicates. Ils récompensent libéralement leurs Droguemens & leurs Sensals, &

generalement tous ceux qui leur rendent service. Il semble que l'argent ne leur coûte rien : ils ont de l'esprit & du cœur : ils sont à la verité fiers & hautains , & veulent l'emporter sur tous les autres ; mais quoiqu'ils ayent assez souvent des differends entre eux , ils s'accommodent dès qu'il s'agit de quelque chose qui regarde la Nation. Il s'en faut bien que les François soient aussi sages. Ils sont dans de continuelles jalousies les uns contre les autres : ils se déchirent par des médifances & des calomnies outrées : ils n'ont point de secret , & leur avarice ou leur pauvreté fait que le Cadi & les autres Officiers ne les soutiennent jamais dans les affaires qui leur arrivent ; au lieu que quelque chose que fassent les Anglois , leur argent leur fait toujours avoir raison. Deux Histoires arrivées de mon tems feront connoître la verité de ce que je dis ici. Elles se passerent au commencement de l'année 1656.

1655.



1656.

CHAPITRE IV.

Continuation du même sujet.

Histoire
arrivée en-
tre les An-
glois & les
Barbaref-
ques.

Les Barbarefques, c'est ainsi qu'on appelle les Turcs de la côte de Barbarie, avoient pris un Vaisseau Anglois, & l'avoient armé. Ils vinrent à Smirne, & le Baïram ou Pâques des Turcs étant arrivé pendant qu'ils étoient en rade, ils ne manquerent pas selon leur coûtume de déployer tous leurs étendarts, & d'y mêler des pavillons Anglois. Le Consul d'Angleterre fans porter ses plaintes au Cadi, fit armer deux Vaisseaux de sa Nation, qui à la faveur de la nuit furent mouïller des deux côtez de ce Vaisseau, s'y jetterent, le prirent & le vinrent mouïller devant la maison du Consul, après avoir abattu les pavillons Turcs & mis à leur place des pavillons Anglois. Dès que cela fut fait, le Consul en fut donner avis au Cadi, lui fit agréer les raisons qu'il avoit eües d'agir de cette sorte, & avec l'aide de quelques bourses lui persuada ce qu'il avoit envie de lui persuader. Le Rais, ou le Capitaine Turc du Vaisseau enlevé, étant

venu porter sa plainte au Cadi, en fut très-mal reçu, il lui reprocha aigrement le mépris qu'il avoit fait de la Banniere des amis du Grand Seigneur. Après beaucoup d'allées & de venues, il fallut que le Rais allât faire des excuses très-soumises au Consul Anglois, qui en consideration du Cadi lui rendit son Vaisseau avec toute sa cargaison, mais à l'exception des pavillons qui furent donnez aux deux Capitaines qui l'avoient enlevé. Voilà comment cette affaire des plus délicates fut terminée à l'avantage des Anglois. Nous allons voir comment les Turcs en agirent avec nous quelque tems après.

1656.

Une Barque de Languedoc commandée par le Patron Canourgue, ayant vendu le vin dont elle étoit chargée à l'armée Venitienne, reçût en payement du fer que les Fregattes de Venise avoient pris sur les Turcs. On lui conseilla fort mal-à-propos de l'aller vendre à Smirne, afin d'acheter les cottons & les autres marchandises dont il pourroit se charger.

Histoire
d'une Bar-
que Fran-
çoise.

Dès que ce fer fut exposé en vente & reconnu par ceux qui l'avoient chargé dans les Saïques qui avoient été enlevées, on en porta plainte au Cadi, qui sans autre examen fit mettre le Pa-

1656.

tron Canourgue en prison, & sequeſtrer la Barque dans la vieille Darce avec tout ſon Equipage. Le Conſul de France, ſelon le devoir de ſa Charge, alla voir le Cadi, & tout ce qu'il pût obtenir fut que le Patron ſeroit mis en liberté ſous la caution du Conſul, après avoir ſubi l'interrogatoire devant le Cadi, qui le traita de voleur & de Corſaire. Les procédures ſe continuerent à grands frais, & ce ne fut qu'avec bien des ſollicitations & des préſents qu'on obtint la liberté de la Barque & de l'Equipage, après la perte entière du fer, qui fut rendu aux Propriétaires; & comme elle avoit conſumé tous ſes vivres pendant ſa détention, le Conſul fut obligé de prêter de l'argent au Patron pour en acheter d'autres, & ſe mettre en mer chercher une meilleure fortune. Rien de ſemblable ne ſeroit arrivé aux Anglois.

Differend
entre les
Anglois &
les Hollan-
dois.

A peu près dans le même-tems, il penſa arriver un grand démêlé entre les Anglois & les Hollandois. Un Vaiſſeau Anglois étoit entré dans la rade ayant à ſon beaupré un pavillon de pluſieurs lez de toiles rouges, blanches & bleuës, qui ſont les couleurs des pavillons de Hollande. Les Hollandois ſ'en formaliferent, & prétendirent fai-

se ôter ce pavillon. Les Anglois refu-
 serent de leur donner cette satisfaction, 1656.
 & les Hollandois resolurent de le leur
 faire ôter par force. Ils mirent leurs
 Vaisseaux en état d'attaquer les An-
 glois ; ceux-ci en firent autant de leur
 côté. Leurs ancres étoient déjà à pic.
 On voyoit de grands mouvemens par-
 mi les deux Nations. Nous crûmes tous
 qu'il y alloit avoir un combat sanglant,
 vû l'animosité des deux partis : & il est
 certain qu'ils étoient sur le point d'en
 venir aux mains, lorsque les amis com-
 muns firent si bien par leurs remon-
 trances, qu'on les accommoda, en fai-
 sant trouver bon au Consul d'Angleter-
 re, qu'on ôteroit ce pavillon Hollan-
 dois, & qu'on mettroit à sa place le
 hiacq, qui est le pavillon Royal d'An-
 gleterre.

On voit assez souvent à Smirne des
 Vaisseaux de Barbarie, qui sont en guer-
 re & en marchandise. Ces gens accou-
 tumez à ne voir d'autres Chrétiens
 que leurs Esclaves, s'imaginent qu'ils
 peuvent agir avec les Chrétiens, qui
 commercent dans les Etats du Grand
 Seigneur, avec autant d'impudence
 qu'ils font chez eux. Il est vrai qu'il n'y
 a que les yvrognes qui en usent ainsi ;
 mais comme le vin & l'eau-de-vie sont

Desordres
 que causent
 les Barba-
 resques.

1656.

à grand marché à Smirne, ils en prennent plus qu'ils n'en peuvent porter, & font mille insolences, quand ils sont dans cet état; ils se mettent en troupe & courent les ruës avec leurs grands couteaux à la main, criant comme des desesperez, frappant à outrance tous ceux qu'ils rencontrent, de sorte que les Marchands sont souvent obligez de fermer leurs boutiques. Quand ils ne trouvent personne, ils frappent aux portes. Il ne fait pas bon se trouver sur leur route. Il arrive assez souvent qu'ils tournent leur fureur les uns contre les autres. Ils se battent à outrance, & se portent des coups terribles avec leurs couteaux à l'Afriquaine, qu'on pourroit plutôt apeller des demi-sabres que des couteaux, puisqu'ils ont pour l'ordinaire quinze à dix huit pouces de lame, qu'ils sont pesans & bien tranchans.

Accident arrivé à un Barbaref-que. J'ai vû une fois un de ces miserables grand & gros, qui avoit reçu un de ces coups de couteau sur la tête, qui lui avoit fait une playe fort profonde de plus d'un demi pied de longueur. On le porta chez le Sieur Dalmas Chirurgien François, qui y mit un appareil: après qu'il eût été pansé, il s'assit dans la ruë, & se fit apporter du vin. Il en

avoit beaucoup bû avant qu'il reçût sa blessure, il en prit encore assez pour s'enyvrer tout-à-fait. Ses camarades le porterent dans une maison où il expira en moins de deux heures.

1656.

Un gros & fort Negre qui étoit du même armement, reçût d'un autre une playe à peu près semblable à la précédente. Les gens du Sanbachi s'étant trouvés sur le lieu, se saisirent de celui qui avoit fait le coup, qui étoit aussi yvre que le blessé, ils le coucherent sur le ventre, & lui donnerent deux cens coups de bâtons bien appliquez sur les fesses, lui couperent le nez & les oreilles, & le laisserent étendu dans la bourbe. Au bout de quelques momens, il se releva & revint comme d'un profond assoupissement, & se mit à courir & crier comme un desesperé.

Un autre qui fut trouvé dans le même état, fut bâtonné de la même manière, & traîné par les pieds dans la Ville. Il en mourut sur le champ, & fut abandonné aux chiens, qui l'eurent bientôt mis en pieces.

Nous trouvâmes un jour un de ces Barbaresques, qui s'étoit saisi d'un Matelot François & l'emmenoit violemment, disant que c'étoit son Esclave. Nous les primes tous deux, & nous les en-

1656. traînâmes chez notre Consul, où nous rouâmes le Turc de coups de bâtons à huis clos: après quoi le Consul ordonna qu'on le conduisît au Cadi. Son yvresse & les coups qu'il avoit reçus ne l'empêcherent pas de connoître le danger où il étoit. Il se jetta aux pieds du Consul, & à force de larmes & de prieres il obtint qu'on le laisseroit aller; ce qu'on lui accorda.

Trois Renegats Capitaines dans une Escadre de Barbarie, grands, bienfaits, de bonne mine & superbement vêtus, s'aviserent un jour d'entrer dans le Convent des Capucins. L'un d'eux étoit François, l'autre Maltois, & le troisième Messinois. Ils aborderent le Pere Robert de Ventelet, qui étoit le Superieur, & lui dirent qu'ils vouloient se confesser, & renoncer à Mahomet. Cette affaire étoit délicate: car sur cet article les Turcs n'entendent point de raison, & on pouvoit soupçonner que c'étoit une avanie qu'ils vouloient faire à ce bon Pere, d'autant que le jour précédent ils avoient maltraitez des Chrétiens qu'ils avoient trouvez sur leur chemin. Le Pere Robert envoya prier M. le Consul de venir au Couvent, pour déliberer sur ce qu'il y avoit à faire. Il y vint, parla fierement à ces Officiers,

&c

Conversion
de trois Re-
negats.

& leur dit que s'ils prétendoient se
 moquer du Pere ou lui faire une ava-
 nie, il leur feroit voir qu'il avoit as-
 sez de crédit pour les en faire repen-
 tir. Ils lui protesterent que leur retour
 étoit sincere, & l'en assurerent en se
 jettant à ses pieds, après y avoir jet-
 té leurs turbans. Le Consul, après les
 avoir examiné chacun en particulier,
 conseilla au Pere Supérieur de les re-
 cevoir à pénitence; mais auparavant il
 fit venir un Barbier qui leur coupa leurs
 moustaches & leur choufet, c'est ainsi
 qu'on apelle le toupet de cheveux
 qu'ils portent sur la tête. Ils prirent
 des perruques & des habits de Mate-
 lots, firent leur abjuration, se con-
 fesserent, & reçurent l'absolution de
 leurs pechez & de leur apostasie.

Par bonheur pour eux, le Capitaine
 Martintug de Messine partoît ce soir-
 là. On fit venir les Mamelots chez le
 Consul, & quand la nuit fut assez noi-
 re, ils en sortirent en foule avec les
 trois convertis, & sur le champ ils
 mirent à la voile. Ce fut de cette fa-
 çon qu'ils échaperent, & j'ai vû la
 même chose arriver plus d'une fois
 pendant que j'ai demeuré à Smitne, sans
 qu'il nous en soit arrivé aucun déplai-
 sir, par les mesures que l'on avoit prises.

1656.

Leurs Equipages ne les voyant point revenir à bord le jour suivant, avertirent le Cadi, & comme c'étoient des Renegats, il ne manqua pas de faire bien des diligences pour les trouver. Tout fut inutile : car ils avoient si bien pris leur tems que personne ne les avoit vûs entrer dans le Convent des Capucins. On ne laissa pas d'y faire une visite exacte ; & comme on ne les y trouva pas, le Consul se plaignit des soupçons mal fondez que le Cadi avoit eu contre ces Peres. Ce soupçon n'étoit pourtant pas si mal fondé que nous le disions : car il y avoit chez ces Peres & chez le Consul des lieux secrets, qui ne paroissoient point du tout, dans lesquels on a caché pendant des mois entiers des Renegats qui revenoient au giron de l'Eglise. Il auroit fallu abattre les maisons pour les trouver, tant ils étoient pratiquez avec adresse, & pendant ce tems-là on leur faisoit écrire des Lettres dattées de Constantinople, où ils disoient être pour quelques affaires particulieres, & d'où ils affuroient qu'ils reviendroient incessamment. Par ce moyen on rallentissoit les poursuites, & on prenoit son tems pour les embarquer pendant la nuit & les sauver.

Les affaires du commerce & mes études des Langues ne m'occupotent pas tellement, que je ne trouvasse encore du tems pour me divertir. Comme je sçavois la musique, & que je touchois assez bien des instrumens, nous nous assemblions presque tous les soirs chez M. Joseph Edoüard fameux Négociant Anglois. Il avoit épousé la fille de l'Ambassadeur à la Porte, & l'avoit amenée à Smirne. Elle étoit jeune & belle, & avoit avec elle quatre Demoiselles, qui ne lui cedoient ni en jeunesse ni en beauté, & qui faisoient soupirer bien des jeunes gens. On la divertissoit tant qu'on pouvoit. Il y avoit bal très-souvent, & après le bal des colations magnifiques : on y faisoit des concerts où je tenois ma partie.

1656.
Assemblées
de plaisir
chez un
Marchand
Anglois.

Les Dames Grecques y furent invitées, & malgré la repugnance de leurs maris qu'elles sçûrent rendre moins farouches & plus traitables, elles y vinrent, y prirent goût : elles dansoient & faisoient comme les autres, excepté qu'elles eurent de la repugnance au commencement à se laisser baiser. Elles trouverent à la fin qu'elles devoient imiter les Angloises qui ne sont pas chiches de cette legere faveur, & elles s'y accoûtumerent si bien, qu'elles trou-

1657.

voient mauvais, quand on sembloit les négliger sur cet article, & elles vouloient qu'on les traitât à la Françoisé ou à l'Angloisé, comme les autres Dames. Peu à peu elles s'accoutumerent à recevoir des visites chez-elles, & même à permettre qu'on y donnât le bal, chose rare dans ce País. Les Turcs qui venoient prendre part à ces divertissemens, & qui s'en scandalisoient dans les commencemens, cessèrent de s'en formaliser, & avoüoient que nos manieres de vivre étoient plus raisonnables que les leurs; mais ils en demeurèrent à la simple aprobation de ce qui se faisoit chez les autres, sans vouloir les imiter. Je crois que leurs femmes s'y fussent portées volontiers; mais leur pragmatique y étoit trop opposée.

Le carnaval de cette année se passa dans les divertissemens ordinaires, dans les bals & dans les festins; les Consuls tour à tour recevoient chez-eux les compagnies; on jouoit, on dansoit, on portoit des momons, & on faisoit grand chere. Ce qu'il y avoit de désagréable, c'est que ces Messieurs emprisonnez dans leur caractere n'alloient point les uns chez les autres, quoiqu'ils vécussent également bien.

avec toutes les autres Nations, & même celles contre lesquelles leurs Souverains étoient en guerre. Tout le monde étoit ami dans ces parties de plaisir. Le vin accommodoit tous les différends. C'étoit un plaisir de voir les embrassades, les offres de service, les politesses dont les discours étoient accompagnés. La tendresse y faisoit souvent répandre des larmes, qui s'essuyoient d'elles-mêmes, dès que les fumées du vin étoient dissipées : alors on revenoit de part & d'autre dans la même situation, & ceux qui s'étoient embrassés tendrement le soir, se trouvoient le lendemain dans les rues sans se saluer, & aussi ennemis & prêts à se faire du mal, qu'on les avoit vus quelques heures auparavant se mouïller le visage de leurs larmes.

Nous nous avisâmes de joüer des Comedies. M. Castor qui étoit à la tête de la jeunesse Françoisse, & qui fut tué ensuite malheureusement, étoit notre conducteur. Il formoit ses acteurs à merveille. La première piece que nous représentâmes fut le Nicomede de Corneille. M. notre Consul prêta la grande salle de la maison Consulaire, & on y dressa un théâtre : on fit un Orchestre, & on perça quelques chambres, où l'on

1657.

Comedie
representée
à Smirne.

1657. mit des jalousies pour les Dames du Pais qui voudroient y venir. La piece fut representée, & au jugement des connoisseurs elle eut autant de succès que si elle avoit été executée par des Comediens de profession. Il y eut symphonie dans les entr'actes, on distribua, ou plutôt on prodigua toutes sortes de dragées, de confitures seches, & de rafraîchissemens, & la piece fut suivie d'un magnifique repas, d'où plusieurs Anglois & Hollandois ne purent pas se tirer eux-mêmes. On les porta sur des lits, où après un long sommeil, ils se mirent à table pour dîner & réparer leurs forces abattuës par le travail de la nuit précédente.

Le succès de cette piece fut qu'on en demanda plus d'une repetition. Le bruit s'en répandit chez les Turcs, dont plusieurs voulurent être les spectateurs. On dit même qu'ils eurent assez d'indulgence pour leurs femmes, pour leur donner part à ce plaisir. Elles y vinrent déguisées avec de longues barbes blanches, qui les faisoient paroître comme les plus beaux vieillards qu'on pouvoit voir; mais elles avoient leurs Eunuques avec elles, & étoient dans les chambres à jalousie.

Les Consuls Anglois & Hollandois,

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 127
& autres y avoient assisté *incognito*, &
on n'avoit pas laissé de les traiter avec
une grande distinction. 1657.

Les Anglois souhaiterent qu'on re-
presentât aussi chez-eux. Le Consul fit
faire un théâtre magnifique dans sa
maison. Nous y representâmes des pie-
ces Françoises & Italiennes. Les autres
Consuls s'y trouverent aussi *incognito*.
Pendant la simphonie on leur servit
des rafraîchissemens d'une maniere
très-distinguée ; mais ils ne se trouve-
rent point aux repas qui suivirent les
pieces, & qui furent toujourn très-longs
& très-magnifiques.

Les Consuls dans tout le Levant vi-
vent d'une maniere toute pleine de cé-
rémonie & de circonspection. A moins
qu'ils ne soient extrêmement bons amis,
& que leurs Souverains ne soient en
paix, ils ne se visitent point, ou que
très-rarement.

Maniere
de vivre
des Consuls
dans le Le-
vant.

Celui de France a de tout tems &
sans contestation le pas sur tous les au-
tres. Tous le lui cedent sans hésiter. Il
n'y a que celui d'Angleterre qui ait
peine à le lui ceder, & qui dans tou-
tes les occasions tâche d'empieter sur
ses droits. L'un ne va jamais à la pro-
menade ordinaire, quand il sçait que
l'autre y est avant lui; & quand par un

1657. cas fortuit ils s'y trouvent tous deux ; ils prennent des mesures pour ne se pas rencontrer , afin d'éviter les démêlez qui ne manqueroient pas d'arriver , & qui pourroient ensanglanter la scène.

Ils doivent une visite de cérémonie à un nouveau Cadi , quand il y arrive, ou aux grands Officiers du Serail , quand il en passe par Smirne. Un jour le Consul d'Angleterre prévint celui de France dans la visite d'un nouveau Cadi. Celui de France en étant informé , fit dire au Cadi qu'il ne le visiteroit point , puisqu'il avoit reçu la visite du Consul d'Angleterre avant la sienne , & il fallut que le Cadi s'en passât. Depuis ce tems-là , les Cadis n'ont eu garde de recevoir les visites des Consuls d'Angleterre avant celles de celui de France , quoiqu'il soit arrivé assez souvent que sous prétexte d'incommodité , mais dans la vûë seule de mortifier ceux d'Angleterre , nos Consuls ayent differé de leur rendre les visites accoûtumées. Quand cela est arrivé , ils ont exigé que les Cadis leur en fissent satisfaction.

Aktion de Un de nos Consuls donna un jour
vigueur un soufflet à celui d'Angleterre , qui
d'un Consul l'avoit prévenu dans une visite de cé-
de France. rémonie qu'on rendoit au Capitan Ba-

cha, c'est à-dire, à l'Amiral du Grand-Seigneur, & renversa la chaise où il alloit s'asseoir. Le Capitan Bacha fut surpris de cette action qui s'étoit passée en sa présence; mais quand on lui eût expliqué les prérogatives du Consul de France, il aprouva ce qu'il avoit fait, & blâma celui d'Angleterre.

1657.

C'est la coûtume entre les Consuls de s'envoyer faire des complimens aux principales Fêtes de l'année, & au premier jour de l'an. Voici de quelle manière se passent ces cérémonies.

Complimens de cérémonie entre les Consuls.

Le Consul des Anglois dont les Fêtes n'arrivent pas à pareil jour que les nôtres, envoie au nôtre deux de ses Marchands précédés de ses Droguemens & de ses Janissaires en habits de cérémonie, qui consistent en un bonnet ou espee de mître de feutre, & une grosse & longue canne d'inde garnie d'yvoire par les deux bouts. Ces deux Marchands trouvent le Consul dans sa salle d'audience accompagné des principaux Marchands de la Nation & de tous ses Officiers. Après qu'ils ont fait leur compliment au nom de leur Consul, le nôtre y répond poliment, & puis il les prie d'entrer dans une autre salle, où ils trouvent un grand déjeûné, & on a soin de les faire bien boire, & de bien

1657.

casser des verres aux fantez que l'on porte. Les François servent les Anglois, & font les honneurs de la table. Le Consul de France saluë la santé de celui d'Angleterre, de leur Ambassadeur à la Porte, du Roi d'Angleterre, de la Famille Royale, & des Négocians: les Anglois y répondent de leur mieux. Il est vrai qu'ils s'en retournent bien gais & bien lestes.

Notre Consul envoie quelques heures après rendre visite à celui d'Angleterre, & le remercier, en observant scrupuleusement le même nombre de Marchands, & on a soin de choisir ceux qui sçavent le mieux boire, afin de soutenir l'honneur de la Nation, & on leur donne le même cortège. Pour l'ordinaire ils trouvent le Consul d'Angleterre prêt à se mettre à table. Après que les complimens réciproques sont achevez, il les prie de s'y mettre aussi. Il en fait tout l'honneur aux François. Ce sont des repas superbes, dont les meilleures têtes ont peine à se tirer sans qu'il y paroisse beaucoup: car les Anglois mettent tout en usage pour obliger les gens à boire malgré qu'ils en ayent, & il l'e faut faire, à moins de vouloir se broüiller avec eux.

Lorsque les Anglois ont leurs Fêtes,

le Consul de France leur fait rendre la première visite, & reçoit ensuite leurs remerciemens. Tout se passe avec décence, & on observe le même cérémonial que nous venons de rapporter.

1657.

Les autres Nations préviennent toujours & sans contestation le Consul de France, qui leur fait rendre leurs complimens à la manière accoutumée.

Les Marchands vont quelquefois se divertir à bord des Vaisseaux qui sont en rade. Quand cela arrive, les Capitaines ont soin de pavoiser leurs Vaisseaux, & de déployer tous leurs étendards. Ils y viennent de bon matin & s'en retournent fort tard. Très-souvent les conviez ont besoin qu'on les mette dans leurs bateaux avec les palans, de crainte que les pieds leur manquent en descendant par les échelles. Cette précaution est sage & nécessaire, après ces sortes de longs festins où l'on a bû beaucoup, & pour l'ordinaire beaucoup trop. Il est inutile d'avertir ici que l'on consomme beaucoup de poudre dans ces occasions. Toutes les fantez sont accompagnées d'une quantité de coups de canon, selon le mérite ou la qualité des personnes à qui l'on boit. Les autres Vaisseaux Nationaux ou amis, ou dont les Capitaines sont invitez, ne

Divertissemens à bord des Vaisseaux qui sont en rade.

1657.

manquent pas de répondre en nombre égal à celui qui a tiré le premier, de sorte que le tonnerre de l'artillerie dure toute la journée.

Quand ces divertissemens se font à terre chez des Marchands riches & généreux, & sur-tout chez les Anglois, on ne peut rien ajouter à la magnificence des festins, ni à la quantité de vin qui s'y boit. Après qu'on a cassé tous les verres & les bouteilles, on s'en prend aux miroirs & aux meubles. On casse & on brise tout pour faire honneur à ceux à qui on boit, & on pousse quelquefois la débauche si loin, que ne trouvant plus rien à casser, on fait allumer un grand feu, & on y jette les chapeaux, les perruques & les habits, jusqu'aux chemises, après quoi ces Messieurs sont obligez de demeurer au lit jusqu'à ce qu'on leur ait fait d'autres habits.

D'autres plus raisonnables se divertissent à jeter à la mer du haut de leurs galeries des poignées de pieces de cinq sols, afin d'avoir le plaisir de voir la populace plonger, & se battre au fond de la mer, pour les ramasser. On feroit un volume entier de ces sortes de choses, si on vouloit prendre la peine de les écrire.

On ne se sert point de cloches dans toute la Turquie; les canons font leurs fonctions, sur-tout aux funeraillles. Quand quelque Marchand, ou Capitaine, ou quelque personne considerable est morte, on détermine le jour de l'enterrement, & alors les Vaisseaux de la Nation ou amis mettent leurs pavillons à mi-mât, & pendant qu'on porte le corps à la sepulture, ils tirent les uns après les autres lentement, & en nombre pair, ce qui est une marque de deuil.

1657.

M. Spenser Breton Consul des Anglois, ayant reçu avis que sa femme étoit morte en Angleterre, voulut lui faire faire des funeraillles à la maniere de son País. Il invita tous ses compatriotes & ses amis à y assister. Le jour pris pour cette cérémonie funebre, tous les Vaisseaux Anglois & ceux dont les Capitaines étoient invitez, firent une décharge lente de toute l'artillerie, & arborerent tous des pavillons & des étendarts noirs, firent une seconde décharge quand on fut prêt de se mettre à table, & une troisiéme après le repas.

Cérémonie funebre pour la femme du Consul d'Angleterre.

La cérémonie qui se fit à la Maison du Consul, commença par un long compliment que le Député de l'Assem-

1657.

blée lui fit sur la mort de son épouse. Le Consul qui étoit en grand manteau de deuil y répondit modestement. Le Ministre fit ensuite l'Oraison Funebre de la défunte : toute l'Assemblée y applaudit , & on se mit à table pour noyer dans le vin la douleur que cette mort caufoit à toute l'Assemblée. Le repas fut très-long & très-magnifique. Le Consul malgré son affliction y mangea de bon appetit , & but à merveille aussi bien que tous les conviez , qui n'auroient pas été en état de se retirer dans leurs Vaisseaux , s'il n'y avoit eu des lits pour eux chez le Consul. Mais que ne fait-on pas dans une occasion où il faut essuyer les larmes d'un mari , qui a perdu une femme que la charité oblige de croire qu'il aimoit tendrement.

Mort & sepulture d'un Gentilhomme Marchands Anglois.

Un jeune Gentilhomme Marchand de la même Nation fort riche , mourut quelque tems après ce service. Son mal étoit une fluxion de poitrine accompagnée d'une grosse fièvre , qui lui porta bien-tôt à la tête. Le Medecin le condamna d'abord à une diette rigoureuse , à laquelle il n'étoit point du tout accoûtumé. Il lui défendit encore le vin sous peine de la vie. Le malade accepta la premiere partie de l'ordonnan-

ce, & s'y soumit, quoiqu'avec peine, parce que le mal lui avoit ôté l'appetit; mais comme il étoit accoutumé à avoir toujours soif, & que ce n'étoit pas son ordinaire de l'étancher avec de l'eau, il se faisoit apporter du meilleur vin dès que le Medecin le perdoit de vûë, & il en bûvoit largement. Le Medecin le sçût, il en fut irrité, il appella la mort à son secours pour venger le mépris que ce malade désobéissant faisoit de ses ordonnances. Elle le servit en amie, & entraîna avec elle le malade en un peu moins de trois jours. Par politesse pourtant, elle lui donna le tems de faire son testament. Il laissa à tous ses amis un habit de deüil complet, & à tous ceux qui assisteroient à sa sepulture, des crêpes, des gands blancs & des écharpes de rubans. Il ordonna un superbe festin funeraire & bien des coups de canon. Tout cela fut executé à la lettre aux dépens du mort. On n'auroit pas entendu le tonnerre s'il en eût fait pendant qu'on le porta à Sainte Venerande. Vivent les gens d'esprit, riches, & qui sçavent mettre ordre à leurs affaires.

Un très-mediocre Marchand Armenien s'en alla à Londres avec une parrie de toiles des Indes, qu'il vendit

assez bien. Il se mit en tête de contre-
 1657. faire l'homme d'importance, & il y
 réussit assez, pour obliger les parens
 d'une jeune Demoiselle parfaitement
 Histoire belle, à la lui donner en mariage. On
 d'un maria- fit la cérémonie; mais avec cette con-
 ge. dition, que le mariage ne seroit con-
 sommé qu'à Smirne, où le Sieur E-
 doüard, à qui on l'adrescoit, auroit soin
 de s'informer des facultez & de la con-
 dition de l'Armenien avant de le mettre
 en possession de la belle.

Ils s'embarquerent donc tous deux
 sur un gros Navire Anglois nommé le
 Succès; le mari & la femme vécurent
 séparément sous la garde & la bonne
 foi du Capitaine, qui étant extrême-
 ment poli, & encore plus amoureux
 du dépôt qu'on lui avoit confié, en eut
 un extrême soin. Le voyage fut heu-
 reux, ils arriverent à Smirne. La belle
 Rachel, c'étoit le nom de la mariée,
 fut conduite chez le Sieur Edoüard;
 qui connoissant l'Armenien pour un
 miserable ne voulut point consentir à
 la livrer à ce gueux; il le maltraita
 beaucoup, & le chassa de sa maison com-
 me tout-à-fait indigne d'une telle alian-
 ce. Il mit la belle auprès de sa femme,
 pour lui tenir compagnie, en attendant
 qu'on pût la pourvoir d'une manière

convenable à sa naissance. J'ai déjà dit qu'elle étoit très-belle ; il faut ajouter qu'elle avoit de l'esprit infiniment, elle étoit gracieuse, il suffisoit de la voir une fois pour en devenir amoureux. Toute la jeunesse Angloise fut bien-tôt dans ses fers.

1657.

On dit que le Sieur Edoüard même en devint amoureux. Sa femme s'en aperçût, ou crut s'en appercevoir. Elle le portoit fort haut, & étant fille d'un Ambassadeur à la Porte, elle vouloit être traitée à peu près comme une Princesse. Elle vit avec dépit que tout le monde n'avoit des yeux que pour Rachel, elle jura sa perte, & à l'aide de quelques remedes convenables qu'elle lui fit prendre, la belle se trouva mal, elle s'évanoüit, & eut une espee de léthargie, qui la fit juger morte ; & aussi tôt Madame Edoüard la fit bien cloüer dans un cercüeil, & se pressa de la faire porter à Sainte Venerande. Elle lui fit faire de belles funerailles, les Vaisseaux tirerent, on donna des crêpes, des gands & des écharpes, on fit une Oraison Funebre, & on la couvrit de terre.

Quelques Anglois qui étoient à la campagne étant revenus deux jours après, se douterent qu'on avoit avancé

1657.

ses jours. Ils allerent à Sainte Venerande, firent décloüer le cercüeil, & trouverent la pauvre Rachel encôre toute chaude, qui s'étoit rongée les doigts, ce qui marquoit qu'elle étoit expirée depuis peu de momens ; cela verifia les soupçons qu'ils avoient que sa mort prétenduë étoit une suite de la jalousie de Madame Edoüard. Elle suivit quelques mois après sa rivale ; & son mari, qu'elle avoit presque ruiné par ses dépenses inouïes, mourut aussi peu après de chagrin.

Histoire
d'une veuve
Grecque.

Il y avoit à Smirne une veuve Grecque du Rit Romain , elle étoit âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans, grande , bienfaite & infiniment belle. Elle avoit beaucoup d'esprit , de la délicatesse , de l'enjöiement , elle parloit plusieurs Langues, elle avoit la voix très-belle, sçavoit la musique, chantoit en perfection, & touchoit tous les instrumens qui convenoient à son sexe. On ne pouvoit lui reprocher qu'un défaut , c'est que sans aucun besoin , elle mettoit du fard comme une Espagnole. On peut croire qu'elle faisoit soupirer bien des gens. M. Clement Mazarat Négociant François l'aimoit passionnément , on dit qu'il en étoit aimé ; il passoit auprès d'elle tous les momens

qu'il pouvoit dérober à ses affaires.

M. Henri Dupuy un des Propriétaires des Consulats du Levant, en devint aussi éperduëment amoureux. Comme ils étoient tous deux libres, ils étoient prêts à se marier, quand les parens de M. Dupuy, qui en furent avertis, lui firent naître une nécessité absolue de venir à Marseille, où ils se presserent de le marier dès qu'il y fut arrivé. Il avoit promis à la veuve de revenir au plûtôt, son mariage l'en empêcha, & mit la belle Angelique dans un affreux chagrin. Ses autres adorateurs ravis de n'avoir plus ce terrible rival, renouèrent avec elle, & n'épargnerent rien pour en faire la conquête. M. Paquet riche Négociant Anglois fut le plus heureux; quoiqu'il eût la vûë fort basse, les charmes de la belle Grecque le frappèrent tellement, qu'il la demanda en mariage, & qu'aidé des conseils & de la protection de M. Mazarat, il l'emporta sur tous ses autres competeurs, & l'épousa. Selon les apparences, il y eut un traité secret entre ces deux amis : car M. Mazarat continua de la voir sur le pied d'ami ou d'amant, ou peut-être de tous les deux ensemble, comme il avoit accouûtumé de faire avant le mariage.

1656.
Sa mort &
ses func-
railles.

On apprit un matin que la belle Angelique étoit morte sans avoir été malade, & sans les secours ordinaires des Medecins. Le mari fut invisible pendant deux jours. On disoit qu'il étoit pénétré d'une douleur si vive, qu'on craignoit beaucoup pour sa vie. Enfin la maison fut ouverte le troisiéme jour au matin. Tout le monde courut faire les complimens de condoléance ; j'y fus comme les autres.

Nous trouvâmes la salle toute tenduë de noir. Le corps de la défunte étoit à un coin dans un cercueil couvert de velours noir, avec un grand luminaire. On alloit d'abord lui jeter de l'eau-benîte, & prier selon sa dévotion pour le repos de son ame.

Festin fune-
raire.

Le milieu de la salle étoit occupé par une longue table de plus de quarante couverts, servie en ambigu, c'est-à-dire, de viandes, de fruits, d'entremets, de pâtisseries & de confitures, avec un buffet superbe chargé d'argenterie, de verres, & de toutes sortes de vins.

M. Paquet étoit au bout de la table en long manteau de deüil & en crêpe, il étoit poudré & avoit la barbe bien faite. C'étoit dans cet équipage ambigu qu'il recevoit les complimens ; &

pour faire voir qu'après avoir deux jours entiers donné à la nature ce qu'il lui devoit, il ſçavoit ſurpaſſer ſon affliction en homme de cœur. Il mangeoit de bon appetit, & bûvoit encore mieux, afin d'inviter la compagnie à l'imiter, & à boire au bon voyage de ſa femme.

1657.

Je ne manquai pas de lui aller faire mon compliment : il y répondit fort poliment, & but à la ſanté de mon pere qu'il ſçavoit être mort depuis longtems. Je le remerciai en bûvant à la ſanté de ſa femme, & toute la compagnie à qui je la portai ne manqua pas d'y répondre.

Il n'y eut que M. Mazarat qui s'exempta de ce devoir. Son affliction étoit extrême. Il étoit en habit de grand deuil aſſis à côté du cercueil, pleurant & priant, & il ne fut jamais poſſible de le faire boire ni manger.

Après un aſſez ample déjeûné, on distribua les gands blancs & les rubans noirs, & on donna de deſſus le balcon le ſignal concerté pour faire tirer les Vaiſſeaux, & le convoi ſe mit en marche en cet ordre.

La croix des Capucins, chez qui la Convoi fu-
dépente devoit être enterrée comme Ca-^{ncraire,}
tholique, portée par un Frere Capucin

1657.

cantonné de deux Janissaires , étoit à la tête. Les Capucins & tous les Religieux de la Ville suivoient deux à deux avec de gros flambeaux de cire blanche allumez. Le corps venoit ensuite : les coins du poële étoient portez par quatre Marchands Anglois , en grands manteaux de deüil. Le Consul d'Angleterre marchant seul suivoit le cercüeil. M. Paquet venoit ensuite , & après lui la maison du Consul , qui étoit suivie de tous les amis en deüil , avec des gands blancs & des rubans noirs en écharpe.

On porta d'abord le corps à la maison du Consul d'Angleterre, pour l'honneur de la Nation. Un Ministre qui se trouva à la porte fit un discours à la loüange de la défunte. Ceux qui voulurent entrer dans la salle y trouverent de quoi se rafraîchir. On peut croire que le Clergé Catholique n'imita pas leur exemple. On alla ensuite à l'Eglise des Capucins, où pendant qu'on fit les prieres accoûtumées, le Consul & tous ceux de sa Communion allerent se reposer dans le Couvent.

Les prieres achevées, on prit dans le même ordre la route du cimetiére des Catholiques, qui est au bout du jardin de ces Peres. On y trouva une fosse

profonde toute revêtuë de planches. On y descendit le cercueil avec décence & bien doucement. Mais au lieu de le couvrir de terre immédiatement comme on a coûtume de faire, M. Mazarat avoit eu la précaution de faire préparer une grille de fer qu'un Serrurier ajusta proprement à un pied au-dessus du cercueil. On la couvrit de planches, de crainte que le corps ne souffrît quelque chose du poids de la terre, & ensuite on mit la terre sur les planches, pendant qu'un Anglois fit une seconde Oraison Funebre, qui fut écoutée avec attention de toute l'assemblée, sans être troublé que par le seul Mazarat, que l'exemple de M. Paquet ne pouvoit porter à se consoler.

Les cérémonies achevées, on reconduisit le Clergé à l'Eglise, & ensuite on accompagna le mari veuf chez-lui. On trouva un repas magnifique. Le Consul Anglois placé entre l'époux & l'amant, fit les honneurs de la table. On y but largement au bon voyage & à la santé de la défunte, & quand on jugea qu'il étoit tems de sortir de ce long dîné, toute la compagnie alla reconduire le Consul chez-lui, & on laissa Messieurs Paquet & Mazarat tête à tête, pour se consoler de la perte

1657.

qu'ils avoient faite. Il y a apparence que la raison vint à leur secours : car ils ne moururent point de regret, & je les ai laissé amis comme auparavant, & en parfaite santé quand je partis de Smirne.

Eclipse de
Lunc.

J'oubliois de dire, que nous eûmes les premiers jours de Février de cette année une éclipse de Lune, qui dura assez long-tems.

Cérémonie
des Turcs
à cette oc-
casion.

Les gens du País se sont mis en tête que cela n'arrive, que parce que le Soleil & la Lune qui se regardent comme mari & femme, sont alors en querelle, & qu'ils se battent. Ils les aiment trop pour ne pas faire leurs efforts pour les séparer, & les mettre d'accord. Le moyen pour cela, est de faire bien du bruit : en effet, ils prennent toutes les poëles, les chaudrons, les bassins, & généralement tout ce qui peut produire du son, & ils font un charivari qui dure autant que l'éclipse. Après qu'elle est finie, on se congratule de l'accommodement qu'on a procuré entre deux astres qui nous sont si nécessaires.

Cométevuë
à Smirne, &
ses effets.

L'éclipse de Lune fut suivie d'une cométe qui dura quelques jours, qui consterna tout le monde, & qui occupa beaucoup les devins. & ceux qui se mêlent

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 145
mêlent de fouïller dans l'avenir. Ils
raisonnent beaucoup, & pronostique-
rent bien des choses, mais pas un ne don-
na au but.

1657.

La comète en sçavoit plus qu'eux ,
elle déclara ce qu'elle étoit venuë fai-
re, ou annoncer, par un rhume, qui at-
taqua presque tous ceux qui demeu-
roient dans l'Empire du Grand Sei-
gneur. Ce rhume dégénéra en fluxions
de poitrine, qui emporterent presque
autant de monde qu'une peste.

J'en fus malade à l'extrêmité, & je
crois que j'en serois mort, si j'avois sui-
vi les ordres des Medecins. Ils défen-
doient absolument l'eau-de-vie, de quel-
que maniere qu'on la prit. J'en pris
pourtant après l'avoir fait brûler, &
y avoir mis beaucoup de sucre. Cette
liqueur que je n'ai jamais aimée, fit
sur moi un effet admirable; elle cuïsit
les flegmes dont ma poitrine étoit em-
barrassée, elle me donna des forces
pour les expulser, & contre les vœux
des Medecins, je fus sur pied en peu
de jours, & j'assistai aux enterremens
d'un grand nombre de ceux qui avoient
été assez fols pour se livrer à leur dis-
cretion.

Maladie de
l'Auteur, &
sa guerison.

M. de la Haye le pere étoit depuis
long-tems Ambassadeur à la Porte. Son

Ambassa-

deur de

grand âge le rendoit moins propre à
 des fonctions qui sont accompagnées
 d'un grand détail & de beaucoup de
 fatigues. Il demanda d'être relevé, &
 la Cour qui connoissoit le mérite de
 son fils le lui donna pour successeur.
 Il s'embarqua à Marseille avec Mada-
 me son épouse sur un gros Vaisseau ap-
 pellé le grand Henri. Ils mouillèrent
 à Smirne, & s'y rafraîchirent quelque
 tems. M. Jacques Dupuy Consul de
 France les logea dans la maison Consu-
 laire, & les y traita magnifiquement.
 Ils furent visitez & complimentez par
 toutes les Nations Européennes & Asia-
 tiques, qui commercent dans les Etats
 du Grand Seigneur. Ils passerent le
 carnaval à Smirne, & eurent lieu d'être
 contents de ce qu'on fit pour les di-
 vertir.

Nous apprîmes vers les derniers jours
 de l'année, que M. Bertandié qui étoit
 à Marseille, avoit fait une Compagnie
 pour le commerce de Seyde. Il étoit à
 la tête de cette Compagnie avec M.
 Souribe de la même Ville. Celui-ci
 avoit un frere à Rama, qui avoit beau-
 coup de crédit auprès du Pacha de Ga-
 za, qui lui avoit donné à ferme le
 senée, sur lequel il y avoit de grands
 profits à faire,

1657.
 France à la
 Porte, qui
 passe à
 Smirne.

M. Bertandié Resident à Smirne reçût ordre de son frere de quitter Smirne, & d'aller avec moi resider à Seyde, & de partir par la premiere occasion qui se presenteroit.

Quoique je me plüss beaucoup à Smirne, où je trouvois tous les divertissemens qui convenoient à mon âge, & où je m'étois mis parfaitement au fait du commerce, je commençois à m'y ennuyer, parce que je n'avançois pas comme je le souhaitois dans l'étude des Langues Orientales. Je sçavois assez bien l'Anglois & le Grec vulgaire; mais j'étois encore bien éloigné du Turc & de l'Arabe, malgré toutes les peines que je me donnois pour les apprendre, à l'aide des Grammaires & des Dictionnaires, que les Francs ont fait de ces deux Langues. Il auroit fallu pour les apprendre & les bien prononcer, converser avec les Turcs & les Arabes, & y être forcé, & malheureusement pour moi, j'étois encore trop jeune pour risquer d'être familier avec ces gens-là. Le péril étoit trop grand, & d'ailleurs j'étois trop fauillé avec les autres Francs residans à Smirne, dont pas un ne se piquoit de sçavoir les deux Langues, pour lesquelles j'avois une extrême passion.

1657. Cela fit que je reçûs avec moins de chagrin l'ordre de passer à Seyde, dans l'esperance & la certitude qu'on me donna, que je trouverois plus de secours à Seyde pour la réüffite de mon dessein.

Départ de Smirne. Nous travaillâmes donc sans relâche à mettre ordre à nos affaires. Nous fîmes nos adieux, nous regalâmes nos amis, & nous en fûmes regalez à tour de rôle, avec beaucoup de magnificence: car comme je l'ai dit ci-devant, on se picque de bien faire les choses en ce Pais plus qu'en aucun autre, & nous arrê tâmes notre passage sur un Vaisseau Anglois de quarante canons, qui alloit à Alexandrie d'Egypte, d'où nous ferions passez à Seyde sur les Bâtimens du Pais,

CHAPITRE V.

Voyage du Chevalier d'Arvieux en Egypte en 1658.

NOUS nous embarquâmes le 7. Février 1658. & nous allâmes mouïller au delà de la pointe, pour sortir le lendemain au point du jour du Golfe avec le vent de terre. Nous lais-

sâmes l'Isle de Chio à l'Oüest, & nous portâmes au Sud, sans nous arrêter en aucun lieu. Nous sortîmes de l'Archipel par le Canal de Cazo & de Serapanto, laissant l'Isle de Candie à tribord, c'est-à-dire, à notre droite, & celle de Rhodes à bas-bord ou à gauche, étant poussez par un bon vent de Nord, qui est celui qui regne le plus dans la mer Egée.

1658.

Ce bon vent nous devint contraire dès que nous fûmes en pleine mer. Pendant trois jours nous ne pûmes faire autre chose, que d'aller bord sur bord, pour ne rien perdre de notre route; mais aussi sans presque rien avancer. Il devint à la fin si furieux, que nos huniers furent déchirez de haut en bas pendant la nuit du quatrième jour de ce gros vent. Cet accident pensa nous faire faire naufrage. Le Capitaine qui étoit habile y remedia promptement. Il fit monter les Matelots, & leur fit enverguer des voiles qu'il avoit de rechange. La nuit étoit fort noire, & il auroit été impossible aux Matelots de travailler, s'ils n'avoient été éclairez par une lanterne, que l'on mit en-dedans de la dunette, dont la lumiere sortoit par un trou rond d'environ six pouces de diametre,

Grande tempête.

Lanterne dont se servent les Anglois.

1658. — au-devant duquel il y avoit un verre concave, qui portoit la lumiere où l'on vouloit sans la répandre aux environs.

Ces sortes de lanternes sont fort commodes & très-necessaires dans ces passages, où il y a toujours des Corsaires Maltois ou Barbaresques, qui veillent avec soin pour découvrir les Vaisseaux & courir dessus. On sçait que les moindres étincelles se voyent de fort loin pendant la nuit, c'est ce qui oblige les Navigateurs à cacher soigneusement leurs feux dans ce tems. Ils ne permettent pas même de fumer aux Matelots, à moins que le fourneau de leur pipe ne soit couvert d'un petit capuchon de cuir. Par le secours de cette lanterne nous remediâmes au désordre de nos huniers, & quand ils furent en état nous portâmes à route.

Ce Vaisseau étoit beau & grand, il avoit deux ponts. Des Marchands Turcs l'avoient freté pour porter en Egypte quantité de marchandises, & un grand nombre d'esclaves des deux sexes qu'ils y alloient vendre.

Les principaux de ces Marchands étoient logez dans la grande chambre & ses dépendances, & avoient avec eux les jeunes garçons esclaves qu'ils al-

loient vendre, ou qu'ils gardoient pour leur service. Les autres occupoient les deux ponts avec les filles & les Eunuques qui les gardoient. Ils leur avoient fait des cabannes dans l'entre-deux des canons. Ils y couchoient pêle mèle, ne les perdoient jamais de vûë, ne leur permettoient pas de prendre l'air sur le pont ou sur le gaillard, & en étoient si jaloux, qu'il y en avoit toujours nuit & jour qui faisoient la ronde, pour empêcher que quelqu'un n'en approchât, ou qu'elles ne se dérobaissent des lieux qui leur étoient assignez. Au moindre bruit, ils étoient éveillés, ils étoient sur pied, ils comptoient leurs malheureuses brebis. S'il s'en trouvoit quelque une qui fût éveillée, & qu'ils soupçonnassent d'avoir causé du bruit, ils la maltraitoient, & la contraignoient de se bien couvrir, & de dormir, ou d'en faire semblant.

Ces précautions leur étoient nécessaires pour les vendre plus cher : car ceux qui les achètent les veulent avoir vierges, & quand cette marque toute équivoque qu'elle est, ne se trouve pas, ils sont obligés de reprendre leur marchandise, & d'en rendre le prix.

S'ils étoient sages à l'égard des filles, on disoit qu'ils l'étoient peu à l'égard

1658.

des garçons. Ce vice abominable est commun chez les Turcs & chez tous les Orientaux. On n'en peut pas douter après ce que l'Écriture rapporte des cinq Villes infâmes. Ils permettoient pourtant aux garçons de s'aller promener sur le pont quand le tems étoit beau. Pour les filles elles étoient à peu près de même âge, la plus vieille ne paroïssoit pas avoir dix-huit ans; c'étoient des Polonoïses, des Moscovites, & des Circassiennes, que les Tartares avoient enlevées dans leurs courses, & qu'ils étoient venus vendre à Constantinople ou à Caffa. Elles étoient bienfaites & parfaitement belles, sur-tout les Circassiennes, dont le País est en droit de produire les hommes les plus laids, & les plus belles femmes qu'il y ait au monde. Les Polonoïses & les Moscovites étoient Chrétiennes. On avoit eu soin de leur apprendre la Langue Turque qui est belle, douce, énergique & assez aisée. La plûpart des Polonoïses sçavoient la Langue Françoisse, aussi bien que les garçons qui étoient du même País.

Malgré tout notre crédit & nos recommandations, nous n'avions pû avoir pour notre demeure que la Sainte Barbe, encore nous trouvions-nous heu-

reux. C'étoit en allant ou en revenant de la Sainte Barbe, que j'avois occasion de voir & de parler à ces pauvres filles, dont je commençois à entendre & à parler le langage; mais il falloit pour cela bien prendre son tems, & observer que leurs Cerberes fussent éloignez. Elles me representoient leur misere dans les termes les plus touchans, & me prioient de les acheter, afin de leur conserver la Foi qu'elles avoient reçüe au Baptême; mais je n'étois pas assez riche pour faire des charitez de cette force, quoique j'eusse le cœur pénétré de douleur de voir des Chrétiens que l'on menoit au marché comme des bêtes.

On ne peut trop louer les Anglois de l'exacte discipline qu'ils font observer sur leurs Vaisseaux, & de la fidelité qu'on y garde. Un jeune Matelot fut convaincu d'avoir dérobé à un Turc un petit pot de miel, qui ne valoit pas cinq sols; il fut attaché au cabestan, où il reçut plus de cent coups de cordes sur les fesses, quelques prieres que le Turc & tous les Passagers pussent faire pour lui au Capitaine, pour lui pardonner cette faute.

Ce Capitaine étoit un très-honnête homme, il nous regala de son mieux

Méchante
cuisine des
Anglois.

658. pendant un mois que nous fûmes avec lui ; mais il faut être accoutumé à leur maniere de vivre pour s'y faire. Leurs viandes bouillies ou rôties n'étoient pas à demi-cuittes , leur Pudding étoit détestable. C'est un composé de biscuit pilé , ou de farine , de lard , de raisins de Corinthe , de sel & de poivre , dont on fait une pâte qu'on enveloppe dans une serviette , & que l'on fait cuire dans le pot avec du bouillon de la viande : on la tire de la serviette , & on la met dans un plat , & on rappe dessus du vieux fromage , qui lui donne une odeur insupportable. Sans ce fromage la chose en elle-même n'est pas absolument mauvaise , & est fort nourrissante : pour le reste nous étions assez bien. Son biscuit étoit bon. Il avoit d'excellente biere & de très-bon vin , des fruits secs , des volailles , des moutons ; mais il manquoit d'un Cuisinier François.

Vingt-deux jours après notre départ de Smirne , nous nous apperçûmes que l'eau de la mer étoit blanche , ce qui venoit du mélange de celle du Nil , qui étoit une marque que nous étions proche de terre. Elle est si basse & si unie du côté où nous allions , que sans les palmiers qui sont sur le bord ,

on ne pourroit pas l'appercevoir à deux lieues de distance.

1658.

On fonda , & on trouva quarante brasses de fond. Le Capitaine fit mouïller aussi-tôt , ne jugeant pas à propos d'avancer davantage , jusqu'à ce qu'il eût bien reconnu l'endroit où nous étions.

Les courans nous avoient porté vers Damiette. Nous le reconnûmes aux Bâtimens qui étoient mouïllez devant cette Place , qui est trop éloignée du rivage , & trop basse pour pouvoir être vüe de la mer.

Atterage de Damiette fort dangereux.

Nous portâmes à l'Oüest toute la journée suivante , & vers les sept heures du matin nous arrivâmes aux écüiels des Biquiers que les Turcs appellent Abouchar.

Ces écüiels sont de petites Isles basses , qui forment le Port du Château d'Alexandrie , & qui mettent les Bâtimens à couvert du vent de Nord. Nous y trouvâmes un Vaisseau Hollandois , un François , & deux Barques qui étoient en charge , qui n'avoient pas voulu entrer plus avant & s'approcher d'Alexandrie , à cause des brouïlleries qu'il y avoit parmi la Nation , & des avanies que les Turcs leur faisoient continuellement. Tous ces Bâtimens nous

1658.

salierent, & nous leur rendîmes le salut coup pour coup. Mais nous nous gardâmes bien de mettre pied à terre, jusqu'à ce que nous fussions assurez que nous pouvions descendre sûrement. On écrivit pour cela à Alexandrie, & en attendant la réponse nous allâmes nous promener sur les Biquiers.

M. Begue
Consul au
1^{re}.

On trouve beaucoup de lapins sur ces Isles. Nous y rencontrâmes M. Begue Gentilhomme de Marseille, qui alloit au Caire en qualité de Consul de France, à la place de M. de Bermond. Il étoit venu chasser & se divertir en cet endroit, avec ses Officiers & beaucoup de jeunesse. Ils avoient passé sur le Vaisseau du Capitaine Gazelle, dans le dessein de s'établir en Egypte. Nous nous visitâmes & nous traitâmes reciproquement sur ces Isles & dans nos Vaisseaux pendant deux jours, en attendant la permission du Pacha pour débarquer.

Le terrein est si bas en cet endroit, & sur toute la côte d'Egypte, qu'on n'apperçoit que les palmiers qui sont sur les bords, & quelques monceaux de sable que les vents & les courants y ont formez de distance en distance; quelques mauvais Villages dont les maisons sont basses, & qu'on ne reconnoît

que par un plus grand nombre de palmiers, que les Païsans ont planté autour de leurs maisons. Voilà tout ce qui s'offre à la vûë, & tout ce que j'en puis dire.

1658.

Les nouvelles que M. Begue attendoit étant à la fin arrivées, il débarqua avec tout son monde. Il fut salué en passant de tous les Vaisseaux qui étoient en rade, & sur-tout de notre Anglois, qui nous fit connoître qu'à notre considération il vouloit passer les regles de la civilité ordinaire. En effet, il le salua de quinze coups de canon. Nous fîmes mettre nos bagages dans la Chaloupe avec nos domestiques, & nous nous y embarquâmes, après avoir fait bien des remercimens à notre Capitaine, & lui avoir offert de l'argent à discretion pour notre passage. Il n'en vouloit point prendre, & ce ne fut qu'à force de prieres qu'il prit une piastre par jour pour nous deux, & rien pour nos deux valets. Après bien des embrassades & des protestations d'amitié de part & d'autre, nous nous mîmes dans la Chaloupe, & dès que nous fûmes débordez, il nous fit saluer de cinq coups de canon, & d'autant de houras, c'est le vive le Roi des Anglois. Nos Matelots y répondirent,

Le Chevalier d'Arvieux débarque à Alexandrie.

1658. & nous témoignâmes notre reconnoissance par des coups de chapeaux, ne le pouvant pas faire autrement.

Sott mal-
heureux
d'un Capi-
taine An-
glois.

Ce Capitaine étoit des plus polis que j'aye jamais connus, & il meritoit un meilleur sort que celui que nous apprîmes qu'il avoit eu. Il déchargea ses marchandises, & ses Marchands qui l'attendoient avoient sa charge toute prête. Il chargea promptement, & mit à la voile pour retourner en Angleterre; mais son Equipage se révolta dans la route, & l'assassina à coups de hache.

Nous abordâmes au Bourg de Fiquieres. Ce mauvais endroit merite à peine celui de Village. Il est situé au pied d'un méchant Château plus de demi ruiné, dans lequel il y a une Garnison de cinquante Janissaires commandez par un Cherbagi, qui est le Gouverneur de cette Forteresse, éloignée d'Alexandrie de quinze milles, ou cinq lieues. Toute la défense de ce Château consiste en quelques canons de fer, appuyez sur des pierres au lieu d'affuts, qui ne laissent pas de tenir en respect les Corsaires, & les empêcher de venir piller & enlever les Païsans & la Garnison.

On ne laisse pas de trouver dans ce

mauvais endroit, ce qui est nécessaire à la vie, excepté du vin & de l'eau qui y est très-mauvaise. On y tient tous les jours un marché où on apporte du ris, des poulets, du poisson, des dattes & d'autres fruits, & surtout des oignons qui y sont excellens, & d'une douceur qui fait qu'on les mange comme des pommes. Je ne m'étonne pas que les Juifs les regrettoient, quand ils furent dans le desert.

M. Begue & sa compagnie louèrent des maisons de Païsans. Nous en louâmes aussi une, dans laquelle nous mîmes nos bagages, & les tapis que nous avions apportez pour nous coucher. Nous y fîmes faire notre cuisine par nos domestiques le moins mal qu'il étoit possible, vû le peu d'ustenciles que nous avions: car il ne falloit pas compter sur celles de notre hôte. Il avoit tout emporté, excepté quelques pots de terre qu'il nous avoit conſignez, les ferrures de ces maisons n'étant que de bois, aussi-bien que dans le reste de l'Egypte & de la Palestine.

Nous reçûmes dans ce lieu les visites de M. Germain Vice-Consul d'Alexandrie, de Messieurs Piquet & Porri, & d'un Juif appellé Maalem Abraham, le plus méchant coquin qu'il y eût au

1658.
Portrait
d'un Juif.

monde. Il étoit le premier Commis de la Douïanne. C'étoit un homme de cinquante ans, assez bienfait, plein d'esprit, mais du plus mauvais qu'on se puisse imaginer, qu'il employoit sans relâche à faire du mal à tous les Marchands, de quelque Nation qu'ils fussent, sans distinction d'amis ou d'ennemis ; car tout le genre humain étoit son ennemi. Tout le monde le craignoit, le haïssoit, le détestoit. Il parloit en perfection toutes les Langues. C'étoit lui qui avoit fomenté les divisions & les broüilleries, qui étoient entre les Négocians François, par le moyen desquelles il faisoit venir de grandes sommes dans les coffres du Pacha & de ses Officiers, sans oublier aussi d'en profiter beaucoup lui-même. Il est bon de dire quelque chose de ces broüilleries.

Broüilleries entre les Négocians François en Egypte.

Il y avoit une vieille inimitié entre Messieurs Louïs de Cabre, ci-devant Consul au Caire, & Honoré de Bremond, tous deux de Marseille, parce que ce dernier avoit fait embarquer, à force d'argent qu'il avoit donné pour cet effet au Pacha du Caire, M. Dantoine que M. de Bremond avoit laissé son successeur dans le Consulat.

Cet embarquement forcé avoit par

ragé toute la Nation. Leur mésintelligence donnoit lieu au Pacha, & à ses Officiers, de leur susciter tous les jours des avanies; & comme il ne se trouvoit personne parmi eux qui fût neutre, & qui n'eût point épousé un parti, ils se ruinoient à plaisir à force de donner de grosses sommes, pour se faire embarquer & renvoyer en France.

1658.

Les particuliers s'étant épuisez, ils s'accorderent sans se parler, de prendre de l'argent au nom de la Nation chez les Usuriers du País, à change lunaire, c'est-à-dire, à deux & demi pour cent par mois, afin d'avoir de quoi contenter l'avarice du Pacha, & se le rendre favorable. Cet Officier les servit également bien pour leur argent, & à mesure qu'il recevoit de l'argent d'un parti, il faisoit embarquer avec violence celui ou ceux dont on lui demandoit l'éloignement. Le parti opposé venoit à la charge, donnoit une plus grosse somme au Pacha, & faisoit à son tour embarquer leurs ennemis; de sorte que la Nation se ruinoit d'honneur, de bien, & de réputation.

La Nation se trouva à notre arrivée endettée de plus de quatre cens mille écus, tant en principal qu'en intérêt, de sorte qu'on étoit obligé de lever des

1658. sommes exorbitantes sur tous les Bâtimens qui venoient en Egypte.

A la fin les deux partis se voyant ruinez, s'aviserent d'écrire séparément à M. le Comte de Brienne alors Secrétaire d'Etat, ayant le département de la Marine & du Commerce, pour se plaindre du Consul, à qui l'on attribuoit la ruine du commerce de la Nation & du Consulat, dont M. le Chevalier de Brienne étoit le Propriétaire.

Ces Lettres furent cause que la Cour nomma pour Consul M. Begue, esperant que par sa bonne conduite il rétablirait les affaires, & remettrait la paix parmi ces Négocians entêtés & irrités les uns contre les autres. On avoit lieu de tout esperer de sa sagesse ; mais M. de Cabre qui étoit à Marseille, étoit bien éloigné d'avoir ces sentimens de paix. Il avoit résolu de se venger de M. de Bermond, qui avoit eu le credit de faire chasser M. Dantoine son neveu & son successeur dans ce Consulat. Il trouva le moyen de faire entrer dans le parti qu'il forma des principaux Négocians de Marseille. Ils écrivirent en Cour. Ces Lettres jointes à celles qui venoient d'Egypte, & aux protections qu'ils trouverent en Cour, eurent assez de credit pour obtenir des provisions

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 163
de Consul pour M. Begue, que M.
de Cabre accompagnoit pour la con-
duite de cette affaire.

1658

Les amis de M. de Bermond en obtinrent aussi qui le confirmoient dans son emploi; de sorte qu'il se trouva en Egypte deux Consuls de France pourvus de Provisions en bonne forme, & à peu près de même date.

Ces Provisions allumerent un nouveau feu de discorde entre les Négocians qui résidoient sur les lieux. Les Lettres qu'ils reçurent de leurs parens & de leurs commettans resserrerent encore les nœuds de leurs unions: de sorte que le désordre devint encore plus grand qu'il n'avoit été, & qu'il n'y eût plus personne parmi tous les Négocians, qui ne se fût attaché à un parti avec une ardeur & une vivacité qui ne pouvoit produire que la ruine entiere de la Nation & du commerce, qui s'exposoit de gayeté de cœur à devenir la risée de toutes les autres Nations, qui profitoient de sa division, & l'aidoient de toutes leurs forces à achever de se ruiner.

M. Antoine Bertandé, qui étoit un homme de paix, plein d'esprit, & que ses differens Emplois avoient mis plus qu'aucun autre au fait des affaires,

1658.

proposa un accommodement à M. Begue, qui ne s'en éloigna pas. Il en parla à M. Piquet, qui étoit le chef du parti opposé, & ami intime de M. de Bermond, qui promit de donner les mains aux propositions qu'on lui fit, & de les faire agréer à son ami. Mais comme le lieu où nous étions n'étoit guère propre pour notre demeure, pendant le tems qu'on prévoyoit que cette négociation devoit durer, on demeura d'accord que M. Begue entreroit à Alexandrie, & on le pria d'envoyer ses chevaux au Consul. Il n'y manqua pas. Il envoya dès le lendemain un cheval pour le Consul, & d'autres voitures pour sa suite, avec une veste dont il lui faisoit présent pour sa bien venue. M. de Cabre qui ne respiroit que la vengeance, ne manqua pas d'employer tout le credit qu'il avoit sur son esprit, pour le dissuader de penser à un accommodement. Il ne réussit que trop bien : & au lieu qu'on étoit convenu qu'il n'iroit à Alexandrie que comme un particulier, il lui persuada de faire son entrée comme Consul, & de se mettre en possession de cette Charge.

Messieurs Bertandié & Piquet ne purent parer ce coup ; mais ils n'abandonnerent pas leur entreprise, espe-

rant toujours de renouer l'affaire, & de la terminer à l'avantage des deux partis & de la Nation, quoiqu'ils vis-
 sent bien qu'ils y auroient beaucoup de peine, vû l'opposition que le parti de Monsieur Cabre y faisoit, qui étoit augmenté par tous les Officiers que M. Begue avoit amenez avec lui, qui craignoient de perdre les Emplois pour lesquels ils avoient entrepris ce voyage.

M. Begue monta à cheval le lendemain de grand matin. Ses Officiers étoient sur des mulets, tous les autres sur des ânes ; c'est le cérémonial de l'Egypte. Il n'est permis qu'aux Consuls d'avoir un cheval ; encore faut-il que le Pacha le leur donne, ou le leur prête. Ses Officiers par grace ont des mulets, & tout le reste de quelque qualité qu'ils soient n'ont que des ânes, voiture à la verité assez commode ; mais qui marque le mépris que les Turcs font des Chrétiens & des Juifs, qu'ils traitent à peu près de la même maniere.

Les Vice-Consuls des autres Nations, qui avoient été avertis ne manquerent pas de venir au-devant du nouveau Consul, à quelques milles d'Alexandrie. Il reçût leurs complimens,

1658. & après une assez ample collation, on se remit en marche; on arriva à Alexandrie, & tous le conduisirent jusqu'à l'appartement Consulaire, qu'on lui avoit préparé dans le Fondique des Frانس.

Entrée de
M. Begue
Consul à
Alexan-
drie.

M. l'Evêque du Caire le reçût à la porte, le complimenta, le conduisit à l'Eglise. On chanta le *Te Deum*, à l'issuë duquel le Prélat fit un second compliment au Consul, dans lequel il l'exhorta fortement à la paix, & à s'employer tout entier à faire finir les divisions qui partageoient la Nation & la ruinoient. Le Consul y répondit en des termes qui nous firent espérer qu'il ne s'éloigneroit pas de l'accommodement auquel on travailloit. On conduisit le Consul chez-lui, & on alla manger, les uns chez le Consul, & les autres chez-eux, ou chez leurs amis. Le reste du jour fut employé à faire & à recevoir les complime.

Le lendemain fut destiné à recevoir les presens. Un Juif arrogant lisoit le catalogue de ceux à qui l'usage avoit acquis le droit d'en exiger, & il les demandoit d'une maniere si fiere, qu'il sembloit que c'étoient moins des presens que des dettes.

La porte du Fondique étoit assiegée

d'un nombre de canailles, à qui un Officier de M. Begue donnoit, à mesure que le Juif lisoit leurs noms, & la somme qu'ils devoient recevoir. Il étoit midi qu'on n'avoit pas encore achevé, & qu'on avoit déjà distribué près de deux mille écus. Je fus indigné de l'insolence de ces canailles, qui se faisoient payer plus arrogamment que d'une dette, & qui nous chargeoient d'injures & de maledictions.

On remit l'accommodement sur le tapis. M. Begue y étoit assez porté; ses gens s'y opposoient. Sur ces entrefaites M. Gleize qui étoit au Caire, & qui agissoit pour le nouveau Consul, offrit au Pacha trente mille écus, à condition de recevoir & d'établir M. Begue, & faire embarquer M. de Bermond. Cela fut arrêté, il l'écrivit par un exprès à Alexandrie, & M. Begue crut alors avoir tout gagné. On lui conseilla de faire des présens aux principaux Officiers d'Alexandrie, pour les gagner & les mettre dans son parti, & de leur rendre visite. Cela fut exécuté.

Le Consul en veste de satin rouge étoit monté sur un beau cheval, dont les harnois étoient couverts de plaques de vermeil doré. Il étoit précédé de ses Janissaires & de ses Truchemens

1658.

Juifs, mais qui n'étoient point en habits de cérémonie. Les premiers n'avoient que leurs bâtons ordinaires à la main. Les seconds n'avoient point leurs calpacs, mais seulement leurs bonnets à la Juifve. Ils étoient montez sur des ânes, aussi bien que toute la suite du Consul.

C'étoit le plus plaifant cortège que j'eusse encore vû. La populace nous accompaignoit avec de grandes huées: excepté qu'on ne nous jetta ni pierres, ni bouë, on ne pouvoit pas nous rémoigner plus de mépris. Je venois de Smirne, où les Francs sont libres & respectez, & je me trouvois dans un Pais où tout ce qu'on peut prétendre, c'est d'être en parallele avec les Juifs, encore est-on bienheureux.

Dans ce bel équipage, nous allâmes visiter tout ce qu'il y avoit de gens considerables dans la Ville. Les complimens finirent avec le jour, & nous retournâmes au Fondique dans le même ordre que nous en étions partis.

Le lendemain matin l'Aga du Pacha envoya dire à M. le Consul qu'il avoit quelque chose à lui dire en particulier, & lui assigna un jardin pour le lieu de l'audience. Il s'y rendit à l'heure marquée avec tous ses gens, ses amis &

& ses partisans ; mais sans avoir eu la précaution de mener avec lui le Truchement qu'on supposoit s'y devoir trouver.

Le parti opposé qui avoit gagné le Juif fut cause de cet inconvenient. Ce méchant Juif avoit défendu à tous les Truchemens de s'y trouver ; de sorte que quand nous fûmes entrez , ils furent long-tems tête à tête sans se rien dire. Je voulus rompre le silence & les entretenir ; afin qu'ils ne s'ennuyassent pas en attendant le Truchement , & j'avois commencé à parler lorsqu'on vint avertir l'Aga , qu'on le demandoit pour une affaire de conséquence. Il se leva aussi-tôt & sortit , & laissa-là le Consul & sa compagnie. Cette retraite inopinée nous étonna beaucoup , & nous fit craindre qu'elle ne nous pronostiquât quelque chose de désagréable. Il fallut s'en retourner , & prendre cela comme une promenade.

Cependant on ne voyoit autre chose sur le chemin du Caire , que des courriers que les deux partis se dépêchoient tous les jours , & même M. de Bermond voyant que l'esperance d'un accommodement entre lui & M. Begue étoit évanouïe , fit parler au Pacha , & lui offrit une somme bien plus confi-

1658.

derable que celle que M. Gleize lui avoit offert, & il obtint d'être maintenu dans son poste, & que M. Begue seroit embarqué & renvoyé en France.

Un Aga fut chargé de l'exécution des ordres du Pacha. Il entra avec grand bruit dans la maison Consulaire avec ses gens. Ils saisirent M. Begue, lui firent sauter les escaliers quatre à quatre, sans lui donner le tems de prendre ses hardes, pas même un manteau, dont il avoit besoin pour se couvrir pendant une nuit obscure, où la pluye & le vent étoient extraordinaires, aussi bien que le froid. Ils le firent monter sur une bourique, après l'avoir fouillé & lui avoir volé sa montre, & tout ce qu'il avoit sur lui. Ils le conduisirent ainsi aux Biquiers avec ses gens.

L'Aga du Château lui déclara à son arrivée, qu'il eût à choisir, ou d'avoir la tête coupée sur le champ, ou de s'embarquer dans le moment.

Il prit sans hésiter ce dernier parti, quoique le vent fût si fort & la mer si furieuse, que les Vaisseaux avoient bien de la peine à se tenir sur leurs ancres. On l'embarqua sur de petits Bâtimens du Païs avec ses gens, & on les fit partir par force. Ils arriverent a ix

Vaisseaux par une espece de miracle , & ils y devoient demeurer jusqu'à ce que le Vaisseau mît à la voile , quand il auroit achevé sa charge.

1658.

La tourmente étoit si grande , qu'on fut trois jours sans pouvoir envoyer chercher des vivres à terre ; de sorte que M. Begue fut obligé de se rendre à l'ordinaire de l'Equipage , qui, comme on sçait , est fort mediocre.

Cependant M. Gleize qui étoit au Caire, ayant été informé de ce qui étoit arrivé , ne perdit pas courage. Il trouva moyen d'avoir une audience secrette du Pacha , & lui representa si vivement le tort qu'il se faisoit à lui-même , par la conduite qu'il tenoit avec M. Begue homme d'honneur , & pourvû d'une Commission du Roi, qui n'en voudroit pas avoir le démenti , & en feroit porter ses plaintes à la Porte , que le Pacha qui avoit des ennemis dans le Serail , commença d'entrer dans ses raisons , à les approuver , & à se plaindre qu'on avoit surpris son équité. M. Gleize acheva de le déterminer , en lui offrant une somme plus considerable , que celle qu'il avoit reçu de M. de Bermond : car en ce Pais-là les meilleures raisons ne font pas de mise , si elles ne sont accompagnées d'ar-

gent. Sur cela, le rappel de M. Begue fut arrêté, & l'embarquement de M. de Bermond. Le Pacha lui donna parole positive, qu'il executeroit de bonne foi ce qu'il lui promettoit, qu'il n'écoûteroit personne au préjudice de M. Begue, qu'il le protegeroit envers & contre tous, & que si ses ennemis ne se réünissoient pas à lui, il les feroit tous embarquer, & les renvoyeroit en France.

1658.
M Begue
est établi
Consul au
Caire, &
M. de Ber-
mond est
embarqué.

Il dépêcha sur le champ un Aga à M. Begue, le chargea de lui presenter de sa part une veste magnifique, & un des plus beaux chevaux de son écurie, Il lui ordonna d'aller au Vaisseau, de l'en faire sortir, & de le conduire avec tout l'honneur imaginable à Alexandrie, de le loger, de le défrayer, & le bien divertir, & d'attendre ses ordres pour le conduire au Caire.

Tout cela fut executé de point en point. L'Aga vint au Vaisseau, embrassa M. Begue, lui fit un compliment fort poli de la part du Pacha, lui presenta la veste, & le pria de descendre à terre. Quoique le tems fût encore mauvais, on s'embarqua. L'Aga fut salué de sept coups de canon, dont il témoigna beaucoup de reconnoissance. On arriva aux Biquiers. M. le Con-

Il se revêtit de la veste que le Pacha lui avoit envoyée, & monta sur le beau cheval qui l'attendoit. L'Aga qui le conduisoit se mit à sa gauche, pour lui faire honneur, & sans déroger aux coutumes de sa Nation, qui regarde la gauche comme le côté le plus honorable, parce que c'est celui de l'épée; au lieu que chez nous, c'est la droite; ainsi ils avoient tous deux le poste d'honneur.

Ils arriverent à Alexandrie précédés des Janissaires qui avoient accompagnés l'Aga, qui conduisit M. Begue dans sa maison, lui donna un appartement bien meublé, le régala à merveille, & lui tint toujours compagnie, avec toutes sortes de politesses pendant trois jours qu'on attendit les ordres du Pacha.

On partit dès qu'ils furent arrivez; & l'Aga accompagna le Consul avec toute sa suite, & le conduisit droit chez le Pacha, qui lui fit l'accueil du monde le plus gracieux, lui fit donner le sorbet & les parfums, & lui promit toute sa protection.

Ces trois jours étoient nécessaires, pour conduire M. de Bermond du Caire aux Biquiers, où l'Aga du Château lui fit le même compliment qu'il avoit fait à M. Begue, & il aima mieux prendre

le chemin du Vaisseau, que celui de l'autre monde.

1658.

Ainsi finit cette grande affaire, qui avoit tant coûté à la Nation, & qui avoit pensé ruiner absolument le commerce & le Consulat. Elle fut cause que nous demeurâmes quinze jours à Alexandrie, que j'employai à voir la Ville & les environs, ainsi que je vais le dire dans le Chapitre suivant.

C H A P I T R E VI.

Description d'Alexandrie.

Tout le monde connoît le Fondateur de cette Ville, ce qui me dispense d'en parler; d'autant qu'il n'y a là-dessus aucune contestation entre les Sçavans. Elle étoit si grande, si magnifique, & si peuplée, qu'elle a été pendant bien des siècles la Capitale de toute l'Egypte, la résidence de ses Princes, ou de ceux qui gouvernoient cet Etat, après que les Romains en eurent fait la conquête. Ce ne fut qu'après qu'elle eût été prise par les Sarrasins, qu'elle cessa de jouir de cet avantage, & que le siege royal fut transféré au Caire. Elle souffrit tant dans cette pri-

se, qu'excepté ses murailles, la plûpart de ses édifices publics, qui étoient en grand nombre, & d'une magnificence extraordinaire, furent ruinez de fond en comble. Ceux des particuliers eurent le même sort, une quantité prodigieuse de peuple fut réduite en esclavage, son commerce se perdit; & sans son Port, dont l'Egypte & les autres Pais ne pouvoient se passer, il y a bien des siecles qu'on auroit peut-être oublié son nom & sa situation.

1658.

Ses premieres murailles sont encore sur pied, malgré le grand nombre de siecles qu'il y a qu'elles ont été élevées. Excepté les brèches qu'on y a faites, quand elle a été assiegée, elles sont encore assez entieres.

La Ville est ovalle; elle est située dans un terrain uni, qui a la mer au Nord, le grand Lac Mareotis au Midi, à l'Est le grand canal appelé le Calis, par lequel on conduit l'eau du Nil dans toutes les citernes de la Ville pendant les mois d'Août & de Septembre, qui est le tems que l'accroissement des eaux de ce fleuve inonde les campagnes, & rend l'Egypte le Pais le plus fertile qu'il y ait au monde. Ce tems passé, le Calis est à sec. Le côté de l'Oüest est occupé par des jar-

1658.

dins, ou plutôt par des vergers plantez de palmiers, d'oeangers, de citroniers, de grenadiers, de figuiers, de caroubiers, & autres arbres.

Fondiques
des Mar-
chands.

Le grand commerce qui se fait encore à Alexandrie, que les Turcs appellent Scandarona, y attire toutes les Nations de l'Europe; elles y ont toutes leurs Fondiques, qui sont de très-grandes maisons, comme les Kans, ou Karavan-Serails. Ils ont au milieu une cour spacieuse, toute environnée de portiques, par lesquels on entre dans les appartemens des Marchands. On ne paye rien pour le logement; on m'a assuré au contraire, que les Vice-Consuls qui y résident reçoivent tous les ans, ou doivent recevoir une somme, que le Grand Seigneur leur fait donner pour l'entretien de ces bâtimens.

L'on ferme tous les soirs à une heure marquée les portes des Fondiques, & l'on en porte les clefs à l'Aga du Château, chez lequel le portier les va reprendre tous les matins pour ouvrir aux Marchands.

On en ferme
me l s por-
tes tous les
soirs & les
Vendredis
à midi.

On les ferme encore aussi bien que celles du Château, de la Ville, des bazars ou marchez, & des autres lieux publics, les Vendredis avant midi. Le vulgaire croit, & tâche de persuader

aux Étrangers, qu'ils ont une prophétie parmi eux, qui assure qu'un jour de Vendredi les Chrétiens surprendront l'Empire Ottoman, lorsque les Turcs seront à la priere de midi. Il est plus probable qu'ils prennent cette précaution, afin que tout le monde se trouve à la priere, comme nous obligeons les Artisans & les Marchands de fermer leurs boutiques les jours de Dimanches & de Fêtes.

On pourroit distinguer Alexandrie, en vieille & nouvelle. La vieille est renfermée dans l'enceinte de ses superbes & très-anciennes murailles, & ne contient que des masures, des citernes, & des monceaux de ruines, très-belles à la vérité, mais qui font gémir les curieux.

La nouvelle a été bâtie par les Turcs, depuis qu'ils en ont fait la conquête.

Dans les tems passez, la mer baignoit les murailles de l'ancienne Ville. Elle s'est beaucoup retirée, & a laissé un fort grand espace entre son rivage & les murailles. C'est dans cet espace, que sont bâties les maisons, qui composent à present la Ville neuve.

Le Port par la même raison a changé de situation. Il ne laisse pas d'être

1658.

encore fort vaste; mais il n'est ni bien net, ni bien sûr, & ne laisse pas de recevoir tous les jours un nombre presque infini de Bâtimens de toutes les especes, & de toutes les Nations d'Europe & de l'Asie Mineure, qui y apportent des marchandises de leur País, & en chargent du cru de l'Egypte, ou qui viennent de la Perse, de l'Arabie & des Indes, soit par terre, soit par la mer Rouge.

Ce vaste Port a la figure d'un croissant. Il est difficile d'y entrer, sans de grands risques, à moins qu'on ne soit conduit par un Pilote du País, habile & experimenté, pour faire éviter deux écueils dangereux qui sont à son entrée. Celui qui est devant la corne droite du croissant s'appelle le Diamant; l'autre qui en est à quelque distance se nomme le Gerofle. Ils s'élevent l'un & l'autre en pointe au-dessus de la surface de la mer.

On dit qu'un Vaisseau chargé d'épiceries s'étant brisé contre le dernier, a été l'occasion de le nommer le Gerofle. Il y a apparence qu'ils avoient d'autres noms dans l'antiquité, qui ne sont pas venus jusqu'à nous.

Phare d'Alexandrie.

Le reste de ce grand espace, est partagé par une Isle qu'on appelloit autre-

fois le Phare, c'est-à-dire, la Tour de la Lanterne, où l'on mettoit des lumieres pendant la nuit, pour guider les Vaisseaux qui vouloient entrer dans le Port. Cette Tour étoit si superbe, qu'on la comptoit parmi les sept merveilles du monde: il y a long-tems qu'elle est détruite. Elle étoit fort avant dans la mer, elle est à present jointe à la terre ferme, par un pont de pierres sous lequel l'eau de la mer passe.

1658.

Cette Isle partage le Port en deux. Celui qui est à la gauche s'appelle le vieux Port. Il est peu frequenté, parce que son entrée est difficile. Celui de la droite se nomme le Port-Neuf. Il est bien plus frequenté que les deux autres. C'est un flux & un reflux continuel de Bâtimens qui y entrent, & qui en sortent, quoiqu'il soit exposé aux vents du Nord, qui sont fort furieux dans de certains tems.

Vers le milieu de cette Isle, est une Tour quarrée, où l'on conserve les poudres du Grand Seigneur; & au bout qui regarde le Nord & la mer, est un Château bâti, à ce qu'on croit, sur les ruines de l'ancien Phare, qui est assez fort pour le País, bien garni d'artillerie, avec une bonne Garnison de Janissaires commandez par un Aga. On

Château d'Alexandrie appelé Pharillon.

1658.

l'appelle le Pharillon, ou le petit Phare : il est vrai qu'il a un défaut considerable, il manque d'eau absolument, & il n'a que celle du Nil qu'on y porte sur des chameaux.

Le vieux Port est destiné pour les Galères, & autres Bâtimens qui ne tirent pas beaucoup d'eau. Le Port-Neuf est pour les Vaisseaux, qui y sont en sûreté, étant défendus par le Pharillon. L'autre Port est aussi défendu par un Château, qui n'est pas si bon, & où il ne laisse pas d'y avoir un Aga & une Garnison. Ces deux Châteaux se peuvent défendre l'un l'autre, & empêcher les Corsaires de venir insulter les Vaisseaux & la Ville.

La Douïanne
d'Alexan-
drie.

La Douïanne est située sur le rivage du Port-Neuf. Celles de Roussét & de Boular en dépendent. Le Grand Seigneur la donne à un Partisan, qui lui en rend mille piastres par jour, c'est-à-dire, trois cens cinquante mille piastres par an, on l'appelle Mutezin. Il a un premier Commis qu'on nomme le Mahalem, c'étoit ce Juif fripon appelé Abraham, dont j'ai parlé ci-devant, qui a sous lui plusieurs Commis & Gardes de la Douïanne, de même Religion & aussi méchans que lui. C'est à cause d'eux qu'on ne charge ni dé-

charge aucunes marchandises le Samedi.

1658.

Il y a encore la vieille Douïanne , proche la porte de la Ville , où l'on paye aussi quelques droits pour les marchandises ; mais ils sont legers , & on ne les paye à present , que parce qu'on les payoit autrefois , & pour n'en pas abolir la coûtume.

On voit du Fondique de France une petite Tour quarrée , bâtie sur une des deux collines que les ruines de la Ville ont formées. Il y a un Garde qui met des Bannieres , toutes les fois qu'il apperçoit quelque Bâtiment en mer. Il retire pour son droit d'avis quelque chose des Bâtimens qui entrent dans le Port.

La Ville , la Marine , & les Châteaux ont des Agas , des Soubachis , & autres Officiers , qui sont comme des Gouverneurs particuliers des differens quartiers de la Ville. C'est le Pacha Gouverneur de toute l'Egypte residant au Caire , qui les nomme , qui les établit & les destitue de leurs Emplois , quand il juge à propos , & qui selon les apparences a toujours des raisons pour le faire , afin d'en tirer de l'argent.

Il y a un grand Cadi que l'on appelle Moulla dans le langage du País :

1658. c'est le Juge Souverain de la Police, & Justice & Police d'Alexandrie. de toutes les affaires civiles & criminelles de la Ville & des environs. Il a sous lui d'autres Cadis, ou Juges dans les quartiers. La justice se rend sommairement: les parties disent elles-mêmes leurs raisons, il n'y a par la misericorde de Dieu, ni Sergens, ni Procureurs, ni Avocats: les jugemens s'exécutent sans déplacer. Si on a d'assez bonnes raisons pour obtenir un délai, il faut payer au bout du terme. Si on le laisse passer seulement de quelques heures, le débiteur est sûr d'avoir cent coups de bâtons sous la plante des pieds, pour lesquels il faut qu'il paye cent piastres, & quelque autre reconnoissance à ceux qui les lui ont donnez. Le jour suivant, il en a deux cens, & ainsi en augmentant chaque jour, jusqu'à ce qu'il ait satisfait, ou qu'il soit mort dans la peine, & pour lors le Creancier perd sa dette.

Les principales denrées que l'on tire de l'Egypte sont le lin, les cuirs de buffe, les cuirs de bœuf, le coton filé, les toiles de lin, la casse, le café, le natron, le ris, les legumes, les droguerics. On transporte toutes ces marchandises en Chrétienté, & dans les Etats du Grand Seigneur. Elles vien-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 183
nent à Alexandrie sur des Saïques, ou
des Germes. Ces derniers Bâtimens
n'ont point de pont, ils sont longs
à peu près comme ceux qui apportent le
bois à Paris.

1658.

Les Germes ont des voiles Latines
raillées en tiers-point, comme celles
des Galères: leurs vergues ou antennes
sont fort longues. On ne les amene
point pour ferler les voiles, les Mate-
lots sont obligez de monter dessus pour
les ferler. Il en arrive tous les jours un
si grand nombre à Alexandrie, que
j'en ai compté quatre-vingts dans un
seul jour; marque assurée du prodigieux
commerce qui s'y fait.

Quoique l'ancienne Ville renfermée
dans les murailles, qui subsistent en-
core aujourd'hui, ne soit qu'un amas
confus de ruines, au travers desquelles il
est cru un grand nombre de palmiers, &
d'autres arbres qui font une espece de
forêt: les curieux ne laissent pas d'y trou-
ver des choses sans nombre, qui meritent
toute leur attention. J'étois, je l'a-
vouë, dans un âge où l'on m'auroit pû
passer le peu de curiosité que je devois
avoir de ces sortes de choses; mais
j'étois naturellement curieux, j'avois
déjà du goût, & j'aimois les belles
choses. Je trouvois à me satisfaire en

Murailles
anciennes
d'Alexan-
drie.

1658.

visitant ces excellentes ruines. Je prenois avec moi un Janissaire & un Juif, qui étoit le meilleur Antiquaire de tout le Pais, & assez honnête homme pour un Juif. C'étoit sous la conduite de ces deux personages, que je visitois sans crainte & avec toute l'exactitude qui m'étoit possible ces venerables antiquitez. Sans mon Janissaire j'aurois été insulté cent fois par la canaille du Pais, qui est sans contredit la plus méchante qu'il y ait au monde.

Ces gens s'imaginent que les Francs ne visitent ces ruines, que pour y trouver des trésors, qu'ils ont des secrets pour les découvrir, & pour les emporter sans qu'on s'en apperçoive; & ils ont là-dessus des traditions ridicules de pere en fils, qu'ils débitent comme des choses bien averées, qui servent de fondement aux avanies, qu'ils ne manquent pas de vous faire, quand on n'a pas la sauve-garde d'un Janissaire. Mais un de ces Soldats avec son bâton à la main tient en respect un-millier de ces canailles. Il est vrai, qu'il est assez difficile d'empêcher qu'ils ne disent des injures. Quand on est las de les entendre, il n'y a qu'à glisser quelques medins dans la main du Janissaire, il tombe sur

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 185
eux, & leur rompt les bras & la tête
sans s'émouvoir, & sans qu'il en soit
plus parlé. 1658.

Les murailles, je le repete encore,
sont ce qu'il y a de plus beau à voir:
elles sont fort hautes, & si épaisses
qu'il y a en dedans des casemattes com-
me de longues galeries, qui vont d'u-
ne tour à l'autre, dans lesquelles les
troupes seroient très-bien logées; &
qui servent aujourd'hui à se prome-
ner à couvert du Soleil & de la pluye.

Les Tours sont de plus d'un tiers
plus hautes que les murailles. Elles
ont des fausses-brayes, aussi bien que
les courtines. Elles sont quarrées; leurs
murs sont si épais, qu'on a pratiqué
des escaliers en limaçon dans les an-
gles qui regardent la Ville. Leur rez-
de-chaussée est occupé par une grande
salle quarrée, dont la voûte en lunet-
tes est soutenüe par des grosses pierres
de Thebaïde. Le dessous est occupé par
une grande citerne, que le Nil rem-
plit pendant son inondation. Le des-
sus de la salle contient trois étages de
chambres fort belles, dont les vûes
principales sont du côté de la Ville,
avec des meurtrières du côté de la cam-
pagne. Tous ces étages sont voûtez &
soutiennent une plate-forme, sur la-

1658.

quelle on pourroit placer près de deux cens hommes, avec un mur tout au tour percé de creneaux, & fortifié de machicoulis, par lesquels on peut défendre le pied de la Tour.

La distance d'une Tour à l'autre est d'environ deux cens pas ; & comme on s'est apperçû que cette distance rendoit la défense plus difficile, on a fait d'autres Tours plus basses au milieu de chaque courtine, entre les grandes Tours, qui augmentent la défense, & rendent l'approche des Tours plus difficile : car c'étoit principalement les Tours qu'on s'efforçoit de prendre.

Les portes qui restent sur pied sont très-magnifiques, elles sont d'une hauteur & d'une largeur, qui impriment du respect pour le lieu où elles donnent entrée. Leur baze n'est pourtant composée que de quatre grandes pierres quarrées, dont la première sert de seuil, les deux autres de piédroits, & la quatrième d'architrave. Il n'est pas nécessaire de dire qu'elles sont d'une très-haute antiquité. Il y a bien des siècles que l'on ne se sert plus de ces masses de pierres, & qu'on ne bâtit que par assises. Il faut seulement admirer la maniere ingenieuse dont ces anciens tiroient ces lourdes masses des

carrières , les transportoient sur les lieux , & les mettoient en place.

1658.

Je sçai qu'il y a bien des gens qui croient que ces pierres se faisoient par jet , & qu'elles n'étoient qu'un amas de petites pierres , mêlées dans un ciment excellent , que l'on couloit dans des moules de bois sur le lieu où elles devoient être placées , & que quand elles avoient pris corps & qu'elles étoient seches , on ôtoit le moule par pieces , & on n'avoit plus qu'à ragréer l'ouvrage. Mais si cela s'est fait autrefois , il est certain que le secret est perdu , & qu'on ne l'a pû trouver , quoiqu'on ait bien fait des épreuves pour y réussir , & toujors inutilement.

D'ailleurs on voit encore vers le Saaid des carrieres , d'où il est très-probable que ces grandes pierres ont été tirées. On en voit qui sont à demi détachées de la masse , d'autres d'une énorme grandeur qui sont demeurées par terre , & des vestiges de celles que l'on en a tirées , d'où l'on peut conclure que les anciens Architectes travailloient d'une autre maniere que nous , & qu'ils avoient des machines bien au-dessus des nôtres pour la force & la solidité.

Les venteaux de ces portes sont com-

1658.

posez de plusieurs gros madriers d'un bois excellent, joints ensemble par de fortes traverses de fer & de grands cloux rivez. Elles sont couvertes de grosses lames de fer; mais leurs ferrures ne sont que de bois. Quelle bizarrerie! Presque toutes ces portes sont doubles, & laissent entre elles une ouverture en coulisse, qui donne passage à une herse de fer ou de bois, que quelques-uns nomment Sarrafine, comme on en voit encore en beaucoup de portes de Ville en Europe.

Les portes sont exactement fermées tous les soirs, & les Vendredis pendant la priere de midi.

L'espace renfermé dans ces murailles est plein de ruines, qui forment dans certains endroits des collines assez élevées: On voit par tout des amas confus de colonnes, de bazes, de chapiteaux de marbre, de pierre Thebaïque, des monceaux de briques plus longues, plus larges, & plus épaisses que celles dont nous nous servons à present, & liées ensemble avec un mortier, ciment ou mastic, si fort & si tenace, qu'il est plus aisé de rompre les briques en pieces, que de les séparer les unes des autres.

J'ai entré dans des voûtes d'une beau-

te surprenante. Elles servent de demeure à quelques Arabes Bedouïns, qui s'y retirent avec leurs troupeaux. Ce sont d'assez bonnes gens.

1658.

On pourroit aller dans beaucoup d'autres de ces souterrains, & même dans les citernes, quand on est bien accompagné; mais outre qu'on y respire un très-mauvais air, produit par les eaux qui s'y sont croupies, on dit qu'on y peut trouver des animaux dangereux, qui y sont passez avec les eaux du Nil, & qui n'ont pû s'en retirer, & dont on deviendroit la curée. A ce prix là, il faut moderer sa curiosité.

Mon Juif Antiquaire ne manquoit pas de me nommer les bâtimens superbes, dont nous visitions les ruines; mais il s'en falloit tenir à ce qu'il disoit.

Je fus un jour avec mon petit corte-
ge visiter la colonne de Pompée. Elle Colonne de Pompée.
est à douze ou treize cens pas hors des murailles, sur une petite éminence, située dans un Pais uni, ce qui la fait paroître de fort loin. Son pied-d'estal qui est quarré, a huit pieds de Roi de hauteur. Il est posé sur un socle d'environ trois pieds de hauteur, & de vingt pieds de face, qui est de plusieurs grandes pierres si bien cimentées, que les joints ne se sont point encore ou-

1658. **verts**, ce qui marque la bonté du massif, qui porte cette pesante masse. Le fust de la colonne est d'une seule piece de quatre-vingt-six pieds de hauteur, & d'environ dix pieds de diametre. Son chapiteau est dans les regles de la bonne Architecture; mais les moulures ont souffert des injures du tems, & de la longue suite des siecles qu'il y a que cette belle piece a été mise en place. On dit d'elle comme des portes de la Ville, des obelisques, & des autres grandes pieces que l'on y voit, qu'elle est de pierre fonduë, parce qu'elle est tachetée de plusieurs couleurs. Je crois que cela est faux, d'autant que si le secret de fondre les pierres avoit été connu des Romains, il ne se feroit pas perdu, & seroit venu jusqu'à nous.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que cette colonne a été dressée par Jules Cesar, pour perpetuer la memoire de la bataille fameuse, dans laquelle il défit Pompée aux environs d'Alexandrie. C'est une des plus belles antiquitez & des plus entieres qu'il y ait.

Action d'un Voltigeur. On dit qu'un fameux Voltigeur ayant attaché une ficelle à une flèche, la tira par dessus le chapiteau, & qu'ayant attaché une grosse corde au bout de la

ficelle , il la tira deffus le même chapiteau , & qu'ayant bien roidi & attaché les deux bouts de cette corde , il monta sur la colonne avec un âne qu'il avoit sur ses épaules , qu'il laiffa sur le chapiteau , où ce pauvre animal passa toute la nuit. Le lendemain matin ce Voltigeur retourna par la même voye chercher son âne , & le descendit. Les gens du Pais accoutumez à ces tours d'adresse & de force , ne s'en étonnerent pas plus que de raison ; mais ils admirerent la patience & la sagesse de l'âne qui étoit demeuré seul dans un lieu si élevé , sans se précipiter. Je crois qu'ils en remercièrent bien affectueusement leur Prophete , qui étoit d'un naturel si doux & si compatissant pour les animaux , qu'il les a tous placez en Paradis excepté les femmes.

On voit à quelque distance de la colonne de vastes & magnifiques ruines d'un Palais , que l'on dit avoir été celui de Cesar. Il n'y reste plus que quelques colonnes de Porphire , qui sont encore sur pied , & qui sont d'une grande beauté. Il est surprenant , que les Anglois qui sont si curieux , n'ayent pas encore trouvé le moyen de les acheter , & les transporter chez eux.

Le Galis dont j'ai déjà parlé passe

1658. assez près de ces ruines. C'est un ouvrage, à ce qu'on croit, des anciens Egyptiens. Je m'étonne qu'on n'en fasse pas présent à Joseph l'Hebreu, comme on fait de tous les autres grands ouvrages qui sont dans l'Egypte; quoiqu'une bonne partie soit plus moderne de plusieurs siècles que ce Patriarche.

Quoiqu'il en soit, ce canal étoit absolument nécessaire à Alexandrie, pour y porter l'eau du Nil, qui est la seule que l'on puisse avoir pour boire dans une Ville si grande & si peuplée.

Il commence à cinq lieues au-dessus de Rosset. Son ouverture est fermée par une digue que l'on ne rompt, que lorsque le Nil est arrivé à une certaine hauteur. L'on fait cette ouverture avec beaucoup de cérémonie; c'est le Pacha du Caire en personne qui donne le premier coup de bêche. Des Ouvriers destinez pour cela achevent d'abattre le reste, & le Nil courant avec rapidité entraîne tout ce qui s'oppose à son passage, & va remplir les citernes & les autres souterrains.

Si on en croit les Turcs, toute l'ancienne Ville est creuse & partagée en vastes citernes soutenuës par de gros piliers, & des colonnes qui portent les souterrains, que l'on dit être partagez
de

de maniere qu'il y a des ruës , des boutiques , & d'autres lieux convenables à une Ville. Je ne sçai pas pourquoi ils ont oublié d'y mettre des marchandises , des vendeurs & des acheteurs. Il faut les en croire sur leur parole : car ils ne permettent à personne de descendre dans ces lieux. Je n'ai vû que les citernes de quelques Tours , encore m'a-t'on dit que je m'étois beaucoup exposé , en me confiant à la bonne foi de mon Janissaire.

1658.

Ce qu'on voit de ces lieux , c'est par le moyen des trous par lesquels on tiroit l'eau , qui sont de différentes grandeurs , comme les ouvertures des puits ordinaires. En quelques endroits , au lieu d'ouvertures rondes , il y en a de longues qui servent à passer des rouës garnies de pots de terre , que l'on fait mouvoir par des ânes ou des mulets : par le moyen de ces rouës on puise l'eau jusques dans le fond des citernes , & on la fait entrer dans d'autres citernes supérieures , où il est aisé de la puiser avec des seaux. Mais la plus grande partie de ces citernes est à present inutile , parce que , comme je l'ai déjà remarqué , l'ancienne Ville n'est point habitée.

Ce sont ces eaux qui causent les ma-

1658.

ladies, dont la Ville est presque continuellement attaquée. Elles croupissent dans ces souterrains, & exhalent des vapeurs putrides, qui corrompent l'air, & causent une infection, qui produit des fièvres chaudes & malignes, & même la peste.

Maladies
& autres
incommo-
ditez d'Alexandrie.

Outre ces maux, on est assailli d'une multitude innombrable de cousins & autres insectes, qui se répandent de tous côtez dès que le Soleil se couche. Ils remplissent l'air: les chambres en sont pleines. On peut dire d'Alexandrie à bien plus juste titre que Boileau ne l'a dit de Paris; ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort dans cette Ville. En effet, il faut avoir des lits bien environnez de moustiquaires, c'est ainsi qu'on appelle les rideaux de gaze, ou de fine toile de coton dont on environne les lits, & dont on replie les extrêmités sous les matelas avant le coucher du Soleil, après les avoir bien secoüez pour en faire sortir ces insectes incommodes; & quand on se veut mettre au lit, on a soin de faire porter la lumière dans une chambre voisine, dont on laisse la porte ouverte, les cousins suivent la lumière, & pendant leur absence on se met au lit, dont on fait mettre le bout des rideaux sous le matelas. A ce prix on

DU CHEVALIER D'ARVILLEUX. 195
dort sans en être picqué. On a seule-
ment l'inquietude de les entendre bour-
donner au tour du lit; mais sans qu'ils
y puissent pénétrer.

1658.

On a la même incommodité à Malte, & par la même raison, c'est-à-dire, à cause des citernes qui sont dans toutes les maisons, & on se sert du même remède pour s'en exempter en tout ou en partie.

On pourroit dire que la chaleur immodérée du Pais cause ces cruelles maladies qui y regnent, si les gens du Pais ne s'opposoient à un jugement si raisonnable, en disant, que c'est la chaleur qui purifie l'air, comme le froid le purifie dans les climats froids. Je ne dois pas entrer avec eux dans une contestation, qui ne les ameneroit pas au point de juger plus sainement; mais je penserai toujours que la chaleur de ce Pais est presque insupportable aux gens qui n'y sont pas accoutumés, & que si le vent du Nord ne rafraîchissoit pas l'air, le Pais seroit inhabitable pour les Etrangers nez dans des Pais plus temperez.

Les vents de la bande de l'Est y sont extraordinairement chauds. La raison se presente d'elle-même; ils passent sur les sables brûlans du desert; &c.

1658.

quand ils ne seroient pas chauds d'eux-mêmes, ils contracteroient assez de chaleur dans ce passage pour devenir brûlans.

Ceux qui demeurent dans les Vaisseaux ne sont pas si incommodés de la chaleur que ceux qui demeurent à terre, & ont moins de cousins. I's en ont pourtant assez pour n'être pas à leur aise, à moins qu'ils n'ayent des moustiquaires. Ils sont aussi moins sujets aux maladies ordinaires du País.

La saison qui produit plus de maladies & de plus dangereuses, est l'Automne, non-seulement à cause de la chaleur; mais encore à cause des fruits crus, que l'on mange avec avidité, & des eaux que l'on boit, qui ne sont pas encore bien reposées.

Il est pourtant vrai que les fruits y sont excellens, & que s'ils causent des maladies, ceux qui en sont attaquez ne doivent s'en prendre qu'à leur intemperance.

Cannes à
sucre.

Les cannes à sucre y viennent naturellement, elles sont très-bonnes & très-sucrées. On n'en fait aucun autre usage que de les succer dans les rues & dans les maisons. C'est une espece d'amusement qui ne blesse point la politesse.

Outre presque tous les fruits qui y croissent en perfection, il y a des figues pendant toute l'année, les différentes especes se succedent les unes aux autres.

1658.

Il y a une quantité prodigieuse de certains petits citrons, qui ne sont pas plus gros que des noix vertes, qui ont l'écorce extrêmement fine, & qui sont tout jus. On s'en sert à table au lieu de vinaigre. On en consomme une quantité incroyable à faire du forbec, boisson délicieuse & fort en usage dans tout le Levant; & outre ce qui se consomme dans le País, & aux environs, on en envoie tous les ans des Bâtimens chargez à Constantinople & à Venise, après les avoir écrasés au pressoir, & en avoir laissé éclaircir le jus avant de le mettre dans les tonneaux.

Petits citrons & leurs usages.

Il y a encore de certains citrons appeliez Poncires. Ils sont fort gros, ont l'écorce extrêmement épaisse & peu de jus. C'est de l'écorce seule dont on se sert. On la fait confire entiere, ou coupée par tranches, ou bien on la rappe, & on en fait de la marmelade qui est excellente quand elle est bienfaite, & avec de bon sucre. Les Turcs la font assez bien; mais ils y mettent tant d'aromats qu'elle échauffe extrê-

Gros citrons appeliez Poncires; leurs usages.

1658. mement. On fait aussi confire ces gros citrons au miel & au raffiné, c'est un mauvais régal pour ceux qui n'y sont pas accoutumés.

Oignons d'Egypte. Les oignons de Smirne sont très-bons, je l'ai déjà remarqué; mais ceux d'Egypte les surpassent infiniment. Après en avoir mangé, je n'ai pu trouver mauvais que le Peuple Hebreux les regrettât.

Palmiers de Dattiers. On trouve des palmiers par tout, & par conséquent des dattes en abondance. Il y a pourtant du choix dans ce fruit. Celui qui vient dans une bonne terre & près de l'eau n'est jamais si bon, si doux & si pectoral que celui qui naît dans le désert & dans les sables les plus brûlans. On ne connoît point en Egypte de palmiers mâles, qui ne portent point, & qui ne servent qu'à rendre les femelles fécondes. Il est vrai qu'il y a quelquefois de ces arbres, qui par maladie ou autre accident cessent de porter une année ou deux, & qui rapportent ensuite au double & au triple. Seroit-il possible qu'ils fussent devenus mâles pendant ce tems-là, & qu'ils ayent ensuite repris leur sexe, ou bien sont-ils hermafrodites? Je n'ai eu garde de proposer mes doutes là-dessus aux gens du País, ils se seroient

mocquez de moi, & auroient eu raison. Les dattes, les figues, les raisins, les caroubes se transportent dans les autres Païs, & on en charge tous les ans un très-grand nombre de Bâtimens. Le ris vient à merveille dans tout ce Païs, il est très-bon, & fait le fond d'un très-grand commerce, aussi bien que quantité d'autres choses dont j'ai parlé, & dont je parlerai dans l'occasion : car on peut dire que l'Egypte est un des Païs du monde le plus fertile & le plus abondant. Il en est redevable à l'inondation du Nil, qui se répandant sur ces vastes plaines, les engraisse par le limon qu'il y laisse, & par l'humidité qu'il leur communique. Ces plaines venant ensuite à être échauffées par le Soleil, produisent tout ce qu'on veut leur faire porter.

1658.

Causes de
la fertilité
de l'Egypte

Il faut ajoûter à cela les rosées abondantes qui tombent toutes les nuits. Quoique cela soit commun à tous les Païs chauds, on peut dire que l'Egypte semble avoir un droit de retenüe & de préférence sur tous les autres Païs.

C'est une erreur de dire qu'il n'y pleut jamais. Des Ecrivains très-anciens l'ont assuré, & des Modernes l'ont dit après eux, les uns & les autres se sont trompez. J'ai vû pleuvoir à Alexandrie, à

Il pleut en
Egypte.

1658.

Rosset & à Damiette abondamment & assez souvent, pendant les differens séjours que j'ai fait dans ces Villes, & je puis assurer comme témoin oculaire, qu'il a plu & qu'il pleut dans ces lieux, & par conséquent qu'il pleut dans les autres lieux de ce Royaume. Il est vrai que ces lieux sont plus voisins de la mer que la haute Égypte, & que les exhalaisons qui s'élevent de la mer, & se réduisent en pluye, y contribuent beaucoup; mais toute l'Égypte est traversée par un grand fleuve, qui produit des exhalaisons, & par conséquent des pluies. Elles peuvent à la vérité être moins abondantes & moins fréquentes; mais elles ne sçauroient manquer tout-à-fait, & par conséquent c'est une erreur de dire qu'il n'y pleut jamais.

Eglise de
Sainte Catherine
Martyre.

Lorsqu'on revient de la colonne de Pompée, & qu'on rentre dans la Ville par la porte de Rosset, on trouve une Eglise dédiée à Sainte Catherine Martyre. Elle appartient aux Grecs. Ils me montrèrent une petite colonne ronde, percée dans son milieu, & haute environ de deux pieds, sur laquelle ils prétendent que la Sainte a eu la tête coupée. Cette colonne, ou morceau de colonne, est placée sur une colonne de mar-

bre de quatre pieds de hauteur. Le corps de cette Sainte repose encore à present au Mont Sinaï, où l'on tient par tradition qu'il fut transporté par le ministere des Anges. Les Religieux Grecs ont un fameux Monastere & une Eglise en cet endroit, dont plusieurs Voyageurs ont fait la description.

1658.

L'Eglise de S. Marc est dans l'enceinte de la vieille Ville. Elle est desservie par les Chrétiens Coptes. On y a conservé la Chaire où ce saint Evangeliste prêchoit, & un tableau de S. Michel que l'on dit avoir été peint par S. Luc. S. Marc a été le premier Evêque ou Patriarche d'Alexandrie, il y a été martyrisé, & son corps a été conservé dans cette Eglise, jusqu'à ce qu'il ait été transporté à Rosset.

L'Eglise de S. Marc.

La Maison, ou comme on dit dans le Pais, le Palais du pere de Sainte Catherine est assez près de cette Eglise; mais ce n'est plus qu'un monceau de ruines, où il est impossible de rien démêler.

On voit tout proche le Couvent des Coptes deux belles aiguilles de marbre, ou de pierres fonduës, ou plutôt de pierre Thebâique, elles sont toutes couvertes de caracteres hieroglifiques. Une des deux est encore debout. Son

Aiguilles antiques.

1658.

piéd'estal , si elle en a un , ne paroît point , ou est entierement enterré. Elles sont toutes les deux d'une seule pierre , de même marbre , même longueur & même diametre. Si un Ambassadeur les demandoit au Grand Seigneur , je ne crois pas qu'il les refusât. Elles meritoient bien la peine d'être transportées en Europe , & orneroient bien une place.

Palais de Cleopatre.

Le Palais vrai ou supposé de Cleopatre , est tout auprès de ces aiguilles. Il est entierement ruiné. Il n'y reste que des voûtes soutenues par de très-belles colonnes , qui en marquent la magnificence ; mais qui font presumer que les appartemens étoient vastes , puisqu'ils avoient eu besoin d'être soutenus par des colonnes , ou qu'ils étoient étroits , supposé qu'il y eût des séparations entre ces colonnes , ce qui ne paroît point du tout.

Pierres gravées.

On trouvoit autrefois dans toutes les ruines qui inondent cette grande Ville , une infinité de pierres gravées en creux & de relief. Presque toutes étoient fines , comme cornalines , grenats , lapis lazuli , agathes , émeraudes & autres. Elles avoient des têtes , des animaux , des idoles , des caracteres Egyptiens , que nos plus habiles Anti-

quaires auroient de la peine à déchiffrer. Les gens du Pais les cherchoient pendant les pluyes d'orages, & les déterroient. Ils en trouvoient alors beaucoup, & les donnoient à bon marché. Elles sont à present fort cheres, soit qu'ils en connoissent mieux la valeur, soit par l'empressement que les Voyageurs curieux & les Marchands ont eu de les rechercher. Il faut pourtant être connoisseur pour n'y être pas trompé : car en ce Pais plus qu'en aucun autre, il faut être sur ses gardes, & les gens qui paroissent les plus simples, ne sont pas ceux dont il faut moins se défier.

1658.

Tous les Francs qui demeurent en Egypte, sont habillés de long à la Turque. Ils doivent pourtant observer de ne point porter de couleurs éclatantes, sur tout du rouge, ou du verd. Cette derniere couleur est réservée pour les descendans de Mahomet, & la rouge n'est que pour les grands Seigneurs & pour les Consuls, par une concession particuliere.

Habille-
mens des
Francs en
Egypte.

Tous les Francs portoient, quand j'y étois, la barbe & les cheveux longs. Ils n'en avoient pas meilleure mine. Ils se contentent à présent d'avoir deux belles & épaisses moustaches. Ils ont

1658.

la tête couverte d'un bonnet de velours noir, dont on dit que l'invention est venue de Venise. Ils environnent le bord de ce bonnet d'une legere écharpe de foye, ou de lin, de diverses couleurs, pour les distinguer des Turcs, qui portent leurs turbans tout blancs & fort gros. Leurs fouliers ne sont que des especes de chaussures de maroquin, sans talon, qu'ils mettent dans des pantouffles, à cause qu'ils les ôtent quand ils entrent dans des appartemens qui sont couverts de tapis.

Il n'y a dans toute l'Egypte, parmi les Francs, que les seuls Consuls qui aient droit d'aller à cheval dans les Villes; encore est-ce une grace qu'on leur fait, qui n'est pas même du goût des Musulmans zelez, qui ne peuvent s'empêcher de gémir & de dire, quand ils voyent un Franc sur un cheval: quel peché a commis cet animal, pour être obligé de porter un Infidèle?

Tous les autres Francs ne vont que sur des ânes: Il y a des Marchands qui en entretiennent chez eux; ils sont grands, bienfaits, bien pensez, ils ont des houffes, des selles & des brides fort propres, & vont naturellement l'amble ou le petit galop, comme des

Ceux qui n'en ont point, en trouvent à louer tant qu'ils veulent, pour sept à huit sols par jour; & cela est absolument nécessaire, sur tout quand il faut aller de la Ville à la marine, qui est fort éloignée. Il en coûte un maidin pour aller, & autant pour revenir. Ceux qui les louent suivent leur bête, de quelque façon qu'on la fasse aller.

Ceux qui louent ces ânes, sont des Bedouïns, sorte d'Arabes, qui parmi leurs compatriotes, sont à peu près ce que les Bohémiens sont chez nous, c'est-à-dire, des voleurs habiles, mais qui ne volent jamais ceux qu'ils servent; aussi les employe-t-on pour les gros ouvrages dans les maisons. Ils sont laborieux, sobres, ne gagnent gueres, & sont presque sans Religion. Ces sortes de gens se retirent avec leurs familles sous de vieilles voûtes, ou dans des huttes qu'ils font sur le bord de la mer. Leurs habillemens ne les empêchent point de courir, ni de travailler: ils ne consistent qu'en une longue piece de barakan ou d'étoffe de laine fort legere, dont ils passent un bout sur leur tête, & ils environnent leurs bras, leur corps, & leurs cuif-

1658.

ses avec le reste , qu'ils serrent avec une ceinture de cuir ; de sorte que sans rien couper ni coudre , ils se font des frocs , des manches , des robes & des calçons.

Ils aiment l'argent , & ne peuvent comprendre où les Francs en peuvent trouver la grande quantité qu'ils envoient débarquer tous les jours. Il y en a d'assez simples pour croire que les Francs ont le corps rempli d'argent : opinion fort impertinente , puisqu'il pourroit un jour arriver aux Francs en Egypte , ce qui arriva aux Juifs après la prise de Jerusalem , à qui les Romains fendoient le ventre , pour chercher l'or qu'ils s'imaginoient qu'ils avoient avalé , pour le sauver des mains de leurs vainqueurs.

La simplicité de ces Bedouiïns va encore plus loin. Ils croient sans hésiter un conte que les Francs leur ont fait , que la monnoye croît sur des arbres , comme les dattes croissent dans leur país. Ils raisonnent là dessus selon la portée de leur esprit , qui ne peut être plus borné qu'il l'est ; mais quoiqu'ils aiment extrêmement l'argent , on n'a vû aucun d'eux , qui ait voulu passer en Europe pour considerer de près une merveille si surprenante.

Il y a dans Alexandrie un grand nombre de Mosquées , & un grand nombre d'Imans , de Moulas , & d'autres gens de Loi qui assemblent le peuple , le prêchent , & font les prières aux heures marquées. Les Turcs n'y manquent jamais , & quand leurs maladies , ou des affaires indispensables les empêchent de sortir de chez eux , ils les font dans leurs maisons. Dans quelque lieu qu'ils les fassent , ils se purifient auparavant en se lavant le visage , la bouche , les yeux , les oreilles , les mains , les pieds , & les parties cachées de leur corps , & les essuyent avec leurs grands mouchoirs. Ils ne se dispensent pas de ces devoirs , quand ils sont en voyage sur terre & sur mer. Comme il est quelquefois impossible de trouver de l'eau dans les deserts , où elle est très-rare , & qu'il faut conserver précieusement celle que l'on porte pour l'usage de la vie , leurs Docteurs leur ont appris qu'on peut alors se purifier avec du sable ou de la terre. Cela emporte toutes les impuretés légales , & les met en état de se présenter devant Dieu avec plus de confiance , & d'obtenir l'effet de leurs demandes.

C'est pour cette raison qu'on ne voit

1658.
Mosquées
& Moulas.

Purification des
Turcs.

1658.

point de Mosquée qui ne soit accompagnée de fontaines naturelles ou artificielles, où on va se laver; après quoi on laisse ses babouches ou pantouffles à la porte, afin de ne pas salir le plancher, ou les tapis dont il est couvert. C'est une précaution sage, mais qui doit être incommode, quand il faut que chacun reconnoisse ses babouches lorsqu'il sort de la Mosquée.

L'Empire du Grand Seigneur est tout rempli de Derviches; ce sont des especes de Religieux, qui reconnoissent, à ce qu'on dit, un Supérieur. L'Egypte en a plus que tout le reste de l'Empire. On doit dire d'eux, sans craindre de se tromper, qu'ils sont faineans, hipocrites, vicieux au dernier point, & très-dangereux quand ils trouvent quelque Franc, lorsque leur zele emporté les agite; car alors ils ne font point de difficulté de lui proposer de se faire Turc, & de le poignarder, s'il le refuse. Ces meurtres passent dans le pais pour une action de zele; ils n'en font point inquiétez, au contraire on les en louë. Quand je n'avois point de Janissaire avec moi, ce qui étoit assez rare, j'entrois dans une boutique, dès

que je voyois quelqu'un de ces fu-
rieux.

1658.

Ils sont vêtus d'une manière extraor-
dinaire : les uns ont des habits tout
chargez de guenilles de toutes sortes
de couleurs ; les autres sont tout cou-
verts de plumes ; d'autres sont réelle-
ment tout nuds , avec la barbe & les
cheveux heriffés. Quand ils ont faim,
ils prennent au marché & dans les bou-
tiques ce qui les accommode, & on n'a
garde de les en empêcher. On regard
de au contraire cela comme un hon-
neur , & on en attend la récompense
de Dieu. Ils entrent librement par
tout , même chez les grands Seigneurs.
S'ils y trouvent compagnie , ils pren-
nent place , & tirant un chapelet de
gros grains , de deux ou trois brasses
de longueur , ils l'étendent sur toute
la compagnie , & prenant un grain ,
ils disent dessus quelque attribut de
Dieu , comme , Dieu est grand ; le
grain passe à un autre , qui repete ce
que le Derviche a dit , & fait ainsi tou-
te la ronde. Il dit ensuite sur le grain
suivant ; Dieu est juste , Dieu est Saint,
Dieu est misericordieux ; & parcourant
ainsi les attributs de Dieu , ils finissent
leur chapelet. Après quoi on leur pre-
sente le Sorbec , ou le Caffé , & ils

Derviches
& leur ma-
nière de
s'habiller &
de vivre.

Leurs
prieres.

1658.

se retirent avec aussi peu de ceremo-
nie qu'ils en ont fait en entrant.

Ces gens sont pour l'ordinaire des
Espions en titre d'office , qui entrent
librement par tout , écoutent ce qui se
dit , & voyent ce qui se fait , & le
rapportent à ceux qui les employent.

On dit qu'il y a des Ministres des
Princes Chrétiens , qui pour avoir des
Espions fidèles dans cet Empire , ont
fait circoncrire de jeunes enfans , qu'ils
ont ensuite fait élever dans les Lan-
gues Turque & Arabe , sans leur fai-
re changer de Religion , & qui ayant
embrassé ce genre de vie , ont rendu
des services considérables à leur Na-
tion , en découvrant ce qu'il y avoit
de plus secret parmi les Musul-
mans.

J'ai dit ci-dessus que ces sortes de
gens étoient vicieux au suprême dé-
gré. La stupidité des Peuples leur don-
ne beau jeu. On est persuadé que tout
ce qu'ils font leur est inspiré de Dieu :
les actions mêmes les plus brutales ,
bien loin d'être regardées comme tel-
les, sont applaudies. En voici un exem-
ple entre mille qui en fera juger.

Aktion
deshonnéte
d'un Der-
wiche,

Un de ces marauds , nud comme
un ver , rencontra une troupe de fem-
mes qui alloient par dévotion prier au

Cimetière un Vendredi, selon la coutume. Les femmes steriles croient devenir fécondes en se mettant à genoux devant ces infâmes. Un de ces coquins se voyant environné d'une bande de ces dévotes, en prit une, la jeta par terre au milieu du chemin, & commit avec elle une action brutale qui fait rougir mon papier. Dans tout autre lieu, une femme se seroit laissée égorger plutôt que de s'y soumettre, & ses compagnes l'auroient défenduë au péril de leur vie. Il n'arriva rien de cela; la femme choisie se soumit humblement, & ses compagnes firent un cercle autour de ce beau couple, étendirent leurs grands voiles, & poussant des cris de joye, elles célébrerent par des chansons le bonheur de celle que le prétendu Saint avoit ainsi choisie. Cet exemple suffit pour faire voir la folie & l'imbecillité de ce peuple, & que s'il ne cherche pas à present les Crocodilles & les Singes pour les adorer, comme faisoient leurs prédecesseurs, ils ne sont pas plus sages qu'eux. En effet, ils regardent comme Saints les fols, les imbeciles, les lunatiques, & ceux qui tombent du mal caduc.

Il n'y a d'autre monnoye dans l'E-

——— gypte que celle que les Frانس y ap-
 1658. portent, soit d'or ou d'argent, & par-
 Monnoye ticulierement les Piaſtres; excepté des
 d'Egypte. Sequins d'or qui valoient en 1658.
 ſix livres dix ſols monnoye de France,
 & de petites pieces d'argent dont il en
 falloit trente-deux ou trente-trois
 pour faire un Piaſtre. Il y a encore
 quelques monnoyes de cuivre, du
 poids à peu près, & de la grandeur
 des liards de France, qu'on appelle
 boubes & forles, qui ſont de la même
 valeur; tous les comptes ſe font en
 Piaſtres.

L'affaire du Conſulat de M. Begue
 ayant été examinée, comme je l'ai dit
 ci-devant, & n'ayant plus rien qui
 nous retînt à Alexandrie, nous ſon-
 geâmes à continuer nôtre route, & à
 nous rendre au lieu de notre deſtina-
 tion. M. Bertandier jugea à propos que
 je priſſe les devans avec un de nos va-
 lets, & notre bagage, & que je l'al-
 laſſe attendre à Roſſet: cela n'étoit pas
 facile. Les portes étoient gardées, &
 on ne laiſſoit embarquer aucun Fran-
 çois, à cauſe des grandes ſommes que
 la Nation avoit empruntées des Turcs
 & des Juifs, dans la poursuite de cer-
 te mauvaſe affaire. Les creanciers vou-
 loient que toute la Nation en fût ref-

ponsable, avec d'autant plus de raison, que la plupart des Negocians avoient souscrit les billets.

1658.

J'allai trouver l'Agâ du Château; je lui representai que quoique François, nous ne devons point être regardez comme du corps de la Nation, ni comme des Negocians; mais comme des voyageurs, qui n'étoient point entrés dans les engagements de nos compatriotes. Mes raisons appuyées d'un present furent trouvées bonnes, & l'Agâ me fit expedier un passeport pour me retirer où je voudrois, avec permission de prendre un Janissaire pour ma sûreté. Il eut encore l'honnêteté de me donner des lettres de recommandation pour les Agas de Rosset & de Damiette, ou, comme on dit dans le país, Damiate. Je ne voulus pourtant point les présenter, de crainte de quelque supercherie, chose assez ordinaire dans le país, & je me contentai de mon passeport. Je fis mes adieux; je fis charger nos bagages sur des chameaux, & montez sur des mulets avec mon Janissaire & mon valet, je partis d'Alexandrie.

1658.

CHAPITRE VII.

Voyage de Rosset , & de Damiette.

Route
d'Alexan-
drie à Ros-
set.

Nous passâmes par Bouquier ; c'est un petit Château qui défend la rade , sur le bord de laquelle il est bâti. Il fallut montrer mon passeport , & faire un petit present au Commandant.

Nous arrivâmes le soir à la Maadie, qui signifie passage ; parce que c'est en cet endroit qu'un grand lac fort poissonneux se décharge dans la mer. La pêche de ce lac est affermée , & rend beaucoup au Grand Seigneur. L'on passe cette embouchure dans un bac , par le moyen d'une grosse corde qui traverse d'un rivage à l'autre , & l'on trouve sur le rivage un Khan ou Caravanferail , où on loge , & où l'on décharge les marchandises. Je soupai avec mon Janissaire , des provisions que j'avois apporté d'Alexandrie. C'étoit un bon homme qui n'étoit point scrupuleux ; il bûvoit du vin & de l'eau de vie , & eut l'honnêteté de ne se point enyvrer. Je passai la nuit sur mes matelats , & le lendemain nous pliâ-

mes bagage au point du jour, afin d'arriver de bonne heure à Rosset. On compte quinze milles, ou cinq lieues d'Alexandrie à la Maadie, & quarante-cinq milles, ou quinze lieues de la Maadie à Rosset.

1658.

Tout le chemin de la Maadie à Rosset est de sable, sur lequel d'espace en espace on a élevé des monceaux de pierre, pour marquer la route qu'il faut suivre. Nous allâmes ainsi d'un monceau à l'autre, jusques sur le midi, que nous découvrîmes quantité de palmiers & d'autres arbres, qui nous firent connoître que nous étions proche de la Ville. Nous y arrivâmes sur les trois heures après midi.

Les Arabes appellent Rechid la Ville que les Francs nomment Rosset ou Rosette : elle est située sur le bord du Nil, du côté d'Alexandrie, cinq milles au-dessous de l'embouchure par laquelle ce fleuve se décharge dans la mer.

Rosset ou
Rechid. Sa
situation &
sa descrip-
tion.

C'est assurément la plus belle Ville de l'Egypte après le Caire. Sa situation est charmante ; elle est toute environnée de jardins remplis de palmiers, & de toutes sortes d'arbres fruitiers ; elle a des vignes excellentes : les promenades des environs sont très-

1658.

agréables ; ce sont des allées à perte de vûë , tirées au cordeau , & formées par des palmiers & autres arbres. Une chose est incommode aux Francs dans ce pais , c'est la rencontre des buffles ; ces animaux ne font point de mal aux Turcs , aux Juifs , & aux Maures , & dès qu'ils voyent un Franc , ils courent sur lui avec fureur , & l'écraseroient sous leurs genoux s'ils le pouvoient attraper. Bien m'en prit d'avoir de bonnes jambes : je trouvai un troupeau de ces animaux étant à la chasse , qui dès qu'ils m'eurent apperçû , vinrent sur moi avec une furie extraordinaire ; ils m'alloient joindre , lorsque je trouvai un fossé que je franchis , & que pas un d'eux n'osa sauter après moi.

Toutes les maisons de Rosset sont bâties de briques fort proprement. Elles ont deux ou trois étages , & sont couvertes en terrasse , avec un mur d'appui tout autour. Il y a quantité de Khans , qu'ils appellent Vekalés , & par corruption Auxelles. La plupart sont grands , bien bâtis , bien entretenus. Les chambres pour les étrangers sont propres , & les magasins où l'on met les marchandises sont grands & fort commodes.

Le commerce de cette Ville est très-considerable ;

considérable, parce qu'elle est comme l'entrepôt de toutes les denrées & marchandises qui viennent du Caire, & de la haute Egypte, & de toutes celles qui viennent de dehors, soit par mer ou par terre, & que l'on y embarque pour remonter le Nil.

1658.

La plupart des maisons ont des Cisternes, dont cependant on ne se sert que dans les mois de Juillet & d'Août, parce que la mer est pour l'ordinaire si grosse en ce tems-là, qu'elle refoule l'eau du Nil, se mêle avec elle, & la rend saumâtre.

Dans les autres saisons de l'année, on va querir l'eau du Nil, & quand il arrive qu'elle est trouble & bourbeuse, & qu'on n'a pas le tems de la laisser reposer à son aise pour la boire, on met dans les cruches deux ou trois amandes ameres pilées, & dans le moment le limon se précipite au fond du vase, & l'eau devient très-claire. Les ris, les légumes, les fruits de toute espèce, y sont en abondance, & à très-bon marché. La viande n'est pas plus chère; le bœuf & le mouton y sont excellens. Les Bouchers Turcs sont très-propres; ils tuent les animaux, & les coupent d'une manière qui fait plaisir. Les poules & les poulets y sont

Abondance des vires.

1688. presque pour rien. Il y a des oyes & des canards sans nombre, & des pigeons plus qu'on ne peut s'imaginer. On n'éleve point de cochons domestiques; mais il y a beaucoup de sangliers. La chasse est permise à tout le monde, & est très-bonne, parce qu'elle n'est pas du goût des Turcs. On trouve des lièvres, des gazelles & des oiseaux de riviere de toutes les espèces, & en quantité.

Les raves & les oignons y sont très-gros, & si doux, qu'il n'y a point de país qui en portent, qui en approchent. Il est aisé de s'appercevoir qu'on est véritablement en Egypte. Il y avoit chez le Vice-Consul de France, qui m'avoit logé chez lui, des Espagnols qui en mangeoient tous les jours à ventre déboutonné, & ne pouvoient s'en rassasier.

La mer & le fleuve sont remplis de très-beaux poissons, comme soles, rougets, anguilles & autres, & sur tout des muges, que l'on prend en si grand nombre, qu'on fait de leurs œufs une quantité prodigieuse de Poutargue, que l'on envoie de tous côtez.

La Douïanne de cette Ville dépend de celle d'Alexandrie: ce sont des Juifs qui la tiennent, qui tout Juifs

qu'ils font , ne laissent pas d'être assez accommodans.

1658.

Le Gouverneur de la Ville est un Soubachi ; il a sous ses ordres une Compagnie de Janissaires , qui gardent la Ville pendant le jour , & empêchent qu'il n'y arrive du desordre , & punissent severement & sur le champ ceux qu'ils trouvent en faute.

Une autre Compagnie garde la Ville pendant la nuit , & fait des rondes continuelles pour empêcher les courses & les pillages des Arabes de la campagne , qui sont toujourns alertes pour enfoncer les portes des maisons , & les piller. Il est vrai qu'on peut tirer sur eux , & les tuer , sans autre forme de procez , quand on les surprend , sans que les Officiers du Grand Seigneur y trouvent à redire.

Ce sont les plus adroits voleurs du monde , ils donneroient des leçons aux Espagnols : ils viennent ordinairement tout nuds , & bien frottez d'huile & de graisse , afin qu'on ne les puisse pas prendre ; & quand ils se voyent poursuivis , ils sautent dans le Nil , & le passent à la nage , aimant mieux s'exposer à être dévorez par les crocodilles , que de tomber entre les mains des Turcs , qui ne leur font aucun quartier , les

1658.

empalent , ou les écorchent tout vifs. J'ai vû de ces executions pendant le peu de tems que j'ai demeuré à Rosset. Voici comme on empale.

Maniere
d'empaler.

Lorsque le criminel est arrivé au lieu du supplice , chargé du bois qui doit l'empaler ; qui est d'environ huit pieds de longueur , rond , gros comme la jambe , & pointu par un bout , on le dépouille tout nud , on le couche sur le ventre par terre , & quatre hommes vigoureux lui saisissent les mains & les pieds , & les tiennent bien étendus. L'Executeur lui fend d'un coup de rasoir le fondement , & y jette aussitôt une poignée d'une composition si stiptique & si astringente , qu'elle arrête sur le champ l'hémorragie qui suivroit de cette playe : il lui met aussitôt le bout pointu du pal dans le fondement , & frappant sur l'autre bout avec une masse de fer , il le lui enfonce dans le corps , & le fait sortir par la poitrine , ou par le dos , ou par les épaules , selon que le patient est recommandé , ou qu'il a payé l'Executeur : il meurt dans le supplice , ou peut vivre dans cette douloureuse situation des jours entiers embroché & planté en terre tout debout , quelquefois appuyé sur ses pieds , & quelque-

fois en l'air. Ces Exécuteurs sont habiles, & sçavent si bien leur métier, qu'ils embrochent un homme sans toucher les parties nobles, & le font souffrir fort long-tems.

1658.

Celui que je vis empaler demeura en vie près de quinze heures, & quoi qu'il souffrît infiniment, il ne se plaignit point, il parloit à ses amis, prenoit du café, & fumoit : à la fin il tomba en agonie & mourut.

J'en vis écorcher tout vif un autre : c'étoit un fameux voleur : Il avoit eu plusieurs fois des bâtonades affreuses, & n'en étoit pas devenu plus sage ; il fut condamné à être empalé ; mais il representa au Cadi que son pere & son grand pere ayant été écorché tout vifs, ce seroit un affront pour lui, & pour sa race, s'il ne perissoit pas par le même genre de mort. Le Cadi qui étoit un homme poli, se rendit à ses raisons & lui accorda la grace de mourir comme ses ancêtres. Avant de sortir de sa prison on lui lia les bras bien étendus à un gros bâton, au dessus des épaules, au dessous, & au dessus des coudes, & aux poignets, & nud jusqu'à la ceinture : on le mena à la place du marché. Là on le coucha par terre sur le ventre,

Maniere
d'écorcher
tout vif.

1658.

& quatre hommes prenant les bouts du bâton, où les bras sont liez, & les deux jambes, l'Executeur lui fendit la peau d'une épaule à l'autre, & autour des omoplates & des côtez jusqu'à la ceinture. Après cette opération, il écorcha adroitement & promptement le dos jusqu'à la ceinture, en tirant la peau, & ne se servit de son rasoir, que quand il la trouva trop attachée aux chairs. Le dos étant écorché, on le tourna le ventre en haut, & l'on fit la même opération, & quand elle fut achevée on lui délia les bras afin qu'il pût se relever lui-même, s'il en avoit la force. Il le fit à la vérité, ayant sa peau pendante devant & derrière lui; il fit quelques pas, & puis il tomba par terre & expira, à cause de la quantité de sang qu'il avoit perdu dans l'opération : quoiqu'elle eût été très-cruelle, il ne jetta aucun cri; il se plaignoit seulement de tems en tems assez modérement, & comme il convenoit à un Arabe, qui mouroit comblé d'honneur comme ses ancêtres.

Lits d'E- Les lits dont on se sert à Rosset, &
gypte. dans beaucoup d'autres Villes d'Egypte,
sont des cages faites de côtes de palmiers. On les couvre d'un pavillon

quarré, comme un sac de gaze ou de toile de coton fort claire. Ce pavillon sert à garantir les cousins qui sont en très-grand nombre, & fort incommodés en ce país, & la cage qui le soutient sert de retraite aux punaises qui s'y nichent, & ne touchent ni aux couvertures ni aux matelats. Dès qu'on s'en sent incommodé, on brûle la cage, on en rachette une autre, & on brûle les punaises dans leurs retraites. Ces lits sont à si bon marché qu'on en peut changer quand on veut sans craindre de se ruiner.

M. Bertandié étant arrivé à Rosset quatre jours après moi, & n'y ayant rien à faire, nous prîmes un bateau exprès, pour nous porter à Damiette, avec nos valets & nos bagages. Nous embarquâmes nos provisions, qui consistoient en biscuit, vin, eau-de-vie, fruits secs, poisson frit & poutargue, parce que nous étions à la mi-Carême. Nous fîmes faire à l'arriere du bateau une cabanne couverte de doubles nattes qu'on appelle Kib, dans laquelle nous étions commodément à couvert du Soleil, de la pluye, & de la rosée, qui est très-mal saine sur le Nil. Nous avions tout quatre des fusils, & des pistolets, & nous faisons garde tour

1658.

à tour , pour n'être pas surpris des Arabes & des autres Pirates qui écu-ment le Nil , & qui sont d'autant plus à craindre , que ceux qui vous conduisent sont d'intelligence avec eux ; mais ils craignent les armes à feu , & ne s'approchent jamais de ceux qui en ont. C'étoit pour les en avertir , & pour les éloigner , qu'au coucher du Soleil nous faisons nos décharges de nos armes , & que nous tirions quelques coups quand nous changions le quart. Par ce moyen nous ne fûmes point attaqués , ni abordés de qui que ce soit. Le jour même nous ne laissons approcher aucun bâtiment plus près que la portée de la voix.

Notre bateau alloit à la voile , tant que le vent nous étoit favorable , & quand il cessoit de l'être , à cause des sinuositez du fleuve , nos Matelots le tiroient à la cordelle , marchants sur le bord du rivage , nuds de la ceinture en bas , sans aucune honte de montrer ce que la pudeur oblige de cacher ; quoiqu'ils rencontraient souvent des passans , & même des femmes qui la-voient leurs linges dans le fleuve , & malgré tout ce que je pouvois leur faire entendre du scandale que cela donnoit à M. Bertandié,

Nous navigeâmes ainsi fort à notre aise pendant quatre jours. Nous avions le plaisir de voir un très-beau país, uni, bien cultivé, & si rempli de Villages, qu'il semble qu'ils se touchent & ne fassent qu'une Ville de plusieurs lieuës de longueur, des deux côtez de la riviere. Tout ce país fourmille de monde : les Villages paroissent bien bâtis, avec des Mosquées bien blanches, & de hautes Tours, qu'on appelle Minarez, sur lesquelles les Officiers de la Mosquée montent, pour appeller le peuple à la priere.

1658.

J'avois grande envie de sçavoir les noms de ces Villages, & je ne manquois pas de les demander au Patron & à ses Matelots; mais quoique je m'expliquasse assez bien en Turc, nous ne nous entendions presque pas; parce qu'ils ne parloient qu'un Arabe corrompu, auquel je n'entendois rien. Je l'ai entendu depuis, quand j'ai possédé la langue Arabe dans sa perfection.

Tout le triangle d'Egypte qu'on appelle le Delta, n'est qu'une vaste plaine, grasse & fertile au delà de l'imagination; coupée de plusieurs canaux, par le moyen desquels, & des rouës à godets qui élevent l'eau, on l'arrose

1658.

tant que l'on veut. Ce païs , comme je viens de le dire , est extrêmement peuplé , & produit presque sans culture toutes sortes de fruits , de graines & de légumes. Il est vrai qu'il manque absolument de bois , car il ne faut pas compter sur les arbres fruitiers ; ce seroit une ressource mal entendüe , & peu avantageuse. Les maisons de tous les Villages ne sont que de terre ; il est vrai que c'est une terre grasse & de bonne tenuë : elles sont couvertes de paille de ris assez proprement ; mais elles n'ont que l'étage du rez de chauffée. Les Mosquées seules sont bâties de brique à chaux & sable, aussi bien que les villes de Rosset , Massoura , & Damiette. Le bois de chauffage pour les fours & les cuisines , vient de dehors : Ce sont les Saïques qui l'apportent quand elles viennent se charger de bled , de ris , de légumes , & d'autres marchandises. On vend le bois & le charbon à la livre , & assez cher , en comparaison des autres choses nécessaires à la vie , qui y sont à très-grand marché.

A deux milles au dessus de Vorda , qui est un grand Bourg , & fort peuplé , nous apperçûmes les pyramides , quoique nous en fussions encore fort

éloignez ; parce que rien n'empêche la vûe de s'étendre fort loin de tous les côtez. Je ne dirai rien pour le present de ces merveilles du monde, parce que nous ne faisons que passer ; nos affaires nous appelloient autre part.

1658.

Nous arrivâmes enfin à la pointe meridionale du Delta. C'est dans cet endroit que nous vîmes le Nil dans toute sa largeur, & c'est là qu'il se partage en deux branches principales, par lesquelles il entre dans la mer Méditerranée.

Nous quittâmes en cet endroit la branche qui passe à Rosset, par laquelle nous étions venus, & nous prîmes celle qui va à Damiate, ou comme disent les François, Damiette.

De Rosset à cette pointe, il y a quarante lieuës en droite ligne, c'est-à-dire, sans compter les sinuosités du fleuve, qui sont assez considerables, & de cette pointe à Damiette, à peu près la même distance.

On abrégeroit le chemin de plus de moitié, si on alloit de Rosset à Damiate, en traversant le Delta par sa base qui est au Nord ; car alors on n'auroit qu'environ trente lieuës à faire, au lieu qu'en suivant le fleuve, en

Remarques sur le Delta.

1658.

remontant la branche de Rosset , & en descendant celle qui conduit à Damiate , on en fait plus de quatre-vingt; mais ce chemin est trop dangereux pour s'y exposer. Les Turcs mêmes n'osent le faire , à cause de la quantité de voleurs Arabes dont le Delta est rempli; à plus forte raison les Francs sont trop sages pour courir ces risques : d'ailleurs quand on a des bagages , ou des marchandises , il en coûteroit infiniment à les faire transporter sur des chameaux ou sur des ânes. On auroit une infinité de visites à essuyer , & bien des droits à payer. On s'exempte de ces inconveniens en prenant la voye du fleuve ; elle coûte peu , on est à son aise , & quelques jours de plus qu'on employe dans ce voyage sont récompensez suffisamment par le plaisir dont on peut jouir sur la route.

Nous prîmes donc la branche de Damiette. Nous avions le vent en poupe, & le courant du fleuve étoit en notre faveur ; de sorte que nous n'y fûmes que deux jours.

Vüe de Massoura. Nous vîmes Massoura , sans nous y arrêter ; elle nous parut belle & fort agreable ; elle est environnée de jardins fruitiers. Par cet endroit , par sa

situation , par ses bâtimens , elle ressemble beaucoup à Rosset ; mais elle n'est pas si grande.

1658.

C'est la plus plaisante chose du monde , que d'entendre les complimens que les Matelots se font , quand ils se rencontrent. Du plus loin qu'ils s'aperçoivent , ils se levent , ils étendent la main droite , battent l'air , & crient de toutes leurs forces *Alla , alla*. Après quoi ils se demandent des nouvelles de leur santé , de leurs maisons , de leurs familles , de leurs enfans , du coq , des poules , du chat , & de tous les autres animaux de la famille. Ces complimens n'ont garde de finir ; car ils les recommencent sans cesse jusqu'à ce qu'ils soient hors de la portée de la voix & de la vûë.

Mais ils se gardent bien de parler des femmes & des filles ; ce seroit une incongruité & un manque de respect. Ils les comprennent avec les animaux qu'ils ont nommez , ou tout au plus sous le nom de maison & de famille. A l'égard des garçons ils s'en informent particulièrement.

On dit que comme ils sont tous extrêmement jaloux de leurs femmes & de leurs filles , il ne faut jamais leur en parler , & cela s'observe de part

& d'autre fort ponctuellement.

1658. On remarque même que quand un
 Maniere Turc ou un Arabe est obligé de par-
 dont les ler de sa femme ou de sa fille à quel-
 Turcs & les qu'un, comme à un Medecin, ou à
 Arabes par- quelqu'autre personne pour qui il a
 lent de quel du respect, il ajoûte toujours avant
 leurs fem- ou après le mot de femme ou de fille:
 mes & fil- Sauf votre respect, ou bien, Reve-
 les. rence parler, comme on fait dans

quelques lieux d'Europe, en parlant
 des Saveriers, des Apotiquaires, des
 Vuidangeurs, & semblables gens, ou
 autres choses qui portent avec elles
 de l'horreur ou du dégoût. Il semble que
 cela confirme assez ce que j'ai dit
 qu'ils pensent de ce pauvre sexe dont
 ils se servent ici, & qu'ils ne veu-
 lent pas admettre dans leur Paradis.

Nous arrivâmes à Damiate fort con-
 tens de notre voyage. Nous fîmes dé-
 charger nos bagages à la Doüanne :
 nous les laissâmes sous la garde d'un
 de nos valets, & nous allâmes voir le
 gîte où l'on nous avoit adressez.

CHAPITRE VIII.

*De la Ville de Damiate , ou
Damiette.*

Cette Ville est ancienne , & n'a presque pas changé de nom. On l'appelle aujourd'hui en Turc Damiac , & en Arabe Domiat. En François, Italien & Provençal Damiate , ou, Damiette. Elle est sur le bord du Nil en terre ferme. Elle est bâtie de brique comme Rosset ; elle n'est pas si longue ; mais à peu près de même largeur. C'est un entrepôt considérable des marchandises d'Égypte qui viennent par le Nil , comme le bled , le ris , les légumes , qui y sont apportées par des Saïques qui y abordent continuellement.

Depuis le point du jour jusques sur les trois heures après midi , les Matelots & les Portefaix y font un bruit insupportable ; ils ne cessent point de crier en travaillant , soit en déchargeant ou en portant les marchandises aux magasins. Elles sont renfermées dans des balles , des couffis , ou des cabas de jonc. Ils travaillent vigou-

1658.

reusement. Quelque chargez qu'ils soient, ils courent toujours sans discontinuer jusqu'à cette heure-là; après quoi ils quittent absolument le travail, & s'en vont chercher au marché ce qu'il faut pour la nourriture de leurs familles.

Hospice
des Peres
de la Terre
Sainte.

Nous allâmes loger dans une vilaine maison qui sert d'hospice aux Peres de la Terre-Sainte, c'est-à-dire, aux Cordeliers de l'Observance. Un Grec qui est le Procureur de Jerusalem nous reçût, & nous donna deux chambres, dans lesquelles nous fîmes mettre nos bagages que j'avois été retirer de la Douïanne, où l'Aga nous traita fort civilement, en consideration d'un de ses amis d'Alexandrie, qui lui avoit écrit en notre faveur.

Ces deux chambres n'avoient pour tous meubles que des nattes; nous nous y établîmes, & j'eus soin d'avoir un Interprete, quoique nous eussions pû nous en passer. Cette précaution nous fut avantageuse, comme je le vais dire.

Le Commissaire de la Terre-Sainte nous mena le lendemain entendre la Messe en une Eglise Grecque, n'y en ayant aucune pour les Catholiques dans toute la Ville.

Il n'y a ni Consul , ni Vice-Consul pour les Francs , de quelque Nation que ce soit. 1658.

Le même Commissaire nous présenta à l'Evêque Grec , qui nous reçût fort civilement. Nous lui fîmes un petit présent , & nous lui dîmes , que si le tems le permettoit , notre dessein étoit d'aller passer les fêtes de Pâques à Jerusalem ; il en parut charmé , & nous offrit des Lettres de recommandation pour ses amis : nous les acceptâmes.

Je crois que Damiate est la Ville de tout l'Empire Ottoman , où les Francs sont le plus universellement haïs , & le plus mortellement , de quelque Nation qu'ils soient. Cette haine n'est pas tout-à-fait sans fondement. Ils sont tous les jours pillés par les Corsaires Chrétiens. Les côtes en sont continuellement infectées. Ce sont pour la plupart des Corsaires Maltois , ou Livournois , qui courent indifféremment sur les Chrétiens du païs , & sur les Turcs ; & quand les prises sont à Malte , ou à Livourne , & que les Propriétaires les réclament , quelques preuves qu'ils aient que les bâtimens & les marchandises leur appartiennent , ils n'en peuvent jamais rien retirer. Cela in-

1658.

dispose tout le monde contre les Frانس, & c'est souvent la cause des mauvais traitemens & des avanies qu'on leur fait.

Nous nous faisons un plaisir de voir les environs de cette Ville, & de nous promener dans les jardins qui l'environnent; mais nous n'en eûmes pas le tems. Nous vîmes pourtant les arbres qui portent la casse, qui y sont en grand nombre, & qui font le fond d'un très-bon commerce, & quantité d'autres arbres. Etant de retour au logis, nous y trouvâmes le Capitaine Antoine Martin de la Ciutat, qui venoit du Caire, où il étoit allé pour recouvrer les ancrs & les canons, & le reste des agrès de son Vaisseau, que le Corsaire Papachin lui avoit brûlé aux Biquiers l'année précédente. Il vouloit, aussi-bien que nous, voir les SS. Lieux de la Palestine, & il demanda de s'associer avec nous, & nous le reçûmes. Il avoit avec lui un Matelot de son Equipage, qui lui servoit de valet, brave garçon, qui nous fut d'un grand secours dans la suite.

Comme nous étions tous habillez à la Françoisse, il étoit aisé de nous connoître. Notre présence réveilla l'animosité des Grecs & des Turcs. Quel-

ques-uns qui avoient été pris & pillés par des Corsaires Chrétiens, se mirent en tête que nous en étions nous-mêmes, ou que nous leur servions d'espions. Sur ce préjugé, je remarquai un jour que nous nous promenions dans la Ville, que ces gens s'amassoient par pelotons, & qu'ils parloient en nous regardant attentivement. J'entrai dans une boutique avec notre Interprete, & je marchandai diverses sortes de marchandises. Il y avoit devant cette boutique un peloton de Turcs & de Grecs, qui ne se défiant point que je les entendisse, parce qu'ils voyoient un Interprete avec moi, & qu'ils parloient Turc, disoient qu'il falloit s'assurer de nous, & nous piller, pour se venger de ce que les Corsaires Francs leur avoient fait; il convinrent que le lendemain matin, au lever du Soleil, ils exécuteroient leur dessein. Je rejoignis ma compagnie, & leur dis le danger où nous étions. Nous ne délibérâmes pas beaucoup. J'allai trouver l'Aga, & je lui demandai un passeport, qu'il m'accorda, pendant que mes deux compagnons allèrent promptement plier bagage. Je trouvai heureusement une Saïque qui alloit lever l'ancre pour

1658.

S. Jean d'Acree. Je fis marché avec le Patron, & j'envoyai mon valet faire venir nos hardes. Cela fut exécuté dans le moment, & nous nous embarquâmes & fîmes tirer au large. Nous fûmes pourtant obligez de passer cette premiere nuit peu éloignez de terre, & bien sur nos gardes, avec nos armes en bon état.

Les Grecs & les Turcs ne manquèrent pas de nous aller chercher dès que le jour parut : on leur dit que nous étions partis, & nous n'en entendîmes plus parler.

Départ
de Damiet-
te.

Nous mîmes à la voile avec un petit vent de Sud qui nous porta au Bogas ; c'est ainsi qu'on appelle la bouche du Nord-Est, par laquelle le Nil entre dans la mer ; mais il fallut y attendre que le tems devint propre pour passer outre, & continuer notre voyage.

Le Bogas est défendu par deux Châteaux de médiocre défense, où il y a quelques canons, & sur celui du Delta une Tour avec un Fanal pour diriger les Vaisseaux qui veulent entrer dans le Nil pendant la nuit.

On voit encore sur la côte de terre ferme, une Tour de huit à dix pieds de haut, qu'on dit avoir été bâtie par

Saint Louis pendant qu'il étoit maître de Damiette.

1658.

Tout le monde sçait que ce Saint Roi avoit emporté cette Ville avec une valeur extraordinaire, & que cette conquête le mettoit en état de conquérir le reste de l'Egypte, s'il n'eût point eu le malheur de perdre une bataille, dans laquelle il fut pris avec un grand nombre de ses Chevaliers & de ses Soldats. Il paya argent comptant la rançon de ses gens, & il donna pour la sienne la Ville de Damiette, en disant que la rançon d'un Roi de France ne se payoit point avec de l'argent.

Nous fûmes quinze jours entiers au Bogas, à cause du vent de dehors, qui étoit si violent, qu'il avoit poussé des montagnes de sable dans la bouche qui en rendoient le passage impraticable. Dans ces occasions il faut attendre qu'il ait cessé, & que les eaux du Nil, que la mer a refoulées, reprennent leur cours ordinaire, & que par leur impetuosité & leur pesanteur elles entraînent ces sables, & s'ouvrent un chemin libre.

Nous n'étions pas seuls à attendre; il y avoit avec nous près de quarante Saïques arrêtées, & qui attendoient ce

débouchement avec impatience.

1658.

Pendant ce long terme, nous fîmes fort mauvaise chère. Les Grecs dont le Carême est bien plus rude que le nôtre, souffroient moins que nous, parce qu'ils y étoient accoutumés. Tout ce que nous pouvions faire étoit d'envoyer à Damiette chercher du vin, le nôtre nous ayant manqué, aussi-bien que nos provisions; de sorte que nous étions réduits à ne manger que du ris, des fruits secs, des oignons, & des légumes que nous assaisonnions avec de l'huile de Suffam ou Gengoline, qui est un fort mauvais ragoût pour ceux qui n'y sont pas accoutumés.

Huile de
Suffam.

Cette huile est très-commune, & fort en usage dans tout le pais. La plante qui porte les graines dont on la tire, s'appelle en Latin *Sasamum*, & en François Safame, ou Suffam, ou Engoline. Elle est haute d'un pied & demi, ou environ; ses feuilles sont longues, pointuës & grasses, d'un verd rougeâtre, & dentelées. Le calice de ses fleurs ressemble assez à un dé à coudre, & n'est point découpé. Les fruits qui leur succèdent, sont des coques anguleuses, partagées en deux loges, remplies de semences oblongues, blan-

ches, moëlleuses, huileuses, douces & assez nourrissantes. On les pile, on les presse, & on en tire une huile qui est bonne à manger, quand elle est nouvelle; mais qui rancit aisément, & qui pour lors n'est bonne que pour brûler.

1658.

Cette plante croît naturellement autour d'Alexandrie & dans les Provinces voisines, & produit beaucoup de graine.

Les Turcs, les Naturels du pais, & les Arabes, en font des cataplasmes fort utiles pour la pleuresie, pour les difficultez de respirer, & pour la colique, en la donnant en lavement, & pour d'autres maladies.

Les graines fraîches sont aussi bonnes à manger que le petit mil, & l'huile sert à beaucoup d'autres usages. Elle n'entre pourtant point dans le commerce que nous faisons dans le pais.

Il est certain que dans la disette où nous étions, nous aurions pû manger de la viande, ou du moins des œufs & du fromage; mais nous étions avec des Grecs, gens superstitieux au souverain degré, qui nous regardent comme des heretiques, & qui croient encore nous faire une grace, quand ils ne nous traitent pas comme des Athés.

1658.

Enfin le Vendredi, surveille du Dimanche des Rameaux, le vent étant tout-à fait tombé, & le fleuve ayant repris son cours ordinaire, nous espérames sortir de ce lieu. On le laissa pourtant courir tout le Samedi, & le Dimanche matin. Les Pilotes de la Bouche ayant sondé, & trouvé le passage libre, ils donnèrent ordre à toute notre flotte de se préparer à mettre à la voile.

Aussi-tôt deux bateaux plats qu'on appelle des Germes, abordèrent notre Saïque chacun d'un côté : on ouvrit le pont, & les Matelots se donnant de main en main les balles & les couffis, déchargèrent notre Saïque de la moitié de sa charge avec une vitesse surprenante : après cela on attachâ les germes à notre arriere, & nous mêmes à la voile. Malgré toutes ces précautions, nous touchâmes en quelques endroits, mais légèrement, & sans danger ; & quand nous fûmes hors des bancs, les Germes nous accostèrent, & on rechargea dedans les marchandises avec la même diligence qu'on les avoit tirées. Les autres Saïques firent la même manœuvre que nous ; & quand nous fûmes tous rassemblés, nous partîmes au nombre de quarante Saïques.

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

Voyage de Palestine.

ON prétend avoir remarqué de tout tems, que la Semaine Sainte ne se passe jamais sans tempête. Cette remarque n'est pas seulement pour la mer Méditerranée, on a fait la même observation pour l'Océan, & la raison n'est pas difficile à trouver. On est alors dans l'équinoxe, où les marées sont les plus fortes, & quand le plein de la Lune s'y joint comme vers Pâques, il faut s'attendre à trouver de grosses mers, presque toujours accompagnées de vents impetueux.

C'est ce que nous éprouvâmes dès le lendemain de notre départ. Le vent de Nord - Oüest nous assaillit tout d'un coup avec une violence extrême. Notre Saïque chargée à fond, & dont le pont étoit encore couvert de balles & de couffes, devint bien-tôt le jouet des flots. Nous n'osions faire vent arriere, de peur d'échoüer à la côte dont nous n'étions pas éloignés, & nous ne pouvions porter au plus près, parce que la mer nous mangeoit; d'ailleurs ces sor-

Tempête
longue &
dangereuse.
sc.

1658.

tes de Bâtimens ne sont pas propres à cette manœuvre. Nous proposâmes de décharger le Bâtiment, en jettant à la mer ce qui étoit sur le pont; le Patron n'y voulut pas consentir, disant qu'il aimoit mieux périr avec son Bâtiment & son Equipage, que de manquer à la fidelité qu'il devoit à ceux qui lui avoient confié leur bien. Nous nous soutinmes comme nous pûmes jusqu'au Jeudi Saint sans dormir, & dans un travail continuel, n'ayant que du pain & de l'eau: car il étoit impossible de faire du feu pour faire cuire du ris. On avoit voulu essayer d'en faire, & un coup de mer emporta le fougou & la marmite. Nous fûmes pendant tout ce tems-là dans un danger continuel de faire naufrage. Tout le monde s'y attendoit, & quand le Bâtiment avoit franchi une lame, on croyoit que celle qui la suiyoit étoit celle qui nous devoit couler bas. Les Matelots épuisez perdirent la tête, & ne sçavoient plus ce qu'ils faisoient, ils n'entendoient plus les commandemens du Maître, ou faisoient tout le contraire, & ce fut peut-être ce qui nous sauva. A la fin le Patron succomba comme les autres; quitta la barne du gouvernail, se couvrit la tête de son capot, & dit

que nous étions perdus, & se jeta dans un coin.

1658.

Le Capitaine Martin & son Matelot nous furent alors d'un grand secours. Ils prirent l'un après l'autre la barne, & nous gouvernerent bien mieux que notre Patron & ses gens. Nous commençâmes d'espérer contre toute espérance, pendant que nos Matelots & tous les autres Passagers s'abandonnerent aux larmes, & aux regrets de s'être embarquez.

Je ne sçai si c'est par intrépidité, ou par ignorance du danger où nous étions, que je ne perdis jamais l'espérance de nous sauver. Je ne pouvois même m'empêcher de rire en voyant les figures, & entendant les regrets de ceux qui étoient avec nous. Comme il y en avoit de différentes Religions, chacun invoquoit les Saints de son parti. Je n'avois jamais entendu de pareilles Litanies. Les Turcs secourus de leur prédestination parurent les plus courageux; mais les Juifs & les Grecs étoient les plus désolez.

Dans cet effroi general, je trouvai moyen d'ouvrir une petite écrouille, & de descendre sous le pont d'où je rapportai un petit baril d'eau-de-vie avec du biscuit. J'en donnai au Capitaine

1658,

Martin, à son Matelot & à M. Bertandé, qui ne s'étoit jamais trouvé à pareille fête, j'en pris aussi, & j'en presentai à quelques Turcs qui étoient auprès de nous. Ils me demanderent si c'étoit du vin, & les ayant assuré que ce n'étoit que de l'eau-de-vie, ils en burent. C'étoient des Saints parmi ceux de leur Religion, parce qu'ils avoient fait le pelerinage de la Mecque, après quoi il ne leur est plus permis de boire du vin. Mahomet l'a défendu, & cela suffit. Mais comme le bonhomme n'a pas pensé à l'eau-de-vie, il n'en a pas parlé, & cela suffit pour permettre aux plus dévots d'en boire, sur-tout quand ce sont des esprits forts.

Après ce petit rafraîchissement, nous convinmes d'engager notre Patron à jeter à la mer ce qui embarrassoit le pont. Nous lui en parlâmes fortement; mais il ne se rendit que quand nous offrîmes de payer ce qui seroit jetté à la mer. Il y consentit alors, & comme ce n'étoit que du ris & des légumes, nous eûmes bien-tôt débarrassé le pont sans crainte de nous ruiner.

A peine cela fut-il fait, que notre Saïque allegée se relevoit aisément; mais la tempête ne diminuoit point, elle augmentoit même à un point, que

le Patron & l'Equipage resolurent de faire vent arriere, & d'aller échouer à la côte, telle qu'elle pût être, au péril d'être pris par les Arabes & faits Esclaves : car nous ne sçavions où nous étions, n'ayant ni carte ni compas, excepté un petit compas de poche, que le Capitaine Martin trouva heureusement sur lui. Nous les priâmes d'attendre au lendemain, leur donnant de bonnes esperances.

Comme ils avoient vû que le Capitaine Martin en sçavoit plus qu'eux, ils nous accorderent ce délai, & le vent mollit un peu pendant la nuit.

J'étois au point du jour couché sur le tillac enveloppé dans mon manteau, & je regardois l'horison par dessous le bord de mon chapeau. Il me sembla voir quelque chose de rouge, je le dis au Capitaine Martin, qui ayant relevé cet endroit avec son compas, dit que c'étoit la terre; mais on ne pouvoit encore distinguer quelle terre c'étoit. La joye de cette découverte ranima tout le monde. Les plus pressez vouloient qu'on portât dessus. Le Capitaine Martin tint bon pour l'élonger sans aborder, & ne voulut point lâcher la barre. Les Turcs dirent qu'il avoit raison, & le prierent de continuer, menaçant:

1658.

de jeter à la mer le premier qui s'y opposeroit.

Les objets se distinguant à mesure que le jour croissoit, nous reconnûmes un Cap fort élevé, que notre ignorant Pilote prit pour le Cap Carmel, ou pour le Cap Blanc.

Ces deux Caps sont également dangereux, ils sont hauts & taillez à plomb jusqu'à la mer. Nous eussions fait naufrage, si nous les eussions abordez. Nous reconnûmes à la fin que nous étions près du Cap Blanc, & aussi-tôt nous fîmes vent arriere pour nous approcher des ruines de l'ancienne Ville de Tyr, qu'on appelle encore aujourd'hui comme autrefois Sour.

Le Capitaine Martin remit alors le gouvernail au Patron, qui devoit connoître mieux que lui l'entrée difficile de ce Port, se coucha & s'endormit.

Mais notre Patron & ses gens passerent d'une extrémité à l'autre. La joye de se voir échappé du naufrage les transporta tellement, qu'ils penserent nous faire faire naufrage dans le Port. Ils voulurent passet entre les écüeil, qui forment le Port, sans faire attention qu'il y avoit beaucoup moins d'eau qu'il n'en falloit à notre Saïque, &

cela pour abreger la route ordinaire. Déjà nous voyions blanchir la mer sur ces deux écueils, & sur les rochers qui les environnent, & nous allions nous y jeter à pleins voiles. Il s'éleva un grand cri, qui réveilla le Capitaine Martin. Il se leva, se jeta sur la barne & nous conduisit si bien, qu'il nous fit passer à une toise de ces rochers, & nous fit entrer par la grande bouche, & mouïller sur un fond de sable assez loin de la Ville, parce que le vent nous refusa & ne nous permit pas d'avancer davantage.

1658.

Ce jour heureux pour nous étoit le Vendredi Saint; nous nous trouvâmes seuls dans le Port, pas un des Bâtimens qui étoient partis avec nous n'y étoit arrivé, & depuis la première nuit de la tempête nous n'en avions vû aucun autre qu'un Vaisseau Corsaire, qui portoit sur nous pour nous enlever, & qui nous voyant en sûreté vira de bord, & alla chercher fortune d'un autre côté.

Je me fis mettre à terre avec la Chaloupe, pour pourvoir à nos besoins s'il étoit possible. Ce lieu est si desert, que je ne trouvai personne sur le rivage que le Cuisinier du Sieur Pierre Caulet Marchand Provençal, qui étoit là pour

1658.

acheter des cotons filez, qu'on lui apportoit des Villages voisins. Ce garçon aussi Provençal nommé Ambroise Barbe Verte me fit plaisir ; il me mena par de petits sentiers à la maison du Sieur Caulet, que j'eus de la peine à reconnoître pour François, tant le long séjour qu'il avoit fait en ce País l'avoit changé ; il en avoit tellement pris l'air, l'habit & les manieres, que je le pris pour le Soubachi ou le Commandant de ce triste lieu, & des Païsans qui l'habitent. Je le saluai en Turc, il me répondit en Provençal, nous nous reconnûmes, nous nous embrassâmes, nous bûmes un coup, & je lui dis que M. Bertandié & le Capitaine Martin étoient à la Marine, & que nous avions besoin de son secours après les dangers que nous venions d'essuyer.

Il donna ses ordres pour notre dîné, & vint avec moi au Port. Il nous attendit sur le rivage, après m'avoir fait trouver des bateaux de Pêcheurs, avec lesquels j'allai à bord de la Saïque chercher mes compagnons & nos bagages. Nous payâmes notre passage, & le ris que nous avions fait jeter à la mer.

Le Sieur Caulet nous reçût au bord de la mer, nous mena chez-lui, & nous traita autant bien que le tems & le lieu

Il lui pouvoient permettre. Il nous donna un grand potage aux herbes, des fèves fraîches en plusieurs façons, un grand plat de poisson, de la poutargue, de bon pain, d'excellent vin, de l'eau fraîche, des fruits secs & du café. Après ce que nous avions souffert, nous avions besoin de ce rafraîchissement.

1658.

Pendant que nous étions à table, il entra dans le Port une Saïque qui venoit de Smyrne. On vint avertir qu'il y avoit sur ce Bâtiment un Gentilhomme de Normandie nommé M. Martin de Reville. Nous l'avions laissé à Smirne. Après avoir servi en plusieurs endroits, il s'étoit mis à voyager & vouloit passer en Perse. Il voulut voir les Saints Lieux chemin faisant, & s'embarqua avec quantité de Pelerins Grecs, qui vouloient celebrer la Fête de Pâques à Jerusalem. Nous allâmes le recevoir & le conduisîmes à la maison, où sa conversation nous plut beaucoup. Il avoit vû plusieurs Cours, il connoissoit le monde, & se faisoit un plaisir de raconter ce qu'il sçavoit.

M. Caulet se chargea du soin de nous faire trouver des chevaux, pour nous conduire le lendemain à S. Jean d'Acree, & des chameaux pour porter

1658.

notre bagage. Pour moi j'employai le reste du jour à me promener dans les ruines de la Ville & aux environs.

CHAPITRE X.

De la Ville de Tyr ou Sour.

Description
de Sour.

ON connoît la Ville de Tyr par l'Escriture Sainte, & par quantité d'Auteurs plus modernes qui en ont parlé. Elle étoit bâtie sur une Isle, & sur plusieurs rochers qui en faisoient une Isle. Alexandre le Grand en fit une presqu'Isle, quand il l'assiegea, par une digue qui la joignit à la terre ferme. Depuis ce tems-là, la mer a apporté tant de sables des deux côtez de cette digue, qu'il ne paroît plus qu'elle ait jamais été dans une Isle. Ce qui reste de ses anciennes murailles & de ses tours, marque qu'elle a été très-forte dans ces tems-là, outre qu'elle étoit environnée de quantité de rochers à fleur d'eau, qui en rendoient l'accès extrêmement difficile. Elle avoit un Château du côté de l'Est, dont on voit encore quelques restes; mais il est difficile de sçavoir si ce Château étoit du tems d'Alexandre, s'il a été bâti par

ce Conquerant, ou depuis.

1658.

On voit dans l'espace qu'occupoit ce Château, les ruines de deux Eglises. Celles du côté d'Occident sont les plus remarquables. L'autre Eglise étoit au Nord. Les Turcs se sont servis de ces ruines pour faire un petit Château ou Fortin, où ils ont placé quelques canons de fer, qui battent à fleur d'eau, & qui empêchent les Corsaires d'entrer dans le Port. On voit en cet endroit une colonne dont le diametre est coupé en cœur; je crois que c'est l'unique au monde qui soit de cette sorte. Il y a encore une autre colonne du côté du Nord, auprès de laquelle l'Emir Ferkardin, si connu par ses belles actions, & pour la protection qu'il donnoit aux Chrétiens, avoit fait bâtir un Palais de grande étendue; & dont les restes marquent la magnificence. Il est à présent presque ruiné par la negligence qu'ont eu les Turcs d'y faire les réparations nécessaires, depuis qu'ils se sont emparez du País. Le peu qui en reste sert à loger les Etrangers qui abordent en cette Ville, & conserve encore le nom de Château.

Les enfans de ce Prince avoient fait bâtir vers le milieu de la Ville, des logemens pour leurs domestiques & pour

leurs chevaux. On en voit encore des restes.

1658.

Dans tout le reste de la Ville, on ne voit que des masures, des ruines confuses, & quelques maisons de pierres seches qui servent de demeure aux Négocians, & aux Païsans qui vont valoir les terres des environs, quand ils sont en paix avec les Arabes.

Le Port étoit partagé en deux parties. La plus voisine de la Ville étoit une Darce, où les Bâtimens étoient plus en sûreté que dans le grand Port. Tout cela est à présent confondu, & ne peut servir qu'à des Germes, ou autres petits Bâtimens qui ne tirent pas beaucoup d'eau : car la mer & le vent de Nord, qui est le traversier de cette côte, y ont apporté tant de sable, qu'il n'y a presque plus de fond ; & comme on n'est, ni à cet endroit, ni à la rade, à couvert de ce vent presque toujours impetueux, les Vaisseaux Chrétiens n'y mouillent qu'en passant, & pour prendre les marchandises qu'ils savent être prêtes à embarquer, & vont faire leur commerce à Saïd, & à S. Jean d'Acree où sont leurs établissemens.

La campagne des environs me parut assez agréable. On voit des bois taillis au Nord, & au Nord-Est, & au

Midi les hautes montagnes de la Na-
 klonée toutes couvertes d'arbriffeaux:
 La partie de l'Est est en plaine, il y a
 des prairies excellentes pour le bétail,
 & quantité de jardinages avec des mai-
 sons de Païsans, qui cultivent ces ter-
 res en payant certaines contributions
 aux Arabes des environs, qui moyen-
 nant ces contributions les laissent jouir
 de leurs terres, & même dans les oc-
 casions les défendent contre les violen-
 ces des Turcs.

1658:

Nous partîmes de Sour sur les six
 heures du matin sur de bons chevaux,
 que M. Caulet nous avoit fait trouver;
 il voulut nous accompagner jusqu'au
 bout de la plaine, afin de nous faire
 remarquer ce qu'il y a de plus curieux;
 pendant que les chameaux qui portoient
 nos bagages s'avançoient plus lentement
 que nous.

La première chose qui nous arrêta
 furent les puits de Salomon, que les
 gens du País appellent *Raas-claain*,
 c'est-à-dire, Chef des fontaines.

Puits ou
Fontaines
de Salo-
mon.

Le premier & le plus considérable
 de ces puits est de figure octogone,
 d'environ quatre toises de diamètre. Il
 est tout revêtu de pierres, & si profond,
 qu'on nous assura que des Capitaines
 de Vaisseaux qui vouloient en sçavoir

1658.

la profondeur, ayant fait attacher des boîtes de pierriers à de très-longues cordes n'avoient jamais pû touchet le fond. Cette preuve me parut fort sujette à caution : car il est certain, que quand la pesanteur de la corde surpasse la pesanteur du poids qui y est attaché, elle s'enfonce par son propre poids, pendant que le poids demeure suspendu ou couché sur le fond, sans que la corde cesse de tirer toujours en bas. Cela se voit par les lignes de sonde, dont on se sert dans les Vaisseaux, que l'expérience journaliere a fait connoître être inutile au-delà de cent ou six-vingts brasses.

Ce puits est toujours plein jusqu'au rez de la terre. L'eau en sort par une ouverture d'un pied en quarré, & forme un canal qui se va perdre dans la mer. Avec un peu de travail & de dépense, on le pourroit conduire à la Ville comme il y alloit autrefois; mais les Turcs sont trop indolens pour penser à ces sortes de commoditez. Ils ne songent qu'à détruire, & les plus raisonnables à ne rien entretenir, & à laisser tomber en ruine les édifices les plus beaux, les plus nécessaires & les plus respectables par leur antiquité. Ils abandonnent même leurs propres mai-

Indolence
des Turcs
pour les bâ-
timens.

sons, quand elles menacent ruine, & aiment mieux en bâtir une nouvelle, que d'en réparer une qui pourroit servir à leurs enfans. Leur raison est, que celle qu'ils habitent pourra ne pas plaire à leurs enfans, & qu'il est juste de leur laisser la liberté de se loger comme ils le jugeront à propos.

1658.

La superficie de l'eau de ce puits est toujours la même, & n'a point de mouvement sensible; ce qui donne lieu de croire que la source produit un volume d'eau égal à celui qui en sort par le trou quarré par lequel elle sort.

On voit la même chose à la Fontaine de Vaucluse, dans le Comtat d'Avignon.

A quelques pas de ce puits, on en voit deux autres qui sont quarrés, & de même diamètre que le premier, ils sont peu profonds, & se communiquent par un canal, revêtu de pierres d'environ quatre pieds de largeur. Il paroît que ces deux puits n'étoient que des réservoirs de l'eau du premier, & qu'ils n'ont point de source particulière. C'étoit delà que l'eau s'alloit rendre dans un aqueduc, qui la conduisoit à la Ville. Cet aqueduc est à présent ruiné en plusieurs endroits.

On voit quantité de jardins aux en-

1658. viron, que l'on arrose par le moyen de quelques rigolles qui y conduisent l'eau, & d'espace en espace il y a des petites maisons de Paisans qui cultivent ces jardins. Ces puits sont éloignez de la Ville d'une lieüe, & d'environ trois cens pas du grand chemin.

Après ces observations, nous suivîmes notre route; & nous aperçûmes sur un sommet détaché vers le milieu de la montagne une petite Mosquée, qui sert d'hermitage à un Derviche. Il n'y a dedans que le sepulchre d'un nommé *Cheik Abougara*, qui est un des grands Saints de la Secte de Mahomet. Il semble meriter ce titre; s'il est vrai qu'il ait conservé toute sa vie la virginité, chose si rare & si inusitée parmi les Mahometans. Cette Mosquée est un Pelerinage fameux pour tout le País. Apparemment qu'ils n'y vont pas pour obtenir une vertu dont ils n'ont que faire, ni dans ce monde, ni dans l'autre, puisqu'ils comptent que leurs Bienheureux auront à foison dans le Paradis, des femmes qui seront toujours vierges & jeunes; quelque usage qu'ils en fassent. Au reste ce lieu est pour eux un sanctuaire, où il n'est pas permis d'entrer avec la moindre souillure. Il est vrai que le remede est aisé, ils en sont

quittes en se lavant; & c'est pour cela qu'il y a toujours des fontaines aux portes des Mosquées, afin que ceux qui y viennent prier se puissent laver, & se purifier des fautes qui rendroient leurs prieres défagréables à Dieu.

1658.

On voit au pied de cette montagne, les restes d'une Tour qui servoit autrefois à garder le passage, qu'on appelle le Pas de la Nakhour. Cet endroit est dangereux, deux hommes peuvent défendre ce passage contre cent.

Ce fut là que M. Cauler nous quitta. Nous étions huit Francs bien armez, & nous avions avec nous un Janissaire fidèle. Nous entrâmes donc sans crainte dans ce chemin coupé avec le ciseau dans le roc. Il est large de sept à huit pieds. De petits arbrisseaux, qui ont leurs racines dans les fentes du rocher en tapissent la droite. La gauche présente un précipice affreux, taillé à plomb jusqu'à la surface de la mer qui bat au pied. On trouve en quelques endroits un parapet, ou garde-fol de trois à quatre pieds de hauteur, pratiqué ou taillé dans le même rocher, & au défaut du rocher, on l'a fait de maçonnerie, qui doit avoir été bien faite, puisqu'elle résiste à l'injure des tems depuis tant de siècles.

1658.

On dit qu'Alexandre le Grand fit tailler ce chemin, pour y faire passer son armée, lorsqu'il alla assieger Tyr ou Sour. C'est assurément un ouvrage digne de ce Conquerant. Mais est-il possible qu'avant lui, il n'y avoit pas de chemin entre Tyr & Acre, ou Accaron? Il est difficile de le penser. Ainsi on peut croire sans scrupule, que ce Prince le fit élargir & accommoder, & cela suffit pour qu'on lui ait une très-grande obligation.

Ce chemin nous conduisit jusqu'au haut & à la pointe de la montagne de la Nakhour. Il y a en cet endroit, ainsi que sur tous les autres caps une Tour assez entiere. Il n'y demeure à present personne; mais autrefois il y avoit dans toutes des Gardes, qui avertissoient par des signaux concertez de ce qu'on vouloit faire sçavoir depuis Jerusalem jusqu'à Constantinople.

Tours de
Sainte He-
lene.

On voit en effet ces Tours ou leurs ruines sur tous les caps, & sur toutes les montagnes des côtes d'Asie, d'Anatolie, de Caramanie, de Syrie, de Galilée, de Samarie & de Judée jusqu'à Jaffa, où elles commencent à quitter le rivage de la mer, & à suivre les sommets des montagnes jusqu'à la Sainte Cité. Elles sont toutes à vûë les unes

des autres, & par conséquent elles pouvoient en repetant les signaux, instruire tous ces Pais de ce qu'on vouloit leur faire sçavoir.

1658.

On prétend que ce fut Sainte Hele-
ne mere de l'Empereur Constantin, qui
les fit élever lorsqu'elle alla à Jerusa-
lem chercher la Croix de Notre-Sei-
gneur, afin de donner plus prompte-
ment avis à son fils qu'elle avoit trou-
vé ce grand trésor. On dit que cet
Empereur en fut averti en peu d'heu-
res, & qu'il institua une Fête solempnel-
le à cette occasion.

Environ à deux cens pas de cette
Tour, nous trouvâmes une belle fon-
taine, & les restes d'un Château qu'on
appelle encore à present *Scandarana*,
c'est-à-dire, Alexandrie, parce qu'on
assure que ce Château avoit été bâti par
Alexandre.

Vers le milieu du chemin, entre Na-
khoure & le Cap Blanc, nous trouvâ-
mes une maison & une fontaine : on
y fait payer un piastre à tous les Euro-
péens qui y passent, & aux gens du
Pais qui ne sont pas Mahometans, seu-
lement dix-huit sols. Les Gardes qui
exigent ce droit, sont obligez d'escorter
les Voyageurs lorsque les chemins ne
sont pas sûrs, c'est-à-dire, quand il y

1658.

a des Arabes en campagne. C'est une Ferme qui appartient au Gouverneur du País. Nous payâmes & passâmes, quoique dans la verité nous n'eussions pas besoin de leur secours, étant huit François bien armez, & capables de faire trembler cinq cens Arabes, s'ils se fussent presentez, parce que ces gens craignent extrêmement les armes à feu, surtout quand ils les voyent entre les mains des Francs.

Nous montâmes ensuite sur le sommet du Cap Blanc, ainsi appellé, parce que quand on le voit de la mer, il paroît de cette couleur. Il est escarpé & comme taillé à plomb, depuis le sommet jusqu'à la mer. Quoiqu'il soit composé de rochers mêlez de terre glaise, il est nud & ne produit pas le moindre arbrisseau.

Après avoir descendu cette haute montagne, nous entrâmes dans une grande plaine ornée de beaucoup de Villages, tant sur le rivage que dans les terres. Nous la trouvâmes très-riante & très-bien cultivée. Le terrein est merveilleux & arrosé d'une infinité de ruisseaux, qui tombent de la montagne & qui portent par tout la fraîcheur & la fertilité.

On compte quatre bonnes lieuës du

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 261
pied de la montagne à Acre. Nous nous arrêtrâmes au pied de la montagne, auprès d'une fontaine, où nous fîmes reposer nos gens & nos montures. Nous nous rafraîchîmes aussi, & puis nous continuâmes notre chemin. 1658.

CHAPITRE XI.

De la Ville d'Acre ou Ptolemaïde, & de ce qui s'y est passé pendant que le Consul & la Nation Française y ont été.

Nous arrivâmes à S. Jean d'Acre le Samedi Saint 15. Avril 1658. sur les quatre heures après midi. Nous allâmes chercher un de nos amis, qui nous donna un appartement de sa maison, où nous reçûmes aussi-tôt les visites de tous les François qui étoient dans la Ville, après quoi nous allâmes saluer M. Henri de Bricard, qui étoit Consul de la Nation. Il nous reçût parfaitement bien, s'informa du sujet de notre voyage, & nous offrit tout ce qui dépendoit de lui. La conversation tomba bien-tôt sur les déplaisirs qu'il avoit dans ce País, & sur les regrets qu'il avoit d'avoir quitté Seïde lieu ordinaire de sa résidence,

1658.

à cause des tyrannies que le Gouverneur nommé Hassan Aga exerçoit sur la Nation, & des fâcheuses suites qu'elles avoient eües ; il nous en conta l'Histoire telle que je vais la rapporter.

Histoire de la desertion de Seïde & de la retraite des François à Acre.

Hassan Aga Gouverneur de Seïde & des environs , qui sont à peu près ce qu'on nommoit autrefois la Siro-Phénicie , eut envie d'une belle cavale Arabe , qui avoit coûté cinq cens piastres au Sieur François Caulet Marchand des plus riches & des plus accreditez de notre Nation. Il demanda à l'acheter , & envoya cinq cens piastres au Consul par un de ses domestiques. Caulet qui étoit riche & qui aimoit cette cavale , répondit qu'il ne la vouloit pas vendre , & comme il avoit du credit dans la Nation , il fut résolu qu'on le soutiendrait dans son refus. Hassan Aga s'obstina à l'avoir , & le Consul qui prévoyoit les suites de ce refus , fit tout son possible pour obliger Caulet à la ceder , & n'en put venir à bout. Caulet crut qu'il la devoit éloigner , esperant que le Gouverneur cesseroit d'en avoir envie. Il l'envoya donc chez un de ses amis , & le pria de la lui garder.

Haïlan Aga piqué fit paroître un homme , qui la demanda comme la lui ayant été volée. Il n'en fallut pas davantage à ce Gouverneur , pour faire une affaire criminelle à Caulet & à toute la Nation. Il envoya dire au Consul , qu'il prétendoit qu'on payât cinq cens piastres à celui à qui on l'avoit volée , & cela sur le champ , si on n'aimoit mieux en payer mil , si on attendoit jusqu'au lendemain matin. La Nation s'étant assemblée pour cela dans la maison Consulaire , résolut de soutenir Caulet , & de pousser cette affaire jusqu'où elle pourroit aller.

1658.

Le lendemain matin le Truchement de la Nation alla trouver le Gouverneur , & lui representa que Caulet avoit acheté cette cavale , & l'avoit payée à son véritable maître. Il lui dit que le Consul le prioit de se donner un peu de patience , & qu'on tâcheroit de vaincre l'opiniâtreté de Caulet. Toute la réponse du Gouverneur fut de lui demander s'il avoit apporté les cinq cens piastres , & comme on ne l'avoit pas chargé de lui donner cette somme , il lui dit que s'il ne lui en apportoit pas mil le soir , il en faudroit deux mille le lendemain matin.

La Nation s'assembla encore sur ce

1658. rapport, & confirma la premiere résolution qu'elle avoit prise.

Hassan Aga s'opiniâtra à doubler tous les jours la somme qu'il envoyoit demander : de sorte qu'en peu de jours elle monta à soixante & quatre mille piaftres, qu'il voulut absolument avoir, menaçant en cas d'un plus long refus, de faire piller le Khan où demeurent les François, & de les faire empaler comme voleurs publics.

Cette menace fit que les Marchands ne sortirent plus du Khan, les marchez cessèrent de se tenir, le commerce fut abandonné, & le Truchement n'osa plus se presenter au Gouverneur, qui enragé de cela fit venir une Compagnie de Soldats arméz, pour enfoncer les portes & prendre les Marchands.

Alors la Nation craignant que l'Aga ne pousât à bout sa vengeance, s'assembla dans la Maison Consulaire, & résolut de traiter d'accommodement, & d'acheter la paix au meilleur marché qui se pourroit.

Le Truchement & les Députez allerent chez-lui, & après beaucoup de contestations de part & d'autre, il fallut lui accorder vingt-deux mille piaftres, au lieu de cinq cens qu'il demandoit. Chacun se courisa pour faire cer-

te somme , & comme il manquoit encore six mille piaftres , on les emprunta du Pacha de Gaza à change lunaire , & on appaifa cette mauvaife affaire , qui fut suivie de plusieurs autres , dans lesquelles il tyrannifa la Nation ; mais qui n'approcherent pas de la premiere. On les souffrit , ne pouvant faire mieux , en attendant qu'il eût fini fon année , après laquelle il devoit retourner à Conftantinople.

1658.

Dès le lendemain de fon départ , le Conful & les Marchands réfolurent de quitter Seïde , & de fe retirer à Acre , en attendant que le Grand Seigneur leur eût rendu justice de ce tyran. Ils feignirent une partie de chaffe , & en deux jours ils fe rendirent par terre en cette Ville.

Le Conful de Seïde & la Nation quittent la Ville.

Cependant Ifmaël Aga qui avoit fuccédé à Haffan , porta la peine du mal que fon prédéceffeur avoit fait à la Nation. C'étoit le meilleur homme du monde , le plus équitable , le plus poli. On auroit vécu avec lui avec toutes fortes d'agrémens ; mais la Nation jugea qu'on n'auroit point de justice , qu'en abandonnant le commerce de Seïde. Cela ruinoit le nouveau Gouverneur , qui ne pouvoit retirer les avances qu'il avoit faites pour obtenir

1658.

ce Gouvernement, dès que le commerce cesseroit dans son País : car en Turquie comme en Espagne, tous les Gouvernemens s'achètent argent comptant; sauf à ceux qui en sont pourvûs de retirer leurs deniers comme ils peuvent; & c'est-là la source des vexations continuelles qu'ils font aux sujets naturels du Grand Seigneur, & aux Francs qui trafiquent dans ses Etats. Comme les Ministres de la Porte sçavent ce que leurs Charges leur ont coûté, ils ferment les yeux sur les tyrannies qu'ils exercent, à moins qu'elles ne soient si exorbitantes, ou que les plaintes qu'on en fait ne soient si bien appuyées, qu'il leur soit impossible de ne pas rendre justice. Cela arrive rarement. Souvent ces Ministres font étrangler le coupable, & le Grand Seigneur s'empare de ses biens; alors il faut se contenter & ne plus se plaindre.

La Nation Françoisise esperoit un dédommagement équivalent aux pertes qu'elle avoit soufferte; & ce fut pour cela qu'elle tint ferme malgré tout ce que pût faire Ismaël Aga, pour l'obliger à retourner à Seïde.

Ce pauvre Officier se voyant absolument ruiné par la retraite des François, écrivit à la Porte des Lettres très

fortes contre son prédécesseur, & remontra aux Ministres que sa mauvaise conduite & ses vexations avoient ruiné le commerce de Seïde, & avoient obligé les Francs de le transporter dans le Gouvernement d'un Rebelle. 1658.

Les François s'étant établis à Acre n'en demeurèrent pas-là. Ils députèrent à la Porte M. de Condre Marchand de leur corps, avec le Truchement Fuzibée, pour y porter leurs plaintes contre Hassan Aga. Ils le chargèrent des informations que le Cadi avoit faites contre ce Gouverneur, signées de lui & de deux Janissaires pour les rendre plus authentiques. Le Consul & la Nation écrivirent à M. de la Haye le pere alors Ambassadeur de France à la Porte, afin qu'il représentât au Grand Seigneur les violences de Hassan Aga, & qu'il en demandât satisfaction.

Députation des François à la Porte.

Ces deux Envoyez s'embarquerent à Acre; mais s'étant trouvez mal à la mer, ils se débarquerent, & résolurent de faire le voyage par terre avec leurs gens & leurs équipages.

Hassan Aga qui avoit des espions, fut averti; il mit des gens en embuscade, qui se saisirent des Députez, les menerent dans un bois écarté, & les égorgerent: de sorte qu'on n'en a jamais

Les Députez sont assassinés par Hassan Aga.

1658.

eu d'autres nouvelles, que par leurs habits que l'on reconnut quelques mois après à Tripoli de Syrie, où ils avoient été vendus.

Alors la Nation ne doutant plus de leur mort fit une seconde Députation, dont elle chargea les Sieurs Thomas Croiset & Gaspard Martin, avec une copie autentique des premieres informations, & toutes les pieces qui étoient nécessaires pour prouver les vexations de Hassan Aga. La veuve de Fuzibée & sa famille s'embarquerent avec les Députez. Ils arriverent heureusement à Constantinople, furent presentez au Grand Visir, & prouverent la justice de leurs plaintes; mais tout ce qu'ils purent obtenir de ce Ministre, fut la confiscation des biens de Hassan, qui en avoit mis la meilleure partie à couvert, & qui selon les apparences racheta sa tête à force d'argent, & sortit ainsi de la prison où il avoit été mis.

Cette confiscation ne suffit pas à beaucoup près pour indemniser la Nation des pertes qu'elle avoit faite, des frais de ces deux Députations, & de la gratification qu'il avoit fallu faire à la veuve de Fuzibée, pour la consoler de la mort de son mari, qui étoit un honnête homme & fort zelé pour la Nation.

Ces dépenses avoient été si hautes, que dans moins de deux ans la Nation se trouva chargée de quatre-vingt-mille piaftres de dettes, tant en principal que pour le change lunaire, des sommes qu'elle avoit été obligée d'emprunter, & tout cela par l'entêtement d'un seul homme, qui voulut conferver une jument.

CHAPITRE XII.

De la Ville que les gens du Païs appellent Akka, qui se nommoit autrefois Ptolemaïde, & à present Acre, ou S. Jean d'Acre.

ON voit par ses ruines qu'elle a été très-confiderable : elle est située dans la Sourie, qui fait partie de ce que nous appellons la Terre-Sainte. Elle a un Port sur la Méditerranée, au fond d'un petit Golphe au Nord du Cap Blanc.

Cette Ville a soutenu de longs sieges dans le tems des Croisades. Elle a servi de retraite aux Rois de Jerusalem, après qu'ils eurent perdu le reste de leur Royaume. Les Chevaliers de S. Jean de Jerusalem, qu'on connoît à

1658.

present sous le nom de Chevaliers de Malte, l'ont défenduë long-tems contre les Sarrafins; ils en furent chasséz à la fin; & c'est-là l'époque de sa ruine. C'est apparemment à cause de leur résidence en cette Ville, qu'on lui a donné le nom de S. Jean-d'Acre.

Elle n'est plus à present qu'un monceau de ruines couvertes en partie par le sable, que le vent y a porté; ses belles murailles doubles, si fortes, si épaisses & si bien cimentées ont été renversées dans ses doubles fossez, & les ont comblez. On ne voit plus que quelques restes de ses fortes tours & de ses remparts, qui étoient si épais & si larges, qu'on avoit pratiqué dedans des voûtes, qui paroissoient à toute épreuve, sur-tout avant l'invention de la poudre & du canon. Ces voûtes servoient de retraite à la Garnison, & de magasins de vivres & de munitions.

On trouve dans la Ville & aux environs de gros boulets de pierre & de marbre, dont quelques-uns ont jusqu'à quatre pieds de diametre, que les assiegeans jettoient dans la Ville & contre les murailles, avec des machines qui ne sont plus en usage à present, dont l'effet étoit prodigieux, puisque ajoûtant à la violence dont elles étoient pouf-

féés leur poids énorme , elles écrasoient les édifices sur lesquels elles tomboient , & après avoir ébranlé les plus fortes murailles , elles les renversoient à la fin & les faisoient crouler.

On voit encore quantité de voûtes grandes & belles , dont les unes peuvent avoir servi de cîternes , & les autres de magasins ou d'appartemens bas ; c'est ce qu'on en peut juger dans l'état où on les voit. Peut-être qu'on se trompe , & qu'elles ont servi à d'autres usages qu'il est difficile de distinguer , vû l'horrible confusion où cette Ville est réduite.

Tous ces lieux souterrains , ou presque souterrains se remplissent des eaux de la pluye pendant l'hyver , & ces eaux se croupissant pendant les chaleurs , forment des vapeurs épaisses & putrides qui gâtent l'air ; elles sont si épaisses qu'on ne voit pas le Soleil un peu distinctement que vers les neuf heures du matin. Pour lors cet astre prenant le dessus dissipe ces broüillards empestez , qui causent d'étranges maladies , sur-tout aux Etrangers , qui en réchappent rarement ; & quand ils ont ce bonheur , il est sûr qu'ils n'en reviennent jamais parfaitement bien , & qu'ils s'en ressentent toute leur vie.

1658.
Remedes à
ces incom-
moditez,

Il n'y a qu'un seul remede pour s'en garentir; c'est de demeurer au lit bien clos & bien couvert, jusqu'à ce que le Soleil ait dissipé par son mouvement & par sa chaleur les malignes influences de ces vapeurs, c'est-à-dire, jusques sur les neuf heures; après quoi on peut librement vaquer à ses affaires, après avoir pris quelque nourriture, & fumé une ou deux pipes de tabac.

Ce n'est pas la seule incommodité qu'on ressent à Acre. Les eaux que l'on y boit sont mauvaises, & la chaleur y est excessive en été, parce qu'étant renfermée entre les montagnes du Cap Blanc & celles du Carmel, qui ne sont éloignées que d'environ cinq lieuës, la chaleur se concentre dans cette plaine & devient insupportable, à moins que le vent de Nord ne la dissipe. Le fond du Golphe & les Caps Blanc & Carmel sont presque Nord & Sud. La grande plaine qui est aux environs de la Ville, est au Nord & au Nord-Est, & la mer est à l'Oüest & au Sud-Oüest.

Ruines de
l'Eglise S.
André.

Entre les grandes ruines dont l'enceinte de cette Ville est remplie, les plus considerables sont celles de l'Eglise de S. André, située sur une éminence du côté de la mer vers l'Oüest. Ce qui en reste fait connoître qu'elle

étoit grande, belle, bâtie de pierres de taille, & fort haute. Son portail est presque encore tout entier. Il avoit un portique large & couvert en plate-forme. Les murs jusqu'à l'entablement sont encore sur pied, aussi-bien que la plupart de ses colonnes & de ses pilastres. On voit encore quantité d'ornemens d'architecture. Mais le chœur est entièrement renversé aussi-bien que les galeries, & les appartemens des Prêtres ou Religieux qui desservoient cette Eglise.

A côté de cette Eglise, on voit les ruines de l'arsenal des Galeres. C'étoient deux grands bâtimens parallèles, soutenus par de gros piliers, qui ont été abattus par les Sarrasins, quand ils se furent rendus maîtres de la Ville. Comme ils craignoient que les Chrétiens ne fissent des efforts extraordinaires pour la reprendre, ils crurent que le moyen de leur en ôter la pensée, étoit de la ruiner d'une telle manière, qu'elle leur devint tout-à-fait inutile, s'ils la reprénoient; & en cela leur politique n'étoit pas mauvaise: car qu'auroient-ils fait d'un monceau de ruines? Il auroit fallu des sommes immenses pour la réparer; & avant qu'ils en fussent venus à bout, n'auroit-il pas été facile à leurs

1658.

ennemis de les en chasser ? Aussi les Chrétiens n'y ont-ils plus pensé, & le tems a achevé de détruire ce que les Sarrafins & les Turcs avoient negligé de ruiner.

L'Auberge des Chevaliers étoit joignant l'arsenal : on voit par ce qui en reste, que c'étoit un très-grand bâtiment & très-solide. Les murs du côté de la mer sont encore assez entiers. Ils sont entierement bâtis de grandes pierres de taille, si épaisses qu'on avoit pratiqué un corridor dans leur épaisseur avec des fenêtres. Par le moyen de ce corridor, on passoit d'un appartement à l'autre. Le milieu étoit percé par une grande & magnifique porte qui donnoit sur la mer, ainsi que les fenêtres. Ce fut par cette ouverture, que le Grand-Maître & les Chevaliers s'embarquerent dans leurs Galeres, après avoir défendu leurs murailles & leurs remparts pied à pied, & s'être retranché de rue en rue jusqu'à leurs logemens. Alors n'y ayant plus d'esperance de pouvoir se défendre, ils firent embarquer ce qui restoit d'Habitans : ils s'embarquerent, le Grand-Maître restant le dernier à passer dans sa Galere.

Le Palais du Grand-Maître étoit presqu'au centre de la Ville. Il n'est qu'à

moitié ruiné, la plupart des murs sont encore debout; mais il n'a ni toits ni planchers; il est tout-à-fait inhabitable. Ce qui en reste de plus entier, est un grand & magnifique escalier, qui conduisoit sur la plate forme. L'étage du rez de chaussée étoit partagé en plusieurs grandes salles, dont les voûtes qui subsistent encore en partie, sont soutenuës par de grosses colonnes. Sous ces appartemens, il y a encore de vastes caves, qui servent à présent à retirer les bestiaux des Turcs & des Arabes.

Au bout de ce superbe bâtiment du côté du Levant, sont les restes de l'Eglise de S. Jean. C'étoit la Chapelle du Grand-Maitre, elle étoit jointe au Palais, & en faisoit partie. C'est de tous les édifices le plus ruiné, on n'y connoît presque plus rien. Le sable a entièrement couvert ce qui en reste.

A quelques pas de cette Eglise, on me fit voir une cave remplie de cadavres humains dessechez, quelques-uns sont enveloppez de toile, les autres sont nuds. Leur peau est comme un parchemin, & leurs traits paroissent encore fort distinctement. Les plus superstitieux disent que ce sont les corps des excommuniés, que Dieu conserve ainsi pour perpetuer la memoire de leurs

1658.

fautes, sans se souvenir que rien n'est plus ordinaire dans ce Pais, que de trouver des corps secs. On en découvre tous les jours des milliers, quand il plaît au vent de chasser les sables qui les couvrent. Ces ignorans les achètent pour des momies, parce qu'ils ne savent pas que ce qui fait le prix des momies n'est pas le corps sec; mais les aromates avec lesquels il a été embaûmé, quoiqu'en disent les ignorans Apotiquaires, & autres gens de ce métier, qui les employent à tort & à travers dans les médicamens.

En revenant vers l'embouchure du Port, on voit les restes d'un ancien Palais, que les Princes Drusses ont fait bâtir sur les ruines d'une Eglise, qu'on dit avoir appartenu à des Religieuses, qui n'ayant pas voulu sortir de leur clôture, lorsque les Sarrasins prirent la Ville, se couperent le nez à l'imitation de leur Abbesse, pour empêcher les Sarrasins de les violer. En effet, cette action fit horreur à ces Barbares, ils ne songerent point à leur enlever leur virginité; mais ils les massacrerent, & en firent de glorieuses Martyres de chasteté & de foi.

A quelque distance delà, & jusques sur le Port il y a une grosse Tour quar-

rée, que l'on nomme par honneur le Château. C'est la demeure d'un Aga, qui a sous ses ordres dix ou douze Janissaires, qui composent la Garnison de cette Ville, avec quatre petites piéces de canon pour faire peur aux Corsaires, qui voudroient y faire descente, & piller les magasins.

1658.

On dit qu'il y avoit autrefois dans cette Ville un nombre considérable d'Eglises; mais elles sont si ruinées & tellement confonduës avec un nombre prodigieux d'autres édifices ruinez, que les plus habiles Antiquaires, supposé qu'il y en eût dans le País, n'en peuvent rien dire de certain.

Le terroir est fertile en bled, en ris, en légumes, en fruits, & en cendres, dont on fait le verre & le fayon. On fait ces cendres avec certaines herbes, qui croissent naturellement & sans culture, que les Païsans fauchent & font brûler. Ces cendres se transportent en grande quantité à Marseille & à Venise. Les autres marchandises dont le commerce est assez considérable, y viennent des País voisins & d'Egypte, & on les transporte dans la Galilée, la Samarie, & même en Europe; ce qui y attire un bon nombre de Négocians François, & d'autres Nations qui se sont faits des

1658.

apperçoive, pourvû qu'on leur ait permis d'ouvrir la terre. Je ne doute point que les Chrétiens se voyant assiegez & pressez, n'ayent caché ce qu'ils avoient, & ce qu'ils ne pouvoient pas emporter; mais je doute qu'ils ayent des secrets pour le retrouver & l'emporter.

Les Cordeliers que l'on nomme simplement les Peres de la Terre-Sainte, ont un appartement dans le Khan, qui leur sert d'Hospice, avec une Chapelle, qui est la Paroisse de tous les Catholiques. Ils y font le service librement, sous la protection du Pacha de Safer, & du Soubachi de la Ville. Les Peres Carmes ont aussi un appartement dans ce Khan. Ils y viennent de tems en tems du Mont-Carmel, où est leur principale residence, pour assister les Chrétiens qui ont besoin de leur ministère.

Au reste ce Pais n'est pas agréable pour la vie. La viande, le pain, le vin, l'eau, le fruit & les herbes n'y valent rien. Il est vrai, que toutes sortes de vivres y sont à vil prix; mais cela ne suffit pas, & les François qui aiment la bonne chere, y passeroient mal leur tems, s'ils ne prenoient les mesures nécessaires, pour corriger les défauts du Pais, en fai-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 281
font venir de dehors ce qui n'y est pas bon. —————

1658.

Quelques jours après notre arrivée, le bon homme Ismaël Aga Gouverneur de Seide, voyant la perte que lui causoit l'absence de notre Nation, qui fait tout le commerce de son Gouvernement, & n'esperant plus de la pouvoir rappeler après les Lettres de civilité qu'il lui avoit écrites, & les assurances qu'il lui avoit données d'un traitement favorable, parce que la Nation, qui souhaitoit son retour aussi ardemment que lui, vouloit avant toutes choses avoir raison de Hassan Aga, résolut de faire enlever le Consul qui étoit à Acre, ne doutant point qu'ayant une fois le Consul chez-lui, le reste de la Nation ne tarderoit pas à le venir joindre, comme cela seroit arrivé en effet. Il traita de cet enlèvement avec l'Emir Melhem, neveu du feu Emir Fekerdin, qui envoya le Cheik Abdelhari avec une grosse troupe d'Arabes, pour faire cet enlèvement. Nous en fûmes avertis, nous en donnâmes avis au Soubachi, & nous nous assemblâmes tous dans le Khan, avec nos armes & des vivres, résolus d'y soutenir un siege s'il étoit besoin. Les Arabes ne sont bons que pour un coup,

1658.

de main. Dès qu'ils eurent appris notre disposition, ils se retirèrent sans lui faire sçavoir, & s'en allerent à Seïde où ils vouloient piller notre Khan, pour se dédommager de leur course inutile; mais Ismaël Aga les en empêcha, leur représentant qu'il seroit responsable au Grand Seigneur des dommages vrais ou supposez, qu'ils nous auroient causez. Notre fermeté nous sauva; mais elle ne remedia pas aux incommoditez que nous souffrions dans ce triste lieu.

Histoire
d'un Cor-
saire de
Malte,

Nous prenions l'air sur la terrasse de notre Khan, le Dimanche 5. Mai de cette année, lorsque nous apperçûmes un Vaisseau à la mer, que nous jugeâmes sans peine être un Corsaire de Malte, c'est-à-dire, qui en avoit pris la Banniere: car les Chevaliers sont bien éloignez de ces sortes de brigandages.

Il moüilla quelque tems après entre le Mont-Carmel & Caïfa, pour attendre les Saïques d'Egypte, parce que le vent étoit excellent pour leur faire faire cette route. En effet, nous en vîmes passer quelques-unes auxquelles il ne dit rien, parce qu'elles étoient au large, & qu'elles avoient l'avantage du vent; car les voiles de ces Bâtimens

font taillées de telle maniere , qu'il est impossible aux Vaisseaux de les joindre , quand ils ne se trouvent pas au vent à elles. Le Soleil n'étoit pas encore couché , que nous vîmes paroître quelques bateaux chargez de marchandises , qui venoient de Jassa. 1658.

Parmi ces Bâtimens , il y en avoit un de fabrique Françoisé , que la Nation avoit fait construire , pour transporter ses effets le long de la côte , & les mettre à l'abri des Corsaires. Ce Bâtiment avoit au commencement des giroüettes blanches , avec un pavillon François. Ces marques le faisoient reconnoître des Corsaires , & les empêchoit de courir dessus , outre qu'il étoit très-fin de voiles. Mais les gens du País voyant qu'il leur enlevoit leurs pratiques , représenterent aux Gouverneurs que ce Bâtiment étoit d'intelligence avec les Corsaires , qu'il leur donnoit des avis , & que c'étoit par ces endroits qu'il faisoit des voyages heureux , qu'il n'étoit jamais pris pendant qu'ils l'étoient tous les jours. Ces plaintes obligerent la Nation à ôter les giroüettes & le pavillon , & à l'abandonner à la conduite d'un Patron du País. Il est vrai , qu'avec ses voiles taillées à la Françoisé , il étoit excellent pour pincer le vent ;

1658. mais il perdoit cet avantage , quand il avoit vent arriere. Il se trouva dans ce cas , quand le Corsaire lui donna chasse. Sa Chaloupe l'aborda & le prit ; mais comme il n'y avoit que des Pelerins qui revenoient de Jerusalem , & quelques balles de cotton , la prise ne pouvoit pas leur être fort utile. L'Equipage de cette Chaloupe pillà d'abord tout ce qu'il pût , sans respect pour le nom & les Passeports François. On n'épargna personne : tous ces pauvres Pelerins furent dépouillez , & mis sans chemises. On leur enleva tout ce qu'ils avoient , jusqu'aux choses de dévotion qu'ils avoient apportées des Lieux Saints , & à la fin on les mit à terre , comme je le vais dire.

M. Thevenot Gentilhomme François , que j'avois vû à Smirne deux ans auparavant , & qui étoit fort de mes amis fut du nombre de ces malheureux. Il avoit vû l'Egypte & la Terre-Sainte , & continuoit ses voyages dont il a donné les Relations au Public. Il étoit connu & estimé à Malte , & tout cela ne lui servit de rien.

Le Patron de la Barque & ses Matelots , voyant qu'ils ne pouvoient échaper , se jetterent à la mer & gagnèrent la terre auprès du Mont-Carmel.

Les Arabes les reçurent, & pour leur bien venuë les dépoüillèrent tout nuds, & leur firent la faveur de les laisser aller. Les Passagers crurent n'avoir rien à craindre, en tombant entre les mains d'un Corsaire Chrétien. Ils eurent pourtant la précaution de faire crier par un Capucin, qui étoit avec eux, qu'ils étoient François; mais ils ne laissèrent pas d'être abordez par la Chaloupe, après avoir déchargé sur eux deux coups de pierriers chargez de balles de moufquet, qui heureusement ne tuèrent & ne blessèrent personne, après quoi ils se jetterent dans la Barque comme des engragez, & pillèrent tout ce qu'ils purent. On eut beau leur montrer les Passeports, & leur demander le nom du Capitaine qui commandoit le Vaisseau, ils ne voulurent pas le dire, ni les reconnoître pour François; mais les deux freres de ce Capitaine, se jetterent avec trois autres sur M. Thevenot, & en deux tours de main le dépoüillèrent tout nud; ils penserent même lui couper un doigt, parce qu'il ne se pressoit pas assez d'en tirer une bague d'assez peu de valeur qu'il y avoit. Ils en firent autant à tous les autres Passagers. Il n'y eut que les Religieux qui ne furent pas dépoüillez, & qui

1658.

sauverent quelque argent que les Passagers avoient fait couler dans leurs manches. M. Thevenot se voyant tout nud, & ayant la tête rasée, les pria de lui donner quelque chose pour la couvrir, parce que le froid étoit assez vif, ils lui jetterent un méchant bonnet, qu'on avoit retiré de la mer. Il s'en servit pour couvrir ce que la pudeur oblige de cacher, & dans cet état il fallut attendre qu'ils eussent achevé leur pillage. Il étoit nuit, quand ils l'eurent fini, & ne voyant plus le Vaisseau, ils furent contraints de faire des fusées pour le retrouver, & penserent mettre le feu aux cottons. Le Vaisseau répondit par d'autres fusées, & ainsi la Barque le joignit. On y fit monter les prisonniers. Le Corsaire les laissa sur le pont dans l'état où ils étoient. Il fit entrer les Religieux dans sa chambre, & ayant sçû d'eux que M. Thevenot étoit tout nud sur le pont, il le fit appeller, lui fit excuse de ce qui étoit arrivé, lui donna une chemise & quelques mauvais habits qui se trouverent sous sa main. Il lui dit qu'il ne perdroit rien, & qu'il lui feroit rendre tout ce qu'on lui avoit enlevé, il lui donna ensuite un fort maigre soupé; mais il le fit coucher dans son lit.

Le lendemain matin on fit chercher ses hardes, c'est-à-dire, ses habits: car pour tout le reste de son bagage, il n'en fut pas question; mais on ne pût trouver que son capot & un calçon, & quelque autre chose de peu de conséquence qu'on lui rendit au grand déplaisir des Soldats, qui disoient tout haut, qu'ils se repentoient de ne l'avoir pas tué, pour n'être pas obligez à cette restitution.

1658.

Le Corsaire voulut ensuite les mettre à terre, parce qu'il manquoit entièrement de vivres; mais il ne vouloit pas leur rendre la Barque, quoiqu'il vit par les Passeports qu'elle appartenoit aux François, disant qu'il en seroit responsable à ses Armateurs.

Il fit embarquer les prisonniers dans sa Chaloupe, pour les mettre à terre à Caïfa, & y fit mettre une Bannière blanche. Les Habitans de Caïfa ne les voulurent pas recevoir, & les saluerent de plusieurs coups de mousquet.

Il se trouva heureusement à Caïfa un Marchand François, qui pria le Soubachi de faire cesser le feu, & d'arborer un pavillon blanc, afin de parlementer avec eux. On dit à l'Officier qui commandoit la Chaloupe, qu'on ne recevroit point les prisonniers, si le

1658.

Corfaire ne rendoit la Barque, qui appartenant aux François n'étoit pas de bonne prise. La Chaloupe porta cette réponse au Capitaine, qui auroit été fort embarrassé, s'il avoit été obligé de conduire ses prisonniers à Malte, vû l'extrême disette de vivres où il étoit. Enfin après plusieurs allées & venuës, il consentit de rendre la Barque, après que tous les Passagers eurent signé une attestation, comme elle appartenoit aux François avec sa charge.

Il leur donna trois Grecs pour les conduire, & ils arriverent à Acre sur les deux heures après midi, n'ayant que quelques haillons pour couvrir leur nudité, ayant tout perdu jusqu'aux choses de dévotion, qu'ils avoient apportées de la Terre-Sainte. M. Thevenot trouva heureusement dans le fond de sa valise, une Lettre de change qu'on y avoit laissée avec quelques papiers.

Le Vaisseau Corfaire demeura le reste du jour devant Caïsa, esperant de prendre quelque Saïque chargée de ris, ou d'autres provisions de bouche.

Cependant Tattar Akmed Aga, & Gouverneur de Saffi & d'Acre, ayant sçû par les Matelots de la Barque ce qui leur étoit arrivé, vint en diligence à Acre; il entra dans le Khan, & alla voir

voir le Consul de France dans son appartement, & le pria d'ordonner à trois Vaisseaux François qui étoient dans le Port, de se préparer à sortir à deux heures de nuit, & d'aller enlever ce Corsaire, qui n'avoit point eu de respect pour le pavillon François.

1658.

On n'eut garde de lui refuser ce qu'il demandoit; on n'auroit que trop confirmé les préjugés fâcheux que les Turcs avoient de la Nation. On fit venir les Capitaines, le Consul leur donna ses ordres. Ils firent guinder leurs huniers & leurs perroquets, enverguer leurs voiles, préparer les canons, & mettre leurs ancres à pic. Quelque diligence qu'ils purent faire, ils ne furent en état de mettre à la voile, que vers les deux heures après minuit.

Tattar Akmed Aga s'y embarqua avec ses troupes sans autres Bannieres que les Drapeaux de ses gens, dont il fit border les Vaisseaux François; & après avoir pris congé de M. le Consul le plus honnêtement du monde, il fit mettre à la voile, & se mit au large. La mer étoit calme, & il n'y avoit point de vent, cela fit qu'on ne joignit le Corsaire qu'à la pointe du jour à la portée du canon. Dès qu'il apperçût ces trois Vaisseaux à ses trousses, il

1658.

coupa ses cables sur les escubiers, abandonna ses ancres, se mit à la voile, & à force de rames il s'éloigna des trois Vaisseaux.

Le vent de terre ayant commencé à souffler, il étoit perdu sans ressource : car il étoit sale, & ne marchoit point, au lieu que nos Vaisseaux étoient nets & legers.

Heureusement pour lui, les Pilotes Egyptiens s'aviserent de représenter à Tattar qu'il ne devoit pas se fier aux Pilotes Chrétiens, qui avoient intérêt de ne pas prendre un Vaisseau de leur Religion. Il les crut, & leur fit prendre la barre du gouvernail ; mais ces gens qui ne sçavent conduire que leurs Saïques, n'entendoient point du tout à conduire nos Vaisseaux : ils s'amusoient à faire des bordées, sans cesser de tirer le canon. Ils perdoient ainsi l'aire des Bâtimens, & retardoient la course : au lieu que le Corsaire suivant sa route, s'éloigna bien-tôt d'eux si considérablement, qu'ils désespérèrent de le pouvoir joindre, ce qu'ils n'auroient pas manqué de faire, s'ils en eussent laissé la conduite aux François. Ce fut un coup du Ciel : car s'ils avoient été pris, ils auroient été tous pendus ou empalez ; aussi faisons-nous des prières, pour qu'il

pût échaper, malgré les dommages que ces Ecumeurs de mer causent à tout le monde, sans distinction de Nation & de Religion.

1758.

Tattar Aga voyant que le Corsaire avoit trop gagné sur lui, pour espérer de le joindre, reprit la route d'Acre, & vint débarquer chez M. le Consul, qu'il remercia beaucoup de la complaisance qu'il avoit eüe de lui prêter ses Vaisseaux. J'ai fait mon devoir, lui dit-il, & je ne suis pas autrement fâché de n'avoir pas réussi, à cause du déplaisir que vous auriez eu de voir massacret des gens de votre Religion : je n'aurois pas été le maître de l'empêcher ; Dieu y a pourvü, qu'il soit beni.

Après cela l'Aga alla se reposer, & la plüpart des François qui avoient veillé toute la nuit, en firent autant ; après quoi nous ne songeâmes qu'à régaler nos Pelerins dévalisez, & leur faire oublier leurs pertes passées.

Quelque tems après, M. Bertandié s'en alla joindre le Sieur Antoine Sou-
 ribe à Rama, pour établir la nouvelle
 Compagnie qu'ils avoient faite, & ex-
 cuter les Traitez qu'ils avoient faits
 avec le Pacha de Gaza, pour le com-
 merce de tout le sené qu'il leur feroit
 venir de la Mecque. Je demeurai à Acre

Départ de
 M Bertan-
 dié pour
 Rama.

1658.

pour avoir soin des affaires, & j'y restai avec d'autant plus de plaisir, que je m'y perfectionnai dans les Langues Turque & Arabe.

Mais dans le mois de Juillet nous commençâmes à éprouver la malignité de l'air du Pais. Presque tous les François tomberent malades de fièvres malignes ; il en mouroit tous les jours. L'ignorance des Medecins & des Apoticairez, y contribuoit pour le moins autant que le mal. Ils apprenoient leur métier, en faisant des experiences sur ceux qui étoient assez simples pour se livrer à leur indiscretion, ou qui vouloient mourir dans les formes.

La fièvre m'attaqua des premiers, & je l'eus continuë pendant quinze jours ; après quoi elle se changea en double-tierce, & je la gardai jusqu'au mois de Septembre. Mon heure n'étoit pas encore venuë, mon bon temperament me sauva, & je ne voulus jamais ni Medecin ni remede. Je me traitai à ma fantaisie, & je m'en trouvai bien. Mon Valet ne fut pas si heureux, il tomba malade, & malgré tout ce que je lui pus dire, il s'abandonna aux Medecins, qui lui donnerent son passeport, & l'envoyerent tenir compagnie à ceux qu'ils avoient déjà expediez.

J'aurois été à plaindre, si je n'avois trouvé un Matelot Provençal, qui étoit dans le País depuis plusieurs années, & avoit servi dans la Barque de la Nation. Il sçavoit l'Arabe comme les Arabes mêmes. Il se donna à moi, & j'en ai été très-content. Ce qu'il y eut de désagréable pour moi, c'est que pour mon argent, j'avois peine à trouver de bonne viande pour me faire du bouillon; & quand on manquoit de nous envoyer des volailles de Seïde, nous étions fort embarrassés.

L'année du Gouvernement d'Ismaël Aga étant expirée, & la Nation ayant obtenu du Grand Seigneur une petite partie de ce qu'elle demandoit, & sans espérance d'en avoir davantage, ceux qui restoit demanderent à M. le Consul de retourner à Seïde, avec d'autant plus d'empressement, qu'on apprit que le nouveau Gouverneur étoit de tout tems ami des François.

Retour des
François à
Seïde.

La chose ayant été résoluë, on embarqua tous les malades sur le Vaisseau du Capitaine Pierre Jeard de la Ciourat, qui étoit dans le Port : on y mit toutes les marchandises, & tous les effets de la Nation, & ceux qui étoient en santé s'en allerent par terre avec M. le Consul.

1658. Les vents contraires nous tinrent quatre jours à la mer, & nous n'arrivâmes à Seïde que deux jours après M. le Consul, qui avoit été reçu aux cris de joye de toute la Ville:

De tous les malades qui avoient été embarquez, il n'y eut que M. Sebastien de Garnier, qui paya le tribut à la nature. Il étoit Avocat à Marseille. Il mourut en parlant, comme il convenoit à un homme de sa profession; & fut jetté à la mer entre Sour & la Nakhoure. Après cela le vent nous devint favorable, & en trois heures de tems nous mouillâmes devant Seïde le 17.

CHAPITRE XIII.

De la Ville de Seïde ou Sidon.

J'Ai été plusieurs fois à Seïde, j'y ai fait differens séjours, & j'y ai fait différentes remarques. Je vais les donner tout de suite, pour ne pas ennuyer les Lecteurs par un détail de Journal.

La Ville de Seïde, que l'Ecriture appelle Sidon, est très-ancienne; personne ne lui dispute cette prérogative. Elle est située sur le bord de la mer Méditerranée, sur le penchant d'une

petite colline , qui regarde le Nord-Oüest , dans un terrain fertile & très-agréable. Elle est à present fort petite , & n'a qu'environ un quart de lieuë de circonference.

Elle a été dans les siècles passez incomparablement plus grande. Les ruines que l'on voit dans les jardins qui l'environnent en sont des preuves. On en trouve jusqu'à une bonne demie lieuë de ses murailles d'aujourd'hui , & jusqu'à un Village qu'on nomme *Esthham* , qui signifie Fauxbourg , soit qu'on sçache par la tradition que ce Village étoit un de ses Fauxbourgs , ou qu'il faisoit une partie de la Ville. Aussi les Turcs l'appellent plus communément Seïdon , qui est un diminutif de Seïde. Ce Village n'a rien à present de considerable , que quantité de ruines , où les curieux pourroient trouver à se contenter. Il n'est habité que par des Païsans de toutes sortes de Religions.

Les murailles dont la Ville de Seïde est environnée , ne sont pas fortes : elles n'ont tout au plus que deux pieds d'épaisseur , sans tours ni fossez , ni autres fortifications. Elle a trois portes. Celle qui est à l'Orient s'appelle *Babel Medina* , ou par honneur , la Porte de la Ville. La seconde est plus éloi-

1658.

gnée du Port, & s'appelle *Babel Assa*, ou Porte des Cœurs. Il est difficile de sçavoir l'étymologie de ce nom dans un Pais où les hommes sont si jaloux, & les femmes si resserrées; apparemment qu'il y en a dans ce Pais, comme par tout ailleurs. La troisième est au Midi, & se nomme *Babel Elkeine*, c'est-à-dire, la Porte du pavillon. Les Francs l'appellent la Porte d'Acre, parce qu'elle est sur le chemin qui conduit à cette Ville. Les murailles du côté de l'Est & du Sud paroissent modernes, & sont assez entieres; au lieu que celles qui regardent la mer, sont plus anciennes, & aussi ruinées que celles d'Acre. Il y a une grande tour carrée du côté du Midi, qui servoit autrefois de Citadelle. Elle a des souterrains pour mettre des munitions, & quelques logemens pour les Soldats; mais il n'y a plus maintenant que des chèvres qui l'habitent, & à cause de cela, les Francs l'appellent le Château des Chèvres. Il y a encore quelques restes de tour à la porte d'Acre; mais elles sont si ruinées, qu'il n'en paroît presque plus rien.

Port de
Scide.

Il n'y a point à present de Port à Seide. Les Vaisseaux mouillent à la rade à l'abri d'un gros rocher, ou éciieil, qui les met à couvert du vent de Sud-

Oüest, qui y est très-violent & très-dangereux ; mais il ne les garantit pas de celui du Nord, qui n'est ni moins violent, ni moins à craindre. Il ne se passe point d'Hyver, que l'un ou l'autre de ces vents ne jette quelque Saïque à la côte. Nos Vaisseaux s'en garantissent mieux, parce qu'ils ont de meilleurs cables.

1658.

Ce rocher est élevé au-dessus de l'eau de trois toises ou environ. Il a cent pas géométriques de longueur, y compris un autre petit rocher, qui est au Midi & séparé du grand Canal. Il est escarpé dans les endroits où l'on a coupé des pierres pour bâtir, & son sommet est assez uni. C'est une commodité pour nos Vaisseaux, qui y mettent ce qui les embarrasse, & même leurs marchandises, quand ils sont obligés de décharger pour s'accommoder. Le fond de cette rade est presque par tout de rocher, ce qui rend le mouillage difficile, & qui feroit couper les cables, si on manquoit de leur mettre des supports, pour les empêcher de froster contre le fond, où ils ne seroient pas long-tems sans se scier & se couper. Ces rochers servent de promenade aux Matelots, quand la mer les empêche de venir décharger ou charger à terre. Les

N w

1658.

Marchands y vont aussi faire des parties de pêche & de plaisir.

Il y avoit autrefois une Darce considerable, où cinquante Galeres pourroient être commodement. On pourroit dire que c'étoit un ouvrage de la nature, où l'art n'avoit presque point eu de part, puisqu'elle étoit formée par une chaîne de gros rochers, dont il avoit été facile de fermer les entredeux, par des amas de grosses pierres qu'on y avoit jettées. L'Emir Fekherdin voyant que les Galeres du Grand Seigneur y venoient plus souvent qu'il n'étoit à souhaiter pour sa propre sûreté, parce qu'elles auroient pû à la fin le surprendre & le conduire à Constantinople, la fit remplir de pierres & de terre: de sorte qu'il n'y peut plus entrer que des Bâtimens de Pêcheurs. Son entrée, qui n'a pû être bouchée, est encore large & profonde, elle est éloignée d'environ vingt toises du Château.

Ce Château est ancien, & il a été bâti sur un rocher, dont on a suivi les contours, de sorte que ses murailles sont en partie circulaires & en partie droites. Il est tout environné de la mer. Il a quelques Bastions à l'antique, dans lesquels on a pratiqué des logemens pour la Garnison, & pour le Comman-

dant, qui a sous ses ordres une trentaine de familles de Janissaires : il n'a pour toute artillerie que douze canons de fer, & de fonte de differens calibres, dont on se sert pour éloigner les Corsaires, quand ils s'approchent trop près du Port.

1658.

Il y a une prison dans ce Château, où l'on renferme les prisonniers d'Etat, & un corps-de-garde sous la porte où sont les armes des Janissaires, avec beaucoup d'armes antiques qu'ils ont prises sur les Chrétiens, & qu'ils conservent comme des trophées de leurs victoires.

Les hautbois & les tambours des Janissaires se font entendre aux heures ordinaires ; mais il est difficile aux Chrétiens d'entrer dans ce Château. J'y ai entré quelquefois, parce que j'étois ami du Commandant, & que je lui faisois quelquefois des présens.

On va du Château à la Ville par un pont de pierres de plusieurs arches. Il n'a que dix pieds de largeur, & est sans parapet. On prétend que c'étoit un aqueduc qui y conduisoit l'eau. Il faut qu'il soit gâté, car il ne sert plus à cet usage. On remplit les citernes de tems en tems par le moyen des chameaux, qui y portent l'eau qui est nécessaire.

1658.

Au bout de ce pont, & presque joignant la porte de la Ville, il y a une grosse Tour ronde avec quatre petites pieces de canon, qui servent plûtôt d'ornement, ou pour les saluts, que pour la défense. Le Gouverneur & la Garnison de cette espece de Forteresse, consiste en un seul Turc & sa famille; encore ne dépend-il point du Gouverneur du Château, mais d'un Aga qui reside à Damas. La politique des Turcs en ce point est assez mauvaise, & tout-à-fait incomprehensible.

La Douïanne est sur le bord de la mer à cinquante pas de cette Tour. C'est-là que l'on décharge toutes les marchandises, soit qu'elles viennent du País, ou de dehors. Les droits que l'on paye sont reglez par un tarif, qui est assez moderé, & c'est en partie ce qui y attire les Marchands & le commerce.

La Ville est habitée par des Turcs, des Maures, des Maronites, des Grecs, & des Juifs. Je ne mets point les Francs au nombre de ses Habitans, la plûpart n'y sont qu'en passant, & les Marchands n'y demeurent qu'autant qu'il convient à leur commerce & à leurs affaires.

Les maisons generalement parlant sont assez petites, elles sont bâties de

pierres de taille, couvertes en terrasses, & la plûpart voûtées. Il y en auroit un plus grand nombre & demieux bâties, sans les droits tyranniques, que les Pachas levent sur les maisons à tant par pied.

1658.

Les Juifs ont un quartier séparé, c'est un cul de sac qui se ferme, & dont on porte les clefs au Cadi, ou au Gouverneur du Château. Leurs maisons sont aussi infectes que leurs personnes. C'est assez dire, pour faire connoître qu'il y a peu de gens qui aillent chez eux. On dit, & cela est vrai, qu'ils sont les plus pauvres & les plus maltraitez de tous ceux qui demeurent dans les Etats du Grand Seigneur, & en même-tems les plus fourbes & les plus méchans. C'est leur industrie seule qui les fait subsister. Ils servent de Sansals aux Marchands pour acheter & pour vendre, ils achètent les pillages des Arabes, & malgré tous leurs soins, leurs peines & leurs friponneries, ils ont bien de la peine à payer leur carach ou tribut. Ils ont une petite Synagogue dans leur quartier, aussi sale que leurs maisons, avec un *Hakham*, ou Rabin, qui est le Juge naturel des contestations qui naissent entre eux, quand elles ne sont pas d'assez grande consequen-

ce, pour être portées devant le Cadi.

1658.

Les Grecs n'y sont pas en grand nombre; ils y ont pourtant une petite Eglise assez jolie, avec un Evêque qui leur sert de Curé, & qui est le Collecteur de ce qu'ils doivent payer au Pacha, qui ne lui donne guère de quartier.

Les Maronites n'ont point d'Eglises dans la Ville. Quand ils ne peuvent ou ne veulent pas aller dans les Villages des environs, où ils en ont, & où ils font le service en toute liberté, ils viennent aux Chapelles de la Nation, ils y sont bien reçûs, & y pratiquent leurs dévotions comme bon leur semble.

Les Turcs & les Maures ont quatre Mosquées principales assez bien bâties & fort propres. L'une est sur le bord de la mer; l'autre dans le Bazar ou Marché; la troisième est voisine du Serail; la moins considérable est presque au milieu de la Ville.

Le Bazar ou Marché est grand & commode, la plupart des Marchands & des Artisans y ont leurs boutiques & leurs magasins.

Il y a un grand Cabaret où l'on vend du vin, & deux ou trois Caffez où l'on vend de cette liqueur & du tabac. Ces lieux payent de grosses sommes au Pa-

cha, & sont toûjours pleins de gens de toutes sortes de Religions, excepté des Frans, qui aiment mieux boire chez-eux, que de s'exposer aux insultes des Turcs & des Maures quand ils sont yvres. 1658.

Il y a un grand bain à étuve assez proche le Khan des François, il est grand, bien bâti, fort propre. On y est bien servi & à fort bon marché. Il y en a encore quelques autres répandus dans la Ville pour la commodité du Public.

Le Serail du Pacha est derriere le Khan des François, sur une assez grande place, presque au milieu de la Ville. Serail du Pacha.

C'est l'Emir Fexherdin qui l'a fait bâtir, pour être mieux logé qu'il ne l'étoit dans ceux qu'occupent aujourd'hui ses descendans, quand ils viennent à la Ville.

Ce Serail est vaste & tout bâti de pierres de taille; les appartemens du rez de chauffée sont tous voûtez, & ceux de dessus sont enrichis de peintures à l'Arabesque, avec des fleurs & des passages de l'Alcoran en lettres d'or. Les murs sont épais & bâtis solidement. Les fenêtres sont grandes & grillées de fer. Il est couvert en terrasses, sur les-

1658.

quelles on peut se promener, & jouir de la vûe de la mer & de la campagne. Les escaliers qui conduisent aux terrasses, sont grands, bien élairez & fort commodes. Il renferme un grand nombre d'appartemens fort bien distribués, & d'une maniere qui fait croire qu'il a été conduit par un Architecte François, ou Italien. L'Emir Fekherdin y logeoit avec toute sa nombreuse maison. Les Pachas qui l'ont occupé depuis en ont beaucoup de reste.

L'appartement du Kiahia ou Lieutenant du Pacha, est au-dessus de la grande porte qui donne sur la place; il a un grand balcon couvert où il demeure presque tout le jour, pour être toujourns prêt à donner audience à ceux qui ont affaire à lui ou au Pacha.

Cette grande porte conduit dans une cour triangulaire, qui n'est pas grande. On y trouve l'escalier de l'appartement du Kiahia, & à quelque distance une autre porte plus grande & plus ornée, qui donne entrée dans une grande cour, dont le milieu est occupé par une piece d'eau de dix toises de longueur, sur quatre de largeur, sur laquelle il y a un kiosque, ou cabinet fort enrichi de peintures & de dorures, avec des tapis & des carreaux magnifiques. C'est-là

où le Pacha se repose pendant les chaleurs de l'Été. Les côtez de la piece d'eau sont ornez de terrasses, sur lesquelles il y a de gros orangers, des citronniers, & des arbuſtes, dont l'ombre joint à celui des murailles des bâtimens qui environnent cette cour, & qui ſont fort hauts, répand une fraîcheur des plus agréables dans ce lieu. 1658.

Entre le baſſin & les terrasses, il y a deux allées pavées de pierres de taille, avec des murs d'appui fort proprement travaillez. On va par là à la grande ſalle du Divan, qui a cinq toises de longueur & autant de largeur, toute ouverte par le devant comme un vestibule, & percée dans le fond par quatre grandes fenêtres garnies de treillages de fer, dont les vûës ſont ſur le jardin de derriere. Il y a un ſoffa ou relais de pierre de taille des trois côtez: on le couvre de nattes fines & de tapis ſelon la ſaiſon, deſſus leſquels on met des matelas longs, & de deux pieds & demi de largeur, ſur leſquels on étend un drap rouge, avec des franges, & des carreaux appuyez contre les murs. Le Pacha ſ'afſit ſur ces carreaux, quand il mange en public, qu'il reçoit ſes viſites, & qu'il donne ſes audiences.

La chambre des enfans de ſervice eſt

1658. à la gauche de ce salon. On y fait le
café, le sorbet & les autres liqueurs,
les confitures & les parfums; c'est une
espece d'Office ou de Sommelerie.

Il y a une chambre au côté droit du
Divan de même grandeur, où le Pacha
se retire quelquefois pour travailler en
particulier. Elle est meublée comme le
Divan.

De cette chambre on passe dans deux
autres. L'une est beaucoup plus grande
que le Divan. On y conserve les selles
& les riches harnois des chevaux du
Pacha. Ils sont attachez au mur avec
des crochets, aussi bien que quantité de
riches armes, qui servent les jours de
parade. C'est comme une garde-robe,
où l'on conserve les étoffes, les ha-
bits, les papiers, l'argent, & les autres
choses de consequence.

La chambre suivante sert au Pacha à
coucher pendant l'été. Elle est nouvel-
lement bâtie, & a été prise sur le jardin.
Elle est meublée & ornée de ce qu'il y a
de plus beau & de plus riche.

Il y a derriere elle, une autre petite
chambre en maniere de garderobe. Les
gens de service s'y trouvent pendant
la nuit, avec du feu & de la lumiere, &
routes les choses dont le Pacha peut
avoir besoin.

L'appartement des femmes est au-dessus de celui du Pacha. Il n'a aucune fenêtre du côté de la cour. Toutes ses vûes sont sur le jardin, afin qu'elles jouissent de l'air & de la fraîcheur sans voir personne, ni être vûës. C'est tout ce que j'en puis dire. Ce sont des lieux impénétrables à tout autre qu'au Maître de la maison & à ses Eunuques.

1658.

Les cuisines sont à rez de chauffée de la face gauche de la grande cour. Elles sont grandes, bien éclairées, très-propres & très-commodes. Il y a plusieurs fontaines, & les autres commoditez qu'on peut desirer dans ces sortes de lieux.

Le jardin est derriere la face du milieu, il a trente toises de largeur, sur quarante à cinquante de longueur. Il est rempli de fleurs & de toute sorte d'arbres fruitiers, comme orangers, citronniers & autres. Quoique ces arbres soient plantez sans ordre, il ne laisse pas d'avoir de l'agrément. Il y a des kiosques, ou cabinets en plusieurs endroits, avec des fontaines qui servent à arroser les plantes. C'est un plaisir de s'y promener le matin avant la chaleur, & le soir quand elle est passée, lorsque ces arbres sont en fleur.

On pourroit avec peu de dépense fai-

1658.

re quelque chose de bon de cette maison. Mais comme elle appartient au Grand Seigneur, les Pachas qui l'habitent les uns après les autres, bien loin d'y penser, ont toutes les peines du monde d'y faire les réparations les plus nécessaires pour l'entretenir.

Le vieux Palais de l'Emir Fekherdin est aujourd'hui la demeure de ses neveux, l'Emir Ahmet & l'Emir Corquas son frere. Il n'y a point de jardin, ni aucune des commoditez qu'on trouve dans le nouveau Palais. Il n'est ni réparé ni entretenu, & n'a d'autres commoditez, ni d'autres meubles, que ceux que ces Princes y apportent quand ils y viennent, ce qui arrive très-rarement. Il est bâti sur les anciennes murailles de la Ville, à l'Oüest du côté de la mer, où est sa principale entrée, qui n'est plus qu'une vieille porte toute en ruines, qui donne entrée dans une cour, ou espece de place, de trente pas de largeur, sur cinquante de longueur. Il y a des bâtimens des deux côtez assez bien bâtis, mais extrêmement negligez. Ces deux Emirs occupent chacun une des aîles. On n'y voit ni fontaines, ni jardins, la seule vûë de la mer leur tient lieu de tout agrément. Les appartemens du rez de chauff-

gée servent d'écuries, de cuisines, d'offices & de Divans; & quand les Emirs n'y sont pas, les Pachas y logent leurs troupes. 1658.

Le Cadi qui est le Juge civil & criminel de la Ville, a sa maison auprès de celle du Pacha. Elle est petite, & ne consiste qu'en une salle d'audience, quelques petites chambres à côté, & une prison pour le civil. Les appartemens de cet Officier sont au-dessus; mais je n'en puis rien dire, parce que je n'ai pû y entrer. Je parlerai ci-après de la Justice, & de la maniere qu'elle se rend, afin de ne pas interrompre la suite de la description de la Ville.

Il y a trois Khans pour loger les Marchands. Le premier est sur le bord de la mer, & voisin de la Douïanne. Les Egyptiens & les Marchands du Pais s'y retirent, & même les François quand ils ne peuvent trouver de place dans le grand Khan.

Il y a de grands magasins au rez de chaussée, où l'on met le ris & les autres marchandises, & une galerie couverte au-dessus, où sont les portes des chambres. La cour est assez grande, il y a une petite Mosquée au milieu, où les Mahometans vont faire leurs prieres, quand ils ne peuvent pas aller aux autres.

1658.

Le second est le plus petit. Il est joignant les magasins du ris. Sa porte est dans la grande rue, vis-à-vis une Mosquée. La cour qui est petite & carrée, a quatre magasins & douze chambres au-dessus, avec une galerie couverte, qui y donne entrée. Les Marchands du Pais s'y logent, quand il n'est pas occupé par les Francs. C'est le plus joli & le plus commode des trois. J'y avois établi ma demeure, j'avois toute la face qui regarde la mer, & j'avois fait de la dépense pour m'y accommoder. J'avois une grande chambre & un cabinet pour moi, une chambre pour mes amis, une autre pour mes domestiques, un balcon sur la cour, une salle à manger, une cuisine, & les autres lieux nécessaires à un ménage.

J'étois-là fort en repos, & très-commodement, éloigné du bruit continuel que l'on entend dans les autres Khans, où les Muletiers logent leurs bêtes dans les cours, & crient jour & nuit en chargeant ou déchargeant les marchandises : car la coutume de ces peuples, est de ne pas charger une paille sur leurs épaules sans crier à pleine tête. J'étois le maître de mon petit Khan, le portier étoit à ma disposition. Je pouvois régaler mes amis, étudier & travailler

sans être interrompu. Deux grands magasins me servoient de serre, de cave & d'écurie ; en un mot, j'étois logé aussi bien que je pouvois le souhaiter.

1658.

J'ai laissé le grand Khan pour le dernier, parce qu'étant le plus considérable, sa description sera aussi plus longue.

C'est ce Khan & le commerce des François, qui rendent cette Ville considérable, & qui la font subsister aussi bien que tout le País des environs.

Tout le País est du ressort du Gouvernement de Damas, qui y envoie un Pacha, avec un équipage aussi lesté & aussi nombreux que celui des Pachas envoyez de la Porte.

Le commerce des Francs est si considérable, qu'il fait entrer tous les ans deux cens mille écus dans les coffres du Grand Seigneur. Il les perdit lorsque la Nation se retira à Acre; & les Habitans y mouroient de faim : car ce sont les Francs qui les employent, & qui leur donnent le moyen de vivre, d'entretenir leurs familles, & de payer leurs contributions. Si les François l'abandonnoient deux ou trois ans, il est certain que la Ville deviendroit déserte, & que les Habitans iroient loger ailleurs.

1658.

Ce Khan est encore un ouvrage de l'Emir Fekherdin; il aimoit beaucoup à bâtir, & par ce moyen il attiroit chez lui le commerce de tout le País, autant qu'il lui étoit possible. Son génie étoit bien opposé à celui des Turcs: ils ne songent qu'à ruiner, & les plus raisonnables d'entre eux ne pensent jamais à faire des réparations.

Pour revenir à ce troisiéme Khan, il faut dire qu'il est grand & vaste. Il est de figure quarrée, comme tous les autres. Sa cour principale a soixante pas de largeur sur le double de profondeur. Il y avoit au milieu un reservoir d'eau, pour la commodité de ceux qui y demeurent. Le reservoir ou bassin y est encore; mais il y a long-tems qu'il n'y a plus d'eau, & cela par la negligence des Officiers de la Mecque, qui ont laissé périr les aqueducs qui l'y portoient, aussi bien que quantité d'autres bâtimens dans la Ville & dans les dehors, faute d'y faire les réparations nécessaires, aussi bien qu'aux autres Khans, & à beaucoup d'autres maisons que le Pacha de Damas Akmed s'étoit appropriez, après qu'il eût enlevé & envoyé à Constantinople l'Emir Fekherdin, où il eut la tête coupée, comme je le dirai en son lieu.

Tout

Tout ce Khan est bâti de pierres de taille & couvert en terrasse. Le bas en rez de chaussée, est partagé en magasins grands & commodes, dont les portes donnent sur un vestibule voûté, qui soutient une galerie couverte, qui communique à toutes les chambres. Ce vestibule n'étoit point partagé autrefois, on s'en servoit pour aller à couvert d'un magasin à l'autre. Les Marchands y ont fait des cloisons pour leurs commoditez, & l'ont ainsi partagé en plusieurs pieces, qui ont augmenté la grandeur de leurs magasins.

Ce Khan a une grande porte qui regarde le Nord. Il y en avoit une au Sud. Elle est à present bouchée par un bâtiment, que les Gouverneurs ont fait devant pour leur servir d'écuries. La face Orientale est percée d'une grande porte, qui donne entrée dans une cour presque aussi grande que la premiere. Elle est accompagnée d'un grand vestibule voûté, plus bas de beaucoup que le rez de chaussée, porté sur des colonnes, à cause de la grande largeur de la voûte. Les gens du Pais l'appellent *Bekké*: il sert à retirer les chameaux & les mulets des Marchands, qui viennent en caravane pendant l'hyver. Cette longue & large voûte n'a de jour

1658.

que par une ouverture de quatre pieds en quarré, couverte de grillage de fer, qui donne dans la cour de la Maison Consulaire. La chaleur ne se fait gueres sentir dans ce vestibule pendant l'été, ni le froid en hyver.

Il y a deux escaliers de pierre au côté de chacune des deux portes. Ils conduisent au corridor des chambres & aux terrasses. C'est la promenade des Marchands qui veulent prendre l'air, & voir la mer & la campagne sans sortir du Khan.

La galerie couverte regnoit autrefois sur les quatre faces de la cour, elle ne regne plus à present que sur trois, celle de l'Occident ayant été supprimée, pour augmenter les logemens des Peres Cordeliers, que l'on appelle simplement les Peres de la Terre-Sainte. Ils y demeurent pour l'ordinaire trois ou quatre, pour administrer les Sacremens, & faire les autres fonctions curiales. Leur Chapelle n'a que dix pieds de large, comme la galerie; mais elle en a trente de longueur. Une chambre joignante sert de Sacristie, & les logemens & offices des Religieux sont ailleurs. Il en coûte tous les ans cinq cens écus à la Nation, pour avoir la permission d'y faire dire la Messe.

L'aîle du Midi est occupée par un bâtiment qui sert d'Auberge. Il y a une longue table. La plûpart des Marchands y vont prendre leurs repas, & y sont fort bien traitez, & à un prix raisonnable. Il y reste pourtant encore un petit corridor qui conduit à la Chapelle.

1658.

La premiere chambre au côté droit du grand escalier, est occupée par les Peres Jesuites. Ils y ont pratiqué un petit Autel fort propre, qui se ferme comme une armoire, pour en dérober la connoissance aux Turcs, qui ne manqueroient pas de les empêcher de dire la Messe, à moins qu'on ne voulût leur payer cinq cens écus par an, comme on les paye pour la Chapelle des Cordeliers. C'est dans cette chambre qu'ils tiennent leurs Congregations. Le Supérieur y dit la Messe & y prêche, & quand le service est achevé, on ferme l'armoire, & il n'y paroît plus. Le Supérieur loge dans un cabinet à côté de cette chambre, comme il y en a dans toutes les chambres. Tout vis à-vis il y a un petit appartement de planches pris sur le corridor, il sert à loger quelque'un d'eux, & à conserver leurs provisions, qu'ils ôtent le plus qu'ils peuvent de la vûë des curieux, sans quoi ils pourroient être souvent importunez.

1658.

Ce bâtiment fut fait en une nuit. Un Frere de la Compagnie, habile Menuisier, prit si bien ses mesures, & tailla les bois si à propos, qu'il n'employa qu'une nuit à les mettre en place. Il se servit d'un marteau enveloppé pour les cloier : de sorte qu'il ne fut entendu de personne, & le matin les Marchands furent bien surpris de trouver ce nouvel édifice si bien conduit, & executé si promptement. Il leur nuisoit beaucoup, & incommodoit le passage public. Ils résolurent de le faire mettre bas; mais les plus échauffez ayant fait réflexion, que ces Peres ont un crédit immense par tout, ils se contenterent de murmurer & de crier beaucoup, & n'en vinrent point à l'exécution.

Les chambres des Marchands sont autour de ces galeries. Elles sont grandes, commodes & accompagnées chacune d'un cabinet. On en a pris quelques-unes dont on a fait des cuisines, avec des fours, aussi bien que dans les magasins du rez de chaussée, où quelques Francs se sont avisé d'établir des cabarets, que les Matelots ne laissent guères vuides.

Afin que rien ne manque à cette petite Republique, deux Medecins s'y sont

établis. Ils font les trois ordres de la Medecine; c'est-à-dire, qu'ils font en même-tems Medecins, Chirurgiens & Apotiquaires. C'étoient en 1658. les Sieurs Thibauld & Margas. Je ne dirai rien de leur habileté, de peur de trop dire, ou de ne pas dire assez. Si ceux qu'ils ont tuez pouvoient parler, ils nous en diroient des nouvelles plus certaines; mais là comme par tout ailleurs, la terre couvre leurs fautes. Le premier étoit en réputation: il demeurait depuis longues années dans le Pais, en connoissoit le climat, & avoit assez fait d'experiences, pour se mettre au fait des maladies qui y regnent. Heureux ceux qui n'avoient pas besoin de son secours, à moins qu'ils ne fussent assez de ses amis pour être expediés promptement & à moins de frais. Si on juge du sçavoir d'un Medecin par les cimetières qu'il a remplis, on pouvoit dire que ceux-là étoient très-habiles.

La premiere chambre à gauche de l'escalier, est couverte en dôme, aussi bien que le cabinet qui est à côté, & l'escalier qui conduit à la terrasse. Elle est bien plus grande que les autres, bien plus commode; aussi avoit-elle été faite pour le logement du Consul,

1658. qui y a demeuré, jusqu'à ce qu'il ait fait l'acquisition d'une maison joignant le Khan, où il demeure à present.

Du grand Khan on entre dans une cour de quinze pas en quarré, dont le milieu étoit occupé par un bassin revêtu de marbre, avec des fontaines. Les quatre apparemens qui sont autour de cette cour, sont occupez par des Marchands François.

On entre delà dans une grande salle à trois nefs, comme une Eglise portée par des colonnes. Elle est couverte en dôme, avec un bassin au milieu. C'étoit une salle d'été, où l'Emir Fekherdin alloit se reposer & prendre le frais, & se régaler avec ses amis. Elle a été incrustée de marbre avec des fontaines. Les marbres ont été enlevez, & les fontaines ne donnent plus d'eau.

C'est de cette cour qu'on entre dans la Maison Consulaire. On trouve d'abord une cour de vingt pieds en quarré, où il y a un puits : le trou qui donne du jour au Bekké, est un égoût où se perdent les eaux de pluie, & celles des offices.

La Maison Consulaire est au Nord de cette cour ; c'est un gros corps de logis de six toises en quarré, couvert d'un fort beau dôme,

L'Emir Fekherdin l'avoit fait bâtir pour y loger ses femmes, c'étoit son Serail. Il y alloit prendre l'air : car il est bien plus élevé que le grand Khan : il a ses vûës sur la mer, sur une grande partie de la Ville, & sur la campagne.

1658.

On trouve d'abord un escalier de douze marches, qui conduit à une terrasse pavée de pierre de taille large de dix pas, avec des bancs de pierres tout au tour. On y mettoit autrefois des arbustes, & des fleurs dans des vases. La Chapelle Consulaire est à la droite : elle est petite, mais fort ornée, & disposée de manière qu'on peut entendre la Messe de tous les côtez de la terrasse. Elle est desservie par les Capucins.

Maison
Consulaire
de Scide.

De cette terrasse on passe à une autre qui est au Nord ; c'est la promenade ordinaire du Consul. On descend de là dans les cuisines & dans les offices, auprès desquels est un logement pour recevoir les Etrangers.

De la première terrasse on entre dans la chambre Consulaire. Elle est en forme de croix, dont les bras à droite & à gauche sont percez chacun de deux grandes fenêtres, avec des grilles de fer. Les unes regardent la

1658. mer, & les autres donnent sur la basse-cour. Le bras du fond opposé à l'entrée, est occupé par deux grandes armoires. Les quatre cantons de la croix forment quatre petites chambres fort propres, dont les deux du côté de la mer, servent de chambre & de cabinet au Consul ; les deux opposées lui servent de garde-robes ; & dans la dernière est un passage & un escalier, qui conduit sur la dernière terrasse, c'est-à-dire, sur la plus élevée, sur laquelle on a bâti une chambre ouverte de tous côtez, qui sert de belveder, d'où l'on découvre bien loin à la mer du côté de Sour.

Toute cette Maison est fort bien & fort solidement bâtie, très-ornée & enjolivée, comme il convenoit à un Serail. Les plafonds sont peints & dorés, & les murailles sont chargées d'inscriptions & de passages de l'Alcoran en grandes lettres Turques & Arabes, qui enseignent aux femmes ce qu'elles doivent à leurs Seigneurs & maris, qui sont des termes sinonimes chez les Orientaux. Les fenêtres sont grillées de fer proprement travaillé. En un mot on remarque dans tout cet édifice le bon goût de l'Emir Fekherdin, & le plaisir qu'il y prenoit.

On descend de la cuisine dans une cour aussi grande que la première, où sont les écuries, un grand salon ouvert, le poulaillier & autres offices, & une prison bien garnie de clefs, d'entraves, & de chaînes où l'on met les François qui se gouvernent mal. 1658.

En revenant à la première cour, on trouve la Chancellerie, la grande cave ou cellier pour la vendange, & le grand magasin du Consul.

Au-dessus de ces pièces, il y a un grand corps de logis qui étoit occupé par le Sieur Fuzibée, Drogment, ou Interprete de la Nation, & qu'il avoit fait bâtir. Cette Maison a été achetée depuis sa mort par les Peres de la Terre-Sainte, ils en ont fait leur Hospice, & c'est-là leur demeure ordinaire.

Il y a un autre grand escalier sur la face Occidentale de cette cour, qui conduit au Convent des Capucins. C'étoit autrefois une galerie, où les femmes de l'Emir alloient se promener. Ces Religieux y ont fait leurs chambres, leur cuisine, leur refectoir & leurs offices. Ils ont planté des treilles qui leur font un jardin fort agréable, avec une très-belle vûë, & un escalier qui conduit sur les terrasses du grand Khan.

1658.

Le Pere Brice de Rennes étoit alors le Custode de toutes les Maisons que ces Peres ont dans ces quartiers. Il étoit le Chapelain du Consul. C'étoit un homme d'un vrai merite , habile Theologien , grand Philosophe , Chimiste du premier ordre , & qui dans un besoin auroit prêté le collet à tous nos Esculapes. Outre ces connoissances , il possédoit à fond les Langues Turque & Arabe , les parloit & les écrivoit avec une facilité admirable. Je lui ai de grandes obligations pour mes études dans ces Langues. Il avoit traduit en Arabe les Annales de Baronius , qui ont été imprimées à Rome. Il alloit souvent prêcher dans les Villages des environs , & y faisoit de grands fruits.

Tous les Religieux dont j'ai parlé disent tous les ours la Messe dans leurs Chapelles ; & comme l'usage des cloches n'est pas permis en Turquie , les Capucins se servoient d'une cresselle , c'est-à-dire , de l'instrument dont on se sert en France les derniers jours de la Semaine Sainte , pour avertir le monde. Les Cordeliers frapportoient avec un maillet de bois sur les contrevents de leurs fenêtres ; & les Jesuites se promenoient devant la porte de leur ap-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 323
partement, jusqu'à ce que le monde fût
assemblé.

1658.

C'est devant le grand Khan, & jusqu'au bout de la Ville sur le bord de la mer, que le marché du coton se tient tous les Lundis & les Mardis de chaque semaine. Les femmes y apportent tout ce qu'elles ont filé pendant la semaine. Elles ont le visage couvert de leur mante. Il est rare qu'elles se laissent voir, à moins qu'elles ne soient belles. C'est principalement en hyver que ce marché est considérable. Elles filent peu en été, parce qu'elles sont alors occupées aux récoltes de la foye, du bled & des olives.

Voilà à peu près tout ce que j'ai remarqué dans l'enceinte des murailles de Seïde. Il faut dire quelque chose des environs.

En sortant par la porte de la Ville du côté du Château, on trouve un cimetière des Turcs, avec quatre petites Mosquées couvertes en dômes. Ce sont des sepultures de quelques personnes de considération. Dans une de ces Mosquées est celle d'un nommé Abou-Reich, c'est-à-dire, le pere des Plumes, à cause de la quantité de plumes dont il chargeoit sa tête. Il est mort en opinion de sainteté, & les

O. vj.

1658.

femmes vont en pelerinage à son tombeau. Si la dévotion ne les y conduit pas, elle est du moins le prétexte de leurs promenades : car qu'ont-elles besoin des Saints de ce Pais-là, puisqu'elles n'ont rien à esperer de bon dans l'autre monde ?

Celui qui a succédé à ce Saint emplumé se nomme Dervich-Ali, & par les François, Frere Joan. A l'imitation de son prédécesseur, il a la tête toute chargée de plumes de différentes sortes, & une veste composée de tant de pieces de différentes couleurs, que c'est un vrai mascarade. Sa ceinture large d'un bon pied, est agrapée par un grand nombre de boucles de cuivre. Il porte toujours une douzaine de longs bâtons, dont les bouts sont ornez de quantité de guenilles, de cornes de biches sauvages, de haches, de marteaux, d'armes, & de banderolles. Tous ces bâtons sont passez entre la veste & la ceinture, & lui environnent le dos & l'estomac. Dans cet état, il se fait connoître de loin, marche gravement, & marmotte continuellement sur un gros chapelet de deux à trois brasses de longueur. Il a toujours les pieds nuds, & tous les doigts des mains chargez d'aurant d'anneaux qu'ils en peuvent contenir, &

ses oreilles percées en plusieurs endroits, avec forces anneaux, plumes & autres babilles. Il est grand, bienfait, robuste & bel homme. Il étoit autrefois fort riche, & allié de l'Emir Fekherdin. Les Turcs le dépouillèrent de ses biens, après la prise de l'Emir. Pour se garantir de la mort qui lui paroissoit inévitable, il contrefit le fol, & se mit dans l'équipage que je viens de décrire, & sauva ainsi sa vie: car les Turcs n'eurent plus garde de lui toucher. Ils le respectèrent dès-lors, & le respectent encore comme un Saint. Plus les extravagances sont grandes, & plus ils ont de vénération pour ceux qui les font. Les imbeciles, les lunatiques, les épileptiques, sont chez-eux des Saints, à qui Dieu se communique d'une manière ineffable dans les tems de leurs accès.

Ce sage fol aime les François, les visite souvent, & pourvû qu'ils soient seuls, il boit du vin avec eux, l'aime, & le trouve bon. Il les paye par des contes les plus plaisans du monde: car il a l'esprit naturellement enjoué; & par des benedictions qu'il donne aux coins des chambres, qu'il touche de ses mains & de sa tête, avec des postures grotesques; après quoi il reprend en cérémo-

nie son équipage, & s'en va.

1658.

Il y a une assez grande Mosquée joignant ce cimetière. Elle a été bâtie par l'Emir Melhem. Son dôme est fort propre, & ses fenêtres sont grillées de fer; le milieu est occupé par le sepulchre de cet Emir, & aux côtez il y a les sepulchres de quelques personnes de qualité. Tous ces sepulchres sont de marbre blanc, avec des épitaphes gravées dessus en lettres Arabes fort bien dorées.

A cinq cens pas de cette Mosquée, au-delà d'un ruisseau sur le rivage de la mer du côté du Nord, est un Khan que le même Emir avoit fait bâtir, pour loger les Etrangers & les Caravannes. Il est grand, & ce qui a été bâti est fort beau; mais ce Prince étant mort avant de l'avoir achevé, les Turcs n'ont eu garde d'y faire travailler pour l'achever. Il tombe en ruines faute de réparations.

L'aqueduc qui porte l'eau au Serail & à la Ville, est à cinquante pas delà. Ce n'est qu'une muraille grosse & épaisse, avec des voutures d'espace en espace. La nécessité oblige d'y faire des réparations. Les eaux qu'il porte viennent d'une montagne qui n'est pas éloignée.

La riviere passe à trois quarts de lieüe delà vers le Nord. Elle est agréable par ses détours, & par les cascades qu'elle fait dans les vallons & dans les prairies qu'elle arrose. Elle est bordée d'arbres & de jardins. C'est-là que les Francs se vont baigner, & faire leurs parties de plaisir. 1658.

Il y a un beau pont à deux portées de mousquet de la mer, c'est encore un ouvrage de l'Emir Fexherdin, il est tout de pierre de taille. Il a été bâti par un Architecte Italien, que l'Emir amena de Livourne, lorsqu'il y fit un voyage. Il n'a qu'une arche, qui a huit toises de diametre. Il est large de douze pieds, avec des murs d'appui des deux côtez, qui sont fort propres.

Le territoire de Seïde est borné au Nord par cette riviere, au Levant par les montagnes de l'Antiliban, par la mer à l'Occident, & au Midi par un torrent qui n'a d'eau que celle des pluyes, & celle qui se ramasse en hyver dans les vallons des montagnes voisines. Ce torrent sépare le territoire de Seïde, de celui de Sarepta, dont je parlerai dans son lieu. Territoire de Seïde.

Une grande partie de cette campagne, & sur-tout depuis la riviere jusqu'à la Ville, n'est que de jardins & de

1658.
Productions du
territoire
de Scide.

plants d'arbres fruitiers de toutes les especes, & de mûriers blancs, dont on nourrit les vers à soye. On y en faisoit autrefois une bien plus grande quantité qu'on n'y en fait à present. Tout le reste du terrain est semé de froment, d'orge & de legumes.

Il y a aussi un grand nombre d'oliviers, de tamarins, de figuiers d'Adam, ou bananiers, comme on les appelle à l'Amerique, de sicomores, de noyers, d'amandiers, orangers, citronniers, & de figuiers ordinaires. Les figues y sont excellentes, & au jugement des connoisseurs, meilleures que celles de Marseille, dont la réputation est si bien établie.

Il y a des vignes en quantité: les raisins ne le cedent pas à aucuns autres: ils sont d'une douceur charmante, mûrissent en perfection, & font un vin blanc d'une grande force, quoique fort délicat. Les Francs achètent les raisins au quintal, & font chez-eux leur vin, comme ils le jugent à propos. Quand ce vin est un peu cuvé, il prend plus de corps, & se conserve plusieurs années sans rien perdre de sa qualité. Malgré l'abondance de ce vin, les Francs ne laissent pas d'en faire venir de Provence, d'Italie, & de Chypre,

pour en avoir de plusieurs sortes, quoique sans aucune nécessité.

1658.

Les Villages des environs, quoique situés dans un País si bon & si fertile, sont pauvres & ruinez. Le plus considérable est Gazié, il appartient à Chelebi Abdelandor. Celui de Darbassin est ainsi nommé, à cause d'une fontaine excellente qui y est, dont les eaux claires & legeres sont regardées comme les meilleures de tout le País. Aussi les Francs en envoient chercher pour leur usage. Les autres Villages de quelque réputation, sont Magellioni, & Éthara ou Seïdon, c'est-à-dire, le Petit Seïde.

Les autres Villages de quelque réputation, sont Magellioni, & Éthara ou Seïdon, c'est-à-dire, le Petit Seïde. Les Grecs & les Juifs ont leurs cimetières, auprès de ce Village. Celui des Francs & des Catholiques du País est au-dessus du même Village. Il y a un Autel où l'on dit la Messe tous les ans le jour des Morts, & quand on y enterre quelqu'un. Il y a un grand tamarin sur le sommet de cette colline, qui rend le lieu fort agréable, & donne une très-belle vûe.

Ce qui reste de remarquable dans ce territoire, ne consiste plus qu'en deux Hermitages. Le premier est à une portée de mousquet de la Ville, du côté de l'Orient. C'est un grand parc fermé de murailles, tout planté d'arbres frui-

1658. tiers, avec deux jardins, un pour les fleurs, & l'autre pour les herbes potageres. Il est sous la garde d'un Derviche, qui se retire dans un petit dôme, qui est comme une sepulture, longue de douze pieds & large de quatre. La tradition du Pais est que c'est celle de Zabulon, qu'ils appellent pourtant Sidon fils de Canaan. Ils auroient de la peine à rendre raison de leur tradition.

Le second est situé au Midi de la Ville, & à peu près de même distance que le premier. Il est sur le bord de la mer. Il n'y avoit autrefois qu'un petit dôme, qui couvroit la sepulture d'un de leurs Saints Derviches nommé Abou-Rouch.

Mehemet Pacha de Seïde y avoit tant de dévotion, qu'il y fit bâtir de nouveaux un beau logement pour lui, pour ses gens, & pour les Derviches qui y demeurent, avec un vestibule, un puits, un jardin fermé de murailles, dont ils peuvent tirer leur subsistance, s'ils le veulent mettre en valeur.

Il n'y a plus rien de remarquable dans ce territoire, que quelques colonnes à demi enterrées, sur lesquelles on voit des caracteres Latins que l'on ne peut lire, parce qu'ils sont la plûpart

rompus & effacez. Elles sont auprès d'un ruisseau, où les femmes vont faire leur lessive. Les curieux qui s'approchent de trop près pour voir ces femmes qui sont toutes nuës, sont assurés d'être accablez d'injures & de maledictions. Elles se contentent dans ces occasions, de mettre une de leurs mains sur leur visage, & l'autre sur leurs fesses, & laissent à découvert tout le reste de leur figure.

CHAPITRE XIV.

Du commerce de Seïde & de ses denrées.

ON vit fort commodement à Seïde & à fort bon marché. Le bœuf & le mouton ne revient qu'à deux sols la livre de France, les poules à dix sols piece, les poulets à huit sols la paire, les perdrix rouges à quinze sols la paire; il y en a une très-grande quantité, aussi bien que de beque-figues, qui sont excellens, les oiseaux de passage & d'eau, & les autres gibiers y sont communs, & à très-bon marché. On va librement à la chasse. Il n'y a guères de François qui ne prennent ce plaisir, ou

Vivres à bon marché.

1658.

qui n'ayent chez-eux un Chasseur, qui n'a pas grande peine à fournir la table de son Maître.

Outre les fruits du cru du terroir, qui sont les raisins, les figes, les abricots, les peches, les poires, les cerises, les mûres, les bananes, ou figes d'Adam, les figes de scamonée, les prunes, les azerolles, & autres qui y sont en quantité, il en vient de Damas par les Caravannes, particulièrement des pommes, des poires, & des abricots qui sont excellens. On en fait secher au Soleil pour l'hyver : on en met en confiture, & en infusion dans l'eau-de-vie avec des aromates.

Ce que le terroir de Seïde & des environs produit plus abondamment, outre le froment, l'orge & la soye, est le cotton : les femmes le cultivent & le filent fort proprement, & le font blanchir à la faveur du souffre. Elles apportent au marché leurs écheveaux encore mouillez, afin qu'ils pesent davantage ; mais on fait son compte sur le plus ou moins, afin de ne pas acheter de l'eau pour du cotton.

Ceux qui l'achètent, enchaînent les écheveaux les uns dans les autres, & les mettent secher sur des tringles de bois, qui sont scellées à cet effet dans

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 333
les galeries du grand Khan.

Les cottons que l'on achete à Seïde, ne sont pas si torts que ceux que l'on file dans les autres endroits de la côte; mais ils sont plus blancs & plus fins; ils coûtent aussi plus cher.

1658.

Les Marchands qui veulent du coton en laine, le font venir d'Acree, lorsque les Vaisseaux ne vont pas y charger. C'est sur-tout en hyver, comme je l'ai dit ci-devant, qu'on fait un plus gros commerce de coton.

Les foyes que l'on trafique à Seïde, sont les plus grosses, & les moins estimées que nos Vaisseaux y chargent. Celles qui viennent d'ailleurs sont plus belles. Cependant celles de Seïde ne laissent pas d'être employées, & on souhaiteroit fort qu'il s'y en fît une plus grande quantité.

C'est l'ouvrage des femmes, les hommes ne s'en mêlent point. Dans le tems de la récolte & de la nourriture des vers, c'est-à-dire, vers le mois de Mai, elles font des cabanes dans leurs jardins aux endroits où il y a plus de mûriers blancs, dont les feuilles leur servent de nourriture. Elles les mettent quand ils sont éclos sur des broüiffailles, où elles les nourrissent.

Dans ce tems les Francs n'osent ap-

1658.

procher de ces jardins , parce que les femmes y demeurent alors jour & nuit. Ils s'exposeroient à de mauvais traitemens , & le Gouverneur ne manqueroit pas de leur faire quelque grosse avanie ; c'est ainsi qu'on appelle les peines pecuniaires , que ces Officiers imposent, & qu'ils font payer exactement, parce qu'elles viennent dans leurs coffres : ce sont les parties casuelles.

On tire aussi de Seïde quelques parties de noix de galles ; mais la plus grande quantité & les meilleures vont à Alep.

Seïde est comme le magasin & l'entrepôt , où se rendent toutes les marchandises de la côte ; c'est pour les recueillir que les Marchands établis à Seïde ont des Commis à Rama, à Acre, à Baruth, & à Tripoli de Syrie. Ils demeurent toute l'année dans ces lieux , y font les achats , & les envoient à Seïde par les bateaux du Pais , qui leur portent l'argent ou les marchandises dont ils ont besoin pour les faire. C'est aussi à Seïde qu'on les emballe , & qu'on les charge sur les Vaisseaux qui y abordent pour les transporter en Europe.

Les marchandises qui viennent de Rama, & qu'on embarque à Jaffa, sont

les cendres pour le savon & pour le verre, les cottons en laine, les cottons filez, les toies de Lidde blanches & bleuës, le fenné de la Mecque, le caffé, & quelques cottons filez de Jerufalem.

Les cottons filez de Napoli de Samarie, autrefois Sichem, viennent par terre avec les Caravannes; ce font les plus sales & les moins estimez.

Il vient d'Acre des cottons en laine, des cendres & quelques cottons filez.

La plus grande partie des foyes qu'on traite à Seïde, vient de Tripoli de Syrie, & de Baruth. Les premieres sont blanches & de bel œil, elles sont auffi moins grosses que celles de Seïde, elles sont plus pesantes & plus cheres. On s'en sert pour les ouvrages d'or & d'argent.

Celles de Baruth sont jaunes & blanches, & beaucoup plus fortes que celles de Tripoli. On s'en sert pour les tafetas, les tabis & les moires.

Celles de Chouf & de Karrean sont les plus fortes, & toutes jaunes. On les employe pour faire les velours: il part tous les ans un nombre de Commis, avec des sommes considerables, qui passent l'été à courir de Village en

1658.

Village, pour les acheter des Païsans dans le tems de la récolte. On les apportoît autrefois au marché de Seïde, où il y a un poids établi pour les peser; mais comme les Montagnards ou Païsans des montagnes sont souvent broüillez avec le Gouverneur de Seïde, pour les contributions qu'il exige d'eux, ils n'oseroient venir à la Ville, de crainte d'être traitez trop durement, & les Marchands Francs ont laissé établir peu à peu la coûtume incommode de les aller acheter chez-eux, sans compter les risques que l'on court de faire transporter son argent, & de le confier à des Voituriers qui le portent sur des mulets pendant deux ou trois journées, au travers des montagnes, sans être armez & sans escorte.

Comme l'argent a été très-rare dans le Païs, à cause des guerres qui l'ont extrêmement ruiné, les Gouverneurs ont été obligez de recevoir en foye les payemens de leurs droits. Quoiqu'ils fissent bien du bruit, ils trouvoient bien le moyen de n'y rien perdre. Ils les prenoient des Païsans au plus bas prix, & souvent au-dessous de leur valeur, & obligeoient les Marchands Francs de les prendre au plus haut, & souvent bien au-dessus de leur valeur. C'étoit

une

une injustice criante, & une avanie qui retomboit en pure perte sur les Marchands établis dans le País, qui ne la peuvent passer à leurs Commettans en Europe, qu'au prix ordinaire, ou selon l'estimation; & le surplus leur tomboit à pure perte.

1658.

Les Gouverneurs ont accoûtumé de faire des emprunts aux François, quand ils se trouvent pressez d'argent. Il faut leur en prêter malgré qu'on en ait, pour avoir la paix avec eux, & quelquefois leur amitié. Dans ces occasions fâcheuses les Marchands se cottisent sous la garantie de la Nation, qui est accoûtumée à perdre ces prêts en tout ou en partie.

Les Gouverneurs les plus équitables payent quelquefois les sommes empruntées en foye, qu'ils font prendre au prix qu'il leur plaît.

D'autres pour avoir plûtôt fait, suffisent une avanie à la Nation, qu'il faut accommoder par des sommes encore plus considerables que celles que l'on a prêtées. Telle est la situation des Marchands dans ce País où l'injustice regne, & où il en coûte ordinairement beaucoup plus qu'on ne perdrait en perdant les emprunts, lorsqu'on est obligé de demander justice à la Porte.

1658.

Les cottons filez qui viennent de Damas font les plus beaux, les plus fins & les meilleurs que l'on tire de tout le País. Il en vient aussi des toiles de cotton blanches & bleuës, des étoffes de soye de toutes sortes de couleurs, des drogues, des gommes, du fené, & des raisins secs, qu'on appelle raisins de Pance,

Les Pances de Damas font en réputation par toute l'Europe. On les recueille aux environs de cette Ville. On les appelle Brictima. Les gens du País disent qu'il ne tombe chez-eux ni pluye ni rosée, à cause de la sepulture de Nembrod qui y est enterré. Ils assurent qu'il avoit résolu d'escalader le Ciel, & que c'étoit pour ce dessein qu'il avoit bâti la Tour de Babel. A les entendre débiter cette Fable, il paroît qu'ils la regardent comme une vérité incontestable. On s'exposeroit à de mauvais traitemens, si on leur en vouloit montrer la fausseté & l'impertinence. Pour avoir la paix avec eux, il faut les écouter, & s'en tenir à ce que l'Ecriture nous apprend sur cet article.

Au reste, c'est, selon eux, à la malédiction de Dieu, que leurs raisins sont redevables de leur bonté & les verita-

bles n'ont qu'un seul petit pepin, quoique le grain soit fort gros, & sont jaunes, transparens, & d'une grande douceur.

Ceux de Baalbec sont plus roux & plus opaques, moins secs & moins doux, ils n'ont aussi qu'un petit pepin. Personne n'en peut acheter que ceux qui en ont pris la paste ou la Ferme. Elle dépend des Emirs Chahab Edalin, qui demeurent auprès de Damas, & qui sont les Propriétaires des vignes qui les produisent. Les Fermiers en tiroient tous les ans cent quintaux du País, qui font cinq cens quintaux poids de Marseille, à condition que ces Emirs n'en vendront qu'à eux seuls. Ceux qui avoient les premiers avis de France pour en acheter, y faisoient de grands profits; mais depuis qu'on a trouvé l'invention d'en faire d'aussi bons en Italie, ce commerce est tombé, & on n'en achete que peu & fort rarement.

Les Sebestes sont les fruits dont on tire le glu, qu'on appelle glu d'Alexandrie. L'arbre qui les porte ressemble assez au prunier, excepté que ses feuilles sont plus arondies & dentelées. Le fruit est comme un petit gland noirâtre & ridé. Il renferme un noyau de même figure, qui occupe la moitié

1658.

du fruit. Il est dur, & contient une amande blanche, agréable au goût. On se sert de ce fruit en Medecine ; on prétend qu'il est pectoral , & qu'il a encore d'autres bonnes qualitez ; cependant le commerce qu'on en fait n'est pas considerable.

Le Pacha de Gaza faisoit venir du sené de la Mecque. Il avoit fait un Traité avec Messieurs Bertandié & Souribe , & s'étoit engagé à leur livrer à un certain prix tout celui qu'il feroit venir. Ces Messieurs l'envoyoient à Marseille à leurs Correspondans , qui y ont fait des profits considerables, pendant qu'on ne s'est pas avisé d'en faire venir du Caire, où il est plus beau. C'étoit pour entretenir ce commerce, que M. Souribe résidoit toujours à Rama : il auroit été très-lucratif, malgré l'introduction de celui du Caire, si le Pacha de Gaza ne fût point mort. Son décès apporta un changement total dans cette Ferme, & Messieurs Bertandié & Souribe s'en désisterent, contents des profits qu'ils y avoient faits.

Tout le monde sçait que le sené est la drogue favorite des Medecins. Ils l'appellent dans leur jargon follicule d'Orient. C'est une petite feuille oblongue, qui croît sur un arbrisseau d'eny-

ron deux pieds de hauteur. Elles sont attachées deux à deux sur des petites queue's minces, elles sont d'un verd pâle tirant sur le jaune. Les meilleures sont les plus petites & les plus minces.

Il y en a d'une autre espee dont les feüilles sont plus grandes & plus épaisses. On prétend qu'il a moins de vertu, c'est-à-dire, qu'il est moins purgatif que le premier, & que par conséquent il en faut une dose plus forte pour produire le même effet; aussi est-il moins cher: de sorte que la dépense est à peu près la même.

L'arbrisseau qui porte ces feüilles purgatives, croît naturellement dans plusieurs lieux des Indes Orientales, dans l'Egypte, dans la Syrie, dans l'Arabie, qui semble être le Pais des drogues medecinales & des aromats; dans la Perse, & même en quelques lieux de l'Amérique. Tous les Pais lui sont bons, pourvû qu'ils soient chauds. Il n'y a guère de medecine où l'on ne fasse entrer le sené. Il est amer. Ceux qui veulent s'en purger sans sentir son amertume, en répandent une certaine quantité sur leur potage, quand ils sont prêts de le manger, & sans lui donner plus de tems, que ce qu'il lui

Maniere aisée de se purger avec le sené.

1658.

en faut pour s'humecter & s'amollir ; ils le mangent comme ils feroient d'autres herbes , & il les purge doucement , sans les exposer aux nausées & aux soulevemens d'estomac , qui sont ses suites ordinaires, quand on en prend l'infusion.

La Douïanne de Seïde se prend sur les marchandises , à raison de cinq pour cent de leur estimation. Les Marchands y sont traitez fort favorablement, c'est-à-dire , que les marchandises sont toujours estimées au plus bas prix.

Le Mahumatafoub est un Officier du Pacha , qui tient son Bureau à la porte principale du grand Khan. Il prend un piastre par quintal du coton , & un pour cent de tous les marchez qu'on fait devant lui. Comme Juge de Police il prend un droit léger sur tous les fruits , & les autres denrées auxquelles il met le prix. Les Sansals ou Courriers ont un pour cent de tous les marchez qu'ils font , & partagent ce profit avec cet Officier.

Les Consuls ont droit de prendre deux pour cent sur toutes les marchandises que l'on charge sur les Vaisseaux. Ils font grace d'un demi pour cent au profit des Commis. Ils en perdent encore autant sur le prix des mar-

chandises , que l'on met sur le Memoire , afin de ne se pas tromper à son désavantage : de sorte qu'ils ne peuvent guères compter sur leurs émolumens , qu'à raison d'un pour cent , ce qui ne suffiroit pas pour leur entretien, quand le commerce n'est que mediocre ; parce que quand ils veulent faire les choses honorablement ; ils n'en sont pas quittes pour quatre mille piastras par an. Je l'ai compté plusieurs fois. Je suis entré dans le détail , & j'ai reconnu évidemment ce que je viens de dire.

1658.

M. Henri de Bricard exerça cette Charge pendant six ans , & il n'eut pas occasion de s'y enrichir beaucoup, quoiqu'il fût œconome par nature , qu'il fût fort adroit, très-éclairé sur ses interêts , & que les Marchands eussent toujourns eu pour lui des considerations qui le mettoient à couvert de beaucoup de dépenses ; mais il eut le malheur de se trouver dans des tems difficiles , où la Nation fut exposée à de grandes pertes , & à des avanies prodigieuses par l'avarice des Gouverneurs, comme je l'ai rapporté ci-devant.

Il s'embarqua dans le mois de Février 1659. & laissa son cousin M. Henri de Candole pour Vice-Consul à sa place, jusqu'à l'arrivée de M. Antoine

1658.

Bertandié , qui étoit pour lors à Ramā , que le Roi avoit nommé au Consulat. Il passa à Marseille dans le Vaisseau du Capitaine Blaise Marin de la Cioutat. La fortune qui ne lui avoit pas été tout-à-fait favorable dans le Levant , le récompensa à Marseille : il épousa la sœur de l'Avocat Garnier , qui étoit mort en venant d'Acree : c'étoit une très-tiche heritiere.

C H A P I T R E X V.

Reception de M. Antoine Bertandié à Seide.

M On sieur Bertandié désigné Consul, ayant appris le départ de M. Bricard son prédécesseur, m'écrivit qu'il ne tarderoit pas à venir à Seide. Il me chargea de lui faire préparer ses appartemens , & tout ce qui étoit nécessaire pour sa reception ; & cependant il fit le voyage de Jerusalem, & alla prendre congé du Pacha de Gaze. Il ne manqua pas de lui faire les presens ordinaires , & le Pacha en échange lui fit present d'une belle veste violette , & d'un jeune cheval gris Arabe de bonne race : car en ce Pais on

fait fort exactement les généalogies des chevaux. Il vint par mer jusqu'à Acre, où j'avois envoyé son équipage pour l'y attendre.

1659.

Cependant je m'accommodai avec M. de Candolle des meubles que M. de Bricard avoit laissez dans la maison Consulaire. J'y fis mettre ceux de M. Bertandié, & je pris possession de ses appartemens le premier jour de Mars, qui étoit le jour marqué par ses provisions.

Ayant été averti du jour qu'il partiroit d'Acre, j'en donnai avis à la Nation, & nous montâmes tous à cheval avec les Officiers Turcs que le Gouverneur envoioit au devant de lui jusqu'à Sarepta ancienne Ville, à present Village, que l'on appelle Farfend.

Nous l'y trouvâmes arrivé qui nous attendoit; il y reçût le compliment que le Député de la Nation lui fit au nom de tous les Négocians; il y répondit en bons termes; & après avoir essuyé d'autres complimens particuliers; & y avoir répondu, on servit une magnifique colation que la Nation avoit eu soin de faire préparer. La santé du nouveau Consul, celle du Gouverneur & des autres person-

1659.

nes de distinction , furent accompagnées des décharges réitérées des boëtes de pierriers destinées à cet effet; & quand on se fût bien diverti , on monta à cheval pour venir à la Ville.

Voici l'ordre de la marche.

Entrée du
Consul à
Scide.

Les Officiers Turcs envoyez par le Gouverneur , & qui l'avoient complimenté en son nom , étoient à la tête : Ils étoient suivis des Drogmans, des Janissaires , des domestiques , un desquels menoit en main le cheval dont le Pacha de Gaze lui avoit fait présent.

Les Marchands deux à deux venoient ensuite selon leur rang , & étoient suivis du Consul vêtu superbement , & monté sur un très-beau cheval bay , enharnaché à la Française , que je lui avois acheté de M. de Bricard. On entra dans la Ville en cet ordre. Les ruës étoient bordées de peuple qui jettoit des cris de joye.

On arriva au Khan. Le Consul fut complimenté à la porte de la part du Kiahia & du Cadi; on le conduisit à son appartement. Tous les Religieux , qui s'étoient rendus à la porte de la Cha-

pelle, le complimentèrent, & lui présentèrent l'eau bénîte. Il se mit à genoux sur son prie-dieu, qui étoit couvert d'un tapis de velours rouge, avec un carreau de même étoffe. On chanta le *Te Deum*, auquel toute la Nation assista.

1659.

Il entra ensuite dans sa grande salle, s'assit dans un fauteuil au bout de la table, & fit asseoir tous les Marchands. Le Sieur Jacques Seven, qui étoit alors Chancelier, lut à haute voix les provisions de sa Charge. Cette lecture fut suivie d'un discours que le Consul adressa à toute la Nation, & qui fut reçu avec de grands applaudissemens, chacun se promettant beaucoup d'avantage sous sa sage conduite. Tous les assistans le reconnurent pour leur Magistrat, & promirent de lui obéir.

On en dressa un acte, qui fut lû par le Chancelier, & signé de tout le monde; & après qu'on eût débarassé la table des papiers qui étoient dessus, on la couvrit d'une magnifique colation en ambigu, où tous les assistans furent conviés, & on passa une partie du jour & le reste de la nuit dans la joye & dans les plaisirs. Toute cette cérémonie se passa le 15. Mars 1659.

P V

1659.

Le lendemain de grand matin on envoya le premier Drogman complimenter le Pacha, les Emirs, le Cadi, & les autres personnes de considération de la Ville, & leur présenter les présens ordinaires, qui consistent en draps, fatins, bougies, sucre, café, confitures, & autres choses. Les complimens & les présens furent reçus agréablement: on y répondit en bons termes, & quelques momens après ils en envoyèrent remercier le Consul, & lui faire leurs présens.

Vifire du
Pacha.

Le même jour après que le Consul eût entendu la Messe, il fit convoquer la Nation, afin de l'accompagner aux Audiences qu'il alloit prendre. Tous les Marchands se rendirent au Khan fort bien habillez; ils en partirent à pied en cet ordre, parce qu'il n'y a que trois pas de - là au Serail.

Deux Janissaires suivis de deux Drogmans, & des domestiques du Consul, marchaient les premiers: le Consul marchant seul les suivait. Il étoit vêtu d'un juste-au-corps d'écarlate galonné d'or, sur lequel il avoit une longue veste, à la mode du païs, de même couleur, fourrée de martre zibeline: Il avoit des bas de soye demê-

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 349
me couleur, des souliers à galoches
pour marcher sur les tapis, un chapeau
de castor avec un cordon d'or, &
de très-beau linge à dentelles. Tous les
Marchands le suivoient deux à deux
selon leurs rangs, & leurs domestiques
fermoient la marche.

1659.

Ils arrivèrent en cet ordre au Serail.
Le Maître des cérémonies reçut le Con-
sul à la porte, & lui fit un compli-
ment. Tous les Gardes se leverent,
& conduisirent la compagnie chez
le Kiahia du Pacha, c'est-à-dire,
chez son Lieutenant, qui est en mê-
me tems son Lieutenant general.

Nous le trouvâmes assis sur des car-
reaux dans son balcon. Dès qu'il vit
le Consul, qu'il étoit aisé de recon-
noître à son habit rouge, que personne
que lui ne peut porter, il se leva, &
le vint prendre par la main, le fit mon-
ter sur l'estrade, & le fit asseoir sur
un tabouret couvert de drap rouge,
& se mit sur ses carreaux, comme il
étoit auparavant. La compagnie du
Consul s'assit, partie sur des carreaux,
& partie sur des bancs. Les compli-
mens ne roulerent que sur des deman-
des reciproques de leurs santez, sur
des offres de service, & des assu-
rances d'une parfaite correspondance.

1659.

On servit ensuite le café, le sorbet & les parfums, & alors le Consul prit congé, & descendit à l'appartement du Pacha.

Le Maître des cérémonies le conduisit par la grande cour à la salle du Divan. Le Pacha y étoit assis dans l'angle sur des carreaux. Dès qu'il vit le Consul, il se leva, & l'attendit debout. Quand il approcha de l'estrade où il falloit monter par une marche assez haute, deux Officiers le prirent avec respect sous les bras, pour l'aider à monter, pendant qu'un valet lui ôtoit ses galoches. Mehemet Aga, c'étoit le nom du Pacha, lui presenta la main d'un air gracieux, s'assit sur ses carreaux, & le fit asseoir vis-à-vis de lui sur un tabouret couvert de drap rouge. Les Marchands demeurèrent debout pendant toute l'audiance, pour lui faire plus d'honneur.

Le premier Drogman étoit à côté du Consul. Il fit le compliment en peu de paroles; le Pacha y répondit avec beaucoup d'esprit. La conversation roula sur les différentes manieres des païs, sur le commerce, avec des protestations reciproques d'amitié, de correspondance, & de travailler chacun de son côté à écarter tout ce qui pour-

noit être dommageable au commerce, & à l'amitié reciproque qui devoit unir les deux Nations. Les grands Officiers du Pacha étoient debout à ses côtez ; les murs de la salle étoient tapissés d'une cinquantaine de beaux jeunes hommes, grands, bienfaits, habillez magnifiquement de satin & de drap, avec de riches ceintures, où étoient passés leurs cangiaris ou couteaux à manches de vermeil doré : c'étoient les Pages du Pacha. Ils avoient les bras comme collez sur leurs côtez, qui est la posture la plus humble chez les Turcs, & gardoient un silence profond.

Au signal que fit le Pacha, quelques-uns se détacherent. Deux s'approcherent avec respect du Pacha & du Consul, & leur présentèrent de grands mouchoirs brodés, qu'ils étendirent sur leurs genoux ; deux autres leur présentèrent en même-tems à chacun une tasse de café. Les autres en présentèrent de la même maniere aux Marchands & aux Officiers de leur Maître, sur des soucoupes de bois peint & doré.

Pendant que la conversation continuoit, on leva les tasses & les mouchoirs, & un moment après on ap-

1659.

porta de nouveaux mouchoirs avec des tasses de porcelaine plus grandes que celles du café; elles étoient pleines de sorbet de limon parfumé.

On en présenta avec la même cérémonie aux Marchands & aux Officiers.

Quelques momens après le Pacha fit un signe, & on apporta le parfum. C'est le coup de partance & le congé. Aussi-tôt deux Pages se présentèrent avec chacun une caraffe d'eau rose & de fleur d'orange; ils en présentèrent une au Pacha & une au Consul, qui en prirent dans leurs mains, & s'en mouillèrent le visage & la barbe, & deux autres Pages étendirent sur la tête de l'un & de l'autre, une grande piece de toile; pendant que deux autres passerent sous la toile une castolette de vermeil, où il y avoit de cet excellent bois d'Aloës qui vient des grandes Indes, dont la fumée précieuse s'attacha aux endroits qui avoient été mouillez. D'autres Pages firent la même cérémonie aux Marchands & aux Officiers, avec un ordre, un respect, & une diligence admirable.

Le Pacha se leva dès que le Consul se disposa à prendre congé de lui.

il lui donna la main, & après quelques complimens, & des protestations d'amitié, ils se séparèrent. On mit alors sur les épaules du Consul une veste de damas blanc, qu'on appelle *Castan*. Il fit une reverence au Pacha, & descendit du Divan à l'aide des mêmes Officiers qui l'avoient aidé à y monter. On lui remit ses galoches : il fit encore une seconde reverence au Pacha, qui porta la main à son turban : c'est le salut le plus honorable qu'on puisse attendre des Turcs, & on sortit dans le même ordre qu'on étoit entré, excepté que les Chaouks du Pacha, c'est-à-dire, ses Valets de pied, marcherent à la tête du cortège, & conduisirent le Consul jusqu'à son appartement, d'où les Drogmans les congédierent, après leur avoir donné les gratifications accoutumées.

Tous les Marchands reconduisirent le Consul jusqu'à sa chambre. Ceux qui voulurent, demeurèrent à dîner avec lui, les autres furent chez eux, & se rendirent à la maison Consulaire après dîné, d'où ils accompagnèrent le Consul aux visites qu'il alla rendre au Cadi, aux Emirs, & aux autres personnes de considération. Il y fut reçu avec les mêmes cérémonies que chez

le Pacha , ou à peu près.

1659.

Pendant le reste de la semaine le Consul reçût les visites des personnes qu'il étoit allé voir , excepté du Pacha , & il régala tous ceux qui le vinrent visiter , chacun à sa maniere , & il traita chacun à tour de rôle , les Religieux , les Marchands & les Capitaines des Vaisseaux qui étoient en rade; après quoi chacun pensa à son commerce & à ses affaires.

La maison de M. le Consul étoit composée de son Chancelier , de deux Secretaires , & de son premier Drogman , qui mangeoit à sa table avec M. de Candole , qui payoit sa pension , aussi-bien que les Vice-Consuls d'Acre & de Rama , quand ils se trouvoient à Seïde. Il avoit outre cela un valet de chambre , un cuisinier , un pourvoyeur , deux aides de cuisine , deux laquais , deux palfreniers , un valet pour aller chercher de l'eau , deux chevaux & une bourrique.

Sa dépense ordinaire se montoit tous les ans à quinze cens écus , & les présens annuels à presque autant ou environ , sans compter les extraordinaires , qui alloient souvent assez haut. Il n'auroit pas laissé de se tirer d'affaires comme M. de Bricard , si le com-

merce n'eût point souffert de diminution , & si la Nation avoit eu pour lui les mêmes égards qu'elle avoit pour son prédécesseur ; mais la paix d'Europe qui sembloit devoir faire fleurir & augmenter le commerce , produisit un effet tout contraire. Les Marchands allerent trafiquer en Espagne, & le commerce de Seïde en particulier fut tellement abandonné , qu'à peine suffisoit-il pour payer les dettes que la Nation avoit contractées. Elle fut même obligée d'en contracter de nouvelles , & M. Bertandié , malgré son sçavoir faire & ses bonnes manieres , fut celui qui se ressentit davantage du déchet du commerce : de sorte qu'après quatre années d'exercice , il quitta sa Charge, & s'embarqua au mois de Janvier pour retourner à Marseille , laissant M. de Candole pour Vice-Consul en sa place , en attendant M. Pierre Croiset qui devoit lui succéder, & qu'on attendoit de jour à autre.

M. Croiset arriva à la fin de Mars 1663. Il fut reçu comme l'avoit été M. Bertandié , tant du Pacha que des Marchands. Ce furent les mêmes cérémonies. Je n'en parlerai point en particulier , pour ne point faire de répétitions ; mais j'ai d'autres cho-

1659. **Consulat de M. Bertandié**, jusqu'à mon retour en France. Je vais le mettre ici tout de suite, pour ne pas interrompre le fil de ma relation. Je parlerai des differens voyages que j'ai faits, des interêts de la Nation, des coûtumes du pais, de son gouvernement, des changemens qui y sont arrivez; en un mot, de tout ce qui peut faire connoître le pais plus exactement qu'il n'a été par les relations des voyageurs & des pelerins, dont la plûpart se sont copiez les uns les autres, ou n'ont écrit que sur des oüi-dires & des rapports, souvent faux, & touûjours très-defectueux.

L'Emir Fekherdin a joiüé un si grand rôle dans cette partie du monde, que j'ai crû faire plaisir au public de lui donner l'Histoire entiere de ce Prince.



CHAPITRE XVI.

*Histoire de l'Emir Fekherdin Prince
des Drusses de la Maison de
Maon.*

LES Drus ou Drusses sont des Peuples qui habitent les montagnes de l'Anti-Liban. Ils n'ont à proprement parler aucune Religion fixe ; quoique selon les occasions & leurs intérêts, ils semblent pancher plus du côté de la Mahometane que de toute autre. Ils en portent les marques, & quand ils viennent dans les Villes où les Mahometans sont les maîtres, ils en font les exercices, quoique dans le cœur ils maudissent Mahomet & sa Secte. Retournez chez eux, ce sont d'autres hommes ; ils ne sont plus reconnoissables. Ce sont les ennemis les plus vifs & les plus irréconciliables des Turcs. A la moindre broüillerie qui arrive ils prennent les armes, & ne leur donnent aucun quartier. Ces broüilleries sont frequentes ; car étant ennemis par nature, ils n'attendent pas de grands sujets pour faire une rupture, & en venir aux dernieres extrêmitéz.

1659. Ils ne laissent pas d'avoir parmi eux quelques espèces de Prêtres, & quelques livres qu'ils tiennent fort secrets. Ceux qui ont trouvé le moyen de les parcourir, assurent qu'ils contiennent des absurditez étranges, qui vont toutes à nier l'existence d'un Dieu. Ils conviennent pourtant qu'il y en a eu un autrefois, qui après avoir créé le Ciel & la terre, se laissa surprendre par les vents, qui l'emportèrent si loin, que depuis ce tems-là on n'en a eu aucune nouvelle. Ils sont donc sans Dieu depuis ce tems-là; mais ils ont parmi eux une tradition qui leur promet qu'il leur viendra d'Egypte un Sage, qui les instruira & leur donnera une loi.

Ces Peuples sont aisez à reconnoître à la figure de leur tête; ils serrent & allongent celles des enfans qui viennent au monde, de manière qu'il n'est pas possible de s'y méprendre, & de ne pas distinguer un Drusse de toutes les autres Nations.

Ils demeurent toujours dans les montagnes, sont endurcis dès leur plus tendre jeunesse aux travaux les plus rudes. Ils sont robustes, ont une santé vigoureuse, sont rarement malades, n'ont ni Chirurgiens ni Médecins, & par une suite nécessaire ils

vivent fort long-tems ; à quoi on peut
 ajoûter que leur vie est fort frugale ,
 qu'ils mangent peu & travaillent beau-
 coup.

1659.

Ils ont des mousquets & des fa-
 bres , sont hardis & braves , & se
 servent de leurs armes avec beau-
 coup d'adresse. Ce sont les Euro-
 péens qui leur ont fourni les pre-
 miers mousquets qu'ils ont eu ; ils en
 font à present eux-mêmes , aussi bien
 que leur poudre ; ils y employent le
 charbon , le salpêtre & le soufre ,
 qu'ils pilent avec le bout d'un bâton
 dans le premier creux de rocher qu'ils
 rencontrent. Elle n'est pas tout-à fait
 si vigoureuse que la nôtre , ils ne lais-
 sent pas de s'en servir ; mais quand ils
 peuvent avoir de la nôtre, & de nos fu-
 sils, ils en font un cas tout particulier.

Ce sont d'assez bonnes gens , quand
 on n'a point de démêlez avec eux ;
 mais ce sont de dangereux ennemis :
 ils ne pardonnent jamais : ils usent cruel-
 lement de leurs avantages , & ils sont si
 jaloux de leurs femmes , que si on leur
 en parloit , il n'en faudroit pas da-
 vantage pour les mettre en droit de
 les assommer. Ces femmes pour la
 plupart sçavent lire & écrire la Langue
 Arabe , qui est celle qu'ils parlent.

1659.

Les hommes regardent ces connoissances avec mépris , comme des amusemens propres au sexe. Pour eux ils ne s'attachent qu'à travailler & à faire la guerre.

Origine
des Drusses.

La tradition constante parmi eux & dans le pais , est , qu'après que les Sarrasins eurent pris la Terre-Sainte sur les Chrétiens , un corps de François , commandé par un Comte de Dreux , se retira dans les montagnes de Bethléem , & dans celles d'Engaddi , qui portent encore aujourd'hui le nom de montagnes des François. Ils y demeurèrent quarante ans , sans que les Sarrasins pussent les en chasser , ni les défaire. Ils étoient tous Chrétiens , & avoient avec eux des Prêtres qui les maintinrent dans la Religion tant qu'ils vécurent ; mais ces Ministres du Seigneur étant morts , & eux ayant enlevé des femmes de tous côtés , ils oublièrent leur Religion , & tombèrent peu à peu dans l'irreligion où ils vivent aujourd'hui. Ils multiplièrent si prodigieusement , qu'ils s'étendirent de montagnes en montagnes , depuis le commencement du Liban , jusqu'à la mer morte , où elles se terminent.

Plusieurs Essains de ces peuples ont
changé

changé de nom, & obéissent à des Chefs ou Princes qu'ils se sont faits eux-mêmes. Tous en general ont beaucoup plus de penchant pour la Religion Chrétienne, que pour la Mahometane; & il est aisé de découvrir que leurs ancêtres ont été Chrétiens, & que l'ignorance, le défaut de Ministres, & le libertinage, ont introduit parmi eux le cahos confus qu'on remarque dans leur croyance telle qu'elle soit.

1659.

Ceux de l'Antiliban, dont je vais parler, ont retenu le nom de Drusses, qu'ils tirent de celui de Dreux leur premier Chef. C'est par cette raison que l'Emir Fexherdin, & les autres Princes de sa Maison, se disent issus des François, qu'ils les aiment, les protègent, & entretiennent commerce avec eux.

C'est par là même que cet Emir faisoit gloire d'être parent de Messieurs de Guise, & que l'Emir Melhem avoit un commerce de lettres avec le Duc de ce nom, qu'il entretenoit par le moyen des Missionnaires, qui lui faisoient tenir ses lettres & les réponses.

Nos François commercent beaucoup avec eux, & font acheter toutes les

1659.

soyes qu'ils travaillent à Chouf & à Karoan. Ils sont francs dans le commerce, & de bonne foi ; ils ont une aversion si grande du bien mal acquis, que comme ils supposent que tous les Turcs sont des usurpateurs & des voleurs, ils ne mêlent jamais l'argent qu'ils reçoivent des Chrétiens, avec celui qu'ils sont obligez de prendre des Turcs ; & quand ils en ont, l'argent Turc est toujours le premier qu'ils mettent dehors, de peur qu'il ne porte guignon à l'autre. Bien plus, ils ne veulent point recevoir l'argent d'un Chrétien, s'il le leur présente dans une bourse à la Turque. Ils vont encore plus loin ; s'ils sont obligez de donner à boire à un Turc, ils cassent aussitôt la cruche, ou le vaisseau dans lequel il a bû. On ne peut exprimer jusqu'où va leur superstition sur cet article.

Il y a à présent beaucoup de Maronites mêlez parmi eux, qui vivent en Chrétiens, ont leurs Evêques & leurs Prêtres, & font avec une entière liberté l'exercice de leur Religion. Nos Missionnaires y prêchent librement, & personne ne trouve à redire quand quelqu'un d'eux embrasse la Religion Chrétienne, & se fait baptiser.

Les Princes de ces Drusses ont été de tout tems de la maison de Maon. L'Emir Fekherdin, qui signifie la gloire de la Loi, étoit de cette illustre famille, dont il ne restoit plus que lui, & son oncle l'Emir Yournis, qui veut dire Jonas. Il n'étoit âgé que de six à sept ans quand son pere mourut, & le laissa Souverain de tout le pais, & des Villes & Forteresses qui sont depuis le Carmel jusqu'à Tripoli de Syrie.

1659.

Il demeura sous la tutelle de son oncle jusqu'à ce qu'il eût l'âge de gouverner par lui-même. Quand il eut pris le gouvernement de ses Etats, il eut soind'entretenir toujourn un grand nombre de bonnes troupes, qu'il ne manquoit jamais d'employer contre les Turcs, sous le prétexte spécieux de faire la guerre aux Arabes, & d'empêcher les courses & les irruptions qu'ils faisoient dans ses Etats. Par ce moyen il les agrandit beaucoup, & se rendit Maître de quantité de places par sa bravoure, sa bonne conduite, & par les manieres douces & équitables avec lesquelles il traitoit tous ses sujets, mais sur tout les Chrétiens du pais, & les Francs plus que tous les autres. Ce fut lui qui établit

Qij

1659.

les Religieux François à Nazareth, & dans toutes les Villes principales de sa domination.

Il se disoit issu de Godefroi de Bouillon Roi de Jerusalem, & de mâle en mâle de ce Comte de Dreux dont j'ai parlé.

Fekherdin étoit de taille médiocre, brun de visage, il avoit le teint coloré, les yeux grands & pleins de feu, le nez aquilin, la bouche petite, les dents blanches, un beau tour de visage, la barbe d'un blond châtain, l'air grand & majestueux, de l'esprit infiniment, la voix mâle & harmonieuse. Il avoit été bien élevé; il sçavoit plusieurs Langues, s'appliquoit à la Chimie & à l'Astronomie: il étoit extrêmement curieux: il aimoit la Peinture, la Poësie & la Musique, & donnoit des appointemens considérables aux Sçavans qu'il faisoit venir d'Europe, pour travailler sous ses yeux.

Victoires
de Fekher-
din.

Ce fut principalement contre les Arabes qu'il tourna ses armes, il remporta sur eux de grands avantages, & usa quelquefois cruellement de ses victoires, suivant l'exemple de ces peuples, qui ne sçavent ce que c'est d'en user modérément, & il augmen-

ta tellement ses Etats par leur défaite, qu'il donna de la jalousie aux Pachas de Damas & des Provinces voisines, quin'étant pas en état de mesurer leurs forces avec les siennes, trouverent moyen de gagner quelques-uns de ses nouveaux sujets, & les engagerent à porter leurs plaintes au Grand Seigneur contre lui, comme contre un rebelle, un infracteur de la Loi de Mahomer, dont il ne faisoit plus aucune profession, & qui étoit le protecteur déclaré des Chrétiens.

Ces plaintes eurent l'effet que les Pachas esperoient; le Grand Seigneur envoya à Seïde soixante Galeres & plusieurs Vaisseaux de guerre, pour le prendre & le conduire à Constantinople. Cuchuk Abner Pacha de Damas, eut ordre de lever trente mille hommes, avec lesquels il bloqua d'abord la Ville, & l'assiegea ensuite dans les formes.

Fekherdin fut surpris; il vit bien qu'il ne pourroit pas resister à ces forces; il prit le parti de la retraite, & laissa le gouvernement à son fils aîné Ali, avec les instructions convenables. Il lui ordonna de se soumettre au Grand Seigneur, & de faire sa paix le plus avantageusement que le tems

Q iij

le pourroit permettre.

1659.

L'Emir Ali fit sçavoir au Pacha la fuite de son pere, & la disposition où il étoit de se soumettre aux ordres du Grand Seigneur. Le Pacha fut ravi de cette ouverture qui le tiroit d'intrigue, n'étant pas trop assuré de réussir dans le siege qu'il avoit entrepris : ce qui mettoit sa tête en grand danger.

Comme il avoit les pouvoirs du Grand Seigneur, il conclut un traité avec Ali, reçût le serment & l'hommage qu'il fit au Grand Seigneur, les contributions qui étoient dûës, de grands presens pour lui, & lui confirma le gouvernement des Etats de son pere en leur entier.

Fuite de
l'Emir Fe-
rherdin.

Pendant que ces choses se passoient à Seide, l'Emir Ferherdin s'embarqua sur un Vaisseau François ; il passa à Malte, de-là à Naples, & vint débarquer à Livourne, d'où il alla à Florence, où le Grand Duc le reçût avec une magnificence extraordinaire.

Après quelques semaines, il le fit passer à Rome, pour rendre visite au Pape Paul V. Il y fut reçu comme il avoit été à Florence, logé, défrayé & traité comme un Souverain, qui pouvoit beaucoup aider les Princes Chrétiens, s'ils eussent encore eu la dévotion des Croisades.

Fekherdin revint ensuite à Florence, où il demeura cinq ans avec quatre femmes, cinquante domestiques, & plus de vingt mille marcs d'or qu'il avoit apportés avec lui.

Ce nombre de femmes fait voir que l'Emir n'étoit pas encore Chrétien, comme on dit qu'il l'a été dans la suite, ou que s'il l'étoit, il vivoit très-mal dans sa Religion. On pourroit encore conjecturer qu'il n'avoit d'autre Religion que celle de sa Nation, qui n'en a aucune, comme je l'ai dit ci-devant.

Au bout de ces cinq années l'Emir se laissa emporter au desir de revoir son pais & son fils, & de regner. Il avoit fait un traité avec le grand Duc, qui lui avoit promis des troupes, mais qu'il ne put lui fournir quand il en eut besoin, parce qu'elles étoient occupées autre part.

Il partit de Livourne, revint à Seïde avec un nombre d'Ingenieurs, d'Architectes, & d'Ouvriers de toutes sortes, dont il vouloit se servir pour les fortifications de ses places, & les embellissemens de ses Palais. Il arriva heureusement, demeura quelques jours *incognito*, & reprit ensuite le gouvernement de l'Etat que son

L'Emir revient à Seïde.

filz lui remit sans contestation.

1659.

Il mit aussi-tôt ses troupes en campagne, fit le dégât sur les terres des Arabes ses ennemis, & chemin faisant sur celles des Turcs. Il fit des conquêtes, & eut des avantages considérables.

Il s'avisa un jour de faire courir le bruit qu'il étoit mort, pour voir ce que feroit le Pacha de Damas son ennemi déclaré. Il s'enfonça pour cela dans l'appartement de ses femmes, où personne ne le voyoit; qu'un Chrétien Maronite, qui étoit son principal Ministre; il se nommoit Abou-Nader, pere du Cheik Abou-Nauhel, dont j'aurai occasion de parler dans la suite.

Cette nouvelle engagea Cuchuk Ahamer Pacha de se mettre en campagne avec ses troupes, pour faire la guerre à l'Emir Ali; mais ayant appris que Fekherdin n'étoit pas mort, il se retira au plus vite, craignant avec raison la bravoure & la bonne conduite de cet Emir.

Fekherdin se mit aussi-tôt en campagne. A l'aide de ses Ingenieurs Chrétiens, il emporta le Château de Tripoli bâti par Saint Louis; & celui de Boalber, appelé dans l'Ecriture, *Turris Libani contra Damascum*. Ce Châ-

Nouvelles
conquêtes
de Fekher-
din.

teau est très-ancien, & bâti si solidement, que la plupart des pierres qui le composent ont six pas de longueur, & quelques-unes en ont jusqu'à douze, & sont d'une largeur à proportion.

Il épousa ensuite la sœur d'un Prince Arabe qui étoit son ennemi depuis long-tems. Il se servit de ce stratagème pour faire venir ce Prince, & il le fit massacrer; action indigne de son courage, & dont il devoit craindre les suites: aussi renvoya-t'il la Princesse chez ses parens, de crainte qu'elle ne le poignardât pour venger la mort de son frere.

Cette mauvaise action obligea l'Emir Turabey, Chef ou Prince des Arabes du Mont-Carmel, à se liguer avec les Pachas de Syrie, de Galilée, de Samarie & de Palestine, qui écrivirent de concert au Grand Seigneur contre lui, & l'accuserent de nouveau de mépriser la Loi de Mahomet, de convertir les Mosquées en Eglises de Chrétiens, d'avoir intelligence avec le Grand Duc de Toscane & les Chevaliers de Malte, de donner des vivres aux Corsaires qui pilloient les côtes & les Vaisseaux, de se fortifier dans ses places, d'envahir celles

Qv

1659.

des fidèles sujets de la Porte, de les ruiner par les contributions exorbitantes qu'il en exigeoit, & enfin d'être convenu avec les Princes Chrétiens de les mettre en possession de la Terre-Sainte.

Le Grand Seigneur ayant fait examiner ces plaintes, & les preuves qui les accompagnoient, ordonna à Cuchuk Ahmet Pacha de lever des troupes, & de les joindre à celles des Pachas de Tripoli, d'Alep & de Gaze, & à celles des Emirs Ferroux & Turabey, à qui il envoya les mêmes ordres. Ils obéirent, & firent une armée de trente mille hommes.

Le Capitan Pacha sortit avec quarante Galeres pour les joindre; mais il n'arriva pas au tems marqué; parce que s'étant obstiné à prendre deux Vaisseaux Anglois, qui chargeoient du bled vers l'Isle de Chio, ces Vaisseaux se défendirent à merveilles, maltraiterent étrangement les Galeres, & voyant qu'ils ne pouvoient plus s'empêcher d'être pris, ils mirent le feu à leurs poudres, & se firent sauter.

Le Capitan Pacha fut trente jours à Chio à radouber ses Galeres, & pendant ce tems-là les Galeres de Chio, de Rhodes, & de Chypre le vinrent joindre.

dre, & renforcèrent son armée.

1652.

L'Emir Fekherdin donna douze mille hommes à son fils l'Emir Ali, & lui ordonna d'aller à Safer, & de combattre Cuchuk Ahmet avant qu'il eût été joint par les autres Pachas & les Arabes. Cuchuk le prévint, & l'attaqua; la bataille fut des plus sanglantes. Il resta sur la place huit mille morts de chaque côté. La nuit sépara les combattans, mais le Pacha d'Alep étant arrivé le lendemain avec huit mille hommes, Cuchuk attaqua aussi-tôt l'Emir Ali. La bataille fut aussi sanglante que la première; il ne resta à Cuchuk qu'environ mille hommes, & environ cent cinquante à Ali, qui fut obligé de prendre la fuite, & ses gens l'abandonnerent. Son cheval qui étoit blessé étant tombé, il se rendit à un soldat, qui ne le connoissant pas, lui promit la vie, de le sauver, & de le mettre en lieu de sûreté; mais l'ayant reconnu, il l'étrangla avec la mèche de son mousquet pendant qu'il dormoit de lassitude après une si pénible journée. Il lui coupa la tête, & la porta à Cuchuk Ahmet, qui étoit dans la tente avec les autres Pachas & les Emirs.

Le Pacha la reçût en cérémonie, la fit laver avec des eaux de senteur, &

Q vj

1659.

après l'avoir fait embaumer, l'envoya à Constantinople.

Cependant la Capitan Pacha arriva à Tripoli avec ses Galeres. Il y apprit l'état des affaires, & prit les mesures nécessaires avec les autres Pachas, pour pousser à bout l'Emir Fekherdin.

Ce Prince ne sçachant point la mort de son fils, quoiqu'il eût appris sa défaite, jugea à propos de se retirer à Seide.

Le Capitan Pacha l'y suivit. L'Emir lui envoya cinq Saïques chargées de vivres & de rafraîchissemens, avec des présens considérables, & une lettre très-soumise, par laquelle il l'assuroit de son entière soumission aux ordres du Grand Seigneur. On entra en négociation, dont le résultat fut, que l'Emir remettroit entre les mains du Capitan Pacha les Châteaux de Seide & de Barne. Ses Garnisons en sortirent, & le Capitan Pacha y fit entrer des Turcs, & aussitôt il entra avec son armée dans le Port de Seide, & mit ses troupes à terre, qui pillerent les belles maisons que l'Emir avoit à la campagne, tuèrent ses beaux jardins, & jetterent l'épouvante dans tout le pais.

Cuchuk Ahmet ayant été instruit de

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 373
toutes choses par le Capitan Pacha, &
voyant que ce Général étoit maître des
Fortereſſes, & de la mer, aſſiegea la
Ville par terre, & les Sujets de l'E-
mir voyant leur perte inévitable, l'a-
bandonnerent pour la plûpart, & trai-
terent avec les Turcs.

L'Emir ſe voyant abandonné, ſor-
tit de la Ville, & gagna les montagnes,
eſpérant que le tems apporteroit quel-
que changement à ſes affaires.

Il arriva dans ce tems-là une tem-
pête furieuſe, dont les ſeules Galeres
du Grand Seigneur ſe ſauverent, s'é-
tant retirées à tems en l'Iſle de Chy-
pre.

Tempête
extraordi-
naire.

On vit une groſſe nuée noire ſe le-
ver du côté du Nord, qui en s'avan-
çant vers le Port, produiſit des vents
impétueux, mêlez d'éclairs & de ton-
nerre, qui firent dérader tous les Bâ-
timens, & les jeterent ſur les recifs.
Le Vaiſſeau du Capitaine Lombardon
de Marſeille fut jetté contre le Châ-
teau, & y fit naufrage. Ceux qui eu-
rent le bonheur d'échapper furent fort
maltraitez, & le dommage tomba preſ-
que entierement ſur les Bâtimens Chré-
tiens qui ſe trouverent dans le Port.

On répandit par tout que cette tem-
pête avoit été excitée par un Magi-

1659.

cien auquel l'Emir s'étoit adressé pour cela, & que faute de s'être bien expliqué, le sort n'avoit eu de force que sur les Bâtimens qui étoient dans le Port, & comme il ne s'y trouva que des Bâtimens Chrétiens, tout le malheur tomba sur eux. Je rapporte ce trait d'histoire sans obliger personne à le croire.

Les Sujets de l'Emir qui lui étoient demeurez fidèles, voyant ses disgrâces, traiterent avec le Pacha de Damas, & se rendirent; de sorte qu'il se vit presque entièrement abandonné. Ses enfans furent pris, & tuez les uns après les autres. L'Emir Ali son aîné avoit été tué à la bataille de Safet. L'Emir Hassan son second fils fut pris & conduit au Grand Visir qui étoit alors en campagne. L'Emir Mansour fut envoyé à Constantinople. L'Emir Youmes son frere qui résidoit à Sour fut pris, lié à un olivier, & tué à coups de fusil. Sa femme & sa fille se sauverent chez les Drusses dans les montagnes, & tous les autres partisans & serviteurs furent dissipez.

Il n'y eut que Abou-Nader son principal Ministre qui s'enferma dans la Ville, & soutint le siege tant qu'il eut du monde; mais voyant après un long

siége tous les gens tuez ou blesséz, & la Ville en état d'être emportée d'assaut, il conseilla aux habitans de faire leur traité avec les Turcs, & de se rendre aux meilleures conditions qu'ils pourroient en obtenir. Pour lui il se sauva de la Ville, s'embarqua sur un Vaisseau Chrétien, qui le porta à Malte, où il finit ses jours, après avoir donné son fils Abou-Kafen à l'Emir Fekherdin. C'est cet Abou-Kafen qui a été connu depuis dans le monde, sous le nom d'Abou-Naufel, & dont j'aurai occasion de parler.

1659.

La Ville se rendit à composition: les Turcs usèrent modérément de leur Victoire, & conserverent la Ville comme une Place d'importance, dont la conquête assuroit toutes les autres, & où le commerce qui s'y faisoit produiroit de grosses sommes au Grand Seigneur.

Le Capitan Pacha retourna à Constantinople après cette expedition, & informa les Ministres de ce qui s'étoit passé, & des mesures qu'on avoit prises pour ruiner entièrement l'Emir Fekherdin.

Ce Prince n'étoit pourtant pas abandonné si absolument, qu'il ne tint encore la campagne. Il s'étoit retiré

1659.

dans les montagnes, & faisoit des courses continuelles. Il avoit encore quatre Châteaux, un desquels appellé Niha fut assiégré par le Pacha de Damas, qui employa pendant trois mois toute son industrie pour le prendre. Il consuma une quantité extraordinaire de poudre & de boulets. Les assauts furent fréquens, opiniâtres & sanglans, & après tout cela il fut contraint de lever le siege, après avoir perdu la plus grande partie de ses gens.

Le Grand Seigneur qui ne vouloit pas avoir le démenti de cette affaire, lui envoya l'année suivante quarante-six Galeres commandées par Jaffar Pacha. Cet Officier eut ordre de donner la parole du Grand Seigneur à l'Emir, & de l'assurer que s'il vouloit aller à Constantinople, il y seroit bien reçu, & que le Sultan qui aimoit les gens de cœur, seroit ravi de le voir lui-même réfuter les accusations de ses ennemis, & que bien loin qu'il lui arrivât du mal, il pouvoit esperer que le Sultan le remettroit en possession de tous ses Etats.

Après une assez longue négociation, l'Emir se laissa tellement persuader par le Pacha, qu'il s'embarqua avec ses deux petits-fils, & quatorze charges de Mulets d'or & d'argent monnoyé,

& quantité d'autres richesses dont il prévoyoit avoir besoin pour gagner les Visirs & autres Officiers du Divan.

1659

On ne peut comprendre comment un homme qui avoit tant d'esprit & tant d'expérience, donna dans un panneau si grossier & si visible. Il connoissoit le génie des Turcs, qui ne pardonnent jamais les moindres révoltes. Son séjour en Europe, la protection ouverte qu'il avoit donnée aux Corsaires de Malte, ses intelligences avec le Grand Duc, & le peu de cas qu'il faisoit de la Religion Mahometane, étoient tellement connus de tout le monde, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'il pût se justifier d'aucun de ces chefs, qui étoient chez les Turcs des crimes de léze-Majesté.

Il arriva heureusement à Constantinople. Le Grand Seigneur le reçût fort bien. Pendant quinze jours on lui témoigna de grandes considérations. On instruisoit pendant ce tems-là son procès, & ses accusateurs prouverent si évidemment qu'il étoit coupable, qu'ayant été appelé au Divan, on lui signifia son arrêt de mort. Il demanda quelques momens pour s'y préparer, on les lui accorda; mais s'étant tourné pour faire sa priere, vers l'Orient, qui

1659.

Mort de
l'Emir Fe-
kherdin.

est le côté vers lequel les Turcs ne se
retournent point, il n'en fallut pas da-
vantage pour le faire reconnoître pour
Chrétien; & aussi-tôt le Grand Sei-
gneur dit à ses Muets, dans le langa-
ge usité entre eux, qui est par signe;
vîte, vîte, qu'on étrangle ce Cochon, &
il fut aussi-tôt étranglé par ces execu-
teurs. On trouva en le dépouillant qu'il
avoit une croix d'or sur sa poitrine, ce
qui confirma le jugement qu'on avoit
fait qu'il étoit Chrétien. On exposa le
corps dans la grande place, devant le
Serail, & la tête en étant séparée, fut
mise au bout d'une pique, plantée auprès
du corps, avec cet écriteau: *C'est ici
la tête de l'Emir Fekherdin, impie &
rebelle au Grand Seigneur.*

Ainsi périt l'Emir Fekherdin, âgé de
soixante & dix ans, en 1633. & avec
lui presque toute l'illustre Maison de
Maon. L'aîné de ses petits-fils appelé
l'Emir Hassan, fut lié dans un sac &
jetté à la mer; le plus jeune qui étoit
encore tout petit, fut mis dans le Se-
rail où il fut élevé, & fit une fortune
considérable; mais il ne retourna plus
au pais de ses Ancêtres.

Il ne resta dans le pais que l'Emir
Melhem, fils de l'Emir Youmes. Il me-
na pendant fort long-tems une vie ob-

scure, parfaitement soumis au Grand Seigneur, mais sans aucune communication avec les Gouverneurs & les Pachas du pais. Il demouroit dans ses terres, venoit rarement à la Ville, & craignoit toujours le sort de ses ancêtres.

1659

CHAPITRE XVII.

De l'Emir Melhem Maon, & de ses Successeurs.

MElhem en Arabe signifie charnu ou gras: ce nom lui convenoit parfaitement bien; car il étoit gros & extraordinairement gras. Il étoit d'une taille médiocre, le poil châtain, les yeux bleus, le visage beau, blanc & vermeil. Son humeur étoit sombre. Il étoit avare au suprême degré. Il passoit sa vie dans les montagnes, & n'en sortoit que quand il étoit assuré d'être le plus fort dans les lieux où il alloit. Il prenoit, sous le nom de ses gens, les Fermes de Chouf, de Karoan, & des autres lieux des montagnes, qui étoient à sa bienséance. Quoique les Pachas & les Gouverneurs scüssent fort bien que c'étoit lui qui tenoit ces Fer-

Portrait & caractere de l'Emir Melhem.

1659.

mes sous des noms empruntez, ils ne faisoient aucune difficulté de les lui donner, parce qu'ils étoient assurez d'être payez régulièrement.

Ce fut par cette raison que le Gouverneur de Safet, lui donna les Fermes des domaines des Villes d'Acree, de Seïde & de Baruch; parce qu'outre qu'ils étoient assurez d'être bien payez, ils évitoient les révoltes qui sont si ordinaires parmi ces peuples, qui ne sont pas aisez à conduire, à moins d'avoir toujours des armées en campagne; au lieu qu'ils n'avoient rien à craindre de leur legereté naturelle, étant gouvernez par un de leurs anciens Princes qu'ils respectoient, & dont ils aimoient mieux la tyrannie, que les bonnes graces des Turcs: car son humeur avare lui faisoit faire d'étranges exactions sur ses sujets.

Les François n'avoient pas sujet de se plaindre de lui, il gardoit de grandes mesures avec eux, pourvû qu'ils fussent attentifs à contenter son avarice. Ils vivoient bien avec lui, & ce qu'ils y trouvoient d'avantageux, c'est que leur commerce se faisoit avec beaucoup de sûreté: de sorte qu'on pouvoit envoyer un enfant chargé d'or dans les montagnes, & dans tous les autres

lieux de sa dépendance, sans craindre qu'on lui fit le moindre tort, chose très-rare dans le País; mais il avoit mis un si bon ordre parmi les gens, que la crainte des châtimens corporels & pecuniaires les retenoient dans le devoir.

1659.

Quoiqu'il semblât que l'Emir Fekherdin eût été dépouillé de tous ses biens, l'Emir Melhem qui lui succéda, ne laissa pas de trouver encore des trésors considérables, Ils étoient cachez dans de vieilles masures. Des vieillards en qui son oncle avoit eu confiance les lui découvrirent. On dit même que quelques Magiciens, ou soit disant tels, le servirent bien en cette occasion. Il me semble que leur secours étoit assez inutile. Quoiqu'il en soit, il les enleva & les cacha dans d'autres lieux. Il se garda bien d'en faire parade, il affecta toujours de paroître pauvre dans ses habits, dans son train & dans sa nourriture.

Pendant que Cuchuk Pacha de Damas fut en place, & qu'Ipshir Pacha d'Alep vécut, il ne porta sur son turban qu'un vieux bonnet de drap rouge. Il se souvenoit de ce que le premier avoit fait à son oncle, & de ce que le second lui avoit voulu faire.

1659. Mais quand le premier eût été rappelé, & que le second fût mort, il prit un bonnet de velours rouge, & reçut les complimens que ses amis & ses sujets lui en firent, quoique dans la vérité ce ne fût pas pour le bonnet, quoiqu'il fût de velours; mais parce qu'il se trouvoit débarrassé de deux ennemis, qui étoient fort à craindre.

Enfans de l'Emir Melhem. L'Emir Melhem eut deux fils; l'aîné appelé l'Emir Ahmed étoit bienfait, beau, d'un bon naturel, & avoit été bien élevé. Le second cadet nommé Corquas, qui signifie Sans-Peur, étoit d'un caractère tout opposé à celui de l'aîné. Il étoit mutin, altier, capricieux, fier, hautain, & obstiné à un point, qu'il auroit sacrifié sa vie au moindre de ses desirs.

L'aîné avoit vingt ans, & le cadet dix-huit, lorsqu'ils commencèrent à paroître dans le monde, & à s'y faire connoître.

Les Drusses les regardoient comme des Soleils levans, qui devoient éclairer long-tems, & réparer les pertes de leur Maison & de la Nation.

Ils étoient autant magnifiques que leur père étoit avare. Ils faisoient des liberalitez aux uns & aux autres; mais sur-tout à ceux qui sçavoient les flar-

rer ; de sorte qu'ils eurent bien-tôt la plupart des sujets de leur pere à leur dévotion , & principalement les jeunes gens.

1659.

L'Emir Melhem ne jugeant pas à propos de fournir davantage à leurs dépenses excessives , le leur déclara , & leur en dit des raisons capables de convaincre tout autre que des jeunes gens abandonnez à toutes sortes de plaisirs & de débauches.

Les deux Freres en furent picquez ; mais sur-tout le cadet dont le génie opiniâtre & indocile ne vouloit point se rendre aux sages conseils de son pere. Il fit si bien qu'il engagea son aîné de prendre les armes contre leur pere ; sa défaite leur paroïsoit sûre & aisée , parce qu'il n'avoit pour lui que des vieillards , pendant qu'ils se voyoient à la tête d'une nombreuse jeunesse. Ils assemblerent donc leurs partisans , se mirent en campagne , firent contribuer excessivement les Villages , & exercerent toutes sortes d'hostilitez sur les sujets de leur pere.

L'Emir Melhem assembla des troupes , se mit en campagne ; mais il évita prudemment de donner une bataille dont le succès pouvoit être douteux ; il leur fit faire des propositions d'ac-

1659.

commodement. L'aîné étoit assez porté à les écouter ; mais le cadet ne respiroit que la guerre, le sang & le carnage.

A la fin ils écoutèrent le Chiek Abou-Naufel premier Ministre de leur pere, qui vint les trouver avec quelques vieillards, qu'ils appellent les Sages, qui à force de raisons & de remontrances les engagerent à s'accommoder avec l'Emir leur pere sous certaines conditions, qui leur étoient avantageuses.

La paix fut faite, & on convint que l'Emir & ses enfans se trouveroient dans une plaine auprès de Baruth. Ils s'y rendirent ; le bon vieillard embrassa tendrement ses enfans, & pleura beaucoup, pendant qu'ils ne firent que rire ; aussi malgré les sages avis de leur pere, ils ne se corrigerent point du tout, & s'abandonnerent de plus en plus à la débauche.

L'Emir Melhem étant allé un jour visiter Corquas dans son appartement, ce fils dénaturé lui fit servir une tasse de café empoisonné. L'Officier qui la portoit la pressa de telle maniere en la présentant à l'Emir, qu'elle se rompit en pieces, soit par hazard, soit que frappé de cet horrible parricide, il n'en voulut pas être le Ministre. Ce fils dénaturé

naturé, enragé d'avoir manqué son coup, se leva furieux, enfonça son poignard dans le sein de cet Officier, & l'éten- dit roide mort à ses pieds. Il s'assit tran- quillement après ce double crime, pen- dant que le bon vieillard sortit, se re- tira à la montagne, & laissa ses enfans dans une entière liberté de se perdre, comme il ne manqua pas d'arriver.

1659.

L'année suivante Tattar Ahmet Aga reçût ordre de quitter Acre, dont il étoit Gouverneur, & d'aller joindre à Alep le fameux Rebelle Hassan Pacha son Maître. Il demanda à l'Emir Mel- hem quelques mois qu'il devoit de la Ferme des domaines de la Ville, que l'Emir lui paya aussi-tôt, & fut substi- tué en sa place; mais il en jouit peu. Il tomba malade, & se fit porter à Seïde pour changer d'air; il y mourut le 4. Septembre 1658. quelques jours avant que la Nation Françoisé y revînt.

Personne ne douta que Corquas ne l'eût fait empoisonner. On l'enterra hors la Ville avec les cérémonies dûes à son rang & à sa naissance, & ses deux enfans se retirèrent à Acre, bien contents de commander à leur tour, & de n'avoir plus personne qui controllât leurs actions. Ils y achevèrent le tems de leur Bail dans toutes sortes de dif-

1659. solutions, & quand il fut expiré, ils allèrent à la Montagne prendre possession des grands biens que leur pere leur avoit laissez.

CHAPITRE XVIII.

De ce qui se passa entre les Emirs Ahmed & Corquas, & Mehmed Aga Gouverneur de Seide.

Ces deux freres vinrent s'établir à Seide dans la même maison, où chacun avoit son appartement, son train, ses Officiers, & ses domestiques. Ils assistoient tous deux à toutes les cérémonies, & alloient ensemble à la promenade; l'aîné avoit la gauche, qui est la place d'honneur, & le cadet la droite.

Ils n'imiterent pas la politique de leur pere, qui vivoit sans faste & sans ostentation, & s'abandonnerent aux flatteurs qui composoient leurs Cours, qui acheverent de leur gâter l'esprit & le cœur, en quoi il n'eurent pas beaucoup de peine, vû leurs mauvaises dispositions.

Ils affecterent d'abord la pompe des Pachas dans leur train & dans leurs équipages. Leur insolence croissoit à

vûë d'œil; & comme ils faisoient des dépenses extraordinaires, qu'ils ne pouvoient pas soutenir, ils pilloient de tous côtez, tuoyent ceux qui leur résistoient, & faisoient de grands désordres dans le Gouvernement de Seide. Il s'en prirent même au Gouverneur Turc, à qui ils faisoient toutes sortes d'affronts, lui dispuoyent le pas dans les rues, & l'emportoient sur lui, parce qu'ils étoient toujours beaucoup mieux accompagnés, & le dépouillèrent à la fin de toute l'autorité que le Grand Seigneur lui avoit donnée dans ce Gouvernement.

Les Francs ne furent pas mieux traités que le Gouverneur, quoique ce fût d'une autre manière. Je ne sçai de qui ils avoient appris à jouer au lansquenet: car ces sortes de jeux ne sont point en usage chez les Orientaux; mais ces deux Emirs l'aimoient avec tant de passion, qu'il falloit absolument que les Francs allassent faire leur partie. Cela fatiguoit beaucoup les Négocians, qui outre la perte de leur tems, étoient obligés de mettre au hazard de très-grosses sommes: car ces Emirs étoient tellement passionnés pour ce jeu, qu'ils mettoient assez souvent cinq cens écus sur une carte, & le Marchand étoit

1659.

obligé d'y tenir sous peine d'encourir l'indignation de ces Princes, qui étoit d'autant plus à craindre, qu'ils ne connoissoient personne au-dessus d'eux à qui on pût avoir recours. Quelques Marchands heureux y gagnèrent de grosses sommes; mais il y en eut beaucoup plus qui penserent s'y ruiner.

Dès que les joüeurs manquoient de venir aux heures marquées, les Emirs venoient au Khan; il falloit alors que les Marchands quittassent leurs affaires pour jouer avec eux, & ce jeu étoit toujours accompagné de colations magnifiques, où les Emirs & leur suite étoient régalez avec beaucoup de dépense.

A la fin la Nation s'assembla pour trouver quelque temperamment à ce désordre, & on s'avisa de faire un fond pour jouer avec ces Princes, afin que le gain & la perte fussent supportez également; mais cela dura peu.

Outre cette incommodité, ils envoïent à leur nom chercher du vin & des liqueurs, des confitures seches, du sucre, & generalement tout ce qu'ils découvroient être arrivé de France, sans compter les étoffes les plus belles, dont ils avoient besoin pour eux & leurs gens, dont il ne falloit esperer

aucun paiement, non plus que des sommes considerables qu'ils empruntoient à jamais rendre, sans compter les presens qu'ils exigeoient souvent sous des prétextes qui ne leur manquoient jamais. Si cela eût duré, la Nation auroit été entièrement ruinée, & auroit été obligée de faire banqueroute, & d'abandonner le País.

Les Emirs Ali & Mansour leurs parens qui résidoient à Damas, & qui étoient de la famille de Chaab, eurent enfin pitié de ces jeunes Princes qui couroient si rapidement à leur perte. Ils crurent qu'il falloit les marier pour les retenir de leurs débauches outrées, & leur firent proposer de leur donner deux filles qu'ils avoient. Ce double mariage fut conclu. Ils allerent au-devant de leurs épouses, & vinrent à Seïde en faire la cérémonie, ou pour parler plus juste, exiger les presens qu'on est obligé de faire en pareilles occasions.

Personne ne fut exempt de payer ce tribut ou cette offrande. Les Habitans de la Ville & de la campagne furent obligez, chacun selon son pouvoir, de faire des presens en argent. Il falloit pour en regler la somme, aller composer avec leurs Kiahias, & acheter ar-

1659.

gent comprant sa protection, afin d'avoir quelque diminution sur ce qu'on devoit presenter aux Princes. Il vendoit cher sa protection & ce rabais : de sorte que cette contribution qui n'étoit pas trop volontaire, mit de grosses sommes dans leurs coffres.

M. Bertandie Consul de France envoya leur faire ses complimens, & ceux de la Nation, & sçavoir l'heure qu'ils voudroient lui donner pour recevoir sa visite.

Les Kiahias demanderent au Truchement combien le Consul donneroit aux Emirs, & celui-ci répondit, que les presens étant des choses libres, on ne marchandoit jamais sur le plus ou sur le moins, & que quand ce ne seroit qu'une feuille d'arbre, ou une fleur, on devoit s'en contenter, puisque cela suffisoit pour remplir la coutume de ne se pas presenter devant les Princes les mains vuides. Les Kiahias lui dirent qu'il étoit bien éloigné de leur compte, & que si le Consul vouloit voir les Emirs, & avoir leur protection, ou même s'épargner la visite, il falloit qu'il envoyât une telle somme d'argent, qui étoit considerable, telle quantité de draps, de fatin, de brocard d'or, tant de liqueurs, de café, de sucre, de

confitures, de bougies, & une piece d'or au coin d'Espagne du poids de quarante pistoles au moins; que telle étoit la volonté des Emirs, sans quoi ils ne recevroient point la visite du Consul, & que bien loin d'avoir leur protection, on pourroit s'attendre à tout leur ressentiment.

La Nation s'assembla pour délibérer sur cette réponse, & quoique ce present lui dût coûter plus de deux mille piastrès, elle resolut de le faire, pour ne pas s'exposer aux suites fâcheuses qu'un refus ne manqueroit pas d'avoir.

Le present précéda d'un moment la visite du Consul. Ils le reçurent sans se remuer de leur sofa. Il leur fit son compliment, auquel ils répondirent sèchement : *voilà qui est bien.* Ils lui firent donner le café & le sorbet, sans le regarder, & sans lui rien dire autre chose, ce qui obligea le Consul de prendre congé d'eux par un second compliment, auquel ils se contenterent de répondre : *Vous êtes le bien venu;* & sans lui donner aucune marque de consideration, ils se tournerent vers leurs Courtisans, & se mirent à rire d'une maniere tout-à-fait indigne de leur naissance.

Les Emirs n'avoient pour Conseil

1659.

qu'un vieillard appellé Abou-Choïan ; qui leur servoit de premier Ministre. Il avoit deux fils qui étoient leurs principaux Officiers; l'aîné qui étoit borgne, nommé Abou-Negam, servoit l'Emir Ahmet; le cadet appellé Fessal servoit l'Emir Corquas. Un nommé Mehmed Aga Cahurgi étoit leur Intendant, & manioit toutes les affaires de leur Gouvernement; méchant homme, s'il en fût jamais au monde, qui ne leur donnoit que des conseils pernicioeux, & qui encherissoit toujours sur les ordres injustes qu'il recevoit, & flattoit sans cesse leurs passions les plus déréglées. Il leur conseilla de demander les Gouvernemens de Seïde & de Safet, en offrant à la Porte une somme bien plus considérable, que celle que le Grand Seigneur en retiroit ordinairement, étant bien sûr qu'ils n'y perdrieroient rien par les exactions qu'il se promettoit de faire.

Il fut envoyé pour cet effet à Constantinople, avec de grandes sommes d'argent pour gagner les Visirs & les autres Officiers du Divan. On reçût ses presens, & on lui refusa ce qu'il demandoit pour ses Maîtres. Il falloit être aussi fols qu'étoient ces Emirs, pour esperer que la Porte leur accordât ces Fermes, après en avoir ôté la propriété à leurs ancêtres.

Le Cahurgi employa six mois à ce voyage infructueux ; mais pour donner quelque consolation à ses Maîtres, il leur amena bon nombre de beaux Esclaves de l'un & de l'autre sexe ; il leur apporta des harnois d'argent, des houffes en broderie d'or & d'argent, des joueurs de flûtes & de tymballes, auxquels ils joignirent bien-tôt des hautbois & des tambours, sans en avoir obtenu la permission du Grand Seigneur, qui ne permet les instrumens qu'à ses Pachas ou Vicerois.

1659.

Ces jeunes Emirs charmez de cet équipage, ne tarderent pas à le faire paroître. Ils sortoient tous les jours accompagnés de tout leur train, pour s'aller promener, & pour faire l'exercice du Gerid.

Ils partageoient leurs gens en deux troupes, se mettoient chacun à la tête d'une troupe, & courant les uns contre les autres, ils combattoient en se jetant reciproquement des bâtons peints & dorez les uns contre les autres. Après cet exercice, ils passoient devant le Gouverneur, & affectoient de ne le pas saluer. Ils faisoient donner des coups de bâtons à ceux qu'ils trouvoient sur leur route, sans distinction de personnes ni de Nations, afin de faire dépit

1659.

au Gouverneur, & faire connoître à tout le monde qu'ils étoient plus maîtres que lui dans la Ville.

Le Gouverneur qui n'étoit pas en état de les réprimer, se contentoit de tenir un compte exact de toutes leurs mauvaises actions, bien résolu de s'en venger dans la suite, comme il ne manqua pas d'arriver.

Les Peuples cependant qui aimoient naturellement les Emirs, malgré leur tyrannie, s'empressoient de se mettre sous leur protection, quoiqu'il fallût l'acheter bien cher, & le Gouverneur se trouva à la fin dans le dernier mépris, & abandonné de tout le monde. Comme il vouloit les mettre dans leur tort de plus en plus, il affecta de leur envoyer faire des complimens le jour du Bairam, qui est la Pâque des Turcs. Il choisit pour cela son cousin, qui étoit un fort honnête homme. Il y vint accompagné d'une bonne partie de la Maison du Gouverneur, pour leur faire plus d'honneur. Ils reçurent son compliment, y répondirent frugalement, & quand il eût pris congé d'eux, & qu'il fût dans la cour, ils firent faire une décharge de mousqueterie par maniere de réjouissance, qui tua & blessa quelques uns des gens du Gouverneur. Le cousin resta

sur la place, sans que les Emirs se missent en peine d'envoyer faire la moindre excuse de cet assassinat, qu'ils traitèrent d'accident, quoique tout le monde vît bien que la chose avoit été préméditée, & qu'ils avoient voulu marquer par là le peu de cas qu'ils faisoient du Gouverneur, & le pouvoir qu'ils avoient dans la Ville. Il fallut que ce pauvre Officier avalât cette pillule, qui étoit suivie tous les jours de plusieurs autres aussi difficiles à digérer.

Mais la dernière mortification qu'ils lui donnerent, & qui fut la plus considérable, fut de faire soulever le Peuple contre lui. Il étoit sur le point de finir le terme de son Gouvernement, & exigeoit en la manière ordinaire les contributions qui lui étoient dûes, lorsque le Peuple s'assembla dans la grande place, qui est devant le Serail. Ils y apportèrent quantité de pierres, ils essayèrent de forcer la porte, & n'en pouvant venir à bout, ils les jetterent contre les fenêtres qu'ils brisèrent, aussi bien que le balcon du Kiahia, qui n'a pas été réparé depuis ce tems-là.

Cette action dont les Emirs étoient les seuls auteurs, acheva de les perdre dans l'esprit des Ministres de la Porte, d'autant qu'il n'y a rien de plus

Révolte
du Peuple
contre le
Gouver-
neur de Sei-
de.

1659.

infamant pour une personne publique que d'être lapidée, & il l'auroit été réellement, si le Peuple avoit pû pénétrer dans le Serail. A la fin les Rebelles s'apaisèrent, & se retirèrent chez eux, & comme ils craignoient le châtiment, ils le laisserent en repos jusqu'à ce qu'il partît de Seïde, pour retourner à Constantinople. Ce Gouverneur avoit eu soin d'informer le Grand Visir, & ses Protecteurs de toutes les mauvaises actions des Emirs, & quand il fut à Constantinople, il n'oublia rien pour les perdre, sur-tout en représentant qu'ils méditoient une révolte, ce qui paroïsoit assez, & qu'ils avoient été cause des pertes qu'il avoit faites dans son Gouvernement.

Le Grand Visir ayant mûrement considéré ces accusations, & les preuves dont elles étoient soutenues, vit bien que ce País avoit besoin d'une personne de plus grande autorité qu'un simple Gouverneur, pour réprimer les insolences de ces jeunes Princes, & épargner au Grand Seigneur les frais d'une guerre, s'ils en venoient à une révolte ouverte; il l'érigea en Pachaliqu, & y ayant joint le Gouvernement de Safer, il le donna à Ali Effendi Tefterdar, ou Tresorier de Damas, avec or-

dre de se défaire des Emirs. Il lui donna pour cet effet les troupes nécessaires, & tous les pouvoirs attachez à cette Charge. 1659.

Il partit de Damas aussi-tôt qu'il eût reçu ses ordres, & arriva huit jours après à Seïde.

Les Emirs en furent avertis par leurs beaux-peres, & ne se firent pas prier pour se mettre en sûreté, avant que le Mutsallem du nouveau Pacha arrivât à Seïde. Ils en délogerent un beau matin au point du jour sans bruit, avec tout leur train & leurs équipages, ne laissant dans leur Maison que les murailles. Ils se retirèrent dans les Montagnes, & ne revinrent plus à Seïde, au grand contentement des Habitans, qui étoient las de leur tyrannie, & surtout des Francs qui commencerent à goûter le plaisir de la liberté.

CHAPITRE XIX.

*D'Ali Effendi premier Pacha de Seïde,
& de son Gouvernement.*

ALi Pacha étoit âgé de soixante-cinq ans, quand il arriva à Seïde. Il étoit bel homme, quoique d'une taille mediocre, & fort chargé d'embon-

1659.

point. Jamais Turc n'a eu plus d'esprit & plus de politique que lui. Le Grand Vifir Cuproli Mehemet s'en étoit servi pour abattre l'orgueil, l'autorité & la puissance de la Milice de Damas, qui avoit toujours tenu tête à celle du Grand Seigneur ; c'étoit pour le récompenser de ses services qu'il l'éleva à la dignité de Pacha, & qu'il lui donna le Gouvernement de Seïde. Il n'y demeura qu'un an, & pendant ce tems les occasions lui manquèrent absolument de se défaire des Emirs, & la Nation Françoisé prit des mesures si justes avec lui, qu'il ne nous donna aucun sujet de nous plaindre.

Il fit plus, il se lia d'amitié avec le Consul Bertandié, il l'aida à faire fleurir le commerce ; & comme nous cultivâmes avec soin son amitié par des visites fréquentes, par des divertissemens que nous lui donnions, & par des presens assez fréquens & faits à propos, nous eûmes de lui tout ce que nous pouvions souhaiter.

Le Gadi qui étoit alors à Seïde étoit un jeune homme plein d'esprit, qui aimoit & qui cultivoit les belles Lettres, plus qu'il n'est ordinaire dans les Turcs. Le Pacha qui étoit de même caractère, le considéroit beaucoup par ces en-

droits. Nous le gagnâmes par les mêmes moyens que nous avions gagné le Pacha ; & nous eûmes sujet d'être contents de sa reconnoissance & de sa protection. 1659.

Nous avions eu pour ennemis déclarez quelques personnes d'autorité dans le Pais ; qui nous avoient rendus de très-mauvais offices ; peu après nous nous en vîmes débarrassés.

Celui qui étoit à craindre étoit Abou-Mehed Drogment du Serail. On le rendit suspect à l'Emir Melhem qui le fit mourir.

Ali Pacha étant sur la fin de son Gouvernement, fit pendre le Chief Aldalcader Seigneur de Gozié. Il fit couper la tête au Bazar Bachi, & en auroit fait autant au Chek Montapha, méchant homme, grand hypocrite, qui étoit le Chef d'une Mosquée ; mais ce malheureux en ayant eu le vent, prit la fuite, & s'alla cacher dans la maison d'Aldalcader, où la Justice Divine qui le poursuivoit, permit qu'il fût écrasé sous les ruines de cette maison qui croula sur lui.

Nous fûmes ainsi délivrés de nos plus grands ennemis, & l'amitié que le Pacha nous rémoignoit empêcha les autres de tenter à nous nuire.

1659. Le Pacha avoit la réputation d'être très-sévère : il l'étoit en effet ; & quand il ne l'auroit pas été , il falloit exécuter les ordres dont sa tête répondoit. Aussi son nom seul faisoit trembler tous ces Peuples mutins , & toujours portez à la révolte.

Il tomba malade sur la fin de son tems ; mais il trouvoit des forces dans son courage , & ne laissoit pas d'agir avec fermeté. Il se mettoit souvent à la porte de la Douïanne , où sous prétexte de prendre l'air , il examinoit tous ceux qui passoient : car il sçavoit parfaitement bien son métier & ses intérêts , & rien ne l'en pouvoit distraire.

Il vit un jour passer devant la Douïanne une bourique chargée de sel , il jugea qu'elle étoit beaucoup surchargée , & que son maître avoit voulu frauder la moitié des droits , qui doivent être payez à la porte de la Ville à tant par charge ; il la fit arrêter & décharger , la fit peser , aussi bien que sa charge , & voyant que la charge pesoit deux fois autant que la bourique , il fit donner cinq cens coups de bâtons au Maître , pour lui apprendre à ne pas surcharger une autrefois sa bourique ; après quoi il lui fit payer le double des droits , selon la coutume du Pais , où la confisca-

tion n'a pas lieu, mais seulement le double des droits.

1659.

Tout le monde mettoit ce jugement en parallele avec celui de Salomon, & tout le monde se trompoit. Car il est assez ordinaire de voir des hommes, & encore plus des animaux qui portent le double de leur pesanteur.

Il avoit toujours ses troupes en campagne, qui faisoient la guerre aux Drufes à toute outrance. Ils prenoient tous ceux qu'ils pouvoient attraper, & les amenoient au Pacha, qui sans autre forme de procès les envoyoit au supplice.

J'ai été témoin qu'on lui en envoya une fois soixante, & quarante une autrefois avec leurs Drapeaux; il en fit faire une boucherie devant la porte de son Serail, où pendant deux heures on les égorgea comme des moutons. Les cadavres resterent deux jours sur la place, après quoi on les jetta à la mer, après en avoir écorché les têtes qu'on faisoit, & qu'on envoyoit à Constantinople. Il ne se passoit presque point de jours qu'il n'y en eût de pendus, d'empalez, de décolez dans les ruës, aux portes de la Ville & dans la campagne: de sorte que ces frequentes executions faisoient souhaiter au Peuple la fin de son année.

1659.

Elle alloit finir , quand on lui amena douze pauvres Maronites Laboureurs de profession , que l'on avoit pris pour des Drusses. L'Officier qui les avoit pris lui ayant demandé ce qu'on en feroit, le Pacha qui étoit fort mal dans ce moment , fit signe qu'on leur coupât la tête. L'Officier le supplia de permettre qu'on les pendît hors de la Ville , & le Pacha y consentit. On les conduisit aussi-tôt au supplice. Comme ils passoient devant le Khan , j'en reconnus quelques-uns , & je courus aussi-tôt au Serail avec M. Bruë. Nous représentâmes au Pacha que c'étoient des Laboureurs Maronites, qui n'étoient point Drusses , & nous lui demandâmes leur grace , il nous l'accorda. Nous courûmes au lieu de l'exécution avec le Pere Berier Custode des Capucins , & ayant dit à l'Officier l'ordre du Pacha , nous coupâmes les cordes de ceux qui étoient déjà attachez à un arbre, & nous les fîmes revenir avec du vin , & en les faisant saigner ensuite. Ces pauvres gens avoient tellement perdu la memoire de tout le passé , qu'il leur sembloit qu'ils n'avoient jamais été en ce monde , & qu'ils ne faisoient qu'y arriver. On les y accoûtuma peu à peu, & on les renvoya chez eux avec ceux

qui n'avoient pas été pendus , après que nous eûmes fait une gratification au Bourreau , pour le dédommager de ses honoraires que nous lui avions fait perdre.

1659.

CHAPITRE XX.

De Mehmed Pacha de Seïde , & de son Gouvernement.

MEhmed Pacha qui avoit été simple Gouverneur de Seïde avant Ali Pacha , étant arrivé à la Porte , n'avoit pas manqué d'informer le Grand Visir & ses Patrons , de tout ce qui s'étoit passé entre les Emirs & lui , comme nous l'avons rapporté ci-devant.

Ayant été informé qu'Ali Pacha seroit rappelé au bout de son année , il demanda le Pachaliq , il fit agir ses amis , & le desir de se venger des Emirs le porta à promettre au Grand Visir de lui envoyer les têtes de ces Princes, ou la sienne, s'il le vouloit honorer de cette dignité.

Le Grand Visir se rendit sans peine : car il cherchoit quelqu'un qui fût picqué au jeu , ne doutant point qu'il ne fit les derniers efforts pour se venger , & pour délivrer l'Empire de ces petits

1659.

tyrans. Il le revêtit en effet de cette dignité , & Mehmed Pacha travailla aussi-tôt à préparer son équipage , pour aller se mettre en possession de son Gouvernement.

Mehmed Pacha étoit alors âgé de cinquante ans , il étoit de belle taille , quoique gros & replet ; mais la petite verolle lui avoit extrêmement gâté le visage. Il avoit les yeux petits & enfoncez , la barbe noire , & beaucoup d'esprit. Il étoit de la Bosphine, d'une famille obscure. On l'avoit vû dix ans auparavant simple Ecrivain de Mustapha Aga Gouverneur de Seïde , qui l'avoit fait son Kiahia après la fuite de celui qui l'étoit , qui ne pouvoit supporter ses mauvaises humeurs.

Mehmed acheva ses affaires en si peu de tems , que tout le monde s'en étonna. On peut dire que les mauvaises manieres que les deux Emirs eurent pour lui , lui servirent infiniment , & qu'il fut amplement recompensé de la prudence avec laquelle il avoit agi avec eux.

Il s'étoit acquis l'amitié des François pendant les deux années qu'il avoit eu le Gouvernement de Seïde avant Ali Pacha ; & comme nous allions toujours au-devant de tout ce qui pouvoit lui

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 405
faire plaisir, il avoit aussi pour nous de
très-bonnes manieres.

1659.

Dès qu'il fut nommé Pacha de Seïde, il en donna avis à M. le Consul Berlandié, qui en eut bien de la joye, aussi bien que toute la Nation, d'autant plus que sa Lettre étoit accompagnée d'un Commandement du Grand Seigneur, qui supprimoit les usures que la Nation étoit contrainte de payer pour les sommes qu'elle avoit été obligée d'emprunter, & qui ordonnoit que la Nation payeroit ses dettes peu à peu sans aucune charge, depuis la signification de l'ordre jusqu'à la fin de trois années, qu'on lui donnoit pour s'acquitter.

Cet ordre qui étoit un service d'amî que le Pacha nous rendoit, fit grand bruit dans le Pais; mais nos créanciers furent obligez de s'y soumettre. Les plus raisonnables prirent des marchandises d'Europe en payement; & pour satisfaire les plus difficiles, on mit une taxe de mille écus sur chaque Vaisseau qui venoit charger à Seïde, sept cens cinquante sur les Polacres, & cinq cens sur les Barques: de sorte que M. Berlandié vint à bout de payer toutes les dettes de la Nation avant de finir son Consulat, ce qui lui fit beaucoup d'honneur.

1659.

Immédiatement après qu'Ali Pacha fut sorti de Seide, le Mustellem de Mehmed y entra, & prit possession de la Ville & des Douânes du País. Il mit par *interim* de ses créatures dans toutes les Charges, en attendant l'arrivée de ceux qui les devoient remplir.

Mehmed Pacha arriva à Seide quinze jours après son Mustellem. Il avoit un train très-magnifique. Sa Garde étoit composée de mille Cavaliers & de cinq cens Fantassins, qui demeuroient toujours auprès de lui: il prenoit dans le País les hommes dont il avoit besoin pour les Garnisons de ses Places.

Ordre de son entrée.

Le Capitaine des chameaux monté sur un beau cheval, & suivi de ses domestiques, étoit à la tête. Il étoit suivi d'un grand chameau, qui portoit une paire de grosses tymballes d'airain d'environ trois pieds de diametre, & qui avoit sur la croupe deux papiers dans chacun desquels il y avoit un Tymballicier assis. Celui de la droite battoit la tymballe avec deux grosses baguettes, & celui de la gauche n'avoit qu'une très-petite baguette qu'il tenoit des deux mains. Ils s'accordoient parfaitement bien, & faisoient un grand bruit qu'on

entendoit de plus d'une lieue.

Les chameaux au nombre de cent suivoient ; ils étoient chargez des tentes, de la batterie de cuisine, & des gros meubles du Pacha. Leurs couvertures de drap rouge étoient fort propres, aussi bien que les habits des Chameliers, qui marchoient des deux côtez.

1659.

Le Capitaine des Mulets venoit ensuite ; il montoit un très-beau cheval, & étoit suivi de cent mulets très-beaux, dont les harnois étoient garnis de franges rouges & jaunes, avec des ornemens en broderie de laine parsemez de petites coquilles, qui faisoient un très-bon effet. Leurs bats étoient fort propres, ils s'élevoient en pyramide sur la croupe, & portoient un coq en maniere de giroliette, que le mouvement du mulet faisoit tourner incessamment. Ils avoient aussi quantité de grelots & des sonnettes à leurs poitrails, & des couvertures de drap rouge bordées de verd. Ils portoient les coffres, les tapisseries, les tabourets pour les visites, & les bagages de la Maison du Pacha. De trois en trois mulets il y avoit un Muletier.

Les Agas & Gentilshommes du Pacha, avec les Officiers du dehors, venoient ensuite. Ils étoient au nombre

1659.

de vingt , marchoient séparément chacun selon leur rang , avec leurs équipages , qui étoient de six mulets , six chevaux de main & six domestiques.

Une partie de la Cavalerie étoit demeurée à Baruth , où Mustapha Beig frere du Bacha devoit commander. Une autre partie étoit allée à Safer, que Kuffé Mehmed Aga le Mustallem avoit pour son emploi ; de sorte qu'il ne restoit que dix Compagnies auprès du Pacha. Leurs Etendarts de diverses couleurs, aussi grands que les Drapeaux de notre Infanterie , étoient portez par des Cavaliers à la tête de chaque Compagnie. Les Cavaliers suivoient à la file celui qui portoit l'étendart , & les Capitaines étoient à la queuë suivis de leurs chevaux de main , de leur bagage & de leurs domestiques , aussi proprement habillez que ceux des Agas , qui les avoient précédéz.

L'Infanterie venoit ensuite dans le même ordre , & par files comme la Cavalerie , chaque file suivant son Drapeau qui marchoit à la tête , & le Capitaine à la queuë , mais à pied , & tous avoient le mousquet sur l'épaule.

Ces Soldats étoient bien habillez ; les bouts de leurs vestes retrouffez à leur ceinture , faisoient voir leurs calçons de

de toile de diverses couleurs. Ils avoient des fouliers de maroquin attachez à une petite botine de même cuir, lassée en dedans en maniere de brodequins, qui alloient jusqu'au-dessous du gras de la jambe. Leurs sabres & leurs mousquets étoient très-propres. Leurs ceintures étoient garnies de paquets de méche & de poires à poudre, avec de belles gibecieres pleines de cartouches, c'est-à-dire, de cylindres de papier qui renferment la balle & la charge de poudre, & leur donne la facilité de charger, & de tirer bien plus promptement, que s'ils étoient obligez de charger & de bourer à l'ordinaire.

1659.

Ces files étoient disposées de maniere, qu'elles laissoient une espace vuide au milieu, dans lequel les Chaoux à cheval alloient & venoient pour leur faire observer leurs rangs & marcher en ordre.

L'Emir Akhar ou le grand Ecuyer, précédé de ses mulets de bagages, de ses domestiques à cheval, & des Officiers de l'Ecurie, marchoit après les Capitaines de l'Infanterie, & on voyoit ensuite sept beaux chevaux de main conduits par des Valets, qu'on appelle Serrages, ou Selliers, parce qu'ils n'ont d'autre Emploi que de seller les che-

1659.

vaux , & ne les pansent pas , cela étant réservé aux Palfreniers. Ceux-ci marchoient avec les Chameliers & les Muletiers.

Ces sept chevaux avoient leurs selles , leurs harnois , leurs brides , leurs étriers , leurs épées , leurs masses & haches d'armes garnies d'argent doré. Les étriers étoient d'argent massif trouffez sur la selle. Un grand bouclier étoit attaché à la gauche , & tout cela étoit couvert d'une housse de drap rouge , dont les coins étoient relevez par un surfaix tissu de soye , de maniere qu'on voyoit aisément toutes les pieces qu'on vient de marquer , aussi bien que les petites housses tissües de soye , d'or & d'argent , & les queuës de cheval marin blanches , qui pendoient à leur col dans une bourse de taffetas , & autres ornemens qui ne sont pas d'usage en France.

Immédiatement après les chevaux de main paroissoit le Chaoux Bachi , à la tête des autres Chaoux. Ils étoient parfaitement bien vêtus & montez , & avoient de grands bouquets de plumes sur leurs turbans , qui leur donnoient un grand air.

Le Peuple qui bordoit les ruës saluoit profondément le Pacha , qui leur

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 411
rendoit leur salut par des signes de tête,
& de mediocres inclinations à droite & à gauche, mais sans rien dire pour garder plus de gravité. 1659.

A sa place le Chaoux Bachi crioit incessamment, *Aleikum esselem ve Vahmet Ullak*, qui signifient : Sur nous soit le salut & la misericorde de Dieu ; supposant que ceux qui s'inclinoient devant le Pacha, lui avoient donné la benediction du Prophete, qui est *Salam Aleikum*, Le salut soit sur vous.

Six Valets de pied venoient ensuite ; ils marchoient en deux files devant le cheval du Pacha. On les appelle *Charters* : on affecte de choisir les plus grands hommes qu'on peut trouver. Ils sont habillez de velours en hyver, & en été ils ont des habits de satin, de taffetas, de toile blanche brodée, ou de quelque autre étoffe legere. Leurs ceintures étoient enrichies de plaques d'argent doré, qu'ils passent dessous les coins de leur veste, pour marcher plus aisément, & faire voir leurs calçons de taffetas. Leur chaussure étoit comme celle des Fantassins. Ils avoient une espee de baudrier ou d'écharpe, où pendoit leur épée, comme celles de nos Piqueurs, & ils avoient à la main des haches-d'armes à double tranchant d'un acier bien poli.

S ij

1659.

Le Pacha paroissoit après eux ; il montoit un très-beau cheval noir aussi richement enharnaché, que les chevaux de main. Son Doliman ou veste de dessous étoit de tabis , & par dessus il avoit une grande veste de drap couleur de feu, fourée de marte zibeline noire , qui lui avoit coûté deux mille écus. Il n'avoit point d'épée à son côté , c'étoit un Officier qui la portoit derriere lui.

Aux deux côtez de la tête de son cheval, marchoient deux Janissaires très-bien vêtus , ayant sur l'épaule un mousquet garni de nacres de perle. Leurs bonnets de cérémonie sont faits à peu près comme une mître. Ils ne sont que de feutre blanc , quarrez par le haut , faisant une queue quarrée qui tombe sur les épaules ; l'entrée de la tête est bordée de drap verd , avec un tuyau d'argent sur le front , dans lequel ceux qui ont fait quelque belle action à la guerre peuvent mettre une aigrette.

A côté des étriers , il y avoit deux Serages ou Selliers , qui d'une main levoient les coins de la veste , pour faire voir la richesse de la fourrure. Celui de la droite portoit une bouteille de cuir brodée de fil d'or & d'argent pleine d'eau , pour donner à boire au Pacha

s'il en avoit besoin , avec un mouchoir de mouffeline brodé de fleurs , pour lui effuyer les lèvres; & celui de la gauche portoit ses souliers en cas que le Pacha voulût descendre & quitter la botte.

1659.

Derriere ces deux premiers Serages, aux côtez de la croupe, il y en avoit deux autres, qui avoient la main sur la housse tout proche la selle du cheval, qui sont destinez pour aider le Pacha à descendre.

Après le Pacha venoient quatre grands jeunes Officiers à cheval qui marchoient de front, le Silinkdar qui portoit l'épée du Pacha, le Mahundar qui garde le Sceau, la Chocundar qui est le Maître de la Garderobbe, & le Khazindar qui est le Tresorier.

Après eux venoit une troupe de cent jeunes beaux garçons de differens âges, montez sur des chevaux aussi beaux & aussi bien enharnachez que celui de leur Maître. Ils étoient vêtus, les uns de satin, les autres de drap ou autres belles étoffes de differentes couleurs. Leurs sabres, leurs coûteaux, leurs cangiats ou poignards avoient des manches d'argent doré. Les uns avoient des mousquetons très-propres, les autres des arcs & des flèches, les autres revêtus de cottes de maille, la salade en tête

1659.

ornée de plumes, avoient des lances ou des sagues à la main. Ces armes luisantes, cette diversité de couleur dans les habits jointes à leur beauté, à leur jeunesse, & à l'adresse avec laquelle ils manioient leurs chevaux, faisoit un spectacle des plus brillans, & donnoit à cette cavalcade un air de grandeur, qu'on auroit peine à trouver en Europe.

On appelle ces jeunes gens Ich Oglans, qui signifie Pages ou Enfans du dedans, parce qu'ils ne sortent jamais du Serail qu'avec leur Maître. Ils sont toujours en sa présence pour servir le café, le sorbet, les parfums & les autres choses à quoi ils sont destinez, & à quoi ils ne manquent jamais.

Après cette troupe brillante paroissent quatre étendarts, quatre fois pour le moins plus grands que nos Drapeaux d'Infanterie. Ils étoient portez par quatre Cavaliers qui marchoit de front. Les deux des extrêmitéz étoient de damas rouge cramoisi, avec une bordure sur laquelle il y avoit des inscriptions, ou lettres d'or moins grandes que celles du milieu, qui contenoient leur profession de foi, avec quelques passages de l'Alcoran, sur le sujet des victoires qu'ils esperoient remporter sur leurs

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 415
ennemis. Ces lettres dorées ne sont
que des feüilles d'or appliquées avec
de la colle, parce que la broderie pese-
roit trop. 1659.

Des deux étendarts qui étoient au milieu, il y en avoit un de toile rouge toute simple, qu'on appelle l'étendart de la Pauvreté & du Martyre; & l'autre de toile verte toute unie, qui est l'Etendart du Prophete, qui aimoit cette couleur, & en étoit toujours habillé. Cet Etendart verd est attaché à une pique, dont le fer est une boëte d'argent, qui a la figure d'un as de pique, qui renferme l'Alcoran pour lequel ils font profession de combattre, & à qui ils croient être redevables de toutes leurs victoires.

Entre ces deux Etendarts il y avoit un Cavalier, qui portoit une longue lance surmontée d'une pomme d'argent, d'où pendoit une queue de cheval blanche.

Les Turcs appellent cette queue *Toug*. Le Grand Seigneur en a sept, les Vifirs trois, les Pachas deux, & les Beigs une. Il n'y en avoit qu'une entre les Etendarts, parce qu'il y en avoit une à la tête de toute la cavalcade, que nous avons oublié de marquer, & je la vis planter en terre, au lieu où le

1659. Pacha devoit descendre, c'est-à-dire, à la porte du Serail.

L'origine de ce Toug ou Queuë de cheval, vient de ce que les Turcs ayant perdu tous leurs Etendarts dans une bataille, qui étoit presque entierement desespérée pour eux, un Cavalier s'avisa de couper la queuë de son cheval, & de la mettre au bout de sa lance. Il rallia ses camarades avec ce signal, ils donnerent sur leurs ennemis avec tant de bravoure & de bonheur, qu'ils leur arracherent la victoire des mains, les battirent à platte coùture, & remporterent sur eux une victoire des plus complettes. Depuis ce heurieux moment les Turcs ont pris ce Toug pour leur étendart principal, ils s'en font honneur; mais il faut acheter cet honneur chèrement. Le prix en est fixé, aussi bien que celui des tambours, des trompettes & des hautbois, dont aucun Officier ne peut se faire honneur, s'il n'a pas fourni la somme taxée au trésor du Grand Seigneur.

Après les Etendarts parurent six hautbois, ils marchoient de front, & jouïoient continuellement sans se reposer, parce qu'ils sont accoûtumés de tirer le vent par le nez.

Après les hautbois venoient six gros

tambours, & après eux deux paires de petites tymballes, grandes comme des assiettes, & ensuite six trompettes. Tous ces instrumens s'accordoient parfaitement bien, & se regloient par le son des tymballes, qui donnoient le ton & la mesure.

1659.

Tous ces Cavaliers étoient parfaitement bien vêtus & bien montez, & quoique tous leurs chevaux fussent entiers, on ne voyoit pas le moindre dérangement : car quoique ces animaux soient vifs & pleins de feu, ils ne laissent pas d'être doux comme des moutons, ayant été bien dressez, legers à la main, & accoûtumez au bruit.

Le Kiahia qui est le Lieutenant & l'Intendant General du Pacha, venoit ensuite à la tête de ses domestiques, de ses mulets & de ses chevaux de main. Cet équipage étoit aussi beau que celui du Pacha, il n'en differoit que par le nombre.

Cette longue calvacade, qui avoit quelque chose de martial & de superbe, étoit fermée par deux Compagnies de Cavalerie Albanoise. L'habit des Cavaliers étoit un composé des modes Polonoises & Moscovites. Ils avoient de longs bonnets de drap rouge, dont l'ouverture étoit garnie de fourures, &

1659.

la pointe leur pendoit sur les épaules à peu près comme à nos Dragons. Chaque Cavalier avoit un mousqueton en bandouliere , & à la main une assez longue lance avec une banderolle taillée en flamme, attachée sous le fer.

Leurs Capitaines avoient des bonnets fourez de martre zibeline , fort élevez & garnis d'aigrettes & de plumes qui leur donnoient un grand air.

Ces Compagnies étoient de cent hommes chacune. La premiere les *Gungulli*, ou les Volontaires. La seconde étoit des *Deli* , ou fols. Cette qualité n'est point désavantageuse parmi les Turcs , & on ne la donne qu'à ceux qui ont donné des preuves d'une valeur extraordinaire. On les peut regarder comme nos Enfans Perdus , & des déterminez qui entéroient dans le feu , & qui affrontent la mort sans crainte.

Dès que le Pacha fut arrivé au Serail , ses Officiers allerent s'établir dans les quartiers qui leur étoient marquez. On ne vit toute la journée que des embrassades & des civilités.

Comme la plupart nous connoissoient, ils vinrent au Khan visiter leurs amis, & boire avec eux.

Pour moi , je ne manquai pas d'aller voir le Pacha dès qu'il fut visible. Il me

reçût avec de grandes marques de bonté & d'amitié, me fit asséoir auprès de lui sans cérémonie, & nous nous entretenimes ensemble pendant long-tems. J'avois cet avantage sur mes Compatriotes, que parlant bien la Langue Turque, je n'avois pas besoin d'Interprete, & cela leur plaisoit infiniment; de sorte que j'étois toujous avec le Pacha ou ses Officiers, qui me combloient de caresses.

1659.

Le lendemain matin M. le Consul envoya les presens ordinaires au Pacha & à ses Officiers, & lui alla rendre visite quelques momens après. Comme la cérémonie fut la même que celle que j'ai déjà décrite, je ne la repeterai point. Ce que je dois ajoûter, c'est qu'il fut reçu avec tout l'honneur & la cordialité qu'il pouvoit souhaiter. Ce qu'il y eut de plus, c'est qu'il fut reconduit chez-lui par tous les domestiques & Chaoux, & que les hautbois, les trompettes & les tambours vinrent joier à sa porte à midi, ce qui est une marque d'une distinction particuliere, mais qui lui coûta quelques piastres.

Mehmed Pacha ne fut pas plutôt établi, qu'il songea à la parole qu'il avoit donnée au Grand Visir de lui envoyer les têtes des Emirs, ou la sienne: il

1659.

en cherchoit les moyens sans bruit; mais ils étoient retirez à la Montagne, & n'en descendoient point: ils se tenoient sur leurs gardes, & n'entreprenoient rien contre la tranquillité du País.

Il leur envoya faire civilité, il accompagna son compliment de presens, & leur fit dire qu'il avoit oublié les bagatelles passées, & qu'étant en état de leur faire plaisir & à leurs sujets, ils devoient compter sur lui.

Les Emirs lui députerent Abou-Negem, avec quantité de presens, pour le remercier de son honnêteté, & lui protester de leur part qu'ils étoient résolus de contribuer à sa satisfaction en tout ce qui dépendroit d'eux au monde.

Le commerce fut donc ouvert avec eux. Les Drusses venoient à Seïde, & alloient librement par tout le Gouvernement.

Six mois s'écoulerent sans que le Pacha leur dît rien, & il les traitoit de maniere qu'il sembloit encore les craindre; de sorte que les Emirs ne s'aperçurent jamais qu'il eût formé aucun dessein sur leurs personnes.

Il leur avoit fait offrir le Bail à ferme de Chouf & de Karoan qui leur convenoit.

Abou-Negem en faisoit paisiblement

la négociation ; de sorte que les Emirs s'endormirent là-dessus , & crurent être dans une entière sécurité.

1659.

Les Emirs acceptèrent le parti que le Pacha leur offroit ; mais il leur restoit quelque défiance , & ils n'osèrent s'exposer à le venir trouver à Seïde , pour mettre la dernière main au Traité , & le signer. Ils le prièrent donc d'envoyer un homme de sa part pour le conclure avec eux , & lui donnerent rendez-vous aux environs d'un Village dans les montagnes les plus proches de la Ville , où les deux Emirs se rendirent vers le soir accompagnés de cinq cens Druffes. Ils y attendirent l'homme pour faire leur Traité pendant la nuit , & conclure ce qui restoit encore.

Le Pacha voyant que les Emirs avoient à la fin donné dans le piège , choisit pour l'exécution de son dessein Hassan Aga Albanois , qui avoit été ci-devant son Douïannier , & qui étoit alors son Kiahia. Il lui donna vingt de ses plus braves Officiers pour l'accompagner , & l'instruisit de ce qu'il devoit faire. Il ordonna à ces vingt braves de faire main-basse sur les Emirs , dès que le Kiahia auroit tiré l'épée. Ils partirent à l'entrée de la nuit pour se rendre au lieu assigné.

1659. Hassan Aga ayant joint les Emirs se comporta de telle maniere avec eux, qu'ils ne se doutèrent jamais du dessein qu'il avoit, voyant le peu de gens qui étoient à sa suite. Ils eurent une assez longue conversation, & puis on servit le soupé. Ils mangerent tranquillement avant de finir le Traité. Les Emirs firent retirer leurs gens à l'écart, afin d'être plus en liberté, & leur ordonnerent d'aller manger, ne gardant auprès d'eux à peu près que le même nombre de gens que le Kiahia avoit avec lui.

Pendant que les Drusses mangeoient & se réjoüissoient, on acheva de conclure le Traité. Alors le Kiahia ayant dit à ses gens de faire avancer les chevaux, se leva pour prendre congé des Emirs: ils se leverent aussi, & le Kiahia tirant son cimeterre abattit la tête de l'Emir Corquaz, & d'un second coup il blessa dangereusement son frere. Ses gens ayant dans le même instant mis l'épée à la main, tuerent ceux qui accompagnoient les Emirs, à la réserve de deux qui s'échapperent.

Le Kiahia & ses gens monterent aussitôt à cheval, & gagnerent la plaine au grand galop, sans avoir été poursuivis: car cette execution déconcerta tellement les Drusses, qu'ils n'y songe-

rent seulement pas , & les plus sages ne le jugerent pas à propos , ne pouvant s'imaginer que vingt hommes eussent osé entreprendre une pareille chose , s'ils n'avoient été allurez d'être soutenus par des troupes , qui selon les apparences étoient en embuscade. Ils décamperent au plus vite , emporterent le corps de l'Emir Corquaz , & l'Emir Ahmed blessé. La tête de Corquaz tenoit encore au corps à un filet , ils acheverent de la séparer. Le corps fut exposé le lendemain dans son Château , où les Drusses venoient en foule , hommes , femmes & enfans , pleurer sur le corps , & faire des cris que l'on entendoit de fort loin. Après les cérémonies ordinaires , on enterra le corps dans un endroit écarté & inconnu au peuple , & l'Emir Ahmed ne se croyant pas en sûreté dans ce lieu , se fit porter plus avant dans les montagnes , & s'alla cacher dans un lieu fort retiré , où il demeura jusqu'à ce qu'il fût entièrement guéri des deux blessures qu'il avoit reçues à la tête & au bras du même coup de sabre.

Le Kiahia arriva à Seïde à quatre heures du matin : il alla porter la nouvelle de son execution au Pacha , qui l'embrassa tendrement , lui fit de gran-

1659.

des careffes & des prefens, & l'envoya à fon appartement fe reposer.

La joye fut grande dans le Serail. Le Pacha reçût les complimens de tous les Officiers, & ne fongea pas à dormir le refte de la nuit. Les Officiers qui étoient demeurez au Serail, & qui n'avoient pas voulu fouper, vinrent en foule au Khan, le firent ouvrir, & les cabarets, & burent de leur mieux.

Ce fut par eux que nous apprîmes cette grande nouvelle, dont nous nous réjouiûmes avec nos amis, avec d'autant plus de raifon, que nous avions été extrêmement maltraitez par ces deux Emirs.

Mehmed Pacha fit fçavoir cette execution au Pacha de Damas, & fit venir les troupes qu'il avoit à Baruth & à Safet. Il fit prendre les armes aux Païfans de fon Gouvernement, & même aux Mutourlis, que les Mahometans regardent comme des Heretiques, parce qu'ils fuivent la Secte d'Ali. Les Emirs de la famille d'Alcmedlin, qu'on appelle de la Banniere Blanche ennemis irréconciliables de la Famille de Maon, qu'on appelle de la Banniere Rouge, vinrent auffi avec leurs troupes joindre celles du Pacha. Il fit un corps de fept à huit mille hommes, & fe mit à la tête avec

ses gens & tous ses instrumens. Ils marcherent aux Montagnes, & se rendirent maîtres du Village appelé Deirelcamar, où est le Château des Emirs.

1659.

On n'y trouva personne qu'un venerable vieillard, qui étoit leur principal Prêtre ou Ministre. On le prit, on le chargea de chaînes, & on le menaça de la mort, s'il ne déclaroit le lieu où étoit la tête de l'Emir Corquaz. Personne n'en étoit mieux instruit que lui, puisque c'étoit lui-même qui l'avoit enterré sous un gros mur d'une Mosquée abandonnée. La crainte de la mort & l'esperance de la vie, lui fit découvrir le lieu; il y conduisit les gens du Pacha: on l'y trouva enveloppée dans des mouchoirs de mouffeline brodée, encore tous moüillez des eaux de senteur, que les femmes avoient répandues dessus.

Dès que cette tête eût été bien reconnüe, le Pacha fit differens détachemens de ses troupes, qui coururent les montagnes, & firent un massacre cruel de tous les Drussès qui tomberent entre leurs mains, sans donner quartier à qui que ce soit: car le Pacha vouloit absolument exterminer toute la Nation. Enfin ne trouvant plus personne à tuer, ni de Villages à brûler, il reprit la route de Seïde, avec le seul déplaisir de

1659. n'avoir pû découvrir l'Emir Ahmed, ni ceux qui l'avoient accompagné dans sa retraite.

Il entra comme en triomphe dans la Ville : la tête de l'Emir Corquaz , étoit portée au bout d'une pique accompagnée de cinquante autres têtes des principaux Drusses qui avoit été tuez. Celle de l'Emir étoit couverte des mêmes mouchoirs , dans lesquels elle avoit été trouvée ; les autres étoient à découvert.

Le Pacha reçût des complimens sur sa victoire , & je ne fus pas des derniers à lui aller marquer la part que j'y prenois.

On porta toutes les têtes à la maison du Soubachi , qui est à la porte du Khan des François , où tout le monde les alla voir. On les écorcha , on fala les cuirs , & on mit à chacune un écriteau , qui contenoit leurs noms , & on les envoya à Constantinople par un exprès.

Durant les deux ans & demi que Mehmed Pacha gouverna le país, il mit tout en usage pour avoir l'Emir Ahmed à sa disposition ; mais ce Prince évita avec prudence tous les pièges qu'on lui tendit.

Le Pacha donna le gouvernement de la Montagne aux Emirs de la Ban-

niere Blanche, esperant qu'ils attraperoient l'Emir Ahmed, & qu'ils le lui livreroient ; mais soit qu'il fût plus fin qu'eux , soit qu'ils se fussent laissez gagner par des presens ; ils ne firent rien de ce qu'on attendoit d'eux. Leur pauvreté même fut cause qu'ils ne purent payer le prix de leur Ferme , & le Pacha qui n'étoit pas d'humeur à la payer pour eux , fit prendre un de leurs Chefs , & l'envoya à Constantinople au Grand Visir , pour payer de sa personne ce qu'il devoit au trésor.

Il tâcha encore de surprendre l'Emir Ahmed , en lui rendant le gouvernement & la Ferme des Montagnes sous la caution du Cheik Abou-Negem qui étoit son Kiahia , qui fut obligé de demeurer en ôtage à Seïde , pour la sûreté du prix de la Ferme.

Cependant le Pacha ne perdoit point de vûe le dessein qu'il avoit de se saisir de l'Emir ; & voyant que ce gouvernement ne le convioit pas à s'approcher de la Ville , comme il l'esperoit, il supposa que les Drusses avoient fait des courses sur les Sujets du Grand Seigneur. Il envoya des troupes dans les Montagnes , qui y firent beaucoup de ravages ; mais qui ne purent joindre l'Emir , qui fuyoit sans cesse de

1659.

Village en Village. Il étoit rare qu'il couchât deux nuits de suite dans le même lit ; il ne paroiffoit jamais en public ; à peine se laiffoit-il voir à ceux qui lui étoient le plus attachez. Les gens du Pacha le pourfuivoient fans cefse , & une fois entre autres , il fut obligé d'abandonner fon cheval , & de fe jeter dans une riviere , où il demeura , ayant de l'eau jufqu'au col , & la tête dans les brouffailles qui étoient fur le bord. A fa place le Pacha qui s'étoit mis à la tête de fes troupes , prit dans cette occafion un grand nombre de Druffes , & des principaux du Païs. Il fit conduire fes prifonniers à Seïde , où une partie fut décapitée. Abou-Negem fut le premier , Abou-Eloüian fon pere fut empalé , un autre Cheik fut paffé par les armes , les autres furent pendus , empalez , ou décapitez , & leurs têtes envoyées à Conftantinople.

L'Emir Ahmed voyant par cette expedition qu'il avoit tout à craindre du Pacha , fe retira dans les montagnes les plus défertes , & ne fe montra plus jufqu'après le départ du Pacha , & pendant tout ce tems-là on continua la guerre dans les montagnes , où l'on fit périr prefque toute cette malheureufe

Nation , & telle fut la fin de la puissance de ces Emirs, & la vengeance du Pacha.

1659.

Quelques jours après qu'il fût revenu de l'expédition de Chouf , il résolut de faire une bonne œuvre , pour remercier Dieu des victoires qu'il avoit remportées. Il racheta quelques Esclaves que le Sieur Capede de la Ciou-rat , qui piratoit sous le pavillon de Malte , avoit enlevés.

Il y avoit parmi ces Esclaves une fille Turque de dix-huit ans . qui étoit née à Jerusalem. Il chargea le Sieur Bruë & moi d'en faire le marché ; nous la lui achetâmes deux cens écus qu'il paya ; mais au lieu de la renvoyer à ses parens , comme il avoit promis , il la garda pour lui , & la mit avec les Esclaves de l'Emir qu'il avoit enlevés, après avoir pillé son Château. En peu de jours toutes ces femmes ou filles se trouverent grosses ; elles accouchèrent à terme. Le Pacha garda les enfans pour lui , & maria les accouchées à ses Officiers, leur donna la liberté avec quelques sommes d'argent , & fit le festin de toutes ces nôces.

Le Pacha étoit tellement occupé du dessein de détruire les Drusses , qu'il n'avoit pas le tems de penser à nous

1659.

nuire. Quand il en auroit eu l'intention, il manquoit alors de donneurs d'avis ; on les avoit fait périr , comme j'ai dit ci-devant. Il vivoit avec nous d'une maniere aisée & cordiale. Il traitoit assez souvent notre Consul ; & quand cela arrivoit, il vouloit que la Nation y assistât en corps. Les festins ne se faisoient que la nuit , afin de jouïr d'une liberté plus entiere. Pendant notre carnaval, il voulut bien permettre à notre jeunesse d'y venir en masque , & de représenter devant lui des Comedies & des farces, qui étoient suivies de grandes colations.

Mustapha Beig, frere du Pacha , venoit boire chez moi , & y passoit souvent les journées entieres. J'avois en échange la permission de sortir la nuit, & d'aller à toute heure chez le Pacha , chez son frere , & chez tous leurs Officiers. Je montois à cheval avec eux , ils me mertoient de toutes leurs parties de plaisir ; & quoique cela dérangerât un peu mes affaires , je me servois en habile homme , pour ne rien perdre de ces parties ; car les Turcs ont de l'honneur , de la reconnoissance , & se piquent de bien faire les choses avec leurs amis. Une malheureuse affaire pensa tout gâter. En voici le détail.

Les Sieurs François Vignier, François Titan, & Lazare Piquet Marchands, furent pris avec des femmes Turques & du vin dans la maison du Sous-Bachi, & conduits au Serail où j'avois soupé le même soir. 1659.

M. Bruë qui faisoit alors les fonctions de premier Drogman de la Nation, fut les reclamer dès qu'on en fut averti au Khan; mais on ne voulut pas lui ouvrir la porte, parce que minuit étoit passé.

Cette affaire étoit un effet de la vengeance du Pacha contre le sieur Vignier, dont il faut reprendre le détail dans la source. Elle arriva après que M. Bertandié Consul de la Nation se fût retiré à Marseille, & qu'il eût laissé M. de Candole pour Vice-Consul à sa place. En voici le détail.

Le Sieur François Vignier étant à Seïde, pendant que Mehmed n'y étoit encore que Gouverneur, reçût ordre de ses associez de prendre à Seïde 7000. Piaïstres, & de tirer pour cela des Lettres de change sur le Sieur Barthelemi Grefisque à Constantinople. Le Gouverneur en étant averti, & trouvant que cè lui étoit une commodité pour y faire passer son argent sans risques, lui donna 7700. Assalanis mon-

1659.

noye d'Hollande , c'est-à-dire , marqués d'un Lion , qui valoient 7000. Piaftres , pour lesquels il lui donna une lettre de change de pareille somme , payable à Constantinople en monnoye courante , quoi qu'il eût promis de la faire payer en Réales d'Espagne, par un contrat passé pardevant le Cadi de Seïde.

Le Gouverneur , à present Pacha, étant à Constantinople, présenta sa lettre de change au Sieur Grefisque : elle fut acceptée pour être payée en monnoye courante , selon sa teneur. Les Réales de cette qualité ne valant pas plus que les Lions , il y avoit environ mil écus de perte pour le Pacha.

Le Sieur Grefisque fut assigné & emprisonné pour payer conformément au contrat passé pardevant le Cadi de Seïde ; mais le Cadi de Constantinople ajoutant plus de foi à la Lettre de change qu'au contrat passé à Seïde, & craignant que le Gouverneur ne l'eût fait faire par son autorité, le condamna sur la bonne foi des François , & déchargea le Sieur Grefisque.

Mais le Gouverneur étant venu l'année suivante à Seïde en qualité de Pacha , il n'oublia pas cette perte , & la résolution qu'il avoit prise de s'en venger ;

venger ; il en parla en termes durs au Sieur Vignier , & parut dans la suite appaisé & n'y songea plus. Si le Sieur Vignier avoit été un habile homme , il auroit accommodé cette affaire. Il n'en fit rien , & voici comme le Pacha se vengea.

1659.

Il ordonna au Sous-Bachi qui fait la garde pendant la nuit de faire venir deux femmes Turques dans sa chambre , & de convier le Sieur Vignier à une partie de plaisir , & lui dire d'apporter de bon vin , comme il lui arrivoit souvent d'en faire apporter chez le Sous-Bachi , où ils se divertissoient ensemble. Les Sieurs Tiran & Piquet-Marchands , eurent le malheur d'avoir le vent de cette partie de plaisir , & ils voulurent en être. Ils se rendirent tous trois chez le Sous-Bachi un peu avant minuit. Ils y trouverent deux femmes Turques des plus jolies ; ils se promettoient beaucoup de plaisir , quand le Kiahia Hassan Aga & le Cadi vinrent mal à propos les troubler. A peine étoient-ils assis que ces deux Messieurs entrèrent accompagnés de leurs satellites. Après des complimens qui n'eurent rien que de très impoli pour ces trois Francs , ils dresserent un long procès verbal , où

1659.

ils marquoient qu'ils avoient trouvé trois Francs avec deux femmes Turques , & du vin , dans une maison particulière à heure induë. Les écritures achevées, on les mena dans la chambre du Kiahia , où étant arrivez on leur parla d'affaires , & après les avoir fort intimidé sur ce que le crime dont ils étoient convaincus , meritoit la peine du feu , à moins qu'ils ne l'évitassent en se faisant circoncire ; on les fit à la fin convenir de donner cinq mille écus, afin d'étouffer l'affaire , & sur tout afin qu'elle ne fût point divulguée dans la Ville. On prit leurs billets solidaires , on les fit bien souper , ils passerent la nuit chez le Kiahia , & dès le point du jour on les mit en liberté.

Ils firent une faute considerable en se pressant si fort d'accommoder leur affaire. Ils devoient envoyer chercher le Drogman de la Nation , qui étant plus au fait de ces sortes d'affaires qu'eux, auroit pris leur fait & cause ; le Vice-Consul & la Nation seroient intervenus , & on l'auroit accommodée à bien moins de frais ; car les Turcs ne sont pas assez zéléz pour leur Loi, qu'ils n'aiment mieux de l'argent , que de faire un Profélite par force , & tout le monde est persuadé que quand

ils pouffent à bout ces sortes d'affaires, c'est qu'ils n'ont pas pû en tirer d'argent, ou qu'ayant des ennemis, ils ont appréhendé qu'on ne leur en fît un crime à la Porte. 1659.

Mais ces jeunes gens eurent peur, & se mirent en tête qu'ils éviteroient l'éclat que leur affaire feroit dans la Ville & en France, s'ils l'accommodoient promptement. Leur dessein ne réussit pourtant pas. L'affaire éclata, parce qu'ils ne trouverent pas dans leurs caiffes les cinq mille écus qu'ils avoient promis. Il fallut avoir recours à leurs amis, qui se cottiferent, & les sommes qu'ils amasserent par cette voye ne suffifant pas, parce qu'il arrive assez souvent qu'on n'a pas beaucoup d'argent comptant, ou qu'on a des lettres de change, ou des marchez, ou des marchandises à payer, il fallut avoir recours au trésor de la Nation, qui avança ce qui manquoit à la somme, à compte de ce qu'elle leur devoit, pour les avances qu'ils avoient faites dans les affaires que nous avons rapportées ci-devant.

On paya donc cette grosse amande. On paya les Escritures du Cadi & ses vacations. Le Kiahia reçût ses droits, aussi bien que tous ceux que le Pacha

1659.

avoit employé dans cette affaire, & ces trois jeunes Marchands se trouverent perdus & entierement décréditez.

En devinrent-ils plus sages ? Ce que je vais dire servira de réponse à la question que l'on fait ici.

Le Sieur Vignier avoit des habitudes dans le quartier des Juifs. Il y alloit souvent avec un Chirurgien nommé Pierre Robert. Ils y étoient à couvert de la juridiction du Cadi & du Pacha, qui regardent ces sortes de gens comme indignes de leur attention; mais les Juifs s'en formaliserent; & n'osant pas en venir aux voyes de fait, qui leur auroient attiré de terribles avanies, du côté du Pacha & du Cadi, & qui leur auroient fait payer chèrement le sang de deux Chrétiens, bien plus estimable que celui de deux douzaines de Juifs, ils évitèrent cet inconvenient, & ne laisserent pas de se venger. Ils leur donnerent une dose de poison, qui ne les tua pas sur le champ; mais qui les envoya en l'autre monde à même jour & même heure, après huit jours de maladie.

A l'égard des Sieurs Tiran & Piquet, le premier se retira à Marseille, & le second alla trouver son frere qui étoit établi au Caire, voyant

bien l'un & l'autre qu'il n'y avoit plus rien à faire à Seïde, après une telle aventure.

1659.

Voilà à peu près ce qui est arrivé à Seïde pendant que j'y ai demeuré. Je ne laissai pas de cultiver l'amitié du Pacha & de ses Officiers, pendant que je demeurai à Seïde, malgré ce que je viens de rapporter, & je n'en reçûs que des amitez, des services & des politesses. Je laissai le même Pacha à Seïde, quand je fus obligé de repasser en France. Il me témoigna du regret de mon départ, me fit des presents & des offres de service, & m'assura de sa protection dans les occasions où j'aurois besoin de lui, pour moi & pour mes amis. Mais avant de parler de ce voyage, j'en fis d'autres dans le pais qu'il est à propos de rapporter.



1659.

CHAPITRE XXI.

*De la Milice des Pachas. De Mahmond Effendi Alapin Cadi de Seïde :
Et de la cause de la tyrannie des
Gouverneurs.*

LA Milice des Pachas & des autres Officiers qui gouvernent les Provinces & les Villes éloignées de Constantinople , est composée de Cavaliers & de Fantassins. Les premiers sont appelez Seigmans , & les seconds Serigés , ou Serges. Ces troupes ne demeurent gueres dans des garnisons fixes ; elles sont le plus souvent à la campagne au service des Pachas , qui les entretiennent à leurs dépens pour leur garde, ou pour faire executer leurs ordres , chose absolument necessaire, sur tout dans des endroits éloignés de la Capitale de l'Empire, où les peuples ne portent le joug qu'à regret , & où ils sont toujourns portez à la révolte.

Ces troupes sont bonnes , bien armées , bien agueries , endurcies au travail & fort braves. Le Grand Visir avoit eu dessein de détruire ces Milices , ayant vû avec combien de bra-

voure & de fidelité elles avoient servi le fameux Rebelle Hassan Aga Pacha d'Alep, auquel elles étoient attachées; mais après de mûres considérations il jugea qu'elles étoient absolument nécessaires à l'Etat, & qu'il suffisoit d'empêcher la révolte des Officiers, pour être assuré de leur fidelité.

1659.

Ce sont pour l'ordinaire les Pachas & les Gouverneurs qui les payent, & qui outre la paye journaliere leur fournissent le pain, la viande, le beurre & le ris, & l'orge pour leurs chevaux.

Le Capitaine de chaque Compagnie donne le café à ses soldats; mais sans sucre. Cette délicatesse ne convient pas à des gens de guerre. Si quelqu'un en veut mettre dans son café, on ne l'en empêche pas, pourvû que ce soit à ses dépens; mais il est assez rare qu'ils employent leur argent à cette marchandise.

Le Pourvoyeur de chaque Compagnie, va tous les matins au marché & au magasin du Pacha, où ses Commis lui font distribuer ce qui est réglé pour la journée. Il le porte au Chaoux ou Lieutenant de la Compagnie, qui le donne au Cuisinier, & celui-ci dis-

1659. tribuë la viande, le beurre, & le ris dans différentes marmites. Il y en a une pour le Capitaine, & une autre beaucoup plus grande pour les cinquante hommes dont la Compagnie est composée.

Le Capitaine & ses Soldats logent & mangent ensemble dans une même chambre; leurs armes sont attachées autour des murailles, il en ont un très-grand soin; rien n'est plus clair ni plus poli. De grandes nattes de jone de six à sept pieds de largeur font une estrade autour de la chambre. C'est sur ces nattes qu'ils couchent tous ensemble, sans matelats, sans couvertures, & sans oreillers, que ce qu'ils s'en font avec leurs hardes & leurs manteaux.

Il y a au bout le plus honorable de cette chambre une estrade un peu plus élevée où le Capitaine s'assit, & se couche sur des tapis & sur des coussins. Ses armes sont suspenduës à son côté contre le mur.

Les chevaux des Cavaliers sont dans les cours de ces Khans, ou dans des écuries, selon la saison. Ils y sont attachés par les pieds de derriere avec des cordes ou des chaînes à des piquets de bois ou de fer plantés dans le plancher. Ils les font panser en leur pré-

sente, ou les pansent eux-mêmes; & bien loin de se croire deshonorés par cet exercice, ils s'en font un honneur qu'ils ne cedent pas volontiers à un autre. 1659.

Lorsque l'heure de dîner est venuë, on étend une longue piece de toile au milieu de la chambre. Le Capitaine se met à un bout, & le Chaoux à l'autre: les soldats assis des deux côtez mangent en grand silence, ce que le Cuisinier a servi. Le repas achevé le Chaoux se leve & remercie Dieu & le Grand Seigneur du bien qu'ils en ont reçu; il fait aussi une priere pour la santé & prosperité du Pacha, & il la fait d'une voix si haute, qu'il faudroit être bien sourd pour ne la pas entendre; les Soldats y répondent sur le même ton par un grand cri, & se levent tous à la fois pour aller boire de l'eau & se laver les mains & la bouche. Pendant cela on dessert, & on balaye la place.

Le Capitaine se remet à sa place, les soldats en font autant, & on leur donne à chacun une tasse de café, & puis chacun allume sa pipe pour fumer pendant la conversation.

Le Capitaine prend ordinairement ce tems pour leur donner ses ordres, & pour les châtier quand ils ont fait

1659.

quelque faute. Quand cela arrive, il les fait mettre par terre par leurs compagnons, & leur donne de sa propre main sur la plante des pieds, ou sur les fesses, tel nombre de coups de bâton qu'il juge à propos, & l'exécution achevée, celui qui a été châtié se relève, & vient baiser la main de son Capitaine, le remercie de la peine qu'il a prise, & lui promet d'être plus sage.

Il n'est permis qu'aux seuls Capitaines de châtier leurs Soldats. Les Pachas même n'oseroient l'entreprendre; mais ils les renvoyent à leur Capitaine, & lui font dire de quoi il s'agit, étant bien sûrs qu'ils seront châtiés, car la justice est extrêmement sévère parmi eux.

Du reste ils vivent ensemble dans une grande paix & dans une union parfaite. On ne les entend jamais se quereller, encore moins jurer, ou blasphémer le nom de Dieu ou du Prophète. Ce crime seroit irrémissible. Ils se secourent dans leurs besoins fort charitablement, se traitent toujours de frères & de compagnons.

Ils se piquent d'avoir de belles armes, & de les tenir fort propres. Leurs habits ne le sont pas moins. Ils n'ont

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 443
point d'habits uniformes; mais ils sont
propres, on pourroit dire magnifiques: c'est la passion de tous les Turcs. Ils aiment les draps & les étoffes de soye de couleur. Ils en ont un grand soin; ils sont toujours bien chauffez, ils ont de belles ceintures, des poignards & des grands couteaux à manches d'agate, ou d'autres pierres, ou d'argent doré, & ils employent la plus grande partie de leur paye, & ce qu'ils peuvent gagner d'ailleurs, en ces sortes de choses, & pour leurs chevaux & leurs harnois. La plûpart de ces Soldats sont des esprits forts qui se mettent au dessus de la Loi, & boivent du vin à merveille; pourvû qu'ils n'en prennent pas assez pour qu'il y paroisse notablement, on ne leur dit rien, sur tout quand ils en boivent en secret; c'est-à-dire, dans les cabarets Chrétiens où leurs Officiers ne vont pas les chercher; mais quand ils s'ennyvrent, & qu'ils font quelque scandale, le bâton marche irrémisiblement; car sur cet article les Capitaines sont inexorables, & la peine surpasse toujours infiniment le plaisir qu'ils ont eu en bûvant.

Da reste on ne peut souhaiter dans

T vj

des troupes plus de discipline, d'obéissance, de ponctualité & de respect pour leurs Officiers.

1659.

Mahmond Effendi Cadi de Scide.

Le Cadi est le Juge Civil & Criminel de la Ville & du País où il est établi. Mahmond Effendi, c'est-à-dire, Docteur ès Loix, qui l'étoit à Scide dans le tems que j'y demeurois, étoit un homme de trente-cinq ans, qui sçavoit beaucoup plus que les Turcs n'en sçavent ordinairement. Il aimoit & cultivoit la Philosophie, l'Astrologie, la Geographie, la Poësie, & même la Medecine. J'avois toujourns été de ses amis intimes, & il m'a rendu des services importans. Nous soupions souvent ensemble, & quand les gens étoient retirez, nous vuidions quelques bouteilles de vin en raisonnant sur toutes ces matieres.

Nous parlions quelquefois de la Religion aussi librement que si nous eussions été en Angleterre; mais avant d'en venir là avec lui, je m'étois bien assuré de son esprit & de son cœur, car en ce país-là plus qu'en aucun autre, j'aurois couru de grands risques; mais j'avois affaire à un homme qui n'étoit Mahometan que sous benefico d'inventaire.

J'étois presque tous les jours présent à ses audiences ; c'est ce qui m'a mis assez au fait de leurs loix & de leurs coutumes. En voici quelques exemples.

1659.

Le Mufi y est toujours présent. Il n'a point de voix délibérative. Il n'y assiste que pour être consulté dans les cas mixtes & difficiles , & pour lors il donne son avis , que le Cadi suit ordinairement dans les choses qui concernent la Religion , & non dans les autres où il n'est point consulté.

Le Cadi juge seul , il n'a avec lui qu'un Greffier , & quelques Sergens ou Officiers qui font les fonctions des nôtres : ce sont eux qui citent les parties , & qui font executer les jugemens , en emprisonnant & en châtiant les coupables. Au reste tous les procès se vident sommairement. Les parties plaident elles-mêmes leurs causes. On ne connoît point les procès par écrit , ni tout ce fatras de procédures qui ruinent les plaideurs , qui éloignent la conclusion des affaires , & qui fatiguent la patience & la cervelle des Juges. Les Cadis ont toujours avec eux un Livre Manuscrit *in quarto* , qui contient toutes les loix en abrégé. Ils y ont recours dans le besoin , ou dans le

1659.

doute ; ils prononcent , & leur jugement est toujours provisoire , & exécuté sans appel & sans déplacer.

On appelle cette justice , la Justice de Dieu ; parce qu'elle est fondée sur les loix de l'Alcoran. Qui que ce soit n'est assez hardi pour refuser d'y comparoître & d'y obéir, dès qu'on y est cité par un Officier , sans se rendre criminel de leze-Majesté, & être puni comme tel.

Lorsque les faits avancez devant le Cadi sont contestez , on oblige les parties de produire les témoins , & de prêter serment ; & quand les témoins sont réputez gens de bien , on s'en tient à leur serment , & l'affaire est terminée.

Ceux qui sont condamnez pour dettes , doivent payer sur le champ , ou garder prison , si leur créancier ne veut pas se fier à eux , ni recevoir une caution ; car quelque valable qu'elle puisse être , les loix n'obligent pas à la recevoir. Lorsque le prisonnier ne paye pas , & qu'il a demeuré cent un jours en prison , & qu'il a reçu les bâtonnades ordonnées par le Juge pour l'obliger à payer , & quantité d'autres mauvais traitemens , on lui rend la liberté , & le Juge le déclare insolvable ; mais il est permis au créancier de

le dépouïller autant de fois & en quel-
que lieu qu'il le rencontre revêtu d'un
habit neuf, ou même d'un vieux, dont
la valeur excède la somme portée par
les loix, & cela jusqu'à ce qu'il ait en-
tierement payé.

1659.

C'est pardevant le Cadi que se pas-
sent tous les contrats de quelque natu-
re qu'ils puissent être.

Ceux de mariage sont fort succints.
Ils sont écrits en doubles lignes, cela
est essentiel à leur validité. Ils ne ren-
ferment que les noms des contractans,
& la somme que le mari promet de
donner à sa femme, pour le prix de
sa virginité, & ne sont signez que du
Cadi qui y appose son sçeau.

Dans cette occasion le futur époux
& la future épouse, accompagnez de
leurs parens, comparoissent devant le
Cadi. La fille est voilée, & ne répond
rien aux interrogations que lui fait le
Cadi; elle pecheroit contre les loix
de la pudeur si elle faisoit autrement.
La mere ou la plus proche parente ré-
pondent pour elle, & comme elle ne
reclame pas, son silence est pris pour
un consentement.

Après cette ceremonie on la conduit
à la maison paternelle pour l'habiller
& la parer, pour la consommation du

1659. mariage, qui se doit faire le même soir. L'époux s'habille chez lui, & à l'heure marquée il vient à la maison de son épouse. Ses parens & ses amis l'y conduisent en cérémonie. Deux de ses plus proches parens, ou de ses plus intimes amis marchent à côté de lui, tenant sur sa tête deux sabres nuds, le tranchant vers le Ciel, cérémonie absolument nécessaire selon eux, pour couper les malefices & les sorts que les envieux du bonheur dont il va jouir pourroient jeter sur lui pour empêcher la consommation du mariage. Les Turcs ont un entêtement invincible pour ces sortes de choses. Soit qu'il y ait réellement des Magiciens dans ce pais, comme il est difficile d'en douter, soit que la position de ces sabres soit un contre-sort; quelque empressé que soit un nouveau marié, il se croit empêché par une vertu surnaturelle, s'il s'étoit mis en chemin pour aller trouver sa nouvelle épouse, sans avoir la tête couverte de deux sabres. On assure que cela est arrivé à des esprits forts qui s'étoient moqué de ce préservatif, & qui se sont trouvez impuissans & sans force, dans le tems qu'ils en avoient plus besoin.

Lorsque les femmes ne sont pas con-

rentes de leurs maris , & qu'elles demandent la dissolution de leur mariage , elles vont trouver le Cadi l'audience tenant ; elles déchaussent un de leurs souliers , & le renversent le dessus dessous , pour marquer ce qu'elles n'oseroient dire. Le Cadi envoie aussi-tôt chercher le mari , il entend les raisons de part & d'autre , & si la femme persiste à demander la dissolution du mariage , il la condamne à perdre sa dot , rompt le contrat de mariage , & lui permet de chercher un autre mari.

Si c'est le mari qui répudie sa femme , le Juge le lui accorde sans difficulté ; mais il l'oblige de lui payer la dot qu'il lui a promise , après quoi il peut se pourvoir d'une autre femme. Quoiqu'on puisse dire de cette coutume , elle ne laisse pas d'avoir ses agrémens , & si elle étoit en usage dans bien des pays où elle ne l'est pas , on verroit bien des souliers renversez & de nouveaux mariages.

Comme les femmes sont par tout à peu près de même espèce , on en voit en Turquie de si malicieuses & de si bien instruites , qu'elles exigent de ceux qui les recherchent des conditions qui sont plus que moralement impossibles.

1659.

C'est une adresse pour se démarier, quand elles le jugent à propos, sans que leur legereté leur fasse perdre leur dot. Elles se presentent, comme nous venons de marquer au Cadi, renversent leur soulier, & tenant leur contrat à la main, elles demandent qu'attendu son inexécution, le mariage soit dissous, & que leur dot soit payée. Le malheureux mari a beau reclamer, & faire voir l'impossibilité des conditions que l'amour aveugle lui a fait accorder; on lui répond qu'il étoit le maître de les accepter ou de ne pas s'y soumettre; que s'y étant soumis & ne les pouvant remplir, le mariage est dissous, & lui condamné à payer la dot de la femme dont il a eu la virginité. Cela s'exécute sur le champ, & chacun peut se marier à qui bon lui semble. Je crois qu'après une telle épreuve les gens à marier sont moins empressés à accorder à leurs futures épouses tout ce qu'elles demandent.

Tous les Turcs sont obligez de coucher avec leurs femmes toutes les nuits du Jeudi au Vendredi de chaque semaine, & cela sur peine de payer un chameau en l'autre monde après leur mort, pour chaque fois qu'ils y auront manqué, ou le prix d'un chameau.

Quand un homme accuse sa femme de galanterie , de dissipation , de mauvaise humeur , de désobéissance , ou d'autres fautes considérables , & qu'il jure à faux , sur tout contre l'honneur de sa femme ; la justice permet à la femme de le quitter , & pour réparer le tort qu'il a fait à sa réputation , elle l'oblige à lui payer sa dot. Voici l'ordre de la procédure. Après que le mari mécontent a dit ses raisons au Cadi , & qu'il les a affirmées par serment , le Cadi interroge la femme , & comme elle ne manque jamais de nier , & qu'il est pour l'ordinaire impossible au mari de prouver ce qu'il a avancé , le Juge prononce le divorce , & condamne le mari inquiet à restituer la dot , & aux dépens du procès. Ces dépens sont toujours assez considérables , & il faut les payer sans déplacer , aussi bien que la dot. Cela oblige pour l'ordinaire le mari à se repentir de sa précipitation & de ses faux préjugés ; il tâche de faire sa paix avec sa femme ; si elle y consent , il n'y a plus qu'une petite cérémonie à faire , pour que la paix conjugale soit ratifiée par le Cadi : la voici , toute bizarre & impertinente qu'elle est.

La justice est saisie de la cause : le Mari a fait un faux serment. Il a de-

1659. puis reconnu l'innocence de sa femme, puisqu'il a bien voulu réhabiter avec elle. Elle pourroit le pousser à bout, repeter sa dot, & prendre un autre mari. Elle veut bien oublier la faute de son mari; la lui pardonner, & bien vivre avec lui; mais les loix ont été violées, son crime est averé; le Juge ne peut pas le lui remettre, il faut qu'il soit puni, & voici comment.

Le mari plaignant & la femme accusée étant devant le Cadi, il fait venir quelque bon gros garçon, qu'on a eu la précaution d'instruire de ce qu'il a à faire. On lui demande s'il connoît cette femme quoiqu'elle soit voilée, & qu'il ne l'ait peut-être jamais vûe. Il ne manque pas de répondre qu'il la connoît pour une femme d'honneur; le Juge lui demande s'il la veut épouser, & il répond qu'il le souhaite, & qu'il est prêt de la prendre pour femme. Sur cette réponse, & sans attendre le consentement de la femme, on les conduit dans une chambre, & le pauvre mari est obligé d'être présent à une scene qui le couvre de honte & de confusion, & qui le fait réellement ce qu'il s'imaginoit être, & peut-être sans raison. Il faut qu'il y soit.

présent dans la même chambre, ou par grace dans une qui soit si proche qu'il ne puisse pas douter de sa honte. Cette satisfaction achevée, l'honneur de la femme est réparé, & le faux serment du mari est rectifié par ce qui vient d'arriver : le nouveau mari par honnêteté cede son droit à l'ancien mari, & la femme se trouve en droit de choisir celui qui lui plaît. Elle reprend l'ancien, elle en fait sa déclaration au Cadi, & elle retourne en sa maison, comme si cette scène honteuse ne se fût pas passée.

1659.

J'ai hésité assez long-tems à la rapporter, quoique sa nouveauté dans les Pais Etrangers, & sa bizarrerie m'y dussent engager. Je ne l'aurois pourtant jamais fait, si je ne l'avois sçû que par des rapports, quoique de gens dignes de foi, craignant qu'on ne m'accusât de mensonge & de calomnie; mais j'en ai été convaincu d'une manière à n'en pouvoir douter, puisque cette aventure arriva à un homme qui étoit actuellement mon Palfrenier à Seide. Il se plaignit, il affirma sa plainte par un serment. Sa femme interrogée nia le fait, & produisit des témoins valables de sa sagesse & de sa bonne conduite. Le mari se repentit

1659.

de son emportement, & me pria d'interceder pour lui auprès du Cadi, qui étoit mon ami intime. Je m'y employai de mon mieux; mais ce fut inutilement; mon ami le Cadi me répondit, qu'il n'en étoit pas le maître, que sans la bizarrerie & la sévérité de cette Loi, la Justice ne seroit occupée d'autres choses que de ces sortes d'affaires de caprice & de jalousie, & que rien n'ayant été trouvé de plus propre pour raccommo-der ces cervelles mal timbrées, il falloit que mon Palfrenier y passât; il y passa, & paya les dépens.

Ces exemples tiendront lieu de plusieurs autres que je pourrois rapporter. Je crois qu'ils suffissent pour donner une idée de la Jurisprudence des Turcs, & de la maniere dont ils rendent la justice, sur-tout dans les lieux qui sont éloignés de la Capitale de l'Empire. Elle ne laisse pas d'y être très-sévère. En voici un exemple. Le Caïmacan de Constantinople faisant sa tournée, entra chez un Boulanger, fit peser le pain, & ayant trouvé que tout celui qui étoit dans sa boutique étoit trop léger, il commanda à ce Boulanger de faire chauffer son four: & quand il le vit bien rouge, il fit prendre le-

Boulangier , lui fit lier les bras & les jambes , & le fit jeter dans le four , dont il fit fermer l'ouverture. Il passa outre après cette cruelle execution. Quelques jours après se trouvant en conversation avec un Ambassadeur Chrétien , celui-ci ne pût s'empêcher de lui dire , que cette execution lui avoit paru trop cruelle. Je l'avouë , répondit le Caimacan ; mais chez-vous ne se commet-il pas d'injustice ? L'Ambassadeur lui ayant répondu qu'il y avoit des peines mais plus proportionnées aux fautes. N'y retombe-t'on plus , dit le Caimacan , & l'Ambassadeur lui ayant dit qu'on y retomboit , & qu'on recommençoit à punir quand cela arrivoit. C'est perdre le tems , dit le Caimacan , une punition inusitée & même trop sévère comme celle-ci retiendra pendant dix ans tous les Boulangers de Constantinople dans leurs devoirs , sans que j'aye la peine d'en faire brûler d'autre ; au lieu que vos supplices moderez n'empêchent pas les rechûtes , & vous donnent la peine de recommencer tous les jours.

Tous les Gouvernemens sont des Fermes dont le prix est fixé , & qu'il faut payer d'avance avant d'avoir ses provisions. C'est à ceux qui les obtien-

Tyrannie
des Gouverneurs.

1659. nent à faire si bien leur compte qu'ils y gagnent. Le plus habile est celui qui y gagne davantage.

Je ne puis parler sûrement que du Gouvernement de Seïde ; mais j'en puis parler sçavamment , & je me bornerai à celui-là.

Mehmed Pacha l'avoit affermé deux cens mille piastres tous les ans. Il le connoissoit à fond , & sçavoit que le País étoit plus de moitié ruiné. Voici cependant comme il faisoit son compte. Il faut deux cens mille piastres au Grand Seigneur. La dépense de ma maison & de mes troupes va à deux cens mille piastres, & il est uste que j'aye pour mes peines & pour mes avances deux cens mille piastres , ce profit est modeste , on n'y peut pas trouver à redire.

Il faisoit ensuite le détail de ce qu'il devoit retirer de Baruth , de Safet , des Doïannes , des tributs des Arabes , des Drusses & des autres Peuples. Il en déduisoit six cens mille piastres , & si les sommes ne quadroient pas , il faisoit en conscience une repartition de ce qui manquoit sur tout son Gouvernement, & l'exigeoit avec le bâton & quelquefois même d'une maniere encore plus dure.

Les

Les avanies sur les Francs étoient ses parties casuelles, & quoique bon homme & fort de nos amis, il ne laissoit pas de les faire monter bien haut. Voilà comment il se tiroit d'affaires. Il payoit genereusement ses protecteurs. Il avoit de bons espions qui l'avertissoient de ce qui se tramoit contre lui : de sorte que quand il y avoit des plaintes contre lui à la Porte, ses réponses & ses justifications y étoient arrivées avant les plaintes, & trouvoient le Divan si bien prévenu en sa faveur qu'elles ne faisoient que le blanchir, & lui donner lieu de susciter quelque nouvelle avanie toujours colorée du prétexte de révolte, crime que l'on ne pardonne jamais, & que l'on punit toujours très-sévèrement. Moyen assuré pour contenir dans le devoir les esprits remuans, à qui ces punitions étoient de bonnes leçons de patience.

Ce fut par ces moyens honnêtes qu'il se conserva trois années de suite dans ce Gouvernement, qu'il en sortit avec honneur, & qu'il en emporta près d'un million de piastres.

Nous avons vû qu'il exigea cinq mille piastres pour accommoder l'affaire de ces trois jeunes gens dont j'ai parlé ci-devant. Voici deux autres af-

1659.

faïtes, par lesquelles on pourra connoître combien il étoit attentif à ses intérêts.

Le Chapelain du Consul se promenant dans la cour du Khan, en attendant que le Consul vînt à la Chapelle où il devoit dire la Messe, les fondemens de cette Chapelle manquèrent tout d'un coup, & la muraille qui donnoit sur la place du marché s'écroula. Heureusement le marché étoit fini, & il ne restoit presque personne sur la place : de sorte que la chute de ce bâtiment ne fut fatale qu'à deux Matelots François qui passoient par là, qui furent écrasés sous les ruines. Un jeune enfant fils du Mufti fut enterré sous les mêmes ruines ; mais la charpente fit au tour de lui une espèce de pavillon qui le garantit de la mort. On le retira sans blessure, heureusement pour la Nation, qui auroit été obligée à de grands dédommagemens envers son pere, s'il eût été tué ou blessé. On porta les deux Matelots au cimetière, & le Consul & les Marchands s'y rendirent à cheval, & assistèrent à leurs funérailles.

Il s'agissoit de rebâtir la Chapelle, & le Pacha s'y opposa. Ses prétentions furent d'abord exorbitantes. On né-

gocia beaucoup , & enfin on obtint la permission de bâtir moyennant quinze cens piaftres qu'on lui compta, avec promesse que la mutaille seroit plus sage à l'avenir, & qu'elle n'écraseroit plus personne. Si les morts avoient été Turcs; ç'auroit été toute autre chose.

1659.

Quelque tems après, on surprit deux Cuisiniers François avec des femmes Maures : par la Loi ils devoient être brûlez vifs, à moins qu'ils ne se rachetassent du supplice en se faisant Turcs. Le Consul eut peur qu'ils ne prissent ce parti. Il fit parler au Pacha, qui par amitié pour la Nation se contenta d'une amende de cinq cens piaftres, & les remit au Consul: ils furent mis aux fers; & on les envoya à Marseille par le premier Vaisseau qui partit pour cette Ville, où sur les informations qu'on avoit faites contre eux à Seïde, ils furent condamnez à être attachez au carcan pendant trois jours, avec un écriteau sur la poitrine, qui contenoit ces mots : Paillard de la Maure.

Ce fut dans le même-tems qu'on apprit à Seïde la mort de Hassan Pacha d'Alep, ce fameux Rebelle, qui avoit fait trembler le Grand Seigneur jusques dans la Capitale de son Empire. Son dessein étoit de susciter un soulèvement

1659.

general, déposer le Sultan, en mettre un autre à sa place, & prendre la place du Grand Visir, & mettre ses creatures dans les postes les plus importants.

On avoit tâché de le réduire par la voye des négociations, on avoit essayé celle de la force; tout avoit été inutile. Il avoit remporté des avantages considérables sur les troupes du Grand Seigneur. Bien loin d'en avoir été battu, il avoit trouvé le secret d'attirer les troupes dans son parti, & même des Officiers de conséquence. Heureusement il avoit pris le parti de s'en retourner à Alep, où selon les apparences il avoit dessein de se faire une Souveraineté indépendante, & de faire un Etat, qui à la fin auroit pû porter un préjudice très-considérable à l'Empire Ottoman.

Dans cette vûë, il avoit gagné près de quatre-vingts Gouverneurs ou Commandans, avec leurs troupes, qui faisoient près de cent mille hommes. Il les payoit & les entretenoit fort bien, ne leur permettoit ni pillage, ni avanie, traitoit les Peuples avec douceur, ne leur imposoit que des tributs moderez, les exigeoit d'une maniere raisonnable, ne vexoit personne, favorisoit le commerce; en sorte que tout le monde se

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 461
trouvoit heureux de vivre sous un gou-
vernement si sage , si juste & si mo-
deré.

1659.

Comme il avoit les cœurs des Peuples , le Grand Visir Mehmed Cupruli Pacha , vit bien que ce seroit inutilement qu'on tenteroit de le réduire par les armes , & qu'il n'y avoit qu'une trahison bien conduite qui en pourroit venir à bout. Il persuada au Grand Seigneur de feindre qu'il étoit mécontent de sa conduite , de lui ôter le Sceau de l'Empire , & de le donner à Hassan avec une amnistie en bonne forme de tout ce qui s'étoit passé.

Il choisit Murtaza Pacha son beau-frere pour cette expedition. Il eut ordre d'aller à Alep , de presenter le Sceau de l'Empire à Hassan , & de demeurer Pacha à Alep , après que Hassan en seroit parti pour venir à Constantinople prendre possession de cette premiere Charge de l'Empire.

Murtaza arriva à Alep , & scût si bien tourner l'esprit de Hassan , qu'il l'engagea à accepter cette grande dignité. Il ne le pressa point de partir , lui laissa tout le tems qu'il voulut pour se préparer au voyage , & comme il vouloit le faire avec l'éclat convenable à sa nouvelle dignité , il fit partir en plu-

1659.

seurs corps séparez les équipages & les troupes, qui le devoient accompagner. Il étoit sur le point de partir, lorsque Murtaza le pria à dîner chez-lui, avec les principaux Officiers de sa Maison & de ses troupes. Il y vint avec tous les conviez. Il fut reçu par Murtaza avec toutes les marques de respect qui étoient dûes à sa dignité. Il se mit à table, & fit asseoir Murtaza à côté de lui. Ce Pacha après quelques refus honnêtes, prit la place qu'on lui offroit, les Officiers de Murtaza se mêlerent avec ceux du Visir, & tout le monde étoit dans la joye, lorsque l'heure de midi ayant été indiquée par le son des trompettes, Murtaza enfonça son poignard dans le sein de Hassan, & l'étendit roide mort par terre. Ses Officiers eurent le même sort: de sorte que la salle du festin se trouva jonchée de corps morts en un instant, & les troupes de Murtaza se jettant au même-tems sur celles de Hassan, en firent un prodigieux carnage. Ceux qui échapperent prirent la fuite comme ils pûrent, sans songer à venger leur Maître, tant ils furent épouvantez de la perte qu'ils venoient de faire de leur Chef, & de tant de vaillans hommes qui avoient péri avec lui. Ce fut ainsi que cette révolte fut

DU CHEVALIER D'ARVIEUX. 463
étouffée, & que l'Empire Ottoman fut
délivré de la crainte où la valeur
d'Hassan le tenoit depuis si long-tems. 1659.

Murtaza fit couper la tête de Hassan
& de ses principaux Officiers, & les
envoya à Constantinople au Grand Vi-
sir Cupruli, qui après les avoir fait
exposer à la vûe du Grand Seigneur à
la pointe du Serail, les fit jeter à la
mer à coups de pieds, pour marquer
une plus grande détestation du crime de
ce Rebelle.

CHAPITRE XXII.

*Commerce particulier de Seïde & des
environs.*

Après avoir écrit assez en détail ce
que j'ai vû à Seïde, je crois de-
voir encore à la curiosité des Lecteurs
un récit exact du commerce qui s'y fait,
& aux environs, pour achever ce que
j'en ai ébauché ci-devant.

Il faut d'abord remarquer que le
quintal dont on se sert en cette Ville,
est composé de cent rottes, & que la
rotte pese cinq livres du poids de
Marseille : de sorte que le quintal or-
dinaire est de cinq cens livres poids de

1659.

Marseille. Je dis le quintal ordinaire ; parce qu'il y a certaines marchandises dont le quintal est de dix livres par cent plus fort , & par conséquent il pèse cinq cens cinquante livres. En parlant des marchandises , j'aurai soin de marquer le quintal dont on se sert en les pesant.

Il n'y a dans l'Echelle de Seïde que des François qui y soient établis. Si les autres Européens s'y établissoient , ils ruineroient bien-tôt le commerce des François. Heureusement pour nous, ils n'ont point encore tenté ce commerce. Ils n'y ont ni Consuls , ni Commissionnaires résidens. On a vû pourtant des Vaisseaux Anglois , Hollandois & Venitiens, qui n'ayant pû achever leurs chargemens dans les autres Echelles , sont venus charger de la cendre , du coton en laine & filé , & si on continuë à Marseille de lever le nouveau droit de vingt livres par cent sur les cottons filez , les François ne le pouvant supporter sans une perte considerable , seront contraints d'abandonner ce commerce , & les Manufactures de France en souffriront , & le reste du commerce passera aux Etrangers , qui nous en dépouilleront.

De Seïde à Damas, il n'y a que deux

journées & demie de chemin. La campagne est belle , les chemins sont commodes & sûrs , les Arabes ne troublent point le commerce par leurs courses & leurs brigandages : de sorte qu'on y marche à son aise sans avoir besoin de faire le voyage en Caravanne , & avec des escortes qu'il faut souvent payer bien cher.

1659.

Il est certain que si les Marchands de Damas , qui est une Ville considérable par le nombre de ses Habitans , & par son négoce étoient assurez de trouver à Seïde les marchandises dont ils ont besoin , ils préféreroient le commerce de Seïde à celui d'Alep , non-seulement à cause que le trajet est plus court de cinq à six journées ; mais encore à cause de la sûreté du chemin.

Le commerce de Seïde ne se faisoit autrefois qu'avec de l'argent comptant , & quelque avantageux que pussent être les retours , il étoit toujours ruineux pour la Nation , qui étoit obligée de se priver de la chose du monde la plus nécessaire , pour faire fleurir le négoce.

On a commencé à remédier à cet inconvenient , en portant à Seïde des marchandises ; & comme ces marchandises sont propres aux Marchands de Damas ,

1659.

le commerce ne peut manquer de s'augmenter considérablement, & de devenir de jour en jour plus avantageux par le débouché qu'il donnera aux Manufactures de France, & parce que l'argent comptant restera dans le País, & servira à pousser plus vivement le travail des Manufactures.

Mais il faut pour cela trois choses. La première, qu'on ne mette point de nouveaux droits sur les marchandises venant du Levant. La seconde, qu'on supprime les droits qui donnent atteinte à la franchise du Port de Marseille, que le Roi a eu la bonté d'accorder. Et la troisième, que l'on porte au Levant la quantité de marchandises qui y peuvent être débitées, & qu'elles soient de la qualité requise. Moyennant ces conditions, on peut assurer que le commerce du Levant fleurira, & que si on continuë de l'entretenir sur un bon pied, il détruira infailliblement celui des Etrangers. Car il faut remarquer que si les Anglois & les Hollandois y apportent des marchandises prises chez-eux, & très-peu d'argent, ils ont un long voyage à faire, sujet à bien des relâches, des naufrages & des frais; au lieu que les François partant de Marseille ont évité les inconveniens

& les dangers du Détroit, & des Corfaires de Barbarie, & peuvent en moins de quinze ou vingt jours achever leur voyage.

1659.

On peut ajouter à ces raisons qu'il est avantageux à l'Etat, que le commerce du Levant soit des plus fleurissans, parce que c'est un moyen sûr de faire & d'entretenir des Matelots, qui sont si nécessaires pour armer les Vaisseaux de guerre & les Bâtimens Marchands.

Le coton filé que l'on tire de Seïde, est sans contredit le plus blanc que l'on puisse avoir. On l'employe à la fabrique des futaines, des basins, des toiles fines de coton, & autres marchandises de cette espece que l'on fait à Marseille, à Toulon, & aux environs. Leur blancheur les met beaucoup au-dessus des mêmes especes, dans lesquelles on employe les cottons de l'Amérique, & même ceux des autres Echelles du Levant.

Le préjudice que ces cottons filez apportent à ceux de l'Amérique, est qu'ils privent de travail quantité de gens, qui en vivent; mais si les Fileurs y perdent quelque chose, il faut avouer que les Tisserans, & ceux qui les font travailler y trouvent un avantage con-

1659.

siderable. D'ailleurs les cottons en laine venant de l'Amérique, ne sont pas en quantité suffisante pour entretenir les Manufactures. Il faut donc ou avoir recours aux cottons filés ou en laine du Levant, ou abandonner ces Manufactures, comme on a été obligé de faire depuis que le droit de vingt livres tournois pour chaque cent de coton filé a été établi.

Livourne & Genes ont profité du débris de notre commerce, & les Echelles du Levant sont à présent inondées des Manufactures de ces deux Villes.

On jugera du commerce que l'on fait de Marseille à Seïde tous les ans, par le Memoire des marchandises qu'on y porte. Le voici.

Quatre cens balles de papier grossier ou gris, qui sert à emballer les marchandises.

Quarante balles de poivre de quatre à cinq cens livres pesant l'une portant l'autre.

Soixante à cent caisses de cassonade du poids de douze à treize quintaux chacune.

Trente quintaux de cochenille pour la teinture.

Quatre-vingts à cent quintaux de bois de Brésil, qui servent aussi à la teinture.

Dix quintaux de clouds de gerofle.

Huit à neuf cens pieces de draps, la plupart communs qu'on vend aux gens du Pais & de la campagne.

1659.

Et quelques clincailleries & merceries,

Les marchandises qu'on tire de Seïde, consistent en cotton filé, cotton en laine, en cendre, en ris, en noix de galles & quelques drogueries. On en peut tirer chaque année:

Quatre à cinq mille balles de cotton filé du poids de deux cens cinquante livres la piece. Le quintal du Pais pour cette marchandise, est de cinq cens livres poids de Marseille.

Quinze à dix-huit cens balles de cotton en laine du poids de six cens livres chacune. Le quintal de cette marchandise, est de cinq cens cinquante livres poids de Marseille.

Trois mille cinq cens quintaux de ris. Le quintal du Pais est de cinq cens cinquante livres.

Cinq cens sacs de noix de galles de trois à quatre cens livres chacun. On les consomme dans le Royaume pour la teinture en noir.

Trois mille sacs de cendre de six cens livres pesant, dont on fait la lessive & le savon aux Fabriques de Marseille & de Toulon.

1659.

Cette cendre vient de la campagne déserte, à six ou sept journées de Seïde. Elle vient d'une herbe que les Arabes brûlent sur les lieux où elle croît. Comme la sécheresse est fréquente dans ce Pais-là, la récolte n'est pas toujours égale. On prétend que de dix ans en dix ans la récolte manque tout à fait. On en tire aussi quelques drogues qui viennent de la Mecque par les Caravannes d'Alep & de Damas.

Fin de la premiere Partie.



T A B L E

DES MATIERES contenuës dans le premier Volume.

A.

- A* *Bdelhari*, Cheik, Page 181.
Abouchard, ou Ecüeil des Biquiers, 155.
Abou-Chouan, Ministre des Emirs Ahmed & Corquaz, 392.
Abou-Mehed, Drogman du Serail de Scïde, 399.
Abou-Nader, Cheik, Chrétien Maronite, Ministre de l'Emir Fekherdin, 368. Sa fuite & sa mort à Malte, 374.
Abou-Nauhel, fils du Cheik Abou-Nader, 368.
Abou-Negem, Officier de l'Emir Ahmed, 392.
Abou-Reich, Turc mort en odeur de sainteté, 323.
Acre ou *Ptolémaïde*, Ville de Palestine, 261. Sa description, 269 & suiv. Incommoditez qu'on y ressent, 271. Remedes à ces incommoditez, 272. Ruines de l'Eglise de S. André, *ibid.* Ruines de l'Arsenal des Galeres, Auberge des Chevaliers, & le Palais du Grand-Maitre, 274. Restes de l'Eglise de S. Jean, 275. Cave des cadavres desséchez : remarques sur ces corps,

T A B L E

<i>ibid.</i> Restes d'un ancien Palais , 276. Tour appelée le Château , <i>ibid.</i> Fertilité du terroir de cette Ville , 277. Mosquées , 278. Darce , ou Port , 279. Mauvais air du Païs ,	2 2
<i>Action</i> déshonnête d'un Dervich , 210 & <i>suiv.</i>	210
<i>Action</i> de vigueur d'un Consul Anglois , 128 & <i>suiv.</i>	128
<i>Action</i> surprenante d'un Voltigeur , 190 & <i>suiv.</i>	190
<i>Aga</i> d'Alexandrie ; Politesse qu'il fait à l'Au- teur ,	213
<i>Ahmed</i> Emir , neveu de l'Emir Fekhierdin , 308. Relation de ce qui se passa entre lui, son frere Corquaz , & Mehmed Aga , 386 & <i>suiv.</i> Son mariage ,	389
<i>Akhar</i> Emir , Grand Ecuyer du Pacha de Seïde ,	409
<i>Aldelcader</i> , Seigneur de Gozié. Ali Effendi le fait pendre à Seïde ,	399
<i>Alexandrie</i> , sa description , 174 & <i>suiv.</i> Fondques des Marchands , 176. Sotte cré- dulité du vulgaire , <i>ibid.</i> Division de cette Ville , 177. Son Port , <i>ibid.</i> Phare ou Tour de la Lanterne , 178 & <i>suiv.</i> Château appelé Pharillon , 179. Doïianne , & sa situation , 180. Ses Officiers , 181. Justice & Police , 182. Ses murailles , 183. Ses Tours , 185. Ses portes , 186. Voûtes & leur usage , 188 & <i>suiv.</i> Maladies & autres in- commoditez , 194. Ses Eglises , 200 & <i>suiv.</i> Aiguilles antiques , 201. Palais de Cléopatre , 202. Pierres gravées , <i>ibid.</i> Montures dont on se sert , 204. Mosquées & Moulas ,	207
<i>Ali Effendi</i> , Tefterdar ou Trésorier de Damas ; il est élevé à la dignité de Pacha de Seïde & de Safet , 396. Histoire de	

DES MATIERES.

- son Gouvernement, 307 & *suiv.* Il lie
 amitié avec M. Berlandié 398. Amitié
 qu'il témoigne aux François, 399. Ju-
 gement severe qu'il rend contre un homme,
 400 Carnage affreux qu'il fait des Drusses,
 401
Ali, fils aîné de l'Emir Fekherdin, 365 Sa
 mort, 371
Anglois. Richesses qu'ils ont enlevées de
 Smirne, 49 Leur mauvaise cuisine, 153
Anton Chelebi, Marchand Armenien, 15.
 Son histoire, 93 & *suiv.* Sa retraite à
 Livourne, 97. Feinte des Turcs pour le
 faire revenir, 98
Arabes, leur caractere, 219 & *suiv.*
Affalanis, monnoye d'Hollande, 431
Auberges où mangent les Chevaliers de Malte,
 leur description, 4 & *suiv.*
Auteur. (L') Son départ de Marseille, 1.
 Son arrivée à Genes, 2. Son départ de
 cette Ville, 5. Tempête qu'il essuie aux
 Isquerquis, 20 & *suiv.* Son arrivée à
 Malte, 22 Visite qu'il y rend au Grand-
 Maître, 23. Son arrivée à Smirne, 36.
 Sa maladie dans cette Ville & sa guérison,
 145 & *suiv.* Il part de Smirne pour l'E-
 gypte, 148. Autre tempête qu'il essuie,
 149. Il débarque à Alexandre, 157. Il en
 part pour Rosset & Damiette, 214. Dan-
 ger qu'il court à Damiette, 235. Son dé-
 part de cette Ville, 236 Son voyage en
 Palestine, 341. & *suiv.* Troisième tempête
 qu'il essuie, *ibid.*

B.

- Baalbeo**; les raisins & leur qualité, 339
Babel-Assa, porte de Seide, 296

T A B L E

- Babel-Elkeiné*, autre porte de Seïde, *ibid.*
Babel-Medina, autre porte de Seïde, 295
Bachi, chef du marché. Ali Effendi lui fait
couper la tête, 399
Bairam, Pâques des Turcs, 114
Barbaresques, Turcs de la côte de Barbarie.
Leur differend avec les Anglois, 114 & *suiv.*
Désordres qu'ils causent, 117 & *suiv.* Ac-
cident arrivé à l'un d'eux, 118 & *suiv.*
Barbe-verte [Ambroise] Cuisinier Proven-
çal; service qu'il rend à l'Auteur, 248
Bazards, ou marchez de Smyrne, 61
Bedouïns, sortes d'Arabes, leur caractere,
205
Begue (M.) Gentilhomme Marseillois, 156.
Il fait son entrée à Alexandrie, 166. Il est
établi Consul au Caire, 172
Benoist de S. Pierre, surnommé Lescot, com-
pagnon de voyage de l'Auteur; accident
qui lui arrive dans un combat naval, 12
Berier (le Pere) Custode des Capucins de
Seïde, 402
Bermond [M, Honoré de] Consul au Caire,
160. Il est conduit du Caire aux Biquiers,
172
Bettandié [Messieurs] alliez de l'Auteur.
Réception qu'ils lui font à Smyrne, 36
& *suiv.*
Bettandié. [M. Michel-Ange] Il se retire
à Marseille, 88. Il est fait Consul de
Seïde; sa réception dans cette Ville, 344.
Son entrée, avec l'ordre de la marche,
346 & *suiv.* Il rend visite au Pacha, 348.
Il va voir les Emirs Ahmed & Corquaz, &
comment il en est reçu, 391
Blaise Mariv, de la Ciourat, Capitaine de
Vaisseau, 344
Blidembroch (Edoüard) Marchand Hollan-

DES MATIÈRES:

dois ,	95
Bogas , bouche par laquelle le Nil en re dans la mer ,	236
Boifferas , Maître Canonier ,	10
Bonquier , ou plutôt <i>Bouquier</i> , signification de ce terme en Turc ; histoire à ce sujet ,	17 & suiv.
Bouchers Turcs . leur propriété & leur adresse à couper les viandes ,	217
Bouquier , petit Château ,	214
Bricard [M. Henry de] Consul François à Acre. Réception qu'il fait à l'Auteur , 261. Il épouse la sœur de M. Garnier Avocat ,	344
Brice de Rennes (le Pere) Cordelier. Portrait de ce Pere ,	322
Briçtima , ou Pances de Damas ,	338
Brienne (M. le Chevalier de) Propriétaire du Consulat du Caire ,	162
Brienne (M. le Comte de) Secrétaire d'E- tat ,	162
Broüilleries entre les Négocians François en Egypte ,	160
Brûé (M.) fait les fonctions de Drogman de la Nation Françoisise à Scide ,	431

C.

C <i>Abre</i> (M. Louis de) Consul au Caire ;	160
Cadi . Quel est son office ,	444 & suiv.
Calis , grand canal à l'Est d'Alexandrie , 175. sa description ,	191 & suiv.
Candole (M. de) cousin de M. de Bricard ,	343
Cannes à sucre viennent bien à Alexandrie ,	196
Canonrgue , Patron d'une Barque Languedo-	

T A B L E

cienne, son histoire,	115 & suiv.
Cap Blanc, pourquoi il a été ainsi appelé,	260
Capraia Isle,	19
Capucins, leur Couvent à Smyrne,	54
Cara-Bournou, Cap à l'Oüest du Golphe de Smyrne,	34
Caravan-Serails, Hôtelleries publiques à Smyrne,	42 & 60
Castagnier (M.) Esclave Marseillois sur les Galeres des Beigs,	111
Castor (M.) fait représenter une comédie à Smyrne,	125
Caulet (François.) riche Marchand; ses démêlez avec Hassan Aga,	262 & suiv.
Caulet (Pierre.) Marchand Provençal, Réception qu'il fait à l'Auteur,	247. 248
Ceremonie funebre pour la femme d'un Consul Anglois,	133
Cerigo, Isle,	31
Chahab-Edalin, Emirs propriétaires des vignes de Baalbec,	339
Chapelle des François à Seïde: elle tombe: avanie qu'il fallut payer pour la rebâtir,	458 & suiv.
Cheik-Abougara, Saint de la secte de Mahomet,	256
Chelebi-Abdelandor, Turc,	329
Chemin de Sour à Acre,	253 & suiv.
Cherifs, ou descendans de Mulhamed; maniere dont on les punit, 84. Leur hypocrisie,	85
Chevaliers de Malte. Leurs reglemens & leur maniere de vivre,	24 & suiv.
Chien extraordinaire,	12
Citrons d'Alexandrie, & leurs usages,	197
Colonne de Pompée à Alexandrie,	189
Combat au môle de Livourne contre un Vaisseau Hollandois,	6 & suiv.

DES MATIERES.

<i>Comédie</i> représentée à Smyrne, 125 & suiv.	
<i>Comète</i> vûe à Smyrne & ses effets, 144. & suiv.	
<i>Commerce</i> de Seïde entre les mains des seuls François. En quoi il consiste, 463 & suiv.	
<i>Condre</i> (M. de) Marchand François, assassiné par Hassan Aga,	267.
<i>Consuls.</i> Comment ils vivent dans le Levant, 127 & suiv. Complimens de cérémonie qu'ils se font les uns aux autres,	129
<i>Conversion</i> de trois Renegats, 120 & suiv.	
<i>Cordeliers.</i> Leur Eglise à Smyrne,	56
<i>Cordeliers</i> de S. Jean d'Acrc,	280
<i>Cordeliers</i> de Seïde,	314
<i>Corquaz</i> Emir, neveu de l'Emir Fekherdin, 308. Il veut empoisonner son pere l'Emir Melhem, 384. Son mariage,	389
<i>Corsaires</i> Chrétiens, Maltois & Livournois,	233
<i>Corso.</i> Cap,	19
<i>Courdillat</i> , plage qui sert de retraite à grand nombre de chiens,	103
<i>Croiset</i> [M. Pierre] succede à M. Bettandic dans le Consulat de Seïde,	355
<i>Croiset</i> (M. Thomas) député à la Porte par les François de Seïde,	268
<i>Cuchuk Ahmet</i> Pacha de Damas, bloque & assiege Seïde,	365
<i>Cuisiniers</i> François surpris avec des femmes Turques,	459
<i>Cupruli</i> Mehemet Grand Visir. Il élève Ali Effendi à la dignité de Pacha de Seïde, 398	

D.

D *Amiette* Ville d'Egypte ; son attérag fort dangereux, 155. Ses différens noms,

T A B L E

231. Bruit insupportable qu'on y fait ; <i>ibid.</i> Hospice des Peres de la Terre-Sainte,	233
232. Aversion qu'on y a pour les Frans,	160
<i>Dantoine</i> (M.) Consul au Caire ,	329
<i>Darbassin</i> Village proche Seide ,	225. Re-
<i>Delta</i> , vaste plaine en Egypte , marques sur cette plaine ,	227 & <i>suiv.</i>
<i>Dervich-Ali</i> , ou Frere Joan ; son portrait ,	324
<i>Derviches</i> . Leur maniere de s'habiller , de vivre & de prier ,	208 & <i>suiv.</i>
<i>Differend</i> entre les Anglois & les Hollan- dois ,	116 & <i>suiv.</i>
<i>Drusses</i> . Peuples qui habitent les montagnes de l'Anti Liban , leurs mœurs & leur Re- ligion ,	357 & <i>suiv.</i>
Leur jalousie pour leurs femmes ,	359.
Leur origine ,	360.
Leurs superstitions ,	362
<i>Dupuy</i> (Messieurs) Proprietaires du Con- sulat de Smyrne ,	36
<i>Dupuy</i> (M. Henry) devient amoureux d'une jeune veuve ,	139
<i>Dupuy</i> (M. Jacques) reçoit à Smyrne l'Am- bassadeur de France ,	146
<i>Du Roure</i> (M.) Vice Consul de Smyrne ,	36. Il rachete un Esclave Marseillois ,
	111

E.

<i>Eclipse</i> de Lune. Cérémonie des Turcs à cette occasion ,	144
<i>Edouard</i> [M. Joseph] Negociant Anglois ; assemblées de plaisir qui se font chez lui ,	123
<i>Eglise</i> de sainte Catherine Martyre , à Ale- xandrie ,	200
<i>Eglise</i> de saint Jean à Smyrne ,	50

DES MATIERES.

Eglise de saint Marc à Alexandrie ,	207
Eglise de sainte Venerande à Smyrne ,	50
Egypte , ses oignons & ses palmiers ,	198.
Causes de sa fertilité ,	199. Erreur de ceux
qui croyent qu'il n'y pleut jamais ,	<i>ibid.</i>
Habillemens des Francs ,	203
Elbe , Isle ,	19
Estham , Village proche de Seïde ,	295
Ethara , ou Seïdon , autre Village près de	
Seïde ,	329

F.

F Ekherdin Emir , Prince des Drusses de la	
Maison de Maon. Palais qu'il fait bâtir	
à Tyr ,	251. Serail qu'il fait construire à
Seïde ,	303. Histoire de ce Prince ,
<i>& suiv.</i> Il se glorifie d'être parent de	357
Messieurs de Guise ,	361. Ses victoires ,
364 Sa fuite de Seïde ,	366. Son arrivée à
Florence & à Rome , sa réception par le	
Grand Duc & par le Pape Paul V. <i>ibid.</i>	
Il revient à Seïde ,	367. Faux bruits qu'il
fait courir de sa mort ,	368. Ses nouvelles
conquêtes , <i>ibid.</i> Il épouse une Princesse	
Arabe ,	369. Son arrivée à Constantino-
ple ,	377. Sa mort ,
	378
Ferrouck Emir , se ligue contre l'Emir Fek-	
herdin ,	370 <i>& suiv.</i>
Fessal , Officier de l'Emir Corquaz ,	392
Festiv & Convoi funéraire ,	140 <i>& suiv.</i>
Fontaines ou Puits de Salomon ,	253
Fortifications de Malte ,	28
Franciscou (M. Jacques) Negociant Fran-	
çois ,	92
Francolins , espece de faisans ,	64
Fuzibée , Trucheman assassiné par Hassan	
Aga ,	267

T A B L E

G.

G <i>Arnier</i> [Sebastien de] Avocat de Mar-	
seille ; sa mort ,	294
<i>Gazié</i> , Village proche de Seïde ,	329
<i>Germain</i> [M.] Vice-Consul d'Alexandrie ;	
	159
<i>Germes</i> ., Bateaux plats , & leur description ,	
	183
<i>Gleize</i> (M.) Offre qu'il fait au Pacha du	
Caire ,	167
<i>Godefroy de Bouillon</i> , Roy de Jerusalem ,	
	364
<i>Goutte</i> . Les Turcs n'y sont pas sujets. Re-	
mede pour cette maladie ,	72 & suiv.
<i>Gouverneurs</i> Turcs , leur tyrannie ,	455
<i>Grecs</i> . Leur ignorance & leur superstition au	
sujet des statuës ,	46 & suiv.
Ils sont	
grands jeûneurs ,	50.
Leur pratique au	
sujet des autels ,	<i>ibid.</i>
<i>Grecisque</i> (M.) est assigné & emprisonné	
à Seïde ,	432
<i>Grimaud</i> [Nicolas] Capitaine de Vaisseau ,	
1. Son differend avec des Marchands	
de Smyrne ,	89 & suiv.

H.

H <i>Assan Aga</i> , Armenien ; son histoire ;	
	93 & suiv.
<i>Assan Aga</i> , Gouverneur de Seïde ; son	
histoire ,	262 & suiv.
<i>Assan Emir</i> , second fils de l'Emir Fekher-	
din. Il est pris & conduit au Grand Visir ,	
	374
<i>Assan</i> , Pacha révolté ; sa mort tragique ,	
	459 & suiv.
	<i>Haje</i>

DES MATIÈRES.

<i>Haye</i> (M. de la) Ambassadeur de France à la Porte,	145 & suiv.
<i>Ahakham</i> , ou Rabin des Juifs à Scide, son office,	301
<i>Histoire</i> arrivée entre les Anglois & les Barbaresques,	114 & suiv.
<i>Histoire</i> de la désertion de Scide, & de la retraite des François à Acrc,	262 & suiv.
<i>Histoire</i> d'un Armenien Turc qui se convertit, & fut martyrisé à Smyrne,	58 & suiv.
<i>Histoire</i> d'un Boulanger de Constantinople,	454 & suiv.
<i>Histoire</i> d'un autre Boulanger dont le pain n'étoit pas de poids,	78
<i>Histoire</i> d'un Corsaire de Malte,	282
<i>Histoire</i> d'une Barque Françoisé,	115 & suiv.
<i>Histoire</i> d'une veuve Grecque,	138 & suiv.
<i>Histoire</i> du Naib de Smyrne,	86 & suiv.
<i>Histoire</i> d'un Goutteux, & sa guérison,	72 & suiv.
<i>Histoire</i> d'un Palfrenier de l'Auteur,	453 & suiv.
<i>Huile</i> de Sussam ou d'Engoline, & son usage,	238

I.

<i>Affar</i> , Pacha,	376
<i>Ics-Oglans</i> , ou Pages du Serail,	414
<i>Feard</i> [Pierre] de la Cioutat, Capitaine de Vaisseau,	293
<i>Jesuites</i> de Scide,	315
<i>Jesuites</i> de Smyrne,	57
<i>Infirmerie</i> des Chevaliers de Malte, sa description,	27
<i>Ipsbir</i> , Pacha d'Alep,	381
<i>Ismaël</i> , Aga successeur de Hassan Aga dans le Gouvernement de Scide. Portrait de ce	

T A B L E

Pacha,	265
Isquerquis, écüils très-dangereux, 19 & suiv.	
Jusfs de Seide, & leurs emplois,	301
Just (M.) Esclave Marseillois sur les Galeres des Beigs,	111

K.

K Han bâti par l'Emir Fekherdin,	278
Kiahia, Lieutenant du Pacha; son appartement à Seide,	304
Kib, espece de nattes dont on couvre les cabannes,	223
Kusse Mehmed, Aga Musfellem,	408

L.

L Angues Arabe, Turque & Persanne, leur différence,	80 & suiv.
Lanterne dont se servent les Anglois,	149
Lits d'Egypte,	222 & suiv.
Lorne, Marseillois: naufrage de sa Barque aux Isquerquis,	20
Louis (Saint) s'empare de Damiette,	236

M.

M Aadie, signification de ce terme,	214
Maalem-Abraham Juif, son portrait,	159 & suiv.
Maculano, Cardinal de l'Ordre de S. Dominique. Fortifications qu'il fait faire à Malte,	28
Madone de Monte-Negro, lieu de dévotion à deux lieüs de Livourne,	16
Magellioni, Village de Seide,	329
Mahmoud-Effendi, Cadi de Seide,	444
Mahumatafoub, Officier du Pacha; ses	

DES MATIÈRES.

droits ,	342
<i>Mainottes</i> , Peuple Grec, & grands voleurs,	33
<i>Malaval</i> (M.) sa generosité à la Fête du Papegay ,	102
<i>Maniere</i> d'écortcher tout vif ,	221
<i>Maniere</i> d'empaler ,	220
<i>Mansour</i> , Emir , est envoyé à Constantino- ple ,	374
<i>Marcotis</i> , Lac au Midi d'Alexandrie ,	175
<i>Margas</i> (M.) Medecin de Seïde ,	317
<i>Mariage</i> de Mademoiselle Rachel avec un Marchand Armenien ,	135 & suiv.
<i>Mariages</i> , comment on les fait en Turquie ,	447 & suiv.
<i>Martin</i> (Antoine) de la Cioutat , Capitaine de Vaifseau ,	234
<i>Martin</i> (Gaspard) Député des François à la Porte ,	268
<i>Martintug</i> , Capitaine Messinois ,	121
<i>Massoura</i> , Ville d'Egypte, sa vûë & la situa- tion ,	226 & suiv.
<i>Matlots</i> d'Egypte. Complimens qu'ils se font quand ils le rencontrent ,	229
<i>Mazarat</i> (M. Clement) Négociant François,	138
<i>Mehmed</i> Aga , Pacha de Seïde, réception qu'il fait à M. Bettandé Consul , 350. His- toire de ce qui se passa entre lui & les Emirs Ahmed & Corquaz , 386 & suiv. Révolte du Peuple contre lui , 395. Portrait de ce Gouverneur , 404. Il fait son entrée à Seïde , 406 Ordre de la marche , <i>ibid.</i> & suiv. Revenus de son Gouvernement , 456 & suiv.	
<i>Mehmed</i> Aga Cahurgi, Intendant des Emirs Ahmed & Corquaz ,	392
<i>Meïdien</i> Capitaine d'armes ,	13

T A B L E

<i>Melhem</i> , Emir neveu de l'Emir Fekherdin,	281.
Il fait bâtir une Mosquée proche Seïde,	326.
Il entretient un commerce de lettres avec le Duc de Guise,	361.
Caractere de cet Emir,	379 & suiv.
Portrait de ses enfans,	382
<i>Milice</i> des Pachas ; de quelles troupes elle est composée,	438
<i>Minarets</i> , hautes Tours en Egypte,	225
<i>Mirabeau</i> , Chevalier de Malte,	32
<i>Montagnes</i> de la Naklonée,	253
<i>Montapha</i> . Caractere de cet homme,	399
<i>Mort</i> & sépulture d'un Gentilhomme Marchand Anglois,	134
<i>Mosquée</i> fameuse où les Turcs vont en pèlerinage. Remarques sur cette Mosquée,	256
<i>Murad</i> Pacha, son arrivée à Smyrne,	108 & suiv.
<i>Mustapha</i> Aga, Gouverneur de Seïde,	404
<i>Mustapha</i> Beïg, frere du Pacha de Barur,	408

N.

<i>N</i> <i>Aïb</i> , ou Lieutenant du Cadi ; son office,	82
<i>Nakhoure</i> , passage fort dangereux,	257
<i>Nembrod</i> . Sentiment des Turcs sur son sujet,	338
<i>Niha</i> , Château appartenant à l'Emir Fekherdin,	376

O.

<i>O</i> <i>Ignons</i> d'Egypte,	198
----------------------------------	-----

P.

<i>P</i> <i>Acquet</i> , [M.] Négociant Anglois,	139
--	-----

DES MATIERES.

- Pain de Smyrne*, 77 & *suiv.*
Papachin Corfaire, 234
Papigay. D'vertissement en usage à Smyrne,
 & en quoi il consiste, 100 & *suiv.*
Paul V. Réception qu'il fait à l'Emir Fekher-
 din, 366
Persans. Leurs soins en tems de peste, 68 &
suiv.
Peste. Ravages qu'elle cause à Smyrne & aux
 environs, 67 & *suiv.*
Pilau. Nourriture ordinaire des Turcs, &
 comment on le fait, 70 & *suiv.*
Pisquet (M. Lazare) Marchand, est conduit
 au Serail de Seïde, 432
Piquet [M.] rend visite à l'Auteur, 159
Polycarpe (Saint) premier Evêque de Smyrne,
 48. Son tombeau, 50
Poncires, gros citrons, leurs usages, 197
Porry (Jacques) son adresse & sa bravoure
 dans un combat naval, 10. Il rend visite à
 l'Auteur, 159
Procession des Francs le Jeudy Saint à Smyrne,
 107 & *suiv.*
Procession des Grecs, le même jour au même
 endroit, 107
Ptolémaïde, ou Acre, Ville de Palestine, 262
Punition d'un jeune Matelot voleur, 153

R.

- Rachel* (Mademoiselle) son histoire, 135
 & *suiv.*
Regah, Turc. Son attachement & ses atten-
 tions pour les chiens, 103 & *suiv.*
Retour des François à Seïde, 293
Reville (M. Martin de) Gentilhomme Nor-
 mand, 249
Rôbert (Pierre) Chirurgien à Seïde, 436

T A B L E

Roffet, ou Rechid. Ville d'Egypte, [192.](#) Sa situation & la description, [215](#) & *suiv.* Ses maisons & son commerce, [216](#) & *suiv.* Abondance des vivres, [217](#) & *suiv.* Douairne, & ceux qui la tiennent; son Gouvernement, [218](#) & *suiv.*

S.

Saint- Ange, Cap, [31](#)
Sangiac-Bourkou, ou Cap des Bannieres, [34](#)
Scandarona, commerce qui se fait à Alexandrie, [176](#)
Sebistes fruits dont on tire le glu, [339](#)
Seide, ou Scidon, Ville de la Palestine, description de cette Ville & de ses environs, [294](#) & *suiv.* Ses murailles & les portes, [295.](#) Son Port, [296.](#) Ancienne Darce, [298.](#) Château de la Ville, *ibid.* Quartier séparé pour les Juifs, [301.](#) Eglise des Grecs. Mosquées des Turcs & des Arabes. Bazard ou mar. hez. Cabarer. & Caffés, [302.](#) Bain à étuves, & le Serail du Pa. ha, [303.](#) Appartement du Kiahia, [304.](#) Salle du Divan, [305.](#) Chambre des enfans de service, *ibid.* Autres chambres & leurs usages, [306.](#) Appartement des femmes Cuisine & jardin, [307.](#) Vieux Palais de l'Emir Fekherdin, [308.](#) Maison du Cadi, [309.](#) Khans. pour les Marchands, *ibid.* & *suiv.* Salle à trois nefs, [318.](#) Maison Consulaire, *ibid.* & *suiv.* Couvent des Capucins, [321.](#) Cimetiere des Turcs, [325.](#) Mosquée, Khan & Aqueduc, [326.](#) Riviere & son pont, [327.](#) Territoire & les productions, *ibid.* & *suiv.* Ses Villages, [329.](#) Commerce & denrées, [331](#)
Senné, drogue favorite des Medecins, [340.](#)
Maniere de se purger avec ce simple, [341](#)

DES MATIERES.

Sensals . ou Courtiers de Smyrne , leur intelligence dans le Commerce , 72

Séven (M. Jacques) Chancelier de Seïde , 347

Simon (M.) Agent de la Religion de Malte à Marseille , 4

Smyrne , Ville de l'Asie mineure , sa description , 36 & suiv. Son antiquité , 38. Ses maisons , & comment on les bâtit , 41 & suiv. Nombre de ses habitans , 43. Son Gouvernement , 44. Sa situation , 45. Château de cette Ville , *ibid.* Mosquée au milieu de ce Château , 47. Citerne du même Château , 48. Amphitéâtre où S. Polycarpe fut martyrisé , *ibid.* Antiquitez que l'on trouve dans les ruïnes de cette Ville , 49. Sa Cathédrale , 50. Fontaine de sainte Venerande , 51. Vieux Port ou Darce , 52. Château de la Darce , 53. Plage des Bouchers , *ibid.* Doïanne , 54. Maisons des Francs , *ibid.* Droits sur les marchandises , 55. Peines pour ceux qui les fraudent , 56. Eglises de cette Ville , 56 & suiv. Cimetiere des Catholiques , 57. Synagogue des Juifs , 58. Jardins de cette Ville , 62. Prix des vivres , 65. Différens effets qu'y produisent les différens vents , 66 & suiv. Ravages qu'y cause la peste , 67 & suiv. Police pour le poids du pain , 77 & suiv. Commerce , & comment il s'y fait , 79. Police pour le prix des choses qui se consomment par l'usage , 81 & suiv. Châtimens contre ceux qui vendent à faux poids , 82 & suiv. Comment les Chrétiens y pratiquent leur Religion , 106. Défauts du commerce des François , 111 & suiv. Caractere des Marchands Anglois , 112 & suiv. Divertissemens à bord des Vaisseaux qui sont en rade , 131 & suiv.

T A B L E

<i>Sort</i> malheureux d'un Capitaine Anglo's, 158	<i>& suiv.</i>
<i>Sour</i> , ou Tyr, Ville de la Palestine, 250	
<i>Souribe</i> (M.) Marseillois, 146	
<i>Sourie</i> , partie de la Terre-Sainte, 269	
<i>Soussin</i> (M.) Marchand François, 5	
<i>Spino'a</i> (Raphaë) Commandeur de Genes.	
Réception qu'il fait à l'Auteur, 4	
<i>Statuës</i> . Raison pour laquelle les Turcs les brisent, 45 <i>& suiv.</i>	

T.

<i>T Attar-Ahmet</i> , Aga. Gouverneur de Saffi & d'Acree, 288. Il reçoit ordre de quitter Acree, 385. Sa mort à Seide, <i>ibid.</i>	
<i>Tempête</i> extraordinaire, 373	
<i>Tempête</i> longue & da g'reuse, 241 <i>& suiv.</i>	
<i>Thevenot</i> (M.) Gentilhomme François; son histoire, 284	
<i>Thibaud</i> [M.] Medecin de Seide, 317	
<i>Tiran</i> [M. François] Marchand. Il est pris & conduit au Serail de Seide, 431	
<i>Tremblement</i> de terre arrivé à Smyrne, 39 <i>& suiv.</i>	
<i>Trésor</i> de Malte, 31	
<i>Turabeye</i> Emir, Prince des Arabes du Mont Carmel, se ligue contre l'Emir Fekherdin, 369	
<i>Turcs</i> . Leurs sentimens sur la Prédestination, 43. Ils brisent les statuës & pourquoi, 45 <i>& suiv.</i> Sentimens des mêmes sur le vin, 61. Leurs usages en tems de peste, 67 <i>& suiv.</i> Leur maniere de vivre, 70 <i>& suiv.</i> Leur attachement & leur complaisance pour les chats, 103. Leurs purifications, 207. Leur indolence pour les bâtimens, 254	

DES MATIERES.

Tyr, ou Sour, Ville de la Palestine, sa description, 250 & suiv.

V.

Vanderstaten (M.) Consul des Hollandois à Livourne, 14

Vaucluse, Fontaine dans le Comtat d'Avignon, 255

Ventelet (le P. Robert de) Superieur des Peres Capucins de Smyrne, 120

Vignier [M. François] Marchand à Scide, est conduit au Serail, & pourquoi, 411

Vorda, Bourg en Egypte, 226

Y.

Youmes, Emir, frere de l'Emir Mansour. Sa mort, 374

Yournis, Emir, oncle de l'Emir Fekherdin, 363

Fin de la Table des Matieres.

A P P R O B A T I O N.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Manuscrit portant pour titre, *Memoires du Chevalier d'Arvioux, &c. mis en ordre par le Pere Tabit* : j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris ce 6. Juin 1733.

DU RESNEZ.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE
DIEU ROY DE FRANCE ET DE NA-
VARRE : A nos Amez & Feaux Conseil-
lers, les gens tenans nos Cours de Par-
lement, Maîtres des Requêtes ordina-
res de notre Hôtel, Grand Conseil, Pré-
vôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs
Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers
qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien
amé CHARLES-JEAN-BAPTISTE
DE L'ESPINE fils, Libraire à Paris, Nous
ayant fait remontrer qu'il lui avoit été mis
en main un Manuscrit qui a pour titre ;
*Memoires du Chevalier d'Arviex envoyé ex-
traordinaire du Roi à la Porte, contenant les
Voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Sy-
rie, la Palestine, &c. recueillis & mis en or-
dre sur les Memoires par le Pere JEAN-BAP-
TISTE LABAT* ; qu'il souhaiteroit de faire im-
primer & donner au public, s'il Nous plai-
soit lui accorder nos Lettres de Privilege
sur ce necessaires, offrant pour cet effet de
le faire imprimer en bon papier & beaux ca-
racteres, suivant la feuille imprimée & at-
tachée pour modèle sous le contrescel des
Présentes. A CES CAUSES, Voulant fa-
vorablement traiter ledit Exposant, Nous lui
avons permis & permettons par ces Présen-
tes, de faire imprimer ledit Ouvrage ci-dessus
spécifié, en un ou plusieurs Volumes, conjoin-
tement ou séparément, & autant de fois que
bon lui semblera, sur papier & caracteres con-
formes à ladite feuille imprimée & atta-
chée sous notredit contrescel, & de les

vendre , faire vendre & débiter par tout
notre Royaume , pendant le tems de six an-
nées consécutives , à compter du jour de la
datte desdites Presentes. Faisons défenses à
soutes sortes de personnes de quelque qua-
lité & condition qu'elles soient , d'en intro-
duire d'impression étrangere dans aucun lieu
de notre obéissance ; comme aussi à tous
Libraires , Imprimeurs & autres , d'impri-
mer , faire imprimer , vendre , faire vendre ,
débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ci-dessus
exposé , en tout , ou en partie , ni d'en fai-
re aucuns Extraits , sous quelque prétexte
que ce soit , d'augmentation , correction ,
changement de titre ou autrement , sans la
permission expresse & par écrit dudit Expo-
sant , ou de ceux qui auront droit de lui ,
à peine de confiscation des Exemplaires con-
trefaits , de trois mille livres d'amende con-
tre chacun des contrevenants , dont un tiers
à Nous , un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris ,
l'autre tiers audit Exposant , & de tous dé-
pens , dommages & interêts. A la charge
que ces Presentes seront enregistrées tout au
long sur le Registre de la Communauté des
Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois
mois de la datte d'icelles ; que l'impression
de cet Ouvrage sera faite dans notre Royaume,
& non ailleurs , & que l'Impetrant se confor-
mera en tout aux Reglemens de la Librai-
rie , & notamment à celui du dix Avril
1725. & qu'avant que de l'exposer en ven-
te , le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi
de copie à l'impression dudit Ouvrage , sera re-
mis dans le même état où l'approbation y
aura été donnée , ès mains de notre très-cher
& feal Chevalier Garde des Sceaux de Fran-

ce le Sieur Chauvelin, & qu'il en fera en suite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers-Secretaires, soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission; & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le onzième jour du mois de Septembre, l'an de grâce mil sept cens trente-trois, & de notre Regne le dix-neuf. Par le Roy en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre VIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris N. 594. fol. 597. conformément aux anciens Reglemens; confirmé par celui du 28. Février 1723. A Paris ce 15. Septembre 1733.

G. MARTIN, Syndic.

33



